« Arts et Spectacles » : Raymond Depardon



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14937 – 7 F

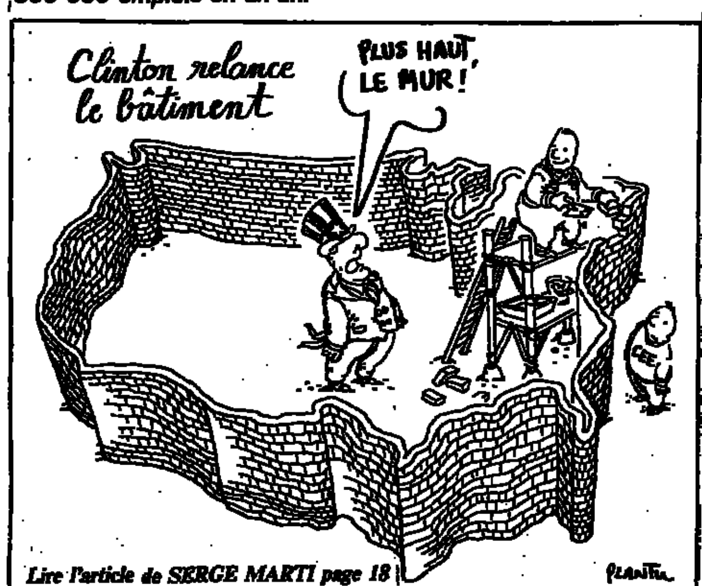
JEUDI 4 FÉVRIER 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Un plan de 31 milliards de dollars

M. Bill Clinton veut accélérer le rythme de la reprise aux Etats-Unis

Des indices économiques encourageants (les meilleurs depuis 1983) semblent confirmer le redressement de l'activité économique américaine. M. Bill Clinton se sent conforté pour la présentation du plan de relance économique qu'il doit soumettre au Congrès le 17 février, et qui est évalué à 31 milliards de dollars (plus de 167 milliards de francs). Le nouveau président des Etats-Unis attend la création de 200 000 à 500 000 emplois en un an.



Lire l'article de SERGE MARTI page 18

Priorité à l'emploi

LE plan de relance de l'économie américaine que M. Clinton devrait présenter le 17 février au Congrès sera plus important que prévu. M. George Stephanopoulos, porte-parole du nouveau président, a annoncé qu'au total 31 milliards de dollars seraient injectés dans l'économie sur un an, moitié sous forme de dépenses publiques, moitié sous forme de crédits d'impôts en faveur de l'investissement. Trente milliards, c'est presque deux fois plus que ce qui était envisagé ces dernières semaines.

La décision de M. Clinton peut surprendre alors que se multiplient les bonnes nouvelles venues d'outre-Atlantique. Les ventes de maisons neuves ont beaucoup progressé en décembre et l'indice précurseur de l'activité économique a fait un bond fin 1992 comme il ne l'avait jamais fait depuis dix ans. Non seulement la reprise est là, mais elle est plus forte que prévu puisqu'elle a presque atteint 4 % en rythme annuel au second semestre 1992. Un taux digne des belles années 1983-1984.

LA question va donc se poser de savoir pourquoi le nouveau président des Etats-Unis a décidé de forcer l'allure au risque d'écourter la période de reprise, ce qui compliquerait sa réélection fin 1996 ; au risque, sûrement, d'accroître un déficit budgétaire déjà énorme qui a avoisiné 330 milliards de dollars en 1992, soit 5,7 % du produit national. Une situation suffisamment alarmante pour que M. Clinton ait jugé utile de faire clairement allusion à des « sacrifices » dans son discours d'investiture du 20 janvier. En clair : des impôts supplémentaires seront nécessaires.

A quoi servira-t-il d'augmenter telle ou telle taxe, de se rendre impopulaire, si les quelques dizaines de milliards dangereusement gagnés en alourdissant la fiscalité sont immédiatement perdus dans une relance peut-être inutile ? De ce point de vue, les milieux d'affaires, très sensibles à la plaie que constitue le déficit des finances publiques et l'endettement considérable qui en résulte (plus de 4 000 milliards de dollars), risquent de réagir négativement au plan de relance.

ENTRE les conservateurs et les libéraux, M. Clinton tente de trouver une troisième voie. Une voie à égale distance du laisser-faire (« hands off ») cher à MM. Reagan et Bush et de l'interventionnisme systématique (« hands all over approach ») cher à certains radicaux de son parti. Le nouveau président constate que, malgré la forte reprise du deuxième semestre 1992, le nombre des emplois n'a pas augmenté. Il doute d'ailleurs que la croissance se poursuive longtemps à un rythme aussi fort. Enfin, et c'est probablement le plus important, il écoute ceux qui lui disent que le système de production aux Etats-Unis est en train d'accomplir une petite révolution : qu'il sera plus productif et beaucoup moins créateurs d'emplois.

M. Clinton s'achemine donc doucement vers des formules d'emplois sociaux plus ou moins subventionnés par l'Etat et les collectivités locales. Voilà l'Amérique bientôt convertie aux solutions françaises, contrats d'emploi-solidarité et autres TUC : quel changement !

M 0147 - 0204 0 - 7,00 F



De Genève au siège de l'ONU

Les négociations sur la Bosnie vont reprendre à New-York

Transférées de Genève à New-York, les négociations sur le plan de paix pour la Bosnie-Herzégovine doivent reprendre en fin de semaine au siège de l'ONU. Les trois communautés serbe, bosniaque et musulmane y participeront, avec les deux coprésidents de la conférence, MM. Owen et Vance, en consultation avec le Conseil de sécurité. Lord Owen a souhaité, mardi 2 février, l'envoi de forces terrestres américaines pour soutenir les Européens dans leurs missions humanitaires.

Les mille souffrances de Sarajevo

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

Les morts ont dévalé la pente, le long de la colline. La morgue de l'hôpital, trop petite – ou eux, les morts, trop nombreux – ne peut garder les morts plus d'un jour ou deux. Alors, on a commencé par remplir le cimetière du Lion, dont la statue de pierre a dû se sentir moins seule, ces derniers mois. On a renoncé aux stèles funéraires de marbre, en forme de turban pour les hommes, coniques pour les femmes.

Et on a assemblé des planches de bois, que l'on a piquées dans la terre pour dire les noms des nouveaux arrivants. Puis le cimetière du Lion est devenu trop petit, et le trop-plein des morts de Sarajevo a conquis le stade de football, de l'autre côté de la route, en contrebas. Il n'y a que deux fossoyeurs professionnels, et ce sont donc la famille ou les amis des morts qui viennent, avec leur pelle et leur pioche, grignoter à la terre glacée le dernier lit de ceux qu'ils aiment. Il n'y a pas de cérémonie, à peine quelques larmes, que l'on essuie d'un revers de manche, par pudeur ou trop grande habitude.

AGATHE LOGEART

Lire la suite et les articles d'AFSANÉ BASSIR POUR et ISABELLE VICHNIAC page 3

L'Irak sous embargo

Deux ans et demi après son entrée en vigueur, l'embargo imposé à l'Irak coûte de plus en plus cher à la population. Une des conséquences les plus dramatiques est la décomposition de la société, avec l'apparition de la mendicité et une augmentation de la criminalité, de la corruption et de la prostitution.

Lire page 8 l'article de FRANÇOISE CHIPAUX

M. Helmut Kohl dénonce les attaques contre l'union monétaire

Le chancelier allemand s'en est pris mardi 2 février à ceux qui entravent le processus d'union monétaire. Il semble se rallier à la thèse de Paris selon laquelle les attaques sur les marchés des changes visent à déséquilibrer le système monétaire européen.

Lire page 18 le billet de FRANÇOISE LAZARE

La réforme du mode de scrutin

Présidée par M. Georges Vedel, la commission chargée de réfléchir à une réforme du mode de scrutin pour les élections législatives (qui suivront celles de mars) propose que la plupart des députés continuent d'être élus au scrutin majoritaire, et que 10 % d'entre eux le soient à la proportionnelle.

Lire page 26 l'article de THIERRY BRÉHIER

Jean-Paul II, pèlerin de l'Afrique

Au cours de sa dixième visite au continent noir le pape se rendra, après le Bénin, en Ouganda et au Soudan

ROME

de notre correspondante

Pour commencer son dixième voyage dans une Afrique déchirée par les conflits armés, Jean-Paul II a choisi de se rendre, pour la deuxième fois, au Bénin. Il encouragera les Eglises d'Afrique dans leur fragile expansion face à un islam bouillonnant, elles qui sont restées trop lontemps « les cousines éloignées » de Rome. Il prêchera aussi la tolérance et le respect des droits de l'homme, et pourra ainsi mesurer le chemin parcouru sur la voie de la démocratie par le Bénin, l'ancien Dahomey, depuis son dernier passage, en 1982. A Cotonou, capitale économique du pays et ancien haut lieu de la traite des esclaves, où il était attendu en début d'après-midi, mercredi 3 février, Jean-Paul II devait être accueilli par le président de la République, M. Nicéphore Soglo, au pouvoir depuis avril 1991. Cet ancien administrateur de la Banque mondiale, sorti de l'ENA, a réussi, avec 67,6 % des suffrages, à écarter du pouvoir, sans effusion de sang, le général Mathieu Kerékou, mettant ainsi fin à dix-sept ans de régime autoritaire militaro-marxiste.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Lire la suite page 6

Le fantôme de Roger-Patrice Pelat

L'homme d'affaires avait accordé au député Pierre Bérégovoy en 1986, un prêt de 1 million de francs

par Edwy Plenel

Fussent-ils ceux de princes républicains, les palais abritent parfois des fantômes. Celui qui hante aujourd'hui la république mitterrandienne se nomme Roger-Patrice Pelat, « Patrice » pour ses amis. Décédé le 7 mars 1989, cet homme d'affaires reste un personnage fort encombrant pour ceux qui furent ses amis : le président de la République, qu'il avait connu en captivité et dont il était devenu l'un des intimes et des fidèles, au point d'oublier ses convictions de droite pour plaider la cause de M. François Mitterrand et de s'entremettre, après 1981, auprès d'un monde patronal réputé hostile ; le premier ministre, qu'il avait alors connu dans ses fonctions de secrétaire général de l'Elysée puis de ministre de l'économie et des finances, devenant ainsi l'un de ses familiers durant ce premier septennat où son statut d'ami privilégié du chef de l'Etat lui avait valu le surnom de « vice-président ».

On savait depuis janvier 1989, grâce aux enquêtes de presse et malgré les démentis officiels, que Roger-Patrice Pelat avait utilisé une discrète filière suisse pour mieux profiter des délits d'initiés de l'affaire Pechiney.

Lire la suite page 12

Le secret de la Vologne

Christine Villemin, inculpée en 1984 pour l'assassinat de son fils Grégory, bénéficie d'un non-lieu

par Philippe Broussard

La Vologne a donc eu le dernier mot. Celui de la fin, d'un épilogue prévisible qui permettra à cette rivière vosgienne de charrier encore rumeurs et mystères comme elle n'a cessé de le faire depuis le 16 octobre 1984, un mardi d'automne qui vit mourir un enfant et naître une « affaire ». Huit ans et trois mois après avoir emporté le corps ligoté du petit Grégory Villemin, le modeste cours d'eau, devenu aussi connu des Français qu'un fleuve débonnaire, s'offre un nouveau tourbillon, comme pour mieux faire place nette aux questions en suspens.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Dijon (Côte-d'Or) a en effet rendu, mercredi 3 février, un arrêt de non-lieu en faveur de Christine Villemin, la mère du petit Grégogy, retrouvé noyé près de Lépanges (Vosges) dans les eaux de la Vologne le 16 octobre 1984. Le père de Grégory, Jean-Marie Villemin, qui, le 29 mars 1985, avait tué d'un coup de fusil son cousin, Bernard Laroche, attend, lui, son procès.

L'énigme demeure donc entière. Connaîtra-t-on jamais le, la ou les assassins ? Saura-t-on un jour qui était le « corbeau » de Lépanges ? Réussira-t-on à démêler l'écheveau des rancunes enfouies et des conflits secrets ? Ni les gendarmes ni les policiers n'y sont parvenus. Trois magistrats se sont égarés dans le labyrinthe des incertitudes. Des journalistes s'y sont abîmés. Et avec eux cinquante millions de Français, devenus juges d'instruction par procuration. Après avoir rudoyé la justice et la presse, enivré les uns et les autres, « l'affaire Grégory » retournerait-elle enfin à la Vologne ?

Lire la suite page 11

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Afrique

Quelle force d'intervention ?

par Dominique Bangoura

IL reste à en définir les modalités d'application immédiate et à envisager pour un proche avenir une nouvelle forme de prévention et de règlement des conflits internes en Afrique, afin que l'intervention humanitaire ne soit pas déviée de sa tâche et vidée de son sens: rétablir la sécurité pour permettre l'humanitaire.

L'essentiel de l'intervention humanitaire réside dans sa finalité: sauver des populations civiles entières du chaos: famine, désastre médical et sanitaire, délabrement économique et social, anarchie des clans armés qui luttent violemment pour le pouvoir, effondrement et disparition de l'Etat. Dans un tel contexte, l'intervention s'impose au nom de la solidarité et des droits de l'homme et non pas en vertu de l'« ingérence humanitaire ». Comment peut-il y avoir ingérence contre un Etat, un gouvernement qui n'existe plus et qui a, de surcroît, précédemment souscrit aux chartes de l'ONU, de l'OUA et, au travers sa propre Constitution, au respect et à la promotion des droits de l'homme? Au-delà d'un droit d'ingérence, il s'agit davantage, dans le cas présent ainsi que dans le cas d'Etats sanguinaires et exterminateurs d'une fraction de leur population, d'un devoir d'assistance à peuples en danger.

Ces conditions désastreuses requièrent une intervention humanitaire lorsque toutes les tentatives de solutions politiques et diplomatiques, religieuses et culturelles, publiques et privées de réconciliation des parties ont préalablement échoué, en raison non pas de la qualité des médiateurs mais de la mauvaise foi des protagonistes. A Mogadiscio et dans le reste du pays, devant le refus de certaines factions armées de se rencontrer et de s'asseoir à une table de négociations de peur de perdre une parcelle d'autorité, l'intervention demeure l'ultime solution pour sauver des vies humaines. Elle représente la dernière possibilité à explorer pour que les organisations humanitaires parviennent aux victimes, puissent les secourir et poursuivre leur travail en toute sécurité.

Dès lors, la définition des missions des forces d'intervention apparaît comme déterminante pour leur crédibilité, leur efficacité et leur capacité d'adaptation à de nouvelles tâches, le tout dans le respect de l'humanitaire et dans des délais extrêmement pressants.

Epauler les institutions

Une force d'intervention humanitaire est une force de rétablissement de la sécurité destinée à débloquer et à accélérer le processus d'assistance d'urgence à peuples en danger. Elle est conduite par des troupes d'élite réputées pour la rapidité de leur mise en œuvre, en prenant en compte la menace potentielle et réelle contre ses membres et contre sa mission. Bien que n'entrant pas dans le cadre d'une force punitive et coercitive contre un Etat, elle doit néanmoins disposer des moyens pour riposter à toute entrave à sa mission, et donc du droit d'utiliser la force contre des éléments armés, souvent incontrôlés, qui s'insurgent contre son déploiement et son action.

Sa mission comprend plusieurs volets: militaire, paramilitaire et humanitaire. Dans un premier temps, son objectif est d'accéder sur les lieux, de s'emparer et de contrôler les principaux points stratégiques: ports, aéroports, grands axes de communication, et d'installer son poste de commandement, préalables à toute réception et distribution d'aides en provenance de l'extérieur. Elle s'empresse ensuite de rétablir l'ordre et la sécurité: interposition entre combattants, le cas échéant, ouverture de zones de sécurité pour les civils – près des hôpitaux, des centres d'hébergement et de nutrition, des camps de réfugiés, – rétablissement de la circulation, désarmement et cantonnement des milices et groupuscules s'ils s'opposent à la mission humanitaire. Dès que possible, avec l'arrivée des renforts, la force d'intervention joue son rôle humanitaire en remettant en état les grands services publics: eau, électricité, routes, ponts, transports, nutrition, santé, hygiène, en étroite concertation avec les ONG et les organismes humanitaires déjà sur place. Le but n'est pas de faire double emploi avec les institutions spécialisées mais d'épauler ces dernières, grâce aux moyens spécifiques dont dispose l'armée: génie, moyens de communication, logistique faisant d'elle un corps autonome et, au besoin, par la force.

Lorsque, grâce à l'intervention, la tension retombe et la violence cède peu à peu la place à une accalmie et aux secours, les politiques contribuent à restaurer la paix en organisant des rencontres entre parties adverses afin d'obtenir un cessez-le-feu respecté et durable. Une fois cette situation obtenue, la mission de la force d'intervention humanitaire peut prendre fin et être relayée par une force de maintien de la paix dont le mandat consiste à préserver la sécurité, même précaire, et à consolider l'œuvre d'intervention humanitaire entamée pendant que les politiques s'activent à préparer une conférence nationale devant déboucher sur des élections générales, libres et indépendantes. Car la vie du pays ne dépend pas d'une éventuelle « mise sous tutelle » mais de l'instauration d'un Etat démocratique.

A l'avenir, afin de mieux répondre aux exigences propres d'un continent immense aux multiples facettes, et dans le souci de prendre en considération la nouvelle donne politique, quoique balbutiante, qui émerge, toute intervention humanitaire ne devrait pas être « européenne » comme le regrettait récemment un éminent homme politique français, mais africaine. Africaine, sous l'égide de l'OUA et avec le concours de l'ONU. Or, en dehors de quelques chefs d'Etat qui se sont déclarés favorables, à titre individuel, à la force d'intervention en Somalie et malgré le sommet de l'organisation panafricaine de juin dernier qui semblait s'orienter vers une force de paix pour l'Afrique, aucune décision significative n'a été prise à ce jour par l'OUA pour soulager le drame somalien.

La conflictualité majeure qui plonge l'Afrique actuelle dans la léthargie n'est plus celle consécutive à la rivalité Est-Ouest ni même celle qui a opposé des pays frères comme le Mali et le Burkina-faso, mais celle purement interne qui dresse les tenants du pouvoir contre les forces vives éprises de justice, de liberté et de démocratie. L'Afrique est aujourd'hui partagée entre des régimes aux abois qui jouent leurs dernières cartes politiques – souvent sous couvert de la « démocratisation » – et des élites nouvelles sans pouvoir qui tentent de faire entendre leurs voix et celles des peuples. Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que l'OUA n'ait pas encore pris les devants pour mettre sur pied une force africaine de maintien de la paix (FAMAP).

Etant donnée la possibilité de voir le cas somalien se reproduire dans des délais très rapprochés, la création d'une FAMAP dotée d'une force africaine d'intervention humanitaire (FAIH) se révèle incontournable. Celle-ci se constituera à l'échelon régional selon un principe de recrutement fondé sur le volontariat des Etats. Dans un premier temps, le Nigéria et l'Egypte, déjà sollicités sur des théâtres d'opérations, semblent en mesure de montrer la voie en vertu de leur capacité de projection extérieure et de leur volonté politique. Par la suite, ils se verront secondés par des pays respectueux des droits de l'homme, attachés à réhausser l'image de leurs armées en leur donnant notamment une vocation humanitaire.

Renforcer la formation

Les Etats consentants mettront leurs troupes d'élite à la disposition de l'OUA. Celles-ci seront envoyées périodiquement pour des manœuvres communes, tour à tour, sur le terrain de chacun d'entre eux. Un commandement unifié et une coordination des missions seront menés parallèlement à une harmonisation des politiques d'armement décidées dans les différents pays. En dehors des périodes de mobilisation en temps réel et des entraînements, les troupes de la FAMAP rejoindront leur armée nationale et poursuivront leur carrière sur un plan local. Un effort particulier de formation se révèle indispensable, non seulement sur le terrain et dans les écoles militaires, en particulier en matière de rétablissement et de maintien de la paix, mais aussi dans des cycles d'enseignement spécialisés dans le domaine du droit international humanitaire, des droits de l'homme, de la place de l'armée dans les Etats de droit, de la politique de défense des Etats. A cet égard, des établissements sous-régionaux d'enseignement supérieur se consacrant à ces question méritent d'être encouragés et appuyés par les hautes instances politiques de ces pays.

Selon la gravité du conflit, l'emploi de cette force permanente, modulable, neutre, entraînée et motivée se placera tantôt sous l'autorité politique de l'OUA, tantôt sous celle d'instances sous-régionales compétentes. Ce renouveau stratégique en Afrique, annonçant des responsabilités et des missions peu expérimentées jusqu'ici par les armées, se fonde sur des Etats ayant adopté des institutions démocratiques. C'est à eux que revient de relever ce défi d'une grande portée et de convaincre dans leur élan le maximum de pays. C'est à eux de mobiliser l'OUA pour que celle-ci prenne les mesures politiques nécessaires à son évolution. Lorsque l'OUA, à l'instar de l'ONU, aura accepté et amorcé ce changement, ce sera déjà un grand pas de franchi. Et pour l'heure, le temps presse, car chaque jour meurent des innocents.

▶ **Dominique Bangoura est docteur d'Etat en science politique, option défense, secrétaire général de l'Institut africain d'études stratégiques libre, auteur de *les Armées africaines : 1960-1990*. Paris, CHEAM (La Documentation française, 1992, 190 p.).**

Faut-il vraiment restaurer les dernières dictatures ?

par Emile Le Bris et Marc Pilon

A la suite du coup de force de l'armée togolaise le 3 décembre 1991, les réactions de la France s'étaient limitées à une simple condamnation et à un appel au dialogue afin d'assurer une transition pacifique. Souhaitée par les démocrates togolais eux-mêmes, celle-ci demeure un vœu pieux. Depuis un an, l'insécurité est allée grandissant, particulièrement pour les leaders de l'opposition démocratique : en mai 1992, l'attentat visant Gilchrist Olympio, en juillet, l'assassinat de Tavio Amorin, alors secrétaire du Collectif de l'opposition démocratique (COD); sans parler des nombreuses victimes anonymes.

A l'approche du 28 août, date de la fin de la période de transition fixée par la Conférence nationale souveraine (CNS), les ambassadeurs de France, d'Allemagne et le délégué de la Communauté européenne ont argué du risque d'un vide institutionnel pour sommer les leaders de l'opposition de négocier avec le président togolais et l'ex-parti unique, le Rassemblement du peuple togolais (RPT). A l'issue de la commission mixte paritaire créée à cette occasion, le président Eyadéma a recouvré l'essentiel des pouvoirs que lui avait confisqués la CNS, et un remaniement ministériel l'a assuré du contrôle des postes clés : affaires étrangères, communication, intérieur et justice.

Les 22 et 23 octobre dernier, des militaires ont cette fois pris en otage les membres du Haut Conseil de la République dont certains ont été frappés et humiliés. Par la menace et avec la complicité de deux ministres de l'ex-RPT, ils ont exigé et obtenu une autorisation de retrait dans les banques de plusieurs milliards de francs CFA, provenant des cotisations obligatoires à l'ex-parti unique ; ce qu'il faut bien appeler un véritable hold-up ! La France s'est alors décidée à annoncer enfin la suspension de son assistance militaire. Mais les condamnations les plus fermes des entraves au processus démocratique viennent assurément de la Communauté européenne et des Etats-Unis.

Après une première grève de protestation de trois jours, les Togolais se sont résolus à lancer une grève générale illimitée, qui dure depuis le 16 novembre, à l'initiative du collectif des syndicats indépendants relayé par les partis de l'opposition regroupés au sein du COD II. Son caractère très suivi et les dizaines de milliers de personnes assistant aux meetings de l'opposition donnent la mesure de la détermination populaire. La rupture avec un pouvoir autocratique et l'aspiration à une véritable démocratie n'émanent pas de quelques opposants « extrémistes » mais, sans conteste, d'une forte majorité de la population togolaise.

Certes, d'autres pays connaissent des situations autrement plus dramatiques, où le pire est déjà arrivé. Faute d'avoir su le prévenir et d'avoir eu le courage politique d'intervenir à temps, l'ingérence humanitaire sous protection militaire apparaît alors comme l'ultime recours. Aveu d'impuissance ou paravent pour fuir sa part de responsabilité ? Les forces autocratiques togolaises et les défenseurs du dialogue ne cessent de brandir le spectre de la guerre civile ; mais, dans l'état actuel des rapports de force, c'est plutôt une « purification ethnique » qui se prépare. Au Togo, comme dans d'autres pays africains (Cameroun, Rwanda, Zaïre...), la France ne peut nier le caractère déterminant de son attitude dans l'état actuel de crise des processus démocratiques.

Convaincue de sa prochaine victoire électorale, la droite française n'hésite pas, quant à elle, à s'ingérer dans la situation togolaise. Après le général Lacaze en novembre, M. Pasqua est venu au Togo les 19 et 20 décembre assurer le pouvoir autocratique du soutien d'une certaine France. Sous couvert d'une délégation du conseil général des Hauts-de-Seine, venue officiellement au titre de ses activités pour le développement, M. Pasqua, qui n'a rencontré que le seul général-président, n'a pas manqué d'exprimer publiquement sa « *considération* » pour le dictateur et d'expliquer aux Togolais qu'une grève politique n'avait pas de « *sens* »... Un scénario semble se préparer en toute impunité : « aider » Eyadéma à organiser et gagner des élections qui lui assureront alors légitimité et reconnaissance internationale.

La France « officielle » se tait. S'en tenir à « *prôner le dialogue* » quand l'une des parties prouve chaque jour sa mauvaise foi ne saurait constituer une ligne politique responsable. En ne manifestant pas de manière plus ferme son attachement au principe démocratique, le gouvernement français contribue en fait au maintien de la dictature. La démocratisation au Togo constitue, plus que jamais, un test essentiel pour la France qui joue en Afrique sa crédibilité et son honneur. La communauté française résidente au Togo l'a bien compris en exprimant à deux reprises, à l'ambassadeur de France, son incompréhension de la politique française.

▶ **Emile Le Bris est chercheur et Marc Pilon est démographe.**

REVUES — FRÉDÉRIC GAUSSEN

Les sciences humaines s'humanisent

Après la longue suprématie du structuralisme, les sciences humaines font maintenant plus de place au sujet et sont plus attentives aux besoins de la société. Mais certains craignent une trop grande dépendance à l'égard de la demande sociale.

LA discussion engagée par la revue *le Débat* autour du livre de François Dosse *Histoire du structuralisme* donne un sacré coup de vieux à la vie intellectuelle française. En renvoyant le structuralisme (qui se voulait hors du temps) à l'histoire, il souligne combien est passé d'eau sous les ponts, depuis que, dans les années 60, ce météore philosophique venu de la linguistique et l'anthropologie envahissait les sciences sociales. Il nous rappelle aussi que la plupart des grands conquistadors de la pensée qui étaient porteurs de cette philosophie (Foucault, Lacan, Barthes, Althusser...) ont disparu, laissant un vide que personne n'est venu combler – même si, pour le linguiste américain Thomas Pavel, il est difficile de dire si ce silence est celui de la méditation ou des cimetières. *« Il est aussi malaisé de porter aujourd'hui un jugement impartial sur l'héritage du structuralisme que de décider si, en définitive, Napoléon a été un tyran ou un grand réformateur »*, reconnaît honnêtement cet adversaire encore abasourdi.

Avec le structuralisme semble, en tout cas, disparue pour un temps la prétention des sciences sociales à élaborer un modèle conceptuel capable d'expliquer le fonctionnement des sociétés, des mythes, des usages et des langages. Les courants de pensée qui se sont frayé un chemin depuis tendent plutôt à se rapprocher de l'individuel et du local, à redonner de l'importance au sujet et aux acteurs, à délaisser les systèmes pour retourner sur le terrain. *« Autour de l'idée déjà diffuse de « tournant pragmatique »*, peut-on lire dans l'introduction d'un dossier que la revue *Espace-Temps* intitule éloquemment « Ce qu'agir veut dire », *on peut rassembler certains traits saillants de ces courants émergents et en particulier : la centralité de l'action et la réhabilitation de l'intentionnalité et des justifications des acteurs ; l'idée qu'une science sociale ne doit jamais présupposer l'identité individuelle ou collective, mais doit en éprouver les procédures « narratives » de construction et de reconstruction ; l'intrication du naturel, du discursif et du social ; l'éloignement par rapport au structuralisme et au projet de dévoilement de la sociologie « critique » ; un rapport renouvelé et pacifié entre sciences sociales et philosophie. »*

Une approche poétique du social

On peut avoir une idée de ces tendances nouvelles grâce au dossier que leur consacre le magazine *Sciences humaines* (qui a renouvelé, pour ce numéro, sa maquette et sa formule). Le psychologue Jacques Lautrey observe, par exemple, que les sciences cognitives ressentent la nécessité de rapprocher l'étude des systèmes de traitement de l'information de facteurs subjectifs comme l'intentionnalité, l'affectivité ou l'émotion. Le sociologue Marc Guillaume plaide pour *« une approche poétique du social »*, qui prenne en compte les phénomènes de sociétés « ordinaires », comme la mode, la publicité, la culture rock, le sport...

Réalités quotidiennes, qui, comme le rappelle Pascal Dibie, font déjà le miel des ethnologues, revenus au terroir après avoir dû abandonner leurs longues virées exotiques... L'archéologue Jean-Paul Demoule estime que les modèles déterministes classiques ne permettent pas de comprendre l'évolution des espèces, si elles ne s'accompagnent pas d'interprétations plus fines sur l'autonomie créatrice de nos lointains ancêtres. Le journaliste Denis Clerc observe que les réalités économiques ne peuvent être comprises indépendamment de leur environnement juridique, historique, psychologique... même si celui-ci n'est pas quantifiable, ni modélisable.

Bref les méthodes des sciences humaines, tout comme leur champ d'investigations, se font plus fluides, plus qualitatives, jouant sur une multiplicité de démarches empiriques et de repères théoriques. Elles se diversifient pour se rapprocher de la réalité vivante, individuelle ou collective. Alain d'Iribarne, directeur du département des sciences de l'homme et des sociétés au CNRS, estime que la recherche doit se faire plus attentive à la demande sociale et il énumère les domaines où se manifestent les principales urgences : le travail et l'emploi ; le rapport entre la science, la technologie et la société ; la santé, le vieillissement et la protection sociale ; la cohésion sociale et l'identité nationale. Autant de thèmes transverseaux, qui transcendent les spécialités et demandent un mélange d'outils conceptuels et d'observations de terrain.

• Plaidoyer pour la sécession

Pour Alain d'Iribarne, l'une des principales difficultés que rencontrent les sciences humaines est d'organiser le dialogue avec la société. Cela suppose, à la fois, que les chercheurs sachent diffuser leurs travaux, de façon accessible et opératoire, et que leurs interlocuteurs (l'administration, les entreprises ou les collectivités locales) aient les moyens de les comprendre et de les exploiter. Cette négociation permanente avec des partenaires qui sont aussi des commanditaires est devenue une nécessité pour les sciences humaines, qui trouvent dans cette écoute des besoins sociaux une stimulation et une légitimation. Cette dynamique a pris un sérieux coup d'accélérateur avec la décentralisation.

Le mouvement est-il trop brutal ? C'est ce que paraît redouter Jacques Lautman, qui fut le prédécesseur d'Alain d'Iribarne au CNRS. Cette crainte le conduit à faire, dans le même numéro du *Débat*, une proposition audacieuse : estimant que les sciences humaines sont écrasées, au sein du CNRS, par les sciences exactes qui leur imposent une vision « scientiste » de leur discipline et une logique de fonctionnement industrielle et technocratique, il pense qu'elles doivent faire sécession et constituer une institution de recherche indépendante, comme il en existe pour la médecine ou l'agronomie.

Les sciences sociales, affirme-t-il, sont contraintes, pour exister, de « singer » un système utilitariste et uniformisateur, centré sur le rendement, la déconcentration et l'application, qui ne correspond pas à leur spécificité, ni à leur vocation, En constituant un organisme autonome, estime Jacques Lautman, elles auraient plus de poids face aux responsables politiques et pourraient mieux organiser la collaboration des équipes de recherche avec les universités et les différents ministères intéressés (éducation nationale, recherche, culture, affaires étrangères, équipement...).

Une proposition iconoclaste, qui a provoqué aussitôt des réactions passionnées auxquelles fait écho *le Débat*. Beaucoup s'étonnent qu'on veuille séparer sciences sociales et sciences exactes, au moment où leur dialogue est de plus en plus nécessaire. Plus perfidement, Maurice Godelier, qui fut, lui, le prédécesseur de Jacques Lautman au CNRS du temps de Jean-Pierre Chevènement, remarque que cette proposition survient quelques semaines avant les élections.... Et l'on se souvient des débats houleux sur la suppression du CNRS qui avaient marqué la précohabitation en 1986...

Si les sciences sociales « s'humanisent », elles sont toujours très proches de l'actualité politique...

▶ ***Le Débat*, nº 73, janvier-février 1993, Gallimard, 82 F.**

▶ ***Espaces-Temps, le Journal*, nº 49-50, 1992, 96 F. BP 117, 75463 Paris Cedex 10.**

▶ ***Sciences humaines*, nº 25, février, 1993, 32 F. 83, rue de Paris, 89000 Auxerre.**

ÉTRANGER

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Les négociations sur la Bosnie-Herzégovine reprendront le 5 février à New-York

Les négociations sur le plan de paix pour la Bosnie-Herzégovine proposé par MM. Cyrus Vance et David Owen reprendront, vendredi 5 février, à New-York, en présence de toutes les parties et en consultation permanente avec le Conseil de sécurité des Nations unies. Des conversations doivent aussi avoir lieu sur la Croatie.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

L'un des deux coprésidents de la conférence sur l'ex-Yougoslavie, Lord Owen, a de nouveau manifesté, mardi 2 février, lors d'une conférence de presse à New-York, son impatience devant les tergiversations de la nouvelle administration américaine concernant le plan de paix qu'il a élaboré avec M. Cyrus Vance, et qui est mandaté par la CEE et l'ONU. *«Il ne faut tout de même pas oublier que la guerre continue en Bosnie-Herzégovine. On ne peut pas traîner indéfiniment»*, a-t-il dit. Il a de nouveau exprimé son souhait de voir des soldats américains portant des casques bleus en Bosnie, *«côte à côte avec les soldats français et britanniques»*.

Les deux coprésidents se sont également montrés irrités des critiques dont fait l'objet leur processus de négociations : *«Je deviens fou quand j'entends les gens nous comparer à Chamberlain et dire que notre plan de paix revient à ratifier le nettoyage ethnique*, a lancé M. Vance. *Si quelqu'un a une alternative à cette conférence internationale, nous sommes là pour l'écouter.»*

A l'évidence, MM. Vance et Owen attendent que l'administration américaine se prononce au plus vite sur ce plan. Ils ont fait remarquer aux cinq membres permanents du Conseil de sécurité que tout délai et toute ambiguïté dans l'exposé de la position américaine donnent un prétexte au gouvernement musulman de la Bosnie pour ne pas accepter le processus en cours et les modalités d'une cessation des hostilités déjà signées par les Serbes et les Croates. MM. Vance et Owen souhaitent que l'administration Clinton fasse savoir cette semaine si elle accepte le plan, et dans le cas contraire quelle initiative elle entend proposer pour faire évoluer la situation.

Les deux médiateurs sont d'autant plus pressés qu'ils n'ignorent pas que nombre de pays non alignés et musulmans au Conseil de sécurité partagent les réticences américaines et n'attendent qu'un signe de Washington pour s'opposer ouvertement à ce plan. Comme les Américains, ces pays estiment qu'il entérine des conquêtes territoriales faites par les Serbes au moyen de la terreur et du nettoyage ethnique.

Les coprésidents veulent à tout prix aller au bout du processus qu'ils ont engagé. Ils estiment que toute initiative parallèle détournerait l'attention de leur plan et rejettent ainsi un projet prêté aux Français, mais avancé mardi par les Russes, qui consisterait à isoler militairement Sarajevo grâce à un cordon de deux divisions de 20 000 soldats.

Pendant leur conférence de presse, MM. Vance et Owen ont annoncé que les chefs des trois factions bosniaques arriveraient à New-York mercredi 3 février, et que les négociations, avec la participation des membres du Conseil, pourraient commencer dès vendredi.

Le visa de M. Karadzic

Selon le porte-parole de la conférence internationale, la guerre entre les Serbes et les Croates fera aussi l'objet de négociations. Une délégation des Serbes de la Krajina (enclave serbe en Croatie), ainsi qu'une délégation du gouvernement de Zagreb, devaient également se rendre à New-York mercredi.

Le gouvernement bosniaque sera représenté par le ministre des affaires étrangères, M. Haris Silajdic. M. Mohamed Sacirbey, ambassadeur bosniaque à l'ONU, a de nouveau contesté au chef des Serbes bosniaques, M. Radovan Karadzic, le droit de participer aux négociations : *«Comment peut-on négocier avec un homme universellement connu comme étant un criminel de guerre?»* A Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher, a cependant annoncé qu'un visa américain avait été délivré à M. Karadzic. Il a précisé que les Etats-Unis n'abandonnent pas pour autant le droit de faire traduire le leader serbe en justice pour crime contre l'humanité. Selon M. Boucher, les Etats-Unis estiment *«qu'il y a des choses dont M. Karadzic devra répondre»*.

Les consultations à huis clos entre MM. Vance et Owen et les membres non permanents du Conseil de sécurité devaient commencer, mercredi 3 février, à New-York.

AFSANÉ BASSIR POUR

Un membre du HCR tué près de Mostar

GENÈVE

de notre correspondante

Un interprète du Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU (HCR), Milivoj Dugandzic, a été tué, mardi 2 février, lors de l'attaque d'un convoi humanitaire près de Mostar (sud de la Bosnie-Herzégovine). Le chef du convoi, le Danois Sten Nielsen, grièvement blessé, a été évacué sur un hôpital de campagne d'où un hélicoptère l'a transporté jusqu'à Split, en Dalmatie. Mme Sadako Ogata, haut commissaire aux réfugiés, a immédiatement condamné ce crime, à Genève, sans toutefois en désigner les coupables.

De retour de Sarajevo, le 27 janvier, Mme Ogata avait exprimé son inquiétude pour la sécurité des travailleurs humanitaires en général et, plus précisément, pour ceux du HCR, quotidiennement menacés ou attaqués par l'un ou l'autre des belligérants. Dès le lendemain, elle avait pris contact à Genève avec MM. Mate Boban, chef des Croates de Bosnie, Radovan Karadzic, chef des Serbes de Bosnie, ainsi qu'avec le président bosniaque, Alija Izbetbegovic, qu'elle tenait pour personnellement responsables de la sécurité des convois humanitaires. Tous trois avaient donné des assurances quant au libre passage des secours et affirmé qu'il serait mis fin aux attaques des convois.

D'autre part, le premier ministre du Pakistan, Mohammad Nawaz Sharif, intervenant devant la commission des droits de l'homme de l'ONU qui siège actuellement à Genève, a vigoureusement condamné les Serbes pour les sévices qu'ils infligent aux populations civiles et notamment le viol de femmes musulmanes : *«Comment se fait-il que Milosevic n'ait pas eu à répondre de ses agressions ni de ses crimes massifs alors que d'autres sont mis au pilori pour des crimes bien moindres?»*, a-t-il notamment demandé.

ISABELLE VICHNIAC

Les mille souffrances de Sarajevo

Suite de la première page

Il faut aller vite, car les *snipers* aiment les enterrements, et les balles envoyées de quelques centaines de mètres pénètrent la terre des morts, en n'évitant pas toujours les vivants. Ces morts-là sont parmi les vingt tombés le 30 janvier.

Ce dimanche, il y avait cette femme enceinte, la jambe arrachée par des éclats d'obus, près de la présidence bosniaque, ce chirurgien au visage et à la poitrine emportés au moment où il sortait du bloc opératoire. Et cette femme qui était chez elle lorsqu'un obus a éclaté à l'intérieur de son appartement. Elle est arrivée aux urgences, torse nu, vêtue seulement d'un collant rouge, la moitié du crâne éclaté. Ces scènes d'horreur, toutes semblables, aux urgences, le docteur Faruk Kulenovic les vit tous les jours depuis dix mois. Il a vu pire, souvent, lorsque parfois la ville perdait trois cents personnes en une journée. Il a envie de dire aux habitants des pays qui ne vivent pas ce que vit le sien qu'il est *«content pour eux qu'ils ne soient pas là»*. Car *«la vie est trop courte pour vivre une telle tragédie. Et une vie entière ne suffit pas pour absorber ce que nous vivons ici depuis dix mois. Les chiens et les chats du monde entier sont mieux traités que nous. Et on est toujours vivants, et on n'a pas perdu le goût de vivre»*.

Au moment où il parle, une jeune fille nue, aux seins légers, est en train d'agoniser sur un brancard. Le sang court le long du respirateur – une simple valve de caoutchouc – qu'on lui a, dérisoire tentative, planté dans ce qui reste de sa bouche. Comme il n'y a pas de vraies ambulances pour ramasser les blessés, on se sert de tout : de voitures particulières, de camionnettes bricolées. Pas plus qu'il n'y a d'oxygène, ni assez de sang pour les transfusions. Un petit garçon, la jambe droite plâtrée, hurle de douleur en appelant sa mère qui lui tient la main. Il n'y a pas de médicaments contre la douleur non plus. Dans cette ville de troglodytes qu'est devenue Sarajevo, une voiture rendue folle par les tirs a dérapé sur le verglas et a fauché l'enfant. Et celui qui, ailleurs, ne serait qu'une banale victime de la circulation devient ainsi une victime de guerre.

Combien de temps pourront-ils tenir, ainsi, dans le sang et le dénuement? Tous se posent la question, comme si chaque jour surmonté rendait plus insurmontable d'en vivre de nouveaux, dans de pareilles conditions.

Boucliers humains

Près du pont de Princip – du nom du meurtrier de l'archiduc François-Ferdinand – un homme regarde tomber ses dents. Resad Tihic n'a que cinquante ans et n'a plus d'âge. Dans sa famille, ils sont quatre, et à eux quatre, depuis le début du siège, ils ont perdu 65 kilos. C'est comme s'il s'excusait pour sa bouche édentée, son teint gris, ses cheveux sales. Il dirigeait une entreprise d'import-export autrefois. Aujourd'hui, il dirige l'un des dix-neuf centres de distribution de l'aide humanitaire du vieux Sarajevo. Et il a honte de ce qu'il reçoit et de ce qu'il redistribue. Pas de légumes, pas de vitamines, pas de lait. En dix mois, seulement 1 kilo de lait en poudre a été fourni pour les enfants de moins de trois ans. Parmi les quatre mille personnes qui vivent grâce à l'aide de ce centre, il y a six cents enfants âgés de un à quatorze ans. Ces enfants qui n'ont pas eu un yaourt depuis le début du siège et qui, dans leurs rêves, réclament des bananes et des oranges... Tous les quinze jours, le centre donne des colis de 3 kilos par personne : on y trouve de la farine, des haricots secs, du sucre, de l'huile, une boîte de sardines, du corned-beef, et du savon. De temps en temps, les rations américaines arrivent : ces musulmans ont eu la mauvaise surprise de découvrir du porc à la sauce barbecue, qu'ils ne peuvent manger. Au moins y a-t-il un peu de confiture et du chewing-gum...

Alors où passent les efforts titanesques du Haut-Commissariat pour les réfugiés, qui achemine dans des conditions très dangereuses les milliers de tonnes de l'aide humanitaire? Allan Knight, un officier britannique qui supervise les centaines de milliers de mètres carrés où sont entreposés les cargaisons arrivées par avion, ou plus difficilement ces derniers temps par camion, se désole de les voir souvent trop pleins. Ces couches dont manquent les bébés, il en a un plein chargement. Quarante mille couvertures, six mille sacs de couchage, quatre mille matelas attendent soigneusement empaquetés qu'on vienne les chercher. *«La chaîne de distribution est trop lente, mais les officiels bosniaques ne veulent pas perdre la maîtrise de la distribution.»*

Bureaucratie, orgueil, ou jeu plus ambigu d'une politique du pire? Des rumeurs insistantes courent en effet la ville : l'aide dite «de qualité» serait réservée aux combattants bosniaques, les officiels prélèveraient leur dîme, ou pis encore, utilisant leur population comme boucliers humains, les politiques freineraient délibérément l'acheminement de l'aide pour pouvoir – sous l'œil des journalistes toujours très nombreux à Sarajevo – continuer à montrer la souffrance de la population et pousser ainsi à une intervention militaire.

Sans vouloir le dire de façon aussi carrée, le général Morillon, commandant en chef de la FORPRONU en Bosnie-Herzégovine, souligne que *«la présidence bosniaque entretient ici des combats qui n'ont – et ils le savent – aucune chance d'aboutir, mais ont le mérite d'attirer l'attention du monde»*. Face aux critiques insistantes qui visent la FORPRONU, – tant sur l'étendue de son mandat que sur la qualité de l'aide humanitaire – le général affirme qu'il est *«sans complexes et sans états d'âme. Je sais que je ne suis pas apprécié par ceux qui veulent la guerre et prennent leur propre population en otage. Mais nous pouvons nous targuer d'un succès qui n'était pas évident. Des experts nous annonçaient qu'entre quatre cent mille et un million et demi de personnes risquaient de mourir de froid et de faim en Bosnie-Herzégovine. il n'y en a eu, jusqu'ici, que quelques centaines et je n'ai aucune hésitation à dire que nous avons sauvé des dizaines de milliers de personnes»*.

Farouchement hostile à toute intervention militaire – qui serait, il est vrai, un désaveu personnel – le général Morillon tente de maintenir le cap qu'il s'est fixé. Mais les circonstances, parfois, l'obligent à tempérer son enthousiasme et ses certitudes. Ainsi vient-il, pour la première fois, d'annoncer que les équipes d'ingénieurs et de techniciens chargés de réparer les lignes électriques ne pourraient continuer leur mission, pour des raisons de sécurité. Une seule ligne électrique alimente la ville : un acte de sabotage ou un obus bien ajusté suffirait désormais à plonger Sarajevo dans le noir et à couper la ville assiégée, un peu plus encore, du reste du monde.

AGATHE LOGEART

La Grèce serait prête à étudier un compromis sur la reconnaissance de la Macédoine

Les propos sur la Macédoine tenus, mardi 2 février, par le ministre grec des affaires étrangères, M. Michalis Papaconstantinou, pourraient annoncer un infléchissement de la position d'Athènes concernant la reconnaissance de cette République de l'ex-Yougoslavie. Questionné par la presse locale à son retour de Bruxelles, où il avait participé au Conseil européen, M. Papaconstantinou a déclaré qu'*«une reconnaissance de ce nouveau pays sous le nom exclusif de Macédoine créerait dans les Balkans des frictions que la Grèce veut éviter»*. Les commentateurs politiques grecs, habitués jusqu'ici aux déclarations officielles helléniques intransigeantes qui refusent toute éventualité d'une reconnaissance de cette République incluant le terme de «Macédoine» ou d'un de ses dérivés, ont interprété cette déclaration comme une position de leur gouvernement.

M. Papaconstantinou, qui n'a pas donné de précisions sur ces *«frictions que la Grèce veut éviter»*, avait annoncé à Bruxelles qu'Athènes était prêt à étudier un compromis. Vendredi dernier, il avait déclaré que lui-même utilisait la formule de FYROM («Former Yougoslavian Republic of Macedonia», ancienne République yougoslave de Macédoine) pour désigner ce nouvel Etat lorsqu'il s'adressait aux partenaires de la Grèce au sein des organisations internationales. Cette formule est envisagée par les trois pays de la CEE membres du Conseil de sécurité de l'ONU (Espagne, France et Grande-Bretagne). – *(AFP.)*

La visite de M. Georges Kiejman à Ljubljana

Les Slovènes pourront venir en France sans visa

LJUBLJANA

de notre envoyé spécial

Premier membre du gouvernement français à se rendre en Slovénie depuis la proclamation de l'indépendance de cette République de l'ex-Yougoslavie en octobre 1991, M. Georges Kiejman, ministre délégué aux affaires étrangères, avait, dans ses bagages, un projet d'accord propre à satisfaire ses hôtes. Il concerne la suppression réciproque des visas pour les ressortissants des deux pays désireux d'effectuer un séjour de moins de trois mois en France ou en Slovénie. Signé, lundi 1er février par M. Kiejman et le chef de la diplomatie slovène, M. Lojze Peterle, cet accord devrait, dès son entrée en vigueur, le 8 février, permettre aux plus aisés des citoyens de la petite République alpine de fréquenter plus facilement les stations de sports d'hiver françaises qui jouissent dans la bonne société de Ljubljana d'un grand prestige.

Au-delà cependant de l'aspect touristique de cette mesure, il s'agissait de marquer la confiance du gouvernement français dans un pays qui a su se détacher de la Fédération yougoslave en évitant d'être entraîné dans le tourbillon des violences qui se déchaînent dans les autres parties de l'ex-Yougoslavie. Au cours de ses conversations avec le président de la République, M. Milan Kucan, le premier ministre, M. Janez Drnovsek, et M. Lojze Peterle, le ministre français et ses interlocuteurs n'ont pu faire qu'un constat plutôt pessimiste de l'évolution de la situation en Bosnie et en Croatie. A Ljubljana, on souligne les difficultés créées par la présence de quelque soixante-dix mille réfugiés bosniaques, essentiellement des Musulmans, dont l'arrivée n'est pas tout à fait étrangère à la percée du parti d'extrême droite SNS lors des élections législatives du 6 décembre.

L'impossibilité actuelle de mettre fin aux affrontements pèse directement sur l'économie et la population slovènes. L'écroulement des marchés traditionnels d'exportation de l'industrie slovène – essentiellement la Croatie, deuxième partenaire commercial après la RFA – n'a pas pu être compensée par une percée suffisante sur les marchés occidentaux solvables. La promesse d'octroi de crédits à moyen terme garantis par l'État français, annoncée par M. Kiejman, est une autre marque de confiance dans la stabilité et la solvabilité de la Slovénie.

LUC ROSENZWEIG



DIPLOMATIE

Devant l'assemblée du Conseil de l'Europe

M. Helmut Kohl a plaidé pour une véritable politique étrangère commune des Douze

STRASBOURG

de notre correspondant

M. Helmut Kohl a réaffirmé, jeudi 2 février, devant l'assemblée du Conseil de l'Europe, la volonté de son pays d'œuvrer pour une politique étrangère et de sécurité commune de la CEE *« qui mérite vraiment ce nom »*. *« C'est le seul moyen de prévenir les crises avec une plus grande efficacité*, a affirmé le chancelier allemand, *et d'influencer d'une manière plus active les événements qui menacent la paix »*.

Regrettant que l'Allemagne n'assume pas encore ses *« responsabilités internationales »*, M. Kohl a déclaré : *« La guerre horrible qui sévit dans l'ancienne Yougoslavie tout comme les foyers de crise qui existent dans d'autres régions d'Europe de l'Est et du Sud-Est (...) suffisent à montrer que seule une politique commune peut nous préserver d'une instabilité durable. »* Afin d'arrêter *« les actes barbares »*, le chancelier a indiqué que l'administration Clinton préparait de nouvelles mesures et que *« le gouvernement allemand ferait de même »*.

Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Klaus Kinkel, qui doit rencontrer jeudi son homologue américain Warren Christopher, s'apprêtait à plaider en faveur de mesures qui auraient pour effet d'isoler totalement la Serbie. M. Douglas Hurd, secrétaire au Foreign Office, intervenant en sa qualité de président en exercice du Conseil de l'Europe, a de son côté réaffirmé son opposition à une intervention militaire internationale. *« Nous ne sommes pas convaincus de l'efficacité d'opérations aériennes contre les Serbes »*, a-t-il dit.

Enfin, M. Kohl a lancé, sous forme d'avertissement, un appel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie : *« Nous ne devons montrer aucune indulgence envers une violence qui s'exerce au mépris de toute humanité, qu'elle soit d'extrême gauche ou d'extrême droite »*, a-t-il dit. Après avoir rappelé que l'Allemagne avait reçu quatre cent cinquante mille émigrés l'année dernière, le chancelier a appelé de ses vœux *« une réflexion sur les conséquences des mouvements migratoires et flux de réfugiés (...) qui constituent un défi à la fois unique et permanent pour l'Europe toute entière »*.

Le chancelier a aussi demandé que l'allemand soit considéré comme une langue officielle au Conseil de l'Europe, au même titre que l'anglais et le français. Un problème comparable se pose au sein des institutions communautaires, où seules ces deux dernières langues ont réellement le statut de langue de travail.

MARCEL SCOTTO

Au nom des deux Etats indépendants

Les Parlements tchèque et slovaque créent des monnaies distinctes

PRAGUE

de notre correspondant

Les Parlements tchèque et slovaque ont voté, mardi 2 février, les lois permettant la séparation de leurs monnaies . L'échange de billets tchécoslovaques contre des couronnes tchèques (Kc) ou slovaques (Ks) débutera jeudi 4 février et prendra fin dimanche, ont par ailleurs annoncé les premiers ministres tchèque et slovaque, MM. Vaclav Klaus et Vladimir Meciar, lors d'allocutions télévisées. A compter de lundi prochain, la couronne tchécoslovaque ne sera plus qu'un souvenir et les deux nouvelles monnaies, convertibles entre elles, devraient voir leurs cours rapidement évoluer.

La monnaie commune, née en 1919 de sa séparation de la couronne autrichienne, n'aura survécu que cinq semaines à la partition de la Fédération tchécoslovaque. Les autorités de Prague et de Bratislava, qui affirmaient avant le partage du pays vouloir conserver une couronne unique au moins pendant six mois, ont dû rapidement procéder à la séparation pour éviter les spéculations et rassurer leurs citoyens comme les investisseurs étrangers perplexes devant l'existence d'une seule monnaie pour deux Etats indépendants.

Selon le gouverneur de la Banque nationale tchèque (CNB), M. Josef Tosovsky, la séparation hâtive est également le résultat de déclarations intempestives de certains fonctionnaires ou ministres.

L'annonce quelques jours à peine après l'indépendance des deux nouveaux Etats du début du timbrage des billets en réserve dans les coffres de la CNB (*le Monde* du 9 janvier), a provoqué une panique en Slovaquie.

A l'instar des banques allemandes et autrichiennes, qui ont arrêté avant la mi-janvier l'achat de couronnes, de nombreux particuliers et entreprises slovaques ont placé leurs réserves dans des banques tchèques, provoquant un net rétrécissement de la masse monétaire en Slovaquie.

Inflation en hausse

Ce phénomène, mal vu à Prague car il peut favoriser la croissance d'une inflation déjà forte, a eu raison des intentions des dirigeants politiques, soucieux d'éviter un effondrement des échanges bilatéraux.

Ainsi, les Tchèques pourront-ils échanger à hauteur de 4 000 couronnes tchécoslovaques leurs différentes coupures contre de nouveaux billets de 200 couronnes tchèques ou contre des billets timbrés. Les billets de petites valeurs et les pièces seront retirés de la circulation et remplacés par les nouveaux billets et pièces, fabriqués essentiellement au Canada et en Grande-Bretagne. A partir de lundi prochain, seules les nouvelles monnaies auront cours dans chaque République.

MARTIN PLICHTA

EN BREF

□ **Paris rappelle un diplomate à Wellington.** – La France a annoncé, mercredi 3 février, le rappel de son attaché commercial en Nouvelle-Zélande, dont elle avait refusé de lever l'immunité diplomatique, à la suite d'un accident de voiture. M. Daniel Patat avait heurté une voiture dont il avait blessé les deux passagers alors qu'il roulait par mégarde à droite, sur le mauvais côté de la route; l'épouse du diplomate, attachée de presse à l'ambassade, avait également été blessée. – *(Reuter.)*

□ **Le général Aoun devrait s'installer dans la région parisienne.** – Le général chrétien libanais Michel Aoun a indiqué, mardi 2 février, qu'il devrait quitter *« très prochainement »* Marseille, où il réside, sous la protection de la police, depuis le 30 août 1991, pour la région parisienne. Ce départ devrait intervenir avant le prochain week-end, a-t-on appris de bonne source. M. Aoun devrait gagner une résidence dans le village de Cressy-la-Chapelle, près de Meaux.

□ **GRANDE-BRETAGNE : la reine menace de porter plainte contre le *Sun*.** – La reine Elizabeth II a menacé le quotidien populaire *The Sun*, dans une lettre transmise par ses avocats mardi 2 février, de le poursuivre en justice pour avoir rompu l'embargo sur son discours de Noël. Selon le *Sun*, la souveraine britannique renoncerait à sa plainte si les deux parties se mettent d'accord sur des dommages et intérêts. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : assassinat d'un catholique.** – Un catholique nord-irlandais d'une vingtaine d'années a été tué par balles à son domicile de Ballyronan, près de Belfast, mardi 2 février. L'attentat a été revendiqué par l'organisation loyaliste Ulster Volunteer Force, selon laquelle la victime était membre de l'IRA, l'organisation paramilitaire républicaine. – *(AP.)*

ASIE

Afghanistan : les nouvelles alliances

Face au gouvernement de Kaboul, une coalition disparate de partis islamiques s'est réunie à Jalalabad

JALALABAD

de notre envoyé spécial

Les représentants de six des neuf partis islamiques d'Afghanistan qui ont combattu l'URSS viennent de se réunir en « conseil de direction » deux jours durant, à Jalalabad : un acte de claire défiance envers le président Rabbani. Réclamant des élections dans un délai d'un an, ils ont aussi appelé au cessez-le-feu à Kaboul et à la reprise du dialogue entre les parties combattantes : le gouvernement afghan et le Hezb-i-Islami.

Participaient à cette réunion non seulement tous les dirigeants traditionnalistes sunnites pachtounes – l'ancien président Modjaddedi, le chef du Front national « royaliste » prooccidental Sayyad Gailani et celui du Harakat, M. Nabi Mohammedi – mais aussi les deux tendances chiites, celle, modérée, de l'ayatollah Mohseni, et l'alliance Wahdat, soutenue par Téhéran. Le dernier mais non le moindre des participants était le représentant de M. Gulbuddin Hekmatyar, Qasi Mohammed Amin.

C'est dire à quel point est sujette à caution la *« neutralité »* proclamée par certaines des factions qui ne reconnaissent pas M. Rabbani pour président, sans souhaiter pour autant combattre aux côtés du Hezb. De fait, la réunion de Jalalabad n'est pas une bonne nouvelle pour le Jamiat au pouvoir à Kaboul, qui n'a pour allié que la faction pro-saoudienne Ittihad de M. Rasul Sayyaf.

Il flottait nécessairement sur cette réunion des réminiscences de l'année 1929 lorsque, de cette zone du pays, était partie la contre-offensive des Pachtounes de l'Est qui allaient renverser Batcha-o-Saqao (le Fils du porteur d'eau), le seul Tadjik qui ait jamais dirigé l'Afghanistan. Entre l'assassinat du roi Amanullah et l'entrée dans Kaboul de son successeur Nader – père du dernier souverain Zaher Shah, détrôné en 1973 – il ne s'était alors écoulé que neuf mois.

Combien de temps l'actuelle situation peut-elle durer ? Rien n'est perdu pour le gouvernement central en dépit de l'échec militaire, modeste mais indéniable, que représente pour lui jusqu'à présent la « troisième bataille de Kaboul ». La réunion de Jalalabad a clairement montré, en effet, que les adversaires de M. Rabbani sont divisés. Ainsi M. Yunus Khales, chef d'une importante dissidence du Hezb, dont un représentant, le commandant Abdul Qadir est le « patron » de Jalalabad, ne s'était pas joint à la réunion, au motif qu'une concertation avec des chiites était impossible.

Sur le terrain, par ailleurs, le ministre de la défense Ahmad Shah Massoud a enregistré des ralliements non négligeables : en particulier ceux de plusieurs commandants du Harakat et du Front national. Il n'est pas jusqu'à des chefs hezbis qui, ici ou là, ne donnent un coup de main au gouvernement. Plus significatif encore : M. Abdul Farid, éphémère premier ministre désigné par M. Hekmatyar au printemps dernier (et qui avait dirigé de l'intérieur la « deuxième bataille de Kaboul », en août, contre... son gouvernement) aurait, de sources convergentes, passé un accord de non-agression avec le Jamiat. Ces ralliements, il est vrai, ne tiendraient pas longtemps si les soldats du général Massoud ne signaient pas rapidement quelques succès.

L'attentisme du général Massoud

Mitigé sur le plan militaire, le bilan global de Kaboul est très modeste. Le mérite le plus éminent de M. Rabbani est d'avoir fondé en 1962 le mouvement islamiste en Afghanistan. Il tire sa force d'être le chef d'une faction dont le général Massoud est le connétable. Mais c'est là aussi sa faiblesse puisque cette mainmise sur le pouvoir par deux hommes du même parti, si prestigieuse qu'ait été sa participation à la guerre contre l'URSS, est considérée comme un intolérable accaparement.

M. Rabbani, qui n'a certes pas son mot à dire dans les affaires militaires, est également « doublé » sur la diplomatie par le second de M. Massoud, le général Yunus Qanouni, homme de toutes les missions délicates. Le président n'a pas davantage à décider en matière économique dans un pays qui n'a exporté, en 1992, nous a indiqué le gouverneur de la Banque d'Afghanistan, M. Yalaqi, que *« 40 000 tonnes de fruits séchés, des plantes médicinales, 1 million de mètres carrés de tapis, un peu d'astrakan, quelques objets d'artisanat,... »* M. Rabbani a donc en principe tout son temps pour la politique. Mais il n'a toujours pas réussi à trouver un premier ministre ou à réunir un Parlement, pourtant composé à sa satisfaction.

Si le ministre de la défense travaille d'arrache-pied, il est tout aussi peu visible, par horreur de la publicité. C'est dire que le pouvoir, à Kaboul, est plutôt fantomatique, face à un Hezb dont le chef, nous a confirmé un de ses adjoints, *« croit à la communication »*. Le général Massoud, quant à lui, a repris le bureau de l'ex-président Najibullah au ministère de la défense : un détail parmi d'autres qui le font traiter de *« néocommuniste »* par ses ennemis du Hezb ! Il quitte rarement la capitale sinon pour se rendre dans son fief du Nord, où il demeure populaire.

Les Kaboulis lui reprochent volontiers son excessif attentisme. Ainsi a-t-il toléré deux semaines et demie, début janvier, les roquettes du Hezb tombant sur la ville avant de lancer son offensive, le 19. Il lui est aussi fait grief de ne pas assurer de protection aux convois (de nourriture, de fioul, d'essence) dont Kaboul a besoin. Mais il est certes d'autres tâches pour l'armée islamique qu'il a commencé de construire, au grand dam de ses adversaires dont les forces risquent d'être ainsi « siphonnées » par un embryon de pouvoir central.

Le gouvernement du Jamiat a par ailleurs perdu des alliés de poids, dont le général ouzbek Rachid Dostom, depuis la fin 1992. Lui-même dans son fief de Mazar-i-Sharif, il a laissé des troupes dans la vieille forteresse du Bala Hissar, au centre de Kaboul. Un ministre a beau se réjouir de la défection de ces *« pillards communistes »*, ces terribles soldats manquent au gouvernement dans son actuelle offensive.

L'ancien homme fort de M. Najibullah estime avoir, dans les combats de l'été dernier, œuvré pour le gouvernement, au prix de lourdes pertes pour sa *« 53e division »*. Or le cessez-le-feu du 29 août a eu pour première clause d'éloigner une partie de ses hommes de la capitale. En outre, son Mouvement national islamique, le Jumbish, n'a pas été reconnu comme parti politique.

Les chiites puissants à Kaboul

L'obligation dans laquelle se trouve le général Dostom d'avoir de bonnes relations avec le Jamiat à Mazar rend peu probable son ralliement au Hezb. Mais il entend désormais obtenir un prix pour mettre fin à sa « neutralité » : le poste de chef d'état-major ne lui déplairait sans doute pas, à défaut d'un improbable ministère. Il jouit en tout cas d'appuis internationaux sérieux : non seulement celui de l'Ouzbékistan et de la Turquie, pour des raisons de proximité culturelle, mais aussi de l'Iran et peut-être de la Russie.

L'autre défection préoccupante est celle des chiites du Wahdat, l'automne dernier, lorsque le ministre de la défense a entrepris d'ôter leurs armes lourdes aux factions présentes à Kaboul. L'opération s'est bien déroulée dans dix secteurs. Dans les deux autres, tenus par les chiites, en revanche, l'affaire a débouché sur de durs affrontements. Les chefs de cette minorité sont peu désireux de voir leurs coreligionnaires ravalés à leur position méprisée d'avant-guerre, et estiment que leur dignité reconquise ne pourra être confirmée que s'ils gardent de solides moyens militaires.

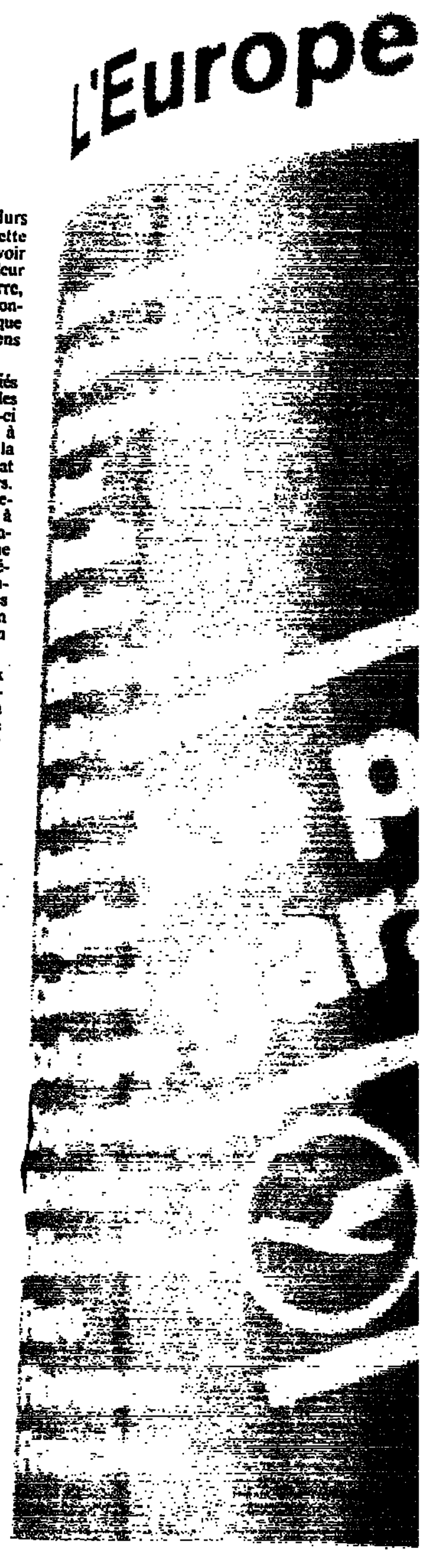
Le général Massoud et ses alliés de l'Ittihad sont donc devenus les bêtes noires des chiites. Or ceux-ci sont devenus très puissants à Kaboul pour avoir fui durant la guerre la misère de leur Hazarajat montagneux, au centre du pays. Ainsi menacent-ils le gouvernement par leur présence massive à l'ouest de la capitale et leurs attaques contre des objectifs tels que l'hôtel Continental. Une aile modérée, il est vrai, est apparue récemment parmi eux, dirigée par des hommes peu désireux de faire un jour les frais d'une réconciliation entre les autres Afghans.

Chez les Pachtounes enfin, ceux de l'Est et du Sud-Est surtout, l'attentisme boudeur a semblé céder la place ces derniers jours à une « neutralité » inclinant vers M. Hekmatyar. En fait, les chefs de cette ethnie, bien qu'ils craignent la volonté de puissance du chef du Hezb, semblent apprécier son travail de sape contre un gouvernement qu'ils ne reconnaissent pas, eux non plus. MM. Modjaddedi et Gailani sont les plus durs ; mais on a beau jeu, à Kaboul, de fustiger le fait que l'un et l'autre vivent encore au Pakistan !

M. Nabi Mohammedi, quant à lui, est une personnalité respectée à la tête d'une faction importante mais peu homogène. C'est un de ses commandants, Sidiqullah, qui défend aujourd'hui Pul-i-Charkhi contre le Hezb. Quoi qu'il en soit, Jalalabad, la ville où se rencontrent tous ces hommes est *« certainement le principal problème de l'avenir »* pour le gouvernement de Kaboul, comme nous l'a indiqué un conseiller politique du général Massoud, le secrétaire d'Etat à l'aviation civile Mohammed Eshaq.

JEAN-PIERRE CLERC

□ **HONGKONG : le gouverneur Chris Patten opéré à la suite d'un malaise cardiaque.** – Le gouverneur de Hongkong a été opéré du cœur, mercredi 3 février. M. Chris Patten, qui est âgé de quarante-huit ans, devrait rester trois jours à l'hôpital avant de prendre un repos d'une dizaine de jours. Son malaise serait en partie la conséquence du stress, à un moment où la Chine mène une virulente campagne contre sa politique de réformes démocratiques. – *(UPI.)*



AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la campagne des milieux anticastristes contre M. Mario Baeza

Les Cubains de Miami bloquent la nomination du responsable de la politique latino-américaine au département d'Etat

Avant même d'avoir été annoncée officiellement par le nouveau président des Etats-Unis, la désignation d'un avocat d'origine cubaine et de race noire, M. Mario Baeza, quarante-deux ans, au poste de secrétaire d'Etat adjoint chargé des affaires interaméricaines, a provoqué une levée de boucliers au sein des milieux anticastristes de Miami, qui le soupçonnent d'être favorable à la levée de l'embargo commercial en vigueur depuis trente ans contre La Havane. En attendant la nomination d'un autre candidat, l'actuel titulaire du poste, M. Bernard Aronson, conserve ses fonctions.

MIAMI

de notre envoyé spécial

M. Jorge Mas-Canosa, président de la puissante Fondation cubano-américaine, n'avait pas encore fait connaître sa position dans cette affaire que la rumeur et la presse locale le désignaient déjà comme l'instigateur de la campagne contre M. Baeza. En fait, M. Mas-Canosa n'a pas eu à bouger le premier, plusieurs personnalités démocrates, y compris des membres du Congrès, ayant pris les devants pour suggérer à M. Bill Clinton un candidat moins suspect de sympathie à l'égard du régime cubain.

Le principal « péché » de M. Baeza, qui a vécu à Cuba quelques années à peine au cours de son enfance, est d'avoir participé, en juin, à une réunion d'hommes d'affaires à La Havane, organisée par la revue financière britannique *EuroMoney* pour analyser les possibilités d'investir dans l'île. Ce n'était certes pas le meilleur moyen de se faire des amis à Miami, et M. Baeza paie le prix de son audace.

La communauté cubaine, forte de plus d'un million d'exilés, n'avait pas prévu qu'un des siens, fait sans précédent, serait désigné à une poste aussi important. M. Clinton espérait-il ainsi séduire le puissant lobby cubain qui vote traditionnellement pour les républicains ? Ou bien voulait-il faire comprendre à la Fondation cubano-américaine qu'elle n'aurait plus la même influence sur la politique cubaine de Washington ? Cela ne préoccupe pas outre mesure le plus puissant des Cubains de la diaspora, un millionnaire de cinquante-trois ans arrivé à Miami peu après la révolution de 1959.

L'abandon du Mexique

« Je suis convaincu, nous a déclaré M. Mas-Canosa, *que M. Clinton, loin de relâcher la pression sur Cuba, pourrait au contraire appliquer des mesures plus sévères pour ne pas être accusé de faiblesse à l'égard d'un régime communiste. »* Il en veut pour preuve la position très ferme adoptée avant l'élection de novembre par le futur président qui appuya, avant M. Bush, une loi présentée par un parlementaire démocrate, M. Robert Torricelli, pour renforcer l'embargo contre le régime de M. Fidel Castro en interdisant aux filiales étrangères des multinationales américaines de traiter avec Cuba (elles ont vendu à La Havane pour plus de 700 millions de dollars en 1991).

« Déjà, dit-il, *Cuba a de plus en plus de difficultés à trouver des bateaux pour exporter ses produits* (la nouvelle loi interdit aux navires ayant touché un port cubain de se rendre aux Etats-Unis au cours des six mois suivants) *et, faute de devises, ne sera même plus en mesure de payer ses importations de pétrole russe. Plusieurs gros investissements touristiques sont remis en question, en particulier la construction d'un deuxième hôtel de luxe de la chaîne espagnole Melia à Varadero. Plus grave encore pour Castro, son dernier allié, le Mexique, l'a abandonné. Il nous reste maintenant à convaincre Moscou de supprimer les subventions encore accordées à Cuba dans le cadre de l'accord signé en novembre. »*

Et M. Mas-Canosa, reçu l'été dernier par le président mexicain Carlos Salinas, de poursuivre : *« Le Mexique regarde désormais vers les Etats-Unis pour développer son économie. Le président Salinas m'a dit que Fidel ne changerait pas et que plus personne n'était en mesure de l'influencer. »* L'ex-numéro trois du régime cubain, M. Carlos Aldana, aurait d'ailleurs été limogé, ajoute-t-il, après avoir *« confié ses craintes à un chef d'Etat étranger »*.

BERTRAND DE LA GRANGE

هكذا من الأصل

alliances

tion du responsab
partement d'Etat

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD : après de violents incidents entre policiers et chauffeurs de taxi

Johannesburg a été déclarée « zone de troubles »

A la suite de violents affrontements entre policiers et chauffeurs de taxi, le ministre de l'intérieur, M. Hernus Kriel, a déclaré, mardi 2 février, Johannesburg « zone de troubles ». Cette décision donne aux forces de police des pouvoirs renforcés pour rétablir l'ordre.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Comme souvent en pareil cas, tout a commencé banalement. Lundi matin, quelques dizaines de chauffeurs, mécontents des contrôles vétilleux dont ils s'estiment victimes, ont bloqué avec leurs véhicules les voies d'accès à Johannesburg, créant de gigantesques embouteillages. Le mouvement de protestation touchait bientôt le centre de la ville, bloquant toute circulation. La police intervenait alors brutalement, procédant à des arrestations et saisissant les véhicules placés en travers de la chaussée.

Mardi matin, après une nuit de laborieuses négociations, les chauffeurs apprenaient que, contrairement aux promesses données, leurs collègues arrêtés seraient poursuivis devant les tribunaux. La colère a alors explosé de nouveau et les principales artères ont été barrées. Cette fois-ci, c'est avec des chiens et des engins lourds que la police est intervenue.

« Harcèlement » à tonalité raciste

Rapidement, les premiers coups de feu ont été tirés. Vitrines saccagées, voitures et bus lapidés, débris divers répandus sur la chaussée : en fin d'après-midi, le centre de Johannesburg avait des allures dévastées et l'on dénombrait, de source gouvernementale, deux morts et trente-huit blessés. Le ministre de l'intérieur, M. Hernus Kriel, a aussitôt déclaré la ville « zone de troubles ». Les chauffeurs noirs jouent un rôle économique important dans tout le pays, palliant les insuffisances des transports publics.

Ils sont des milliers à transporter, matin et soir, à bord de leurs estafettes, les travailleurs des ghettos. Comme dans toute l'Afrique, où la majorité de la population n'a pas de quoi s'offrir le luxe d'une voiture, l'industrie du taxi est un marché qui draine d'énormes intérêts financiers.

Les chauffeurs se plaignent des cadences que leur imposent les propriétaires des compagnies. Ces derniers les incitent à rouler, sans trop se soucier des normes de sécurité, avec des véhicules souvent surchargés ou en mauvais état. Les chauffeurs sont aussi une des cibles des gangs de voleurs, voire les victimes de la guérilla entre compagnies, qui se disputent le contrôle d'une région ou d'une ligne. Dans ces conditions, les contrôles de police sont souvent ressentis comme du *« harcèlement »* à tonalité raciste – ce qu'ils sont, parfois.

Ce n'est pas la première fois qu'éclatent de semblables incidents, mais jamais ils n'avaient pris une telle ampleur. Le Congrès des syndicats sud-africains (COSATU) a dénoncé, mardi, la difficile situation des chauffeurs, tandis que le Congrès national africain (ANC) demandait la libération des chauffeurs détenus et protestait contre l'institution de la *« zone de troubles »*.

De nombreuses organisations ont condamné la brutalité policière et, notamment, l'usage de balles réelles. Pour sa part, le responsable de la police de la région de Johannesburg, le général Koos Calitz, a sobrement estimé qu' *« il n'y a pas de place pour de telles confrontations dans la nouvelle Afrique du Sud »*. Selon lui, *« il faut négocier. La police assurera la sécurité des citoyens »*.

GEORGES MARION

ZAÏRE : tension persistante au lendemain des émeutes

Echange de tirs à Kinshasa

Des tirs nourris ont été entendus pendant près d'une heure, dans la nuit du mardi 2 au mercredi 3 février, à Kinshasa, en provenance du camp militaire de Kokolo, situé au sud-ouest du centre de la capitale. Ce camp abrite une partie des militaires mutins, qui ont semé la terreur, jeudi dernier, pillant maisons et magasins. D'autres rafales semblaient provenir du camp militaire de Loano, plus à l'ouest.

Les dirigeants de l'opposition se sont rassemblés, mardi, au domicile d'un des leurs, M. Frédéric Kibassa, président de l'Union sacrée, dont un des fils a été tué au cours des émeutes – qui auraient fait, selon le gouvernement de M. Etienne Tshisekedi, au moins mille morts. *« Il s'agit d'une répression politique »*, a estimé M. Kibassa, accusant la Division spéciale présidentielle (DSP) d'avoir organisé la tuerie.

A New-York, le secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, s'affirmant *« gravement préoccupé »* par la crise zaïroise, a demandé, mardi, au gouvernement et aux dirigeants politiques d'engager d'urgence un dialogue *« pour régler leurs différends »*. Selon M. Boutros-Ghali, *« c'est uniquement par la négociation et la démocratisation rapide qu'un nouveau bain de sang pourra être évité et le calme rétabli »* au Zaïre. – *(AFP, Reuter.)*

TOGO

25 000 réfugiés au Bénin

La police béninoise a déclaré mardi 2 février que quelque vingt-cinq mille Togolais, fuyant les violences dans leur pays, se sont réfugiés depuis dimanche au Bénin. Des milliers d'autres Loméens se sont enfuis dans leur village d'origine ou ont gagné le Ghana voisin, où l'armée a été mise en état d'alerte dimanche soir.

Le ministre ghanéen des affaires étrangères, M. Obed Asamoah, a affirmé mardi à Accra que l'armée de son pays avait été mise en alerte pour s'occuper des réfugiés. Le Ghana *« n'a aucune intention d'attaquer le Togo »*, a également déclaré un haut responsable de la Sécurité ghanéenne (*le Monde* du 3 février). La *« colère d'Eyadéma* (vis-à-vis d'Accra) », a-t-il ajouté, ne fait que confirmer que celui-ci voit dans *« un conflit armé avec le Ghana la seule voie pour se sortir de la situation inextricable qu'il a créée »*. *« Il pense qu'une guerre avec le Ghana pourrait le renflouer. Il n'y a aucune chance pour que nous tombions dans ce piège »*, a-t-il affirmé. – *(AFP, Reuter.)*

□ **COTE-D'IVOIRE : un visa pour les Français.** – Les Français qui, depuis l'indépendance de la Côte-d'Ivoire en 1960, pouvaient entrer sans formalité particulière dans ce pays devront désormais être munis d'un visa. Cette mesure a été prise au titre de la réciprocité puisque les ressortissants ivoiriens doivent, depuis 1986, obtenir un visa d'entrée s'ils souhaitent se rendre en France. Toutefois, les conditions de sa délivrance seront moins contraignantes pour les Français que pour les Ivoiriens. – *(AFP.)*

□ **LIBÉRIA : un chercheur britannique tué.** – Un spécialiste des chimpanzés, le Britannique Brian Garnham, a été tué dimanche 31 janvier, dans son centre de recherche près de l'aéroport, à Monrovia, par un homme en armes qui voulait le dévaliser. Il vivait au Libéria depuis une vingtaine d'années. Un communiqué de l'ambassade des États-Unis a accusé les Forces armées du Libéria (AFL), opposées au Front patriotique de Charles Taylor, d'être à l'origine de cet assassinat. – *(Reuter.)*

□ **MOZAMBIQUE : l'ONU peut compter sur seize pays.** – Seize pays se sont jusqu'à présent déclarés disposés à fournir des « casques bleus » pour l'opération des Nations unies au Mozambique (ONUMOZ), qui devrait comprendre plus de cinq mille hommes. D'autres pays pourraient se joindre à cette force destinée à contrôler le rassemblement, le désarmement et la démobilisation de plus de cent mille combattants du gouvernement et de l'opposition. Elle devra également superviser le processus devant permettre des élections en octobre prochain. – *(AFP.)*

□ **TANZANIE : un manifestant tué par la police.** – Les autorités ont annoncé, lundi 1er février à Dar-es-Salaam, qu'une personne avait été tuée et une autre blessée, la veille, par la police, lors d'une manifestation de l'opposition, sur l'île de Pemba. Au cours d'un autre rassemblement, la police a utilisé des gaz lacrymogènes contre des manifestants de la Convention nationale pour la construction et la réforme, formation qui réclame la libération de M. Christopher Mtikila, chef du Parti démocratique, arrêté mercredi pour *« sédition »*. – *(AFP.)*

Mali : les déceptions d'une « leçon de droit »

Le procès de l'ex-président Traoré n'a pas établi clairement les responsabilités dans le massacre de 1991 mais il a confirmé les liens entre l'ancien régime et le nouveau

BAMAKO

de notre envoyé spécial

Le cinéaste Cheick Oumar Sissoko se souvient. Le 22 mars 1991, il avait pris sa caméra et filmé les milliers d'écoliers et de lycéens défilant dans les rues de Bamako pour réclamer des bourses d'études, des salles de classe, des élections libres et la fin de vingt-trois ans de règne du parti unique et du président Moussa Traoré. Il a vu les militaires dans la rue, les blindés prêts à tirer, les unités spéciales les plus redoutables. Il a vu la marche pacifique tourner au carnage.

« Partout, il y avait des corps criblés de petits trous sanguinolants. Les militaires jetaient des grenades sur n'importe qui, les enfants, les vieillards, les mendiants. Ils tiraient partout, dans les cimetières, dans la grande mosquée, devant l'hôpital Gabriel Touré. Les gens qui avaient une voiture se sont mobilisés, ils ont dessiné une croix rouge sur les portières et ils ont transporté les blessés. Les femmes sont venues spontanément donner leur sang à l'hôpital. C'était la panique, il y avait tant et tant de blessés. » De janvier à mars 1991, il y en eut au total sept cents, et plus de cent morts.

Sidibé Hawa-Laure, vingt trois ans, se souvient aussi : *« je suis sorti porter secours à mon jeune frère, quand j'ai vu les militaires qui s'en prenaient à une petite fille déjà blessée. Ils disaient : achevons-la. Je les ai suppliés d'arrêter. Ils m'ont lancé une grenade. J'ai senti une immense chaleur et puis j'ai vu mes os dehors, ma chair complètement enlevée, des pieds aux fesses »*.

Ouattara Seytou, vingt-trois ans, a reçu une balle dans l'oeil. Amine Diawarran, vingt-huit ans, avait son bébé de trois mois dans les bras quand on lui a tiré dessus. Mamadou Fofana a été atteint dans le dos alors qu'il ramassait un camarade blessé. Djelika Makalou, elle, a perdu Adama, son fils de treize ans, tué par balle. A la sortie de l'audience, elle n'en croit pas ses yeux : *« Regardez-les, tous ces menteurs ! Ils sont en train de se débiner,* s'insurge-t-elle, *ce n'est quand même pas sur ordre du ciel qu'ils ont tué ! »* .

« Le coupable est à Paris ! »

Le général, au premier rang des accusés, pourrait encore faire illusion avec sa silhouette droite, son visage de sage et sa garde-robe célèbre, impressionnante, de boubous et d'étoffes précieuses, du meilleur goût. D'une voix ferme et assurée, il parle avec l'autorité de l'homme tel qu'il se voyait dans le passé et qu'il voudrait être encore : le président légitime et incontesté de la République du Mali.

Parfois, l'ancien dignitaire perd de sa superbe, bredouille quelques mots en bambara, son dialecte natal, s'excuse d'en oublier son français, la langue officielle, se raccroche aux citations du Coran et attrappe au vol un dernier argument qu'il ressasse comme une astuce : *« le coupable est à Paris ! La France a été cette main invisible responsable de tout, ce pouvoir néo-colonialiste, négrier et impénitent ! »*.

Inculpé d'assassinats, de coups et blessures volontaires pour avoir fait tirer sur la foule, selon l'accusation, Moussa Traoré déclare ne pas comprendre le procès qu'on lui fait (*le Monde* daté 31 janvier-1er février). Les morts, les blessés ? *« J'ai découvert leur nombre lorsqu'on m'a interrogé à la chambre d'instruction »*, répond-il, dans un brouhaha d'indignation. Le déploiement des chars à Bamako ? *« Je suis descendu dans la rue, j'en ai vu deux au combat* (sic). *Je vous jure, au nom de Celui qui tient ma vie dans sa main, que les blindés n'ont pas tiré sur la foule »*.

Le général Traoré explique qu'il est allé, le 22 mars, rendre visite à son ministre de la fonction publique et de l'emploi. *« Là, j'ai été très affecté, ça oui, je peux le dire, quand j'ai vu que les manifestants, les casseurs, avaient pillé et brûlé sa maison »*. *« La violence est contraire à l'éthique du peuple malien, il y a une nécessité de maintenir l'ordre public »*, ajoute le général. Pour ce qui est des détails, tels la distribution des grenades ou la consigne d'ouvrir le feu sur la foule, il faudrait voir cela *« entre l'état-major du ministère de la défense et le poste de commandement opérationnel »*. Ce n'est tout de même pas au président de la République de *« s'occuper des modalités pratiques ! »*.

L'ancien président ne s'estime pénalement responsable de rien . Son ministre de la défense, lui, explique qu'il était en province lors des événements. Pour le ministre de l'intérieur, qui assurait son intérim, il s'agissait d'un *« intérim bien formel »*. Reste le chef d'état-major... mais il était *« au lit, souffrant, informé de rien »*. De leur côté, les officiers supérieurs de l'armée ont plutôt cherché à se disculper qu'à témoigner – même s'ils n'étaient pas inculpés –, en expliquant qu'ils avaient évidemment agi sur ordre. Alors ? C'est *« à croire qu'assurément le crime puisse être trop parfait pour qu'on puisse en démasquer les auteurs »*, écrit, amer, un chroniqueur de l'hebdomadaire *Le républicain*. *« Pour un peu,* s'indigne un des avocats des victimes, *on voudrait nous faire croire qu'on a tiré en l'air et que les balles auraient tué en retombant du ciel »*.

Pourtant, à la lecture du dossier d'accusation, on apprend qu'en janvier 1991, le général Traoré promettait déjà de *« faire descendre une couronne d'enfer »* sur la tête de ses opposants. Dès les premières émeutes, il donnait des instructions au ministre de la défense pour qu'il trouve *« une solution définitive »* aux manifestations. Selon des officiers, l'ex-président avait donné consigne d'ouvrir le feu dès le 26 janvier.

« La perpétuation de ce qui existe déjà »

Le 24 mars, alors que son ministre de la santé l'informait que les morgues des hôpitaux étaient engorgées, il affirmait, selon un officier, *« qu'il n'était pas homme à démissionner et que pour l'atteindre, il faudrait passer sur son corps »*. Et en réunion d'état-major, il se serait levé pour *« aller endosser* [son] *uniforme de général et diriger personnellement la répression »* .

« L'origine de cette affaire, c'est au sommet franco-africain de La Baule qu'il faut la trouver », a déploré l'un de ses avocats. *« Un complot de la France ! J'aurais vraiment envie de rire s'il n'y avait pas tous ces morts, tous ces blessés. Croyez-vous vraiment que la politique française en Afrique vise autre chose que la perpétuation de ce qui existe déjà ? »*, s'est pour sa part exclamé Me Antoine Comte, du barreau de Paris, avocat des victimes, en citant un discours de M. Roland Dumas.

En 1989, le ministre français des affaires étrangères s'adressait encore au président Traoré en ces termes : *« Entre la France et le Mali, les relations suivent leur cours naturel qui est celui de la bonne et solide amitié (...) ; que dire de ces prétendus réfugiés* (Maliens) *en quête d'asile politique* (en France) *sinon qu'ils donnent une fausse image de leur pays car nous savons bien que personne n'est inquiété au Mali à cause de ses positions ou de ses convictions »*.

En l'absence d'archives, et avec des témoins hésitants et récalcitrants, *« la grande leçon de droit »* qu'on a voulu infliger à l'ex-président et aux siens n'a pas permis de faire la lumière sur les responsabilités précises dans la gestion des événements de mars 1991. A la frustration de ne pas connaître toute la vérité, s'est ajouté le doute qu'a su instiller le principal accusé sur l'attitude ambiguë de certains hiérarques militaires, soupçonnés d'avoir été tentés par la stratégie du pire afin de précipiter la chute du régime.

Les Maliens retiendront le spectacle de certains chefs d'état-major qui ont perdu tout crédit à la barre en se présentant comme de simples exécutants. D'autres cadres militaires, reconnus formellement par des victimes pour leurs exactions, ont eu des promotions sous le nouveau régime. Le malaise, perceptible aussi bien dans les journaux que dans les conversations, n'est pas de nature à assainir le climat politique.

Le parti aujourd'hui majoritaire, l'ADEMA, du président Alpha Oumar Konaré, était déjà fortement soupçonné de s'être hissé au pouvoir grâce à de solides réseaux au sein de l'administration, de l'armée et de l'*establishment* de l'ancien régime. Une plaie sur laquelle les accusés n'ont pas manqué, à tour de rôle, de mettre leur sel, en expliquant que, parmi les députés proches de l'actuel président de la République, ils reconnaissaient un *« certain nombre »* d'anciens collègues de l'ex-parti unique. Et d'ajouter : *« A l'époque, c'était les plus farouches adversaires du multipartisme ; et ce sont eux qui voudraient nous faire condamner aujourd'hui ! »*.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Jean-Paul II, pèlerin du continent noir

Suite de la première page

Et, si certaines lenteurs ou accrocs sont encore à déplorer dans cette démocratie adolescente, du moins tortures et exactions sont, en principe, de l'histoire ancienne.

Le Bénin, qui compte environ 65 % d'animistes pour 15 % d'islamistes et 20 % de chrétiens, est aussi la patrie du « vaudou », une religion traditionnelle particulièrement développée dans le sud du pays, mais aussi au Togo, au Ghana, en Haïti et au Brésil. Une rencontre entre le pape – qui a fait de l'esclavage un des thèmes de prédilection de ses voyages en Afrique – et des prêtres du vaudou, a été inscrite au programme.

Vendredi, Jean-Paul II rejoindra l'Ouganda, deuxième étape de son voyage, après avoir survolé le Cameroun, la République centrafricaine et le Zaïre, actuellement en proie à des troubles sanglants, ce qui devrait l'amener, laisse-t-on entendre dans son entourage, à envoyer, depuis l'avion papal, des messages exhortant les dirigeants zaïrois à la paix et à la retenue.

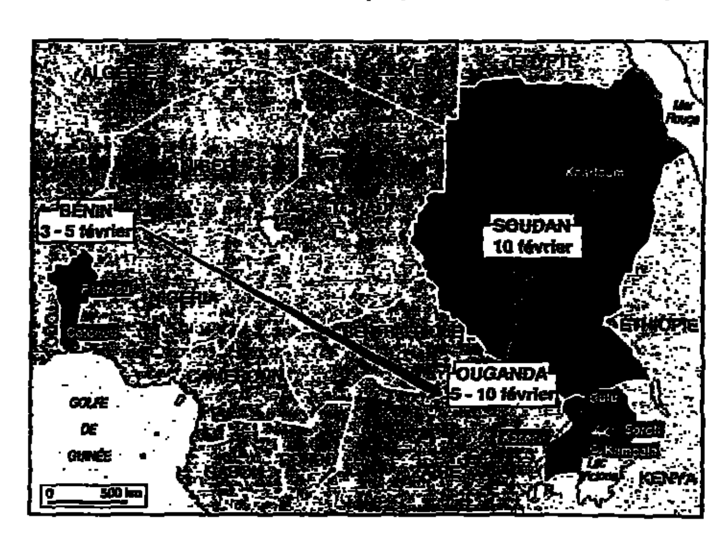
Sida : « rompre l'isolement »

En Ouganda, le pape gagnera l'aéroport d'Entebbe, théâtre de la spectaculaire libération, en 1976, par un commando israélien, des otages d'un Airbus d'Air France, détourné pendant son vol vers Tel-Aviv. Il se rendra ensuite à Gulu, dans le nord du pays, près du parc national de Kaballega, une zone soumise encore à une guérilla sporadique, avant de gagner Kampala et d'aller se recueillir au sanctuaire des martyrs ougandais.

Mal remis de la démesure de l'ex-dictateur Idi Amin Dada, gangrené par les rébellions, l'Ouganda, qui se dit pudiquement en pleine *« transition démocratique »*, dans l'attente d'une nouvelle Constitution, est, une des principales victimes du sida. La maladie toucherait, en Afrique de l'Est, un habitant sur six. Au cours de ses discours et des messes qu'il célébrera, notamment au stade Nakivubo de Kampala, Jean-Paul II devrait ainsi plus particulièrement aborder ce thème du sida, un fléau, qui, selon les chiffres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), toucherait en l'an 2 000 jusqu'à vingt millions de personnes sur le continent noir. Dimanche, le pape, qui a déjà lancé à plusieurs reprises des appels pour *« rompre le mur de l'isolement »* qui entoure les malades du sida, se rendra à l'hopital Nsambya, le plus grand hopital catholique de la capitale.

Sur les trois cent soixante et un patients qui y sont accueillis, un tiers est atteint du sida. Rien qu'en 1987, année où se tint, à Kampala, la conférence internationale sur le sida, on comptait déjà mille quatre cents morts dans le pays.

Dans la soirée, au cours de la troisième réunion préparatoire du synode africain qu'il devrait présider, Jean-Paul II pourrait annoncer, après des années de patiente élaboration – et de nombreuses dissensions – la tenue, à Rome, de ce *« concile noir »*, dont il avait eu lui-même l'initiative, en janvier 1989, pour « désenclaver » justement le catholicisme africain.



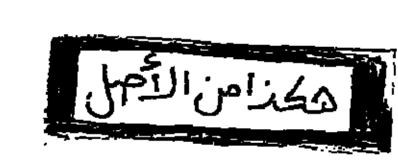
La difficile escale soudanaise

Enfin, dernière et brève étape de neuf heures, le pape, sur le chemin du retour, fera escale à Khartoum, au Soudan. Le pays ne compte qu'un peu plus de 5 % de catholiques pour 73 % de musulmans. Cette escale soudanaise, décidée presque à la dernière minute, n'a pas été sans susciter de multiples controverses, y compris au Vatican. Pratiquement au ban de la communauté internationale, le Soudan, qui est en train d'imposer la loi islamique sur tout le territoire, s'était fait rappeler vertement à l'ordre par le Vatican, en octobre dernier.

Le Saint Siège, prenant acte de l'expulsion de missionnaires, de la fermeture d'organisations catholiques et des nombreuses difficultés faites aux religieux, avait dénoncé *« les violations flagrantes »* des droits de l'homme. Non sans fustiger au passage l'autoritarisme du régime militaro-islamiste, au pouvoir depuis juin 1989, et qui entend *« construire l'unité d'un pays autour d'une seule religion »*. Des signes de décrispation se sont fait sentir, pourtant, ces dernières semaines. Mais, malgré les premiers succès remportés par ce pape qui s'est fait le champion du dialogue entre chrétiens et musulmans, la partie, cette fois, ne sera pas facile.

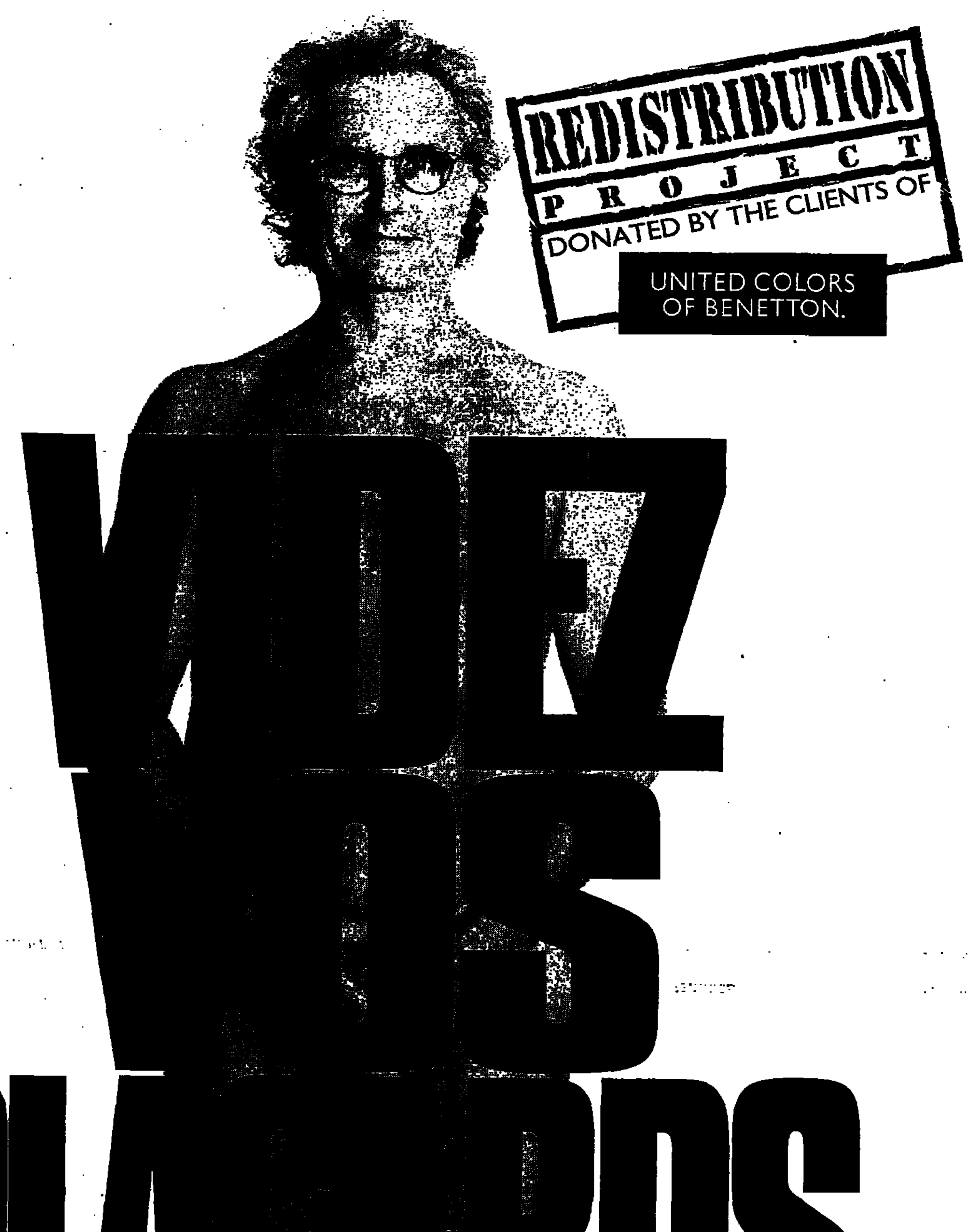
Jean-Paul II ne pourra pas se rendre dans le sud du pays, où vit une forte minorité chrétienne, en raison de la guerre civile qui ravage cette région et draine des centaines de milliers de réfugiés, aux conditions de survie très précaires. Mais, au risque d'être utilisée comme une bouffée d'oxygène par un régime de plus en plus isolé, la visite du pape, qui célébrera une gigantesque messe, pourrait aussi marquer le début d'un certain dégel, et pas seulement à l'égard des chrétiens.

MARIE-CLAUDE DECAMPS



çon de droit»

United Colors of Benetton et Sisley sont des marques déposées du groupe Benetton Spa Italie - Photo: O. Toscani - Layout: Gregorietti Associati



DES CONTENEURS SONT À V... POSIT... LES MAGASINS BENETTON
POUR RECUEILLIR LE... (DE N... QUELLE MARQUE)
QU... NE POR...
DÉPOSEZ-LES LÀ, ET ILS SERO... ES POU... EUX QUI EN ONT BESOIN.

C'EST UN PROJ... UNITED ... OF BENETTON
DANS PLUS DE 5.500 MAGAS... ETTON ET ... 80 PAYS DANS LE MONDE.
EN CO... ATION AV... ARITAS
AU BRÉSIL, AU DANEMARK, E... TE, AU ME... UE, EN SUISSE ET EN TURQUIE;
ET AVEC LA CROIX-ROU... ASSOCIATI... DU CROISSANT-ROUGE
EN AFRIQUE DU SUD, EN A... INE, EN AU... HE, AU BRÉSIL, EN FRANCE,
EN INDE, AU PO... AL, EN TUR... ET EN SUISSE;
ET AVEC DIVERSES ... CIATIONS CH... RITABLES LOCALES.
JUS... U 13 MARS 1993.

CARITAS
Schweiz Suisse Svizzera Svizra



FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : après la décision de M. Rabin de rapatrier une centaine de Palestiniens expulsés

Jérusalem estime que la balle est désormais dans le camp américain

La France et la Grande-Bretagne ont estimé, mardi 2 février, que la décision d'Israël d'autoriser le retour dans les territoires occupés d'une centaine de Palestiniens expulsés (*le Monde* du 3 février) était encourageante. C'est *« un pas dans la bonne direction »*, a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard. *« C'est un progrès utile »*, a commenté son homologue du Foreign Office. De son côté, Jérusalem estime que la balle est désormais dans le camp américain.

Pendant ce temps, à New-York, un projet de résolution dont on ignore le ou les auteurs, circule dans les couloirs de l'ONU, nous rapporte notre correspondante Afsane Bassir Pour. Le texte, qui se félicite de la décision israélienne, rappelle la nécessité d'appliquer pleinement la résolution 799, et demande à l'Etat juif de prendre des mesures supplémentaires à cette fin.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Et si le jeune président Clinton s'était fait brillamment piéger par la diplomatie d'Israël ? Posée par certains journalistes de Tel-Aviv au lendemain de l'accord israélo-américain sur les Palestiniens expulsés, la question commence à titiller sérieusement quelques oreilles averties du côté des chancelleries occidentales. *« De fait*, nous expliquait un diplomate, *désormais assuré de la protection américaine aux Nations unies, Israël peut maintenant se laver les mains du problème. Aux termes de l'accord passé, ce n'est plus à l'Etat juif mais bien à Washington, non seulement de régler la question mais de se débrouiller pour faire repartir le processus de paix. C'est magnifiquement joué. »*

Ni surprises, ni inquiètes du refus opposé par les expulsés à leurs concessions – *« c'est leur affaire »*, a lâché M. Rabin, – les autorités israéliennes, qui avaient averti qu'après le compromis annoncé lundi soir il ne fallait pas compter sur de nouvelles concessions, semblent bien avoir tout prévu. En présentant les termes du *« marché »* passé, souligne-t-on ici, non seulement pour essayer de faire redémarrer le processus de paix avec les Arabes, mais aussi *« pour faire une faveur au nouvel élu américain »*, le premier ministre, M. Itzhak Rabin, avait bien pris soin de le souligner : *« L'accord est signé avec les Etats-Unis, pas avec le Hamas* [mouvement de la résistance islamique]. *Il est valable, quelle que soit la réaction des intéressés ou du monde arabe. Et les Etats-Unis devront en remplir leur part. »*

Plusieurs ministres dans l'entourage de M. Rabin ne dissimulaient guère, mardi, une certaine satisfaction. Tous espèrent bien sûr que les négociations de paix avec la Syrie, le Liban, la Jordanie et les Palestiniens vont maintenant pouvoir reprendre, après sept semaines d'interruption. *« Mais désormais*, confiait une « colombe » anonyme, *c'est aux Américains de se casser la tête, la balle est dans leur camp. »* Pour une fois consulté – téléphoniquement – par son « patron » sur la manière de procéder, le chef de la diplomatie, le très habile Shimon Pérès, a estimé à la radio nationale que la décision de son gouvernement avait *« changé les règles du jeu »*. M. Pérès, qui était à Bruxelles pour négocier le resserrement des liens entre la CEE et son pays – un dossier qui avance, – n'a pas voulu prédire si les concessions faites allaient ou non aboutir à *« la fin de l'affaire »*. Cependant, a-t-il ajouté, *« dans une certaine mesure, les choses jouent désormais en notre faveur »*.

La « crédibilité » de M. Clinton est « atteinte », selon l'OLP

Les Etats arabes et les Palestiniens, qui accusaient déjà les Etats-Unis d'adopter un *« double langage »* quand il s'agit de traiter les contrevenants, arabes ou israéliens, aux résolutions du Conseil de sécurité, commencent à se retourner contre Washington. *« Comment les Américains peuvent-ils soutenir que leur accord avec Israël constitue une solution ?*, s'est ainsi demandé, de Tunis, M. Nabil Shaath, le principal conseiller du président de l'OLP, M. Yasser Arafat. *Leur accord avec Israël porte sérieusement atteinte à la crédibilité de M. Clinton vis-à-vis des Palestiniens. »* Avis partagé, bien entendu, du côté des expulsés présumés islamistes, dont un porte-parole s'est exclamé : *« C'est une manœuvre, une conspiration américano-israélienne, une atteinte à la légitimité internationale et aux Nations unies ! »*

A la demande de Jérusalem, le nom du Hamas, organisation de lutte palestinienne intégriste dont certains des proscrits se réclament, devrait être couché, dès les prochaines semaines, selon le journal *Haaretz*, sur la liste noire des organisations terroristes. Dressée chaque année par le département d'Etat, cette liste n'a pas d'incidences judiciaires immédiates, mais le simple fait d'y être signifie une surveillance accrue des activités et un meilleur contrôle des mouvements de fonds opérés sur le territoire nord-américain. Selon les services de sécurité israéliens, le Hamas financerait justement une partie de ses activités « terroristes » dans les territoires occupés par des collectes de fonds auprès des Palestino de nationalité américaine ou britannique.

L'autre liste, celle des cent personnes expulsées le 17 décembre 1992 et qui seront, aux termes de l'accord israélo-américain, autorisées à rentrer dans les territoires, n'était pas encore prête mercredi matin. En tout état de cause, a affirmé un porte-parole de M. Rabin, *« il s'agira des cas les moins graves, des personnes considérées comme les moins dangereuses pour la sécurité nationale »*. Les élus seront, *« pour certains traduits en justice, pour d'autres placés en détention administrative* [sans procès], *pour d'autres enfin, libérés »*.

PATRICE CLAUDE

Irak : les effets pervers de l'embargo

En vigueur depuis deux ans et demi, le blocus coûte de plus en plus cher à la population et entraîne le développement de la corruption et de la criminalité

BAGDAD

de notre envoyée spéciale

« Je n'accepte pas que les enfants meurent pour que Saddam Hussein s'en aille. Il y a quand même une échelle des valeurs à respecter. » Pour ce prêtre installé depuis quarante-cinq ans en Irak, trop c'est trop, et les effets destructeurs de l'embargo sur la société sont disproportionnés par rapport au but recherché. Deux ans et demi après son entrée en vigueur, l'embargo n'a, en tout cas, pas fait plier le régime, et ce sont, au contraire, les Irakiens qui paient de plus en plus cher les pénuries évidentes dues aux sanctions imposées à Bagdad. Mois après mois, en effet, les magasins se sont vidés, et si les produits de première nécessité, les seuls autorisés à l'importation, sont encore disponibles, c'est à des prix prohibitifs pour la majorité des Irakiens.

Si l'on ne meurt pas de faim, c'est grâce au système de rationnement mis en place par le gouvernement, qui fournit quasi gratuitement, – deux dinars par mois, – à chaque personne, environ 60 % de ses besoins alimentaires, soit notamment 9 kilos de farine, 2,750 kilos de riz, 1,5 kilo de sucre, 500 grammes d'huile, un peu de thé, un savon, des détergents. L'indispensable pour survivre, mais non pour vivre. *« La malnutrition s'accroît et l'on voit des cas de rachitisme et de marasme, maladies qui avaient complètement disparu ici »*, affirme le représentant de l'UNICEF.

Non comprise dans les produits rationnés – il faudrait l'importer, pour en distribuer à tous, – la viande, à 85 dinars le kilo, quand le salaire moyen varie de 200 à 250 dinars, est devenue un produit de luxe. Importés de France, des poulets congelés s'étalent sur les trottoirs de Bagdad à 45 dinars le kilo, mais on n'ose imaginer l'état de cette viande décongelée et recongelée au gré de la vente.

Economie de troc

Pourtant privilégié, avec un revenu mensuel de 2 500 dinars, un couple de professeurs avoue : *« Depuis deux mois, nous avons supprimé la viande. Grâce à nos économies, nous dépensons 5 000 dinars par mois, à trois, et nous n'y arrivons pas. »* Vendu, avant la guerre du Golfe, 0,15 dinar le kilo, le riz en vaut maintenant 14, la moindre pièce détachée de voiture 1 000, deux pneus 5 000. Et les prix ne cessent d'augmenter en fonction de la dépréciation du dinar, dont le pouvoir d'achat est cent fois moindre qu'en 1990, alors que les salaires ont seulement doublé.

Plus grave encore, le manque de médicaments : l'Irak ne reçoit, aujourd'hui, aide internationale incluse, que 10 % des quantités importées avant la guerre. *« Les hôpitaux ne tournent qu'à 50 % de leur capacité »*, affirme le vice-ministre de la santé, le docteur Chawky Sabri Morcos, et *« nos chirurgiens ne traitent que l'urgence »*. Pour cet agrégé d'épidémiologie formé aux Pays-Bas, c'est tout le système de santé – l'un des meilleurs du tiers-monde – qui est remis en cause. *« 170 000 personnes sont mortes depuis le 2 août 1990 des effets directs ou indirects de l'embargo »*, assure-t-il. Ce chiffre, certains représentants des organisations humanitaires ne le contestent pas. *« La semaine dernière à Bassorah, les opérations ont été reportées par manque de gants chirurgicaux*, confie une infirmière étrangère. *En une journée, j'ai vu mourir un médecin de cinquante-deux ans par manque d'insuline et un bébé que l'on n'a pu réanimer, le respirateur artificiel n'étant plus en état de marche. »*

Coordinateur de l'aide humanitaire de l'ONU en Irak, M. Richard Foran affirme : *« A moins de progrès dans l'assistance humanitaire, nous courons au désastre. 250 millions de dollars pour six mois, c'est inadéquat. Dans le Sud, la faillite du système sanitaire peut conduire à un problème majeur. Il nous faut des pompes à eau, des pièces de rechange pour les ambulances et les camions-citernes qui distribuent l'eau potable et des médicaments pour contrer les maladies qui se développent. » « Au Nord*, ajoute-t-il, *80 % à 90 % de la population active est au chômage et les 10 % restant touchent moins de dix dollars par mois. »*

Face à cette situation qui ne cesse de s'aggraver, le gouvernement semble disposer de moins en moins de ressources et a pris un certain nombre de mesures pour assurer le minimum. Après l'assassinat, au mois de juillet dernier, de quarante-deux commerçants, accusés d'avoir caché des stocks de nourriture pour faire monter les prix, un comité spécial a été instauré qui, chaque semaine, fixe, en fonction du cours du dinar par rapport au dollar et des coûts de transport, les prix maximaux de vente de certains produits.

« Nous laissons 5 % de profit aux grossistes et 10 % aux détaillants », affirme le ministre du commerce, M. Mohamed Medhi Saleh, qui insiste sur la *« liberté laissée aux commerçants qui ne travailleraient pas sans profits »*. Depuis deux mois, le gouvernement a, d'autre part, mis en place une société mixte, Etat-secteur privé, au capital de 20 à 30 milliards de dinars, qui aura pour mission d'importer les produits de première nécessité pour remplacer à terme les milliers de commerçants, nouveaux riches de la guerre, qui, au dire d'observateurs étrangers, exploitent sans vergogne la situation.

Pour l'instant, c'est par l'intermédiaire de ces commerçants – disposant, eux, de devises – que l'Etat, à court de monnaies fortes, importe en dinars les produits comme le thé ou le sucre par exemple. *« La planche à billets*, assure un économiste, *fonctionne à plein régime, alimentant le cercle vicieux de l'inflation, qui fait que les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres. »*

Depuis le très strict contrôle instauré par la Jordanie sur le commerce avec Bagdad, un système de troc fonctionne avec la Turquie, les Irakiens payant en pétrole, gaz et fioul les marchandises transportées par camions jusqu'à la « frontière » de fait séparant le Kurdistan de la partie de l'Irak sous contrôle du gouvernement central. Pour un pays qui achetait à l'étranger, avant 1990, pour 20 milliards de dollars de produits en tout genre, les importations en 1992 se sont limitées, selon le ministre du commerce, *« à l'équivalent de 300 millions de dollars, dont 250 millions pris sur des avoirs dégelés par certains pays »*.

Quand M. Hussein décore M. Arafat

En hommage au *« peuple palestinien qui s'est rangé aux côtés du peuple et de l'armée d'Irak »*, le président irakien, M. Saddam Hussein, a décoré, mardi 2 février, de la médaille de la « Mère de toutes les batailles », le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, qui effectuait une visite de quarante-huit heures en Irak, la première depuis plus d'un an.

M. Arafat, selon l'agence officielle irakienne INA, a estimé que *« ce qui a été fait par l'Irak dans le domaine de la reconstruction relève du véritable miracle »*. – (AFP.)

Volonté de survie

Le système de subventions alimentaires est basé principalement sur les produits locaux, grâce au spectaculaire développement du secteur agricole, priorité numéro un du régime. *« La récolte de blé et d'orge a atteint, cette année, 2 300 000 tonnes dont 1 800 000 ont été remises au gouvernement*, confie un économiste ; *une quantité suffisante dans le cadre du rationnement. »* Pour encourager les fermiers, l'Etat achète à bon prix (4 000 dinars la tonne de blé) leur production et les dispense de toute taxe. La mise en œuvre du « troisième fleuve », dont le but stratégique est d'assécher les marais de la région d'Haïwar (où se sont réfugiés les rebelles dans le Sud) a aussi pour but de bonifier 12 500 hectares de terres dans les trois ans. *« L'agriculture est le seul point lumineux pour l'avenir »*, affirme M. Umam Al-Shamaa, professeur d'économie à la faculté de Bagdad.

Durement touchée par les bombardements, l'industrie ne tourne, en revanche, qu'à 12 % de sa capacité, et le dernier bombardement de l'usine de machines-outils d'Al-Nidaa est, selon les experts, l'un des coups les plus durs portés à l'Irak, dans la mesure où cette usine travaillait essentiellement pour la reconstruction. Les usines encore en activité – centrales électriques, raffinerie, aciérie, cimenterie – travaillent quasi exclusivement pour l'Etat. La seule usine d'eau minérale en service tourne pour les besoins de l'armée.

Reconstruites en priorité avec les pièces de rechange disponibles et grâce à l'ingéniosité des techniciens, ces usines ne survivraient pas, toutefois, à de nouvelles destructions. *« Tout peut désormais s'arrêter du jour au lendemain en cas de nouveaux bombardements »*, avoue un expert. Car, si pour les besoins alimentaires, même de façon insuffisante, l'Irak peut encore longtemps faire face à l'embargo, il n'en va pas de même pour l'infrastructure industrielle, qui se détériore vite. Bricolée dans beaucoup de cas, celle-ci doit résister d'autant plus difficilement à l'usure que les usines tournent à plein régime pour assurer l'indispensable.

Pour nombre d'Irakiens, l'aspect le plus dramatique de l'embargo tient à la décomposition de la société, avec, pour conséquence, une augmentation de la criminalité, de la corruption et de la prostitution, maux jadis rares en Irak. Laminées par la crise, les classes moyennes rejoignent, petit à petit, la cohorte des pauvres qui n'ont plus rien à perdre. *« La volonté de survie a tué toute morale »*, constate un observateur. *« Jamais, il y a encore quelques années, je n'aurais imaginé donner un pot-de-vin à un fonctionnaire*, avoue un homme d'affaires jordanien. *Aujourd'hui, rien n'est possible sans bakchich. »*

Mendiants et commerçants

Interdite par la loi, la mendicité a fait son apparition dans les rues de Bagdad, où des enfants d'à peine six ans se jettent sur les pare-brises des voitures, qu'ils essuient d'un chiffon gras dans l'espoir de quelques pièces. D'autres se font cireurs de chaussures ou vendeurs de cigarettes à l'unité. Phénomène dont l'ampleur est gardée secrète : beaucoup d'enfants sont retirés de l'école pour travailler dans la rue et arrondir ainsi le budget familial. *« Mes étudiants ne peuvent pas travailler*, affirme le professeur Shamaa, *ils sont bien trop préoccupés par leurs besoins quotidiens ». « Sans compter*, avoue un autre universitaire, *que l'avenir apparaît si sombre à beaucoup qu'ils ne voient pas l'intérêt des études. »*

La crise a, d'autre part, fait naître de nouvelles classes de privilégiés qui ont mis à mal tout système de valeurs. *« Si les commerçants traditionnels, moins d'une centaine avant la guerre, ont beaucoup perdu*, affirme un homme d'affaires travaillant depuis vingt-cinq ans avec l'Irak, *ils ont été remplacés par quelques milliers d'individus sans principes qui ont fait leur fortune en pillant le Koweït à un moment où le gouvernement était plus préoccupé de sécurité que de commerce. »*

Ces nouveaux riches possèdent, aujourd'hui, la moitié de la fortune du pays. En attendant la réforme du système fiscal, évoquée au mois de juillet dernier, ils ne payent pas d'impôt et se comportent d'autant plus en maîtres envers leurs concitoyens que l'Etat a besoin d'eux. Le gouvernement tente maintenant de reprendre en main le secteur alimentaire, mais ils ont encore carte blanche dans celui des pièces détachées, qui font cruellement défaut.

« L'Occident ne se rend pas compte que, par cette punition collective, il est en train de semer les germes d'une nouvelle guerre dans la région, commente, amer, un professeur, longtemps titulaire d'une chaire dans une prestigieuse université américaine. *Après vingt-cinq ans de vie aux Etats-Unis, j'en viens à douter de toutes les valeurs dont l'Occident est si fier. »*

FRANÇOISE CHIPAUX

EN BREF

□ **ALGÉRIE : un conseiller municipal tué à Bouinan.** – Au moment où ils sortaient de la mosquée après la dernière prière de la journée, deux conseillers municipaux de la localité de Bouinan, à une cinquantaine de kilomètres au sud d'Alger, ont été agressés lundi 1er février par quatre hommes munis de fusils de chasse. L'un d'eux a été tué. Blessé, le second a déclaré à la télévision que les agresseurs s'étaient approchés d'eux en criant *« Allah ou Akbar ! »* (« Dieu est le plus grand »). – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : huit guérilleros tués par l'armée.** – Huit guérilleros de l'Armée de libération nationale (ELN, extrême gauche) ont été tués et trois soldats gouvernementaux blessés, mardi 2 février, au cours d'affrontements dans la zone de Piedecuesta (département de Santander), à 400 kilomètres de Bogota, ont annoncé des sources militaires. Les forces gouvernementales ont également saisi des armes de guerre, des explosifs et des munitions. Par ailleurs, le gouvernement colombien a porté de 3,7 à 7,1 millions de dollars la prime offerte à toute personne pouvant aider à la capture de Pablo Escobar, chef du cartel de Medellin, accusé d'être à l'origine d'un attentat à la voiture piégée qui a fait vingt morts à Bogota samedi. – *(AFP.)*

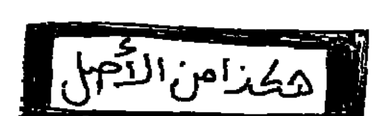
□ **ÉTATS-UNIS : une homosexuelle nommée par M. Bill Clinton adjointe au secrétaire au logement.** – Le président Bill Clinton, critiqué la semaine dernière pour sa volonté d'autoriser la présence des homosexuels dans les forces armées (*le Monde* des 27 et 28 janvier), a nommé mardi 2 février une militante homosexuelle, Mme Roberta Achtenberg, à l'un des trois postes d'adjoint au secrétaire au logement. C'est la première fois qu'une personne ayant rendu publique son homosexualité exercera une fonction de si haut rang aux Etats-Unis. Le poste de secrétaire adjoint est le troisième dans la hiérarchie de ce ministère. – *(AFP.)*

□ **M. John Major rencontrera M. Bill Clinton le 24 février à Washington.** – Le premier ministre britannique, M. John Major, effectuera fin février une visite aux Etats-Unis, au cours de laquelle il rencontrera, le 24, le président Bill Clinton à Washington, a annoncé mardi 2 février le 10, Downing Street. Le premier ministre britannique sera le premier chef de gouvernement européen à être reçu par M. Clinton à la Maison Blanche. – *(AFP.)*

□ **Flot record d'appels téléphoniques pour la Maison Blanche.** – Confrontée à un flot record d'appels téléphoniques depuis l'arrivée du président Bill Clinton, la Maison Blanche vient de mettre en place un numéro spécial permettant aux Américains d'exprimer leurs critiques ou de donner leur avis. Depuis deux semaines, le siège de la présidence américaine est submergé quotidiennement par cinquante mille à soixante mille coups de téléphone, dix fois plus que la normale. – *(AFP.)*

□ **TUNISIE : création d'un comité pour la défense des prisonniers d'opinion.** – Dix-huit avocats et universitaires tunisiens ont annoncé, mardi 2 février, la formation d'un Comité national pour la défense des prisonniers d'opinion (CNDPO), association dont deux membres au moins faisaient partie de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, dissoute l'an dernier. Selon un communiqué, le CNDPO s'est donné pour but d'*« œuvrer à la libération de ces prisonniers, à l'arrêt des poursuites dont sont victimes tous ceux qui sont actuellement pourchassés et à l'éradication du phénomène de la torture »*. – *(AFP.)*

□ **Un camion du PAM détruit par une explosion à la frontière turco-irakienne.** – Alors qu'il revenait du Kurdistan irakien, où il avait déchargé une cargaison de kérosène, un camion du Programme alimentaire mondial (PAM) a été détruit par une charge explosive, dimanche 31 janvier, dans le poste frontalier turc de Habur, à la frontière turco-irakienne, indique un communiqué du PAM publié mardi 2 février. Seize camions de vivres du PAM ont été détruits lors d'attentats attribués à l'Irak. – *(AFP.)*



La préparation des élections législatives

DANS LES DÉPARTEMENTS

Ardennes : le maire de Sedan entre en dissidence

SEDAN

de notre correspondant

La troisième circonscription des Ardennes, dont le député sortant est M. Jean-Paul Bachy (PS), est l'enjeu, à droite, d'un affrontement sans merci entre M. Claude Vissac (app. RPR), maire de Sedan, et M. Michel Marchet (RPR), vice-président du conseil général, qui bénéficie du soutien du président de l'assemblée départementale, M. Jacques Sourdille (RPR). En 1989, alors nouveau venu sur la scène politique ardennaise, M. Vissac avait ravi sur le fil (avec 43 voix d'avance) la mairie de Sedan aux socialistes. Fort de ce succès et des appuis personnels sur lesquels il estimait pouvoir compter au sein de l'appareil national du RPR, il pensait obtenir l'investiture de l'UPF pour le scrutin de mars.

Or, au dernier moment, avac l'appui de M. Sourdille, M. Marchet lui a été préféré. Depuis, la guerre est ouvertement déclarée entre le maire de Sedan, qui a décidé de maintenir sa candidature, et le patron de l'exécutif départemental. Le climat s'est franchement envenimé quand des difficultés financières imputées à la ville de Sedan – et vigoureusement contestées par M. Vissac – ont été mises sur la place publique, faisant entre autres mention d'une dette de la ville auprès du conseil général de 4,3 millions de francs, au titre de l'aide sociale.

M. Vissac, qui voit dans cette affaire un règlement de comptes strictement politique, a réagi en enlevant ses délégations à l'un de ses adjoints, M. Daniel Jacquemin, RPR et suppléant de M. Marchet. M. Sourdille a répliqué en qualifiant publiquement le maire de Sedan de *« Borsalino »*, M. Vissac dénonçant à son tour le comportement *« féodal et princier »* du président du conseil général.

Samedi 30 janvier, lors d'une réunion publique à Charleville-Mézières animée par M. Jacques Toubon et rassemblant un bon millier de militants et sympathisants du RPR, M. Sourdille a sonné à nouveau la charge, fustigeant sévèrement *« la gestion de la ville de Sedan »* et dénonçant en termes extrêmement vifs l'attitude de M. Vissac qui, en maintenant sa candidature, *« risque de faire perdre une circonscription traditionnellement fidèle au gaullisme »*.

JEAN DRUART

Côtes-d'Armor : fronde du RPR

SAINT-BRIEUC

de notre correspondant

M. Jean Hélias, président de la fédération du RPR des Côtes-d'Armor, vient de quitter ses fonctions – *« tout en restant membre du parti »* – pour protester contre la part faite à l'UDF dans la répartition des candidatures. Outre la « primaire » organisée dans la troisième circonscription (Loudéac-Lamballe), la commission nationale d'investitures a en effet présenté comme candidats uniques trois UDF contre un RPR, déchirant l'union scellée localement entre les deux partis. C'est la désignation d'un candidat UDF dans la quatrième circonscription (Guingamp) qui a rompu la parité.

Du côté du RPR, les réactions ont été très vives. Les militants de base ont dénoncé *« un coup tordu de Méhaignerie »*. En termes à peine plus pesés, M. Hélias, conseiller régional, a, lui aussi, fait porter la responsabilité de l'accroc au maire de Vitré. Dans les rangs de l'UDF, on a *« officiellement pris acte des investitures décidées à Paris »*, sans autre commentaire, mais certains, il est vrai, jugeaient l'accord trop avantageux pour le RPR dans un département où l'opposition a une forte base centriste. M. Sébastien Couëpel, chef de file du CDS des Côtes-d'Armor, n'a pas caché qu'il aurait *« volontiers envisagé des primaires partout »*.

C'est finalement ce qui va peut-être se produire. M. Daniel Pennec, qui avait été préinvesti par le RPR, n'est pas décidé à se retirer de Guingamp. Du coup, MM. Michel Bellis – qui vient d'être exclu du RPR – et Marc Sabbagh, qui s'étaient autoproclamés candidats à Dinan (deuxième circonscription) et à Lannion (cinquième circonscription), n'ont plus de raison d'avoir des états d'âme.

PATRICK LE NEN

Le MRG accepte l'adhésion de M. Tapie

M. Bernard Tapie et ses amis d'Energie-Sud, organisation lancée au moment des élections régionales de mars 1992 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, devraient rejoindre le Mouvement des radicaux de gauche. Le bureau national du MRG en a accepté le principe, mardi soir 2 février, sous réserve que le ministre de la ville, s'il confirme sa candidature dans la 10e circonscription des Bouches-du-Rhône (Gardanne), prenne comme suppléant l'actuel député sortant, M. Yves Vidal, membre du MRG, qui avait été élu avec l'étiquette du PS en juin 1988, face à M. Bruno Mégret, FN.

EN BREF

□ **M. Le Pen estime que « les gens du gouvernement » sont des « crétins » ou des menteurs.** – M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a dénoncé mardi 2 février à Besançon *« la politique d'ouverture totale des frontières »* et *« la loi stupide de l'ultralibéralisme et du libre-échangisme »*, responsables, selon lui, de la dégradation de l'économie française et du repli de sociétés telles que Hoover, Bendix ou IBM. *« Ce qui est scandaleux,* a-t-il ajouté, *c'est de voir les gens du gouvernement s'étonner et s'indigner, protester, marcher dans la rue, manifester : de deux choses l'une, ou bien ils n'avaient pas prévu cela et ce sont des crétins, ou bien ils l'avaient prévu et ils nous mentent quand ils font semblant de s'en indigner ».* – *(Corresp.)*

□ **M. Millon (UDF) assigne au prochain gouvernement *« un seul objectif : l'emploi »*.** – M. Charles Millon a affirmé, mardi 2 février sur RTL, que le prochain gouvernement *« devra n'avoir qu'un seul objectif : l'emploi ». « Tous les efforts devront être faits pour trouver des solutions et rendre des espérances à ceux qui sont aujourd'hui en train de perdre tout espoir pour l'avenir de leurs enfants et d'eux-mêmes »*, a expliqué le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, qui préconise la mise en place *« d'un gouvernement avec une assise très large »*, associant *« tous les nouveaux courants politiques, dont les écologistes »*.

□ **M. Chirac dénonce la « mégalomanie » et les « fanfreluches » de la politique culturelle.** – M. Jacques Chirac, président du RPR, qui participait, mardi 2 février, à un dîner-débat à Romorantin, dans le Loir-et-Cher, département dont M. Jack Lang, maire de Blois, est l'élu, a estimé que le bilan culturel du gouvernement se résume à *« de la mégalomanie masquée par des fanfreluches »*.

Dans la coulisse des négociations entre le RPR et l'UDF

Le RPR a complété, mardi 2 février, ses investitures dans les Yvelines pour les élections législatives, en désignant MM. Jacques Myard (5e circonscription) et Pierre Bédier (8e). Il apporte son soutien aux candidats choisis par l'UDF dans la 7e – circonscription où se présente M. Michel Rocard – et la 11e. Dans la 9e circonscription de Seine-et-Marne, il a changé le nom de son candidat en lice pour une « primaire » : il s'agit de M. Jean-Pierre Cognat.

Chaque semaine apporte sa nouvelle brassée d'exclusions. Sur proposition de la commission des conflits, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, signe, ces temps-ci, des mises à l'écart de candidats « sauvages » aux élections législatives. Ce sont souvent de bons militants ou des cadres départementaux qui, préinvestis à la fin de l'an dernier par le RPR, ne se sont pas retrouvés dans la liste des heureux « élus » issus des négociations d'investiture avec l'UDF. Déçus par les décisions nationales de leur parti, ils se jettent donc dans la bataille. Beaucoup de ces situations « sauvages » étaient prévues par l'état-major du RPR dès la fin 1992.

Dans un document interne datant de décembre, les membres de la commisssion d'investiture du parti chiraquien avaient un descriptif politique de chacune des 577 circonscriptions à pourvoir. Ce document de travail fournit, avec une renversante franchise, un éclairage politique sur des situations locales à droite qui, parfois, ne manquent pas de cocasserie. Ici, on indique que le candidat RPR ne souhaite pas conserver son suppléant UDF, là, on précise qu'il ne faut *« pas faire obstacle à une candidature CNI »*. Ailleurs, on souligne que le député sortant centriste est repéré pour ses *« votes farfelus à l'Assemblée nationale »* mais cet excentrique ne peut pas être condamné sans appel car *« il est un bon soutien du président du conseil général »* qui se trouve être un député RPR.

En plusieurs endroits, on met en évidence l'âge avancé de tel ou tel candidat, sa *« mauvaise santé »* ou le fait qu'il est *« très contesté »* par ses pairs au conseil général. Une fois, un conseiller général velléitaire est *« invité à renoncer à sa candidature »*.

Dans plusieurs circonscriptions, les négociateurs sont prévenus d'un risque d'une « primaire sauvage ». Certaines n'ont pas vu le jour. Ou pas encore. Avec prescience, le document parle de la *« candidature probable »* de M. Michel Mouillot (UDF-PR) contre Mme Louise Moreau, député (UDF-CDS) des Alpes-Maritimes. Dans le même département, on signale que M. Bernard Asso doit se tenir prêt, dans la troisième circonscription, *« si l'UDF fait une primaire contre le général Aubert »* dans la quatrième. C'est désormais le cas. Ailleurs, on précise qu'un candidat UDF-PR envisage d'être candidat contre un sortant UDF. Commentaire du document : *« Ne pas intervenir officiellement dans ce conflit mais en tirer prétexte pour refuser l'investiture UPF* [au sortant] *et affirmer que le RPR réserve sa position. »*

Dans plusieurs départements où le candidat UDF est soutenu par le RPR, les négociateurs ont pour mission de *« tenter de lui imposer »* le suppléant qui convient ou d'obtenir *« en échange une investiture unique »* dans une autre circonscription.

Pour les Pyrénées-Atlantiques, le document indique, quant aux circonscriptions détenues par MM. François Bayrou et Alain Lamassoure : *« Prévoir un candidat dans l'hypothèse d'une crise avec l'UDF. »* Ce cas est évoqué également dans l'Ain et dans le Calvados. Parfois, on garde *« en réserve »* un président de chambre de commerce ou un responsable départemental de la Coordination rurale.

Dans le Nord, on examine à la loupe le soutien de M. Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes, à certains candidats. Dans un autre département, on déclare avec générosité que *« cette circonscription très difficile pourrait être abandonnée à l'UDF »*. Ici, on précise qu'un adhérent CNI, ex-RPR, pourrait faire office de *« candidat de diversion »* contre un sortant UDF. Là, le RPR apporte son soutien à un candidat *« qui se présenterait sans étiquette, sous réserve que l'UDF ait son propre candidat »* et que le sous-marin *« s'engage à s'apparenter au groupe RPR ». « Pour obtenir une candidature unique, proposer, si nécessaire, la tête de liste aux municipales »* à un conseiller régional UDF, est-il précisé dans le département de l'Hérault.

Dans certains cas, on découvre des protections particulières de haut niveau. Là, c'est un journaliste qui *« veut être candidat »*, en bénéficiant du soutien d'un quotidien local et de la proximité politique d'un baron du gaullisme. Ailleurs, une candidate est soutenue *« sous réserve »* de son engagement derrière le président du RPR. *« La faire recevoir par Jacques Chirac »*, est-il précisé. Plus loin, un adhérent direct de l'UDF lesté d'un suppléant RPR *« veut se présenter »* contre un sortant centriste. *« Il a souscrit aux engagements attendus de lui »*, est-il indiqué de façon énigmatique.

La palme revient à la Corse où, manifestement, les affaires se traitent, disons, en famille. En Corse-du-Sud, le RPR ne donne *« pas d'investiture UPF pour les deux sortants* [UDF] *mais* [ne fait] *pas de primaire officielle »*. En Haute-Corse, le RPR soutient, dans la première circonscription, un candidat UDF *« à la suite du rendez-vous »* avec M. Chirac et, dans la seconde, il conseille de *« prévoir une intervention »* d'un parlementaire corse élu de Paris auprès d'un ancien préfet corse très proche du RPR.

OLIVIER BIFFAUD

POLITIQUE

La préparation des élections législatives

M. Bérégovoy appelle à la mobilisation de tous les responsables socialistes

En allant apporter son soutien à M. Michel Charzat, porte-drapeau du PS dans le vingtième arrondissement de Paris, M. Pierre Bérégovoy a revécu, mardi 2 février, le temps où les campagnes électorales se faisaient sous les préaux d'école. Malgré les souvenirs historiques évoqués par le député sortant, le chef du gouvernement a attendu la fin de sa classique leçon d'économie pour retrouver l'accent des discours militants.

Après avoir attaqué l'opposition qui *« utilise parfois de vilains procédés pour s'en prendre au premier ministre ou au président de la République »*, il a évoqué, avec nostalgie, *« les grandes batailles »* auxquelles les socialistes avaient su participer : la défense de l'environnement, la lutte pour les droits des femmes, la présence aux côtés des *« jeunes dans les grandes manifestations étudiantes » : « nous avons su les mener ; nous devons pouvoir recommencer ». « Ce qui compte aujourd'hui et pour demain*, a-t-il dit, *c'est que nous soyons proches du peuple, quel que soit le jugement qu'il porte sur nous ou sur les autres, parce que nous voulons une gauche ouverte, généreuse, qui doit associer toutes les forces de progrès et non pas se replier sur elle-même dans un archaïsme dépassé. »*

D'où l'appel de M. Bérégovoy à la mobilisation *« de tous ceux qui ont exercé des responsabilités »*. Un appel qui reprenait celui qu'avait lancé M. Charzat en déclarant : *« Il faut que Michel Rocard, Lionel Jospin, Pierre Mauroy, Jean Poperen, soient tous aux côtés de Laurent Fabius pour mener la bataille ; il faut que tous se mobilisent. »* Un appel soutenu par une pétition, qui circulait parmi les militants, demandant aux *« hauts responsables »* socialistes de s'engager *« totalement, sans arrière-pensées »*.

Th. B.

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

Alsace : la mairie de Strasbourg en point de mire

L'opposition UDF-RPR, qui détient treize des seize sièges en jeu songe surtout aux municipales de 1995

STRASBOURG

de notre correspondant régional

« Lorsqu'on gagne, on doit se comporter doublement en seigneur. » Emile Kœhl (UDF-CDS), candidat à sa propre succession dans la 1re circonscription du Bas-Rhin, évite de tenir le moindre propos désobligeant à l'égard de Jean Waline (RPR), son adversaire d'hier et son suppléant d'aujourd'hui. Le député qui tient Strasbourg-centre depuis 1978 peut être bon prince : il a d'ores et déjà gagné la bataille des « primaires », non seulement contre le RPR mais également contre ses « amis » du CDS.

Dans une lettre datée du 17 janvier, François Bayrou écrivait au député sortant : *« J'ai le plaisir de vous confirmer que l'Union pour la France, qui regroupe l'UDF et le RPR, vous a investi dans la 1re circonscription du Bas-Rhin. »* Le secrétaire général de l'UDF ajoutait : *« Vous serez le candidat unique de l'opposition. Personne d'autre n'est autorisé à se réclamer de l'une de nos formations ni, bien évidemment, de l'une des composantes de l'UDF. »* Quelle ne fut pas la surprise du vieux compagnon de route de Pierre Pflimlin lorsqu'il apprenait le 20 janvier suivant que « sa » circonscription avait été *« réservée »* par les instances de l'UPF !

Jean Waline, qui menait depuis plusieurs semaines une campagne très dure contre son adversaire du CDS, avait finalement convaincu Paris de lui laisser la porte ouverte. Coup de théâtre deux jours plus tard : le représentant du RPR annonçait qu'il devenait le suppléant du député sortant. Les mauvais sondages dont il était crédité n'expliquent pas à eux seuls la volte-face du conseiller général du Bas-Rhin. La candidature déclarée de Fabienne Keller (CDS), élue haut la main aux dernières cantonales, lui donnait de sérieuses craintes pour ses ambitions municipales. Car, au-delà des législatives, il est déjà question de reprendre l'hôtel de ville de Strasbourg à Catherine Trautmann (PS). Jean Waline est de ceux qui se placent au premier rang dans la *« majorité alsacienne »* pour atteindre cet objectif.

En poussant Fabienne Keller à se présenter aux législatives, Daniel Hœffel (UDF-CDS) pensait aussi à l'échéance de 1995. Le président du groupe centriste du Sénat voulait rajeunir sa garde en propulsant Fabienne Keller (trente-trois ans) à l'Assemblée nationale avant la vraie bataille de Strasbourg. Après l'accord Kœhl-Waline, la conseillère générale croyait encore qu'elle pourrait maintenir sa candidature, mais Daniel Hœffel n'a pas pu ou pas voulu la soutenir jusqu'au bout. Ce n'est qu'après la confirmation par Paris de l'arrangement local qu'elle s'est résignée à renoncer. Depuis plusieurs jours, Emile Kœhl disait pourtant que l'affaire était entendue : *« Hœffel va lâcher Keller parce qu'il est moins courageux qu'on ne le dit et il n'est surtout pas un foudre de guerre quand il s'agit d'aller au charbon. »*

L'élu de Strasbourg-Centre affirme néanmoins, lui aussi, que le CDS doit sérieusement se renouveler s'il veut reprendre la capitale alsacienne, car, précise-t-il, *« personne dans le personnel politique UDF-RPR n'est en position aujourd'hui de déloger Trautmann »*. Sincérité ou dépit – n'a-t-il pas perdu les municipales de 1989 aux côtés de Marcel Rudloff (UDF-CDS) alors qu'il était le premier adjoint du maire sortant ? – toujours est-il qu'Emile Kœhl dit regretter la situation actuelle : *« Il fallait me demander courtoisement de partir et ne pas tenter de tuer le père. »*

En attendant, « le bon vieux Emile » (Kœhl est proche des soixante-douze ans), comme on l'appelle familièrement à Strasbourg, est satisfait du millier de réponses aux seize mille cartes de vœux qu'il a adressées pour la nouvelle année aux électeurs âgés *« de plus de trente ans »*. Il donne l'impression, même s'il reste très prudent, d'être persuadé d'avoir fait le plus dur. Il est surtout satisfait du bon tour qu'il a joué à ses adversaires, notamment au RPR, qui lui reproche encore aujourd'hui de ne pas avoir voté la motion de censure contre le gouvernement Rocard lors de la création de la CSG : *« Moi, ancien syndicaliste de la CFTC, puis de la CFDT, je ne pouvais voter contre une mesure sociale : alors j'ai bu une chopine et j'ai pris la parole devant la Chambre pour dire ce que je pensais du projet RPR. »*

L'« unité » à droite est probablement une mauvaise chose pour Andrée Buchmann. Les récents sondages nationaux l'avaient pourtant confortée dans sa conviction qu'elle avait de sérieuses chances de l'emporter. La candidate des Verts se crédite de vingt-cinq points au premier tour et se déclare *« plutôt optimiste »*. *« Je ne pars que pour gagner »*, dit-elle. En réalité, son sort dépendra largement du résultat du candidat socialiste. Premier adjoint de Catherine Trautmann, Roland Ries (rocardien) ne se fait aucune illusion sur le résultat : *« Buchmann a une meilleure surface nationale que la mienne. »*

M. Bockel à Mulhouse M. Waechter à Guebwiller

« J'ai longtemps hésité avant de me présenter, explique-t-il, *mais il n'était pas possible pour la municipalité de ne pas expliquer pendant la campagne ce qu'elle faisait au quotidien. »* En d'autres termes, il s'agit d'effectuer un sondage grandeur nature pour tester les Strasbourgeois sur leur état d'esprit – encore la perspective des municipales – un an après le nouveau plan de circulation et le début des travaux sur la réalisation du tramway, qui reste, bien que la polémique se soit atténuée ces derniers mois, un des angles d'attaque de l'opposition contre l'équipe socialiste. *« Les choses se présentent beaucoup mieux mais l'opinion demeure dans l'expectative »*, souligne Roland Ries. Au bout du compte, il ne croit visiblement pas faire mieux que la troisième place. Il tient toutefois à préciser – répondant ainsi aux Verts qui entendent se maintenir au deuxième tour quoi qu'il arrive – que lui aussi a la ferme intention de ne pas se retirer après le premier tour. Les tractations entre les 21 et 28 mars diront si le PS et les Verts resteront sur des positions aussi radicales.

C'est en tout cas l'intérêt de Jean-Marie Bockel (PS) de prendre langue avec les écologistes. Le maire et député de Mulhouse (5e circonscription du Haut-Rhin) doit jouer une partie serrée, comme aux législatives de 1988 et aux municipales de 1989, face aux mêmes adversaires, à l'exception d'Antoine Waechter, qui préfère tenter sa chance à Guebwiller (7e circonscription). Jean-Marie Bockel relève que Jacques Muller, le candidat des Verts, a été longtemps un proche des socialistes mais qu'aujourd'hui, déçu par ces derniers, il s'en est éloigné.

De là à dire que l'écologiste pourra se désister en faveur du socialiste à Mulhouse et que l'arrangement pourra jouer en sens inverse à Guebwiller est une idée qui fait son chemin dans l'esprit des Haut-Rhinois. Jean-Pierre Baeumler (PS), député sortant, semble résigné : *« Je ne souhaite pas que le mandat revienne à la droite. »* Il ne peut s'empêcher d'ajouter : *« On aurait pu penser tout de même que Waechter choisisse une autre solution que de se présenter dans une circonscription tenue par un socialiste. »*

Quoi qu'il en soit, Jean-Marie Bockel est inquiet. Il espère avant tout que l'image nationale des socialistes ne le conduira pas à un premier tour *« catastrophique » : « Si je ne suis pas trop distancé*, dit-il, *j'ai ma chance dans le cadre d'une triangulaire, comme en 1988. »* Ce scénario peut se répéter en raison de la détermination de Gérard Freulet (FN) à se maintenir au deuxième tour. En 1988, il avait recueilli plus de 21 % des suffrages. Aujourd'hui, il est crédité d'un score encore plus élevé. Il n'est pas seul à penser qu'il pourrait approcher les 30 %.

Joseph Klifa (UDF-PSD) compte également sur la chute libre des socialistes pour réussir son retour. Il a contre lui d'avoir été battu par Jean-Marie Bockel en 1988, qui, un an plus tard, lui enlevait de surcroît la mairie de Mulhouse. Comme l'actuel premier magistrat de la ville, il est prêt à tout pour faire barrage à Gérard Freulet. Cet ancien socialiste, juif né en Algérie, qui a quitté le parti après la signature du programme commun, n'a pas oublié que le candidat du FN l'a traité de *« juif arabe »*.

A l'instar d'Andrée Buchmann, Antoine Waechter n'envisage qu'une seule hypothèse : *« Gagner. »* Dopé par le sondage national qui place les Verts devant le PS, le candidat écologiste est persuadé que *« Baeumler n'a plus aucune chance »*. Il croit dur comme fer que *« l'effet boule de neige va jouer »* et que dans ces conditions son parti disposera d'un groupe parlementaire dans la prochaine Chambre. Il ne pipe mot sur un éventuel accord avec Jean-Marie Bockel. Il précise même qu'il n'a *« aucune sympathie particulière pour le PS »*. Mais d'un autre côté, il fait référence aux *« modulations »* nécessaires qui devront être étudiées dès le lendemain du premier tour. Il connaît déjà le résultat de ces consultations pour Colmar. Les Verts s'opposeront au deuxième tour au candidat du RPR et favoriseront ainsi l'élection de celui de l'UDF *(lire l'encadré)*.

Reste qu'à Guebwiller l'opposition se présente unie sous la bannière de Michel Habig (RPR). Dans ces conditions, une partie au moins de l'électorat socialiste sera indispensable à Antoine Waechter pour pouvoir l'emporter au second tour. Quel discours tiendra-t-il entre le 21 et le 28 mars pour grappiller des suffrages ? Saura-t-il éviter les bonnes vieilles méthodes des politiciens classiques pour faire de la politique *« autrement »* ?

MARCEL SCOTTO

Bas-Rhin
Haut-Rhin

▶ Dans notre série de reportages régionaux sur la préparation des élections législatives, nous avons déjà présenté la situation dans le Limousin (*le Monde* du 3 février).

La revanche d'Edmond Gerrer

STRASBOURG

de notre correspondant régional

« Je rejette l'opposition systématique. » Edmond Gerrer (UDF-CDS), député et maire de Colmar, marque ainsi sa différence avec Gilbert Meyer (RPR), son concurrent de l'UPF pour la seule primaire à droite qui se déroulera en Alsace. Le député sortant de la première circonscription du Haut-Rhin précise qu'il n'a *« aucun atome crochu avec certains RPR »*. Ce qui ne devait pas être le cas du candidat RPR, puisque ce dernier était son suppléant depuis les législatives de 1988. *« Aujourd'hui*, s'empresse-t-il d'ajouter, conscient de la contradiction, *il est poussé par Robert Pandraud. »*

L'état-major du RPR aimerait bien se débarrasser de cet empêcheur de tourner en rond qui a refusé à plusieurs reprises de voter l'une ou l'autre motion de censure déposée par le mouvement de Jacques Chirac. La primaire tient aussi à la volonté, régulièrement affirmée mais jamais réalisée, de la *« majorité alsacienne »* de faire une cure de rajeunissement. *« On ne m'a jamais demandé de céder la place »*, affirme Edmond Gerrer qui, à soixante-treize ans, sent bien qu'il est temps de préparer sa succession. Il dit ne pas encore avoir choisi son suppléant – *« les candidats sont nombreux »*, – mais il a d'ores et déjà décidé qu'il sera issu de la *« société civile »*. En attendant, le député haut-rhinois a bien l'intention de continuer de siéger au Palais-Bourbon.

Ses chances sont réelles compte tenu de la position des Verts qui sont opposés à l'élection de Gilbert Meyer *« en raison de ses conceptions en matière d'aménagement du territoire »*, explique Antoine Waechter. Il est reproché au conseiller général de Neuf-Brisach d'avoir profité de sa position pour tenter, en vain, de favoriser l'implantation par Mercedes d'une piste d'essai et d'ateliers sur une surface de 300 hectares le long du Rhin. *« A cette occasion, Meyer a refusé la concertation et s'est montré méprisant à l'égard des écologistes »*, commente Edmond Gerrer.

Selon le maire de Colmar, les intentions de vote confirment sa position de favori : 25 % pour lui-même contre 20 % au candidat des Verts, 15 % pour celui du PS, du Front national et pour Gilbert Meyer. Si ses prévisions – ses souhaits ? – devaient se vérifier au soir du 21 mars, Edmond Gerrer aurait obtenu une première et grande satisfaction : celle d'avoir pris sa revanche sur le RPR. Ne rappelle-t-il pas que Jacques Chirac avait promis, lors de sa tournée en décembre dernier en Alsace, qu'*« il n'y aurait pas de primaire pour les députés sortants membres de l'UPF »* ?

M. S.

La réunion du « comité de suivi » sur les accords de Matignon

M. Le Pensec met en garde contre toute révision de la politique conduite en Nouvelle-Calédonie

Le « comité de suivi » des accords de Matignon, qui réunit les représentants de l'Etat, du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) et du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS), a commencé, mardi 2 février, à dresser le bilan de la politique de rééquilibrage conduite en Nouvelle-Calédonie depuis 1988. Dès l'ouverture des travaux, M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a mis en garde contre une éventuelle remise en cause du processus par une nouvelle majorité.

Le « comité de suivi », baptisé pour la circonstance « comité de bilan », que les indépendantistes avaient réclamé afin d'*« acter »* les avancées et les insuffisances de la politique de rééquilibrage engagée sur le Caillou depuis 1988, s'est ouvert dans un climat quelque peu insolite. A deux mois du scrutin législatif, les esprits étaient en effet moins tournés vers le passé que vers le futur.

Si M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a fourni l'assurance, la semaine dernière, à MM. François Burck, président de l'Union calédonienne (UC, composante majoritaire du FLNKS), et Léopold Jorédié, président de la province Nord, que le RPR avait l'intention de *« poursuivre la mise en œuvre »* des accords de Matignon, toutes les inquiétudes ne sont pas levées. M. Juppé n'a-t-il pas évoqué lui-même la nécessité d'apporter des *« corrections »* et des *« infléchissements »* au processus en cours ?

Aussi M. Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a-t-il ouvert les travaux de ce comité de suivi en lançant une mise en garde. *« Nous ne sommes qu'au milieu du gué*, a-t-il déclaré, *et tout manquement risquerait de réduire à néant tout le travail accompli. » « Les accords de Matignon*, a-t-il ajouté, *font aujourd'hui partie des grands engagements de la nation qu'aucun aléa politique ne peut remettre en cause. »*

L'avenir, c'est aussi la préparation du référendum d'autodétermination de 1998, dont les signataires calédoniens des accords de Matignon souhaitent qu'il ne rouvre pas les vieilles plaies. M. Jacques Lafleur, président du RPCR, député RPR, avait lancé, en avril 1991, un premier ballon d'essai en proposant que chacun réfléchisse à une *« solution consensuelle »* destinée à prolonger des accords qui arriveront à échéance en 1998.

« La période que nous abordons va ouvrir des discussions qui n'auront que peu de rapport avec le passé », a confirmé M. Lafleur, qui a émis le vœu que le référendum ne soit pas *« une guillotine coupant tout espoir de discussion »*. Dans ce cas de figure, le scrutin de 1998 ratifierait un compromis établi à l'avance sur une formule institutionnelle qui pourrait osciller entre un statut de large autonomie, qui semble avoir la préférence de M. Lafleur, et une formule d'indépendance-association avec la France dont les indépendantistes pourraient se satisfaire.

La révision du corps électoral

Dans l'immédiat, les délégations calédoniennes vont, autour des représentants de l'Etat, prendre la mesure du chemin parcouru depuis 1988. Qualifiant les réformes engagées de *« rupture historique »*, M. Le Pensec va défendre dossier par dossier un bilan gouvernemental qui lui inspire *« une joie profonde »* et *« une fierté légitime »*. L'engagement financier soutenu de l'Etat, qui est passé d'un montant global de 1,5 milliard de francs en 1989 à 2,4 milliards en 1992, a en effet permis de lancer de grandes opérations d'équipement visant à atténuer les déséquilibres entre la province Sud et les provinces du nord et des îles.

Le gouvernement peut également se prévaloir d'une politique foncière qui a permis de redistribuer 62 000 hectares de terres, dont 80% au profit des Mélanésiens, et qui devrait aboutir à une répartition égalitaire du patrimoine foncier entre la communauté canaque et les autres ethnies dès 1994.

En matière de formation, M. Le Pensec présentera à ses interlocuteurs le bilan de l'*« opération 400 cadres »* dont ont déjà bénéficié 161 stagiaires, en majorité mélanésiens. Enfin, il fera valoir que quatre langues vernaculaires canaques (ajië, paici, drehu et nengoné) ont été inscrites au programme du baccalauréat en tant qu'épreuves facultatives.

LE FLNKS avait déjà eu l'occasion, lors de son dernier congrès, en janvier, de qualifier un tel bilan de *« globalement positif »*. Dans un « rapport politique » rédigé à la veille de ce comité de suivi, la coalition indépendantiste tient toutefois à *« relativiser »* ce bilan en regrettant que *« les gouvernements socialistes successifs »* n'aient *« pas été à la hauteur de l'espoir mis en eux par le peuple Kanak et les catégories sociales les plus démunies, espoir que le pays s'engage véritablement dans une voie de décolonisation »*.

Parmi les doléances les plus importantes qu'il soumettra à M. Le Pensec, le FLNKS évoquera le dossier de la révision du corps électoral habilité à participer au référendum de 1998 et qui devra se limiter, aux termes des accords de Matignon, aux seuls électeurs ayant voté au référendum du 6 novembre 1988. *« On est loin d'avoir obtenu satisfaction sur cette question importante »*, estime le FLNKS, qui aurait souhaité un contrôle plus rigoureux des nouvelles inscriptions survenues depuis 1988.

FRÉDÉRIC BOBIN

Après l'adoption du budget pour 1993 avec les voix du FN

M. Soisson annonce son intention de quitter la présidence du conseil régional de Bourgogne

DIJON

de notre correspondante

« Le budget 1993 vient d'être voté. La région a donc les moyens de fonctionner. J'ai préservé la Bourgogne dans la tourmente. Mais le budget a été voté dans des conditions que je ne saurais accepter. Je ne suis l'otage de personne. J'en tirerai prochainement toutes les conséquences » : c'est en ces termes que M. Jean-Pierre Soisson a pris acte du vote du budget du conseil régional de Bourgogne, intervenu mardi 2 février par 31 voix, dont 8 du FN, contre 26 (23 RPR et UDF, 3 PC). Ne souhaitant pas *« gouverner avec le Front national, ni avec son concours, ni avec son appui »*, M. Soisson a confirmé son intention de quitter la présidence du conseil régional, *« après les législatives*, a-t-il précisé, *pour ne pas mêler la campagne électorale au renouvellement de l'exécutif régional ; il faut laisser se calmer la pression »*.

Le groupe des vingt élus auquel il appartient s'est déclaré *« solidaire »*. *« Nous n'acceptons pas que notre budget soit voté dans ces conditions »*, a indiqué M. Didier Mathus, président du groupe socialiste. *« Les Verts partagent le refus du président Soisson d'avoir à gérer la région avec les voix du FN, et nous en tirerons toutes les conséquences au mois d'avril »*, a déclaré à son tour le porte-parole des écologistes, M. Thierry Grosjean.

A la reprise des travaux, suspendus dans la nuit du 29 au 30 janvier (*le Monde* daté 31 janvier-1er février), au moment où les élus UDF-RPR, réunis au sein de l'Union pour l'avenir de la Bourgogne (UAB), avaient annoncé qu'ils s'opposeraient au budget, M. Soisson avait de nouveau tenté, en vain, l'ouverture.

« Nous respectons les engagements de nos électeurs dans l'unité », prévenait M. Jean-François Bazin, président du groupe UAB, quelques minutes avant le scrutin. Pour le PC non plus, il n'était pas question de changer sa position. Quant à M. Pierre Jaboulet-Verchère, il confirmait l'approbation du budget par ses amis lepénistes, affirmant que son but était *« de sauver la Bourgogne »* et que son groupe voterait *« comme le dicte sa conscience »*.

CHRIS MAISIAT

Le meurtre d'une petite fille à la cour d'assises de la Moselle

Les absences de Christian Giacchetto

Jugé depuis le 27 janvier par la cour d'assises de la Moselle pour le meurtre et le viol de la petite Christelle Burbach, trois ans, commis le 25 février 1989 à Metz, Christian Giacchetto semble absent d'une grande partie de ce procès. Aussi, son défenseur, Mᵉ Liliane Glock, a demandé mardi 2 février au premier président de la cour d'appel de Metz que soit ordonné *« l'enregistrement, pour l'histoire judiciaire, du procès d'un débile, à l'heure européenne, en 1993 »*.

METZ

de notre envoyé spécial

Giacchetto s'ennuie. Le regard rivé sur la fenêtre située en face de lui, il fait des grimaces, se recoiffe, murmure quelque chose qui le fait rire au policier de droite, le répète au policier de gauche, et regarde à nouveau la fenêtre. Pourtant, ce sont les faits que l'on évoque. Les témoins racontent l'affolement de Michelle Burbach lorsqu'elle a constaté la disparition de sa fille Christelle, après l'avoir laissée, endormie, dans sa voiture pendant une courte visite aux grands-parents.

Les policiers exposent mécaniquement leurs recherches et la découverte d'une piste horrible : une flaque de sang d'abord, puis le manteau de l'enfant, puis le pantalon et, enfin, dans un bosquet, le corps égorgé. Giacchetto n'écoute pas. Il se gratte longuement le nez pendant la déposition du médecin légiste décrivant chaque détail de la blessure mortelle et les ecchymoses relevées sur les parois du vagin. La présidente fait circuler les photos de l'autopsie parmi le jury. On montre l'album à Giacchetto, qui détourne les yeux. Deux jurés ont fait le même geste.

« C'est affreux », commentent Fabrice Chenevé, Jean-Claude Léonard et Jean-Luc Labouède. Tous trois sont accusés de *« non-assistance à personne en danger »*. Chenevé et Labouède ne discutent pas leur présence sur les lieux. Ils déclarent qu'ils étaient avec Giacchetto et Léonard, rue de Vienne, pour voler des objets dans les voitures en stationnement. Si Labouède a un niveau intellectuel normal, Léonard a subi, à l'âge de dix ans, une intervention au cerveau pour éviter un processus hydrocéphale. Son âge mental serait de douze ans. Quant à Chenevé, son niveau est à peine supérieur à celui de Giacchetto, tous les experts lui trouvent une intelligence « médiocre », et son rôle, dans une affaire de fillette déculottée, lui vaut d'être classé par le spécialiste comme *« criminologiquement dangereux »*.

« Je l'ai coupée »

Méthodique, l'inspecteur divisionnaire Guy Bon décrit son enquête avec une précision mathématique. En garde à vue, Giacchetto avait avoué. L'inspecteur divisionnaire Pierre Cairou confirme qu'il a dit : *« J'ai été pris d'une pulsion subite, j'ai eu envie de la petite. »* Une phrase certainement traduite, car Giacchetto est incapable d'employer un tel vocabulaire. Mais il avait conduit les policiers sur les lieux, leur indiquant où il avait tué l'enfant, en disant : *« Je l'ai coupée. »*

Dans les procès-verbaux, l'arme du crime change de nom. C'est d'abord une serpette, puis un couteau, et enfin un cutter, que Giacchetto appelle aussi « punneur ». Cependant, l'accusé donne l'impression d'être totalement absent de ce procès, et il refuse même de parler, jusqu'au moment où il se lance dans un long discours incohérent : *« Après, qui c'est qui m'a posé des questions ? Ceux pour regarder les pièces de théâtre à la PJ ? On m'a donné une bière, une petite (...). Le soir, l'autre y m'a tapé à coups de règle (...). »* Le monologue continue, et il en ressort que Giacchetto affirme avoir été battu et que les policiers l'auraient fait boire... Il mime la scène où on lui fait reconnaître son sac trouvé sur place. Il ordonne à l'huissier de l'apporter, de le poser à un endroit précis. Il est insolent. On le laisse faire.

« Il veut s'exprimer, il faut en profiter... », explique la présidente, sur le ton que l'on réserve généralement aux vieillards atteints de sénilité. Giacchetto continue avec, malgré la confusion de son propos, une sorte de logique : *« Ce soir-là, j'étais pas là. J'étais chez ma mère. J'étais malade. »* Le magistrat tente l'interrogatoire : *« Pourquoi n'avez-vous pas dit cela au début ? »* Giacchetto se rassoit : *« Ah ! Si vous m'accusez, accusez-moi. Mais j'vous parle plus ! C'est tout ! »*

MAURICE PEYROT

Le secret de la Vologne

Suite de la première page

C'est donc là, sur ces eaux verdâtres, qu'est découvert, le 16 octobre 1984, à 21 h 15, le corps d'un enfant de quatre ans. Il est retrouvé à Docelles, un village situé à 6 kilomètres en aval de la maison familiale de Lépanges. Un bonnet tiré jusqu'au cou lui cache le visage. Ses poignets et ses chevilles sont liés à l'aide d'une cordelette. La mort remonterait à 17 h 15. Le garçonnet aurait été jeté vivant dans la rivière mais serait mort par asphyxie et hydrocution. L'enquête commence.

La mère de la victime, ouvrière à la Manufacture de confection vosgienne, affirme qu'elle a quitté son travail à 16 h 50 et qu'elle s'est rendue en voiture chez Mᵐᵉ Christine Jacquot, une « nounou » chargée de garder Grégory. Christine Villemin dit être ensuite rentrée chez elle avec l'enfant. Tandis qu'elle effectuait du repassage en écoutant la radio, il jouait sur un tas de gravier, devant la maison. Elle ne pouvait le surveiller puisqu'elle se trouvait dans une pièce fermée, située à l'arrière de la bâtisse. De 17 heures à 17 h 30, elle certifie n'avoir rien entendu d'anormal.

A 17 h 30, elle s'inquiète cependant de ne plus voir Grégory et part à sa recherche en voiture. En vain. Presque à la même heure, à 17 h 32, son beau-frère, Michel Villemin, reçoit un appel téléphonique d'un « corbeau » qui opportune différents membres de la famille depuis 1981 : *« Je te téléphone car ça ne répond pas à côté. Je me suis vengé du chef et j'ai kidnappé son fils. Je l'ai étranglé et je l'ai jeté à la Vologne. Sa mère est en train de le rechercher, mais elle ne le retrouvera pas. Ma vengeance est faite. »*

Négligences et erreurs

En tuant Grégory, l'assassin cherchait donc à atteindre Jean-Marie, son père. Celui-ci est alors à son travail, à l'usine Autocoussin de La-Chapelle-devant-Bruyères. Le lendemain, mercredi 17 octobre, il reçoit une lettre anonyme : *« J'espère que tu mourras de chagrin, le chef. Ce n'est pas ton argent qui pourra te redonner ton fils. Voilà ma vengeance, pauvre con ! »* Détail primordial : la lettre en question a été postée la veille – donc le jour du drame – à la poste de Lépanges. Elle porte le cachet de 17 h 15.

L'enquête s'oriente d'abord vers un cousin germain de Jean-Marie Villemin, Bernard Laroche, dont l'emploi du temps entre 16 h 30 et 17 h 30 comporterait des zones d'ombre. Sa jeune belle-sœur, Muriel Bolle, quinze ans, affirme aux gendarmes l'avoir vu ce jour-là en compagnie d'un enfant d' *« environ quatre ans »* qu'il appelait Grégory. Le 5 novembre, à Epinal, l'adolescente confirme ses propos devant le juge d'instruction Jean-Michel Lambert, un jeune magistrat à peine sorti de l'Ecole de la magistrature. Les enquêteurs croient trouver le mobile de la *« vengeance »* dans une vieille rivalité entre les deux cousins. Le 5 novembre 1984, Bernard Laroche est inculpé d'assassinat et placé sous mandat de dépôt.

L'affaire paraît close. Elle n'en est pourtant qu'à ses premières convulsions. En effet, le lendemain de l'inculpation de Laroche, Muriel Bolle se présente devant le juge en compagnie de sa mère. Elle se rétracte et affirme avoir accusé son beau-frère sous la menace des gendarmes. Les charges existant contre Laroche sont de plus en plus ténues. Le 4 février, il est libéré mais demeure inculpé. Jean-Marie Villemin, lui, reste néanmoins persuadé que son cousin est bien l'assassin. Le 29 mars 1985, il le tue à l'aide d'un fusil de chasse.

La Vologne entraîne les principaux protagonistes dans un tourbillon sans cesse plus étourdissant. Le « petit juge » Jean-Michel Lambert, comme grisé par ce début de carrière inattendu, occupe le devant d'une scène trop vaste pour lui. La presse prend ses quartiers à Lépanges, brosse à la hâte un portrait caricatural de cette région et de ses habitants, quitte à s'enliser à son tour dans les eaux troubles de la rivière maudite. De « révélations » en photos « exclusives », le grand public se familiarise avec des personnages qui lui ressemblent : Christine Villemin, visage blême et regard rougi ; Jean-Marie Villemin, le père que « tout le monde plaint » ; Laroche, le moustachu qui souriait devant les caméras ; Muriel, la mystérieuse gamine aux tâches de rousseur et aux yeux fripons ; Marie-Ange Laroche, qui défend la mémoire de son mari. Chacun y va de ses hypothèses, de ses certitudes. Grégory se mue en prénom-symbole comme, plus tard, Céline ou Christelle. Villemin devient un nom quasi familier comme, avant lui, Seznec ou Dominici. Le fait divers tourne au feuilleton. Des Laroche et des Villemin, familles de France, le pays saura tout, du carnet rose (les diverses naissances dans les deux clans) au carnet noir (la tentative de suicide de Christine Villemin en décembre 1986, les multiples procès en diffamation, les menaces de mort...). Sans oublier les vieilles querelles qui, naguère, ont déchiré les « clans ».

Les gendarmes ayant accumulé les négligences et les erreurs, la police judiciaire a hérité de l'enquête le 19 février 1985. Dès lors, les investigations s'orientent vers une deuxième piste qui dépasse l'imagination mais retient l'attention des enquêteurs, pressés de réussir là où leurs prédécesseurs ont échoué : Christine Villemin pourrait avoir tué son fils. L'enquête porte essentiellement sur son emploi du temps entre sa sortie de l'usine (16 h 50) et le moment où elle a commencé à chercher Gregory (17 h 30). Plusieurs collègues de travail disent l'avoir vue se diriger vers la poste de Lépanges à 16 h 52. D'autres affirment l'avoir aperçue à 16 h 55 devant la poste. Elle rejette ces accusations, expliquant qu'elle s'est bien rendue à la poste mais la veille, le 15 octobre, à la même heure.

Diverses expertises graphologiques concluant qu'elle pourrait être l'auteur de certaines lettres du « corbeau » (notamment celle « revendiquant » le meurtre), amènent le juge Lambert, en dépit des incertitudes, à l'inculper d'assassinat le 5 juillet 1985. Comme les policiers, il est convaincu qu'elle a disposé du temps nécessaire pour perpétrer le crime. Mais les véritables charges font défaut. Aussi l'enquête se poursuit-elle alors que Christine, après onze jours de détention, est libérée le 16 juillet et placée sous contrôle judiciaire (elle ne retrouvera son époux qu'en décembre 1987, lorsqu'il sortira à son tour de prison dans l'attente de son procès pour l'assassinat de Laroche).

Deux voix distinctes

Les policiers et le magistrat instructeur s'intéressent aux quelques enregistrements de la voix du « corbeau » effectués en 1982 et 1983 par Jean-Marie Villemin ou ses parents. Certains experts estiment qu'il s'agit d'une femme déguisant sa voix. Les enquêteurs s'interrogent aussi sur le nombre très important d'appels téléphoniques partant du domicile des époux Villemin au cours des mêmes années 1982 et 1983.

Ces éléments font de Christine un coupable désigné à la vindicte publique. Le 9 décembre 1986, la chambre d'accusation de la cour d'assises de Nancy estime qu'il existe contre elle des charges suffisantes pour motiver son renvoi devant la cour d'assises. Une décision qui, le 17 mars suivant, sera cassée par la chambre criminelle de la Cour de cassation. Et le 25 juin 1987, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Dijon ordonne un supplément d'information, estimant que les éléments figurant au dossier sont insuffisants.

La justice doute. Les experts se chamaillent. Le secret de l'instruction est, plus que jamais, secret de polichinelle. L'affaire bascule. Le juge Lambert, critiqué sans détours dans l'arrêt du 25 juin, demande sa mise en disponibilité pour « convenance personnelle ». Victime d'une spirale à laquelle il n'a pas su résister, le « petit juge » s'éclipse le 1ᵉʳ janvier 1987. L'enquête est désormais confiée à un magistrat d'expérience, M. Maurice Simon, soixante-quatre ans, président de la cour d'appel de Dijon. Charge à lui de repartir de zéro, de restaurer l'image de la justice et de ses représentants. Y parviendra-t-il ? Il s'y engage. A partir du mois de septembre 1987, les investigations reprennent.

Cette affaire, sorte de grand fouillis du malheur ordinaire, devient celle de M. Simon. Il s'en imprègne, interroge lui-même cent soixante-dix personnes, organise une nouvelle reconstitution entre le 12 et le 16 octobre. Son enquête confirme les négligences de son prédécesseur. Elle prouve aussi que Christine Villemin n'a pas eu le temps de commettre le crime. En outre, le juge ordonne d'autres expertises de la voix du corbeau. L'expert consulté constate l'existence de deux voix distinctes. L'une d'elle pourrait être celle d'un homme de quarante-cinq à cinquante-cinq ans. Après s'être focalisés sur la mère de Grégory, les soupçons se portent de nouveau sur Bernard Laroche. Le juge Simon se garde bien d'accuser qui que ce soit mais, déstabilisé lui-même par les « vertiges de l'émotion » que provoque cette affaire (*le Monde* du 27 octobre 1989), il se laisse aller à des « confidences » à des journalistes, promettant des *« rebondissements »*. Ces déclarations réveillent les passions.

Le juge Simon ne pourra toucher au terme de son enquête. Malade, sur le point d'atteindre l'âge de la retraite, il cède la place à M. Jean Martin, soixante et un ans, le 19 septembre 1990. Celui-ci s'engage dans la voie tracée par son prédécesseur : celle qui mène à l'innocence de Christine Villemin. Au mois d'octobre 1990, différents témoignages inattendus lui permettent même d'envisager de nouveau l'hypothèse Laroche. Selon de nouvelles expertises, l'écriture de ce dernier se rapprocherait de celles du « corbeau » (notamment sur la lettre postée le 16 octobre 1984 à Lépanges). D'autres documents, en revanche, ne peuvent être attribués au cousin.

Le mystère reste donc entier. Dans son réquisitoire définitif, dont *le Point* a publié l'essentiel dans son édition du 25 juillet 1992 (*le Monde* daté 26-27 juillet 1992), le procureur général de Dijon, M. Jean Stéfani, ne désigne aucun coupable : *« En l'état, force est de constater que l'information n'a pas permis de découvrir l'auteur, ou les auteurs, de l'assassinat de Grégory Villemin. »* En revanche, le magistrat écarte clairement la responsabilité de la mère de l'enfant, une jeune femme qu'il qualifie de *« parfaitement normale »* : *« Attendu qu'il ne résulte pas de l'information de charges suffisantes à l'encontre de Christine Villemin d'avoir commis le crime d'assassinat dont elle a été inculpée, requiert qu'il plaise à la chambre d'accusation dire n'y avoir plus lieu de suivre plus avant »*.

Mercredi 3 février, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Dijon a donc suivi les réquisitions de M. Stéfani. Elle a ainsi constaté l'échec de la justice et de ses enquêteurs dans cette affaire qui n'a jamais cessé de tourner en rond comme une interminable défaillance collective. Il reste maintenant à juger Jean-Marie Villemin, coupable d'avoir tué son cousin Bernard Laroche qu'il a toujours considéré comme l'assassin de son fils, l'enfant qui dort sous l'épitaphe : *« Ici repose un ange »*.

PHILIPPE BROUSSARD

REPÈRES

ATTENTAT

Explosion devant un poste de police à Anglet (Pyrénées-Atlantiques)

Une bonbonne de gaz a explosé, mercredi 3 février à 0 h 45 devant un poste de police à Anglet, près de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques). L'explosion a causé de gros dégâts au bâtiment, fermé la nuit. Les vitres des habitations alentour ont été brisées et une personne âgée, choquée par la déflagration qu'elle a ressentie à son domicile, a dû être hospitalisée. Aucune revendication n'a été trouvée sur place par les enquêteurs, mais la méthode utilisée fait penser à une action du groupe clandestin basque Iparretarrak. C'est le quatrième attentat en cinq jours sur la côte basque après les opérations menées à Saint-Jean-de-Luz contre la perception et une recette des impôts, puis dans la même ville, dimanche 31 janvier, contre une agence immobilière (*le Monde* du 2 février). Depuis le début de l'année, neuf attentats ou tentatives d'attentats ont été perpétrés sur la côte basque contre des bâtiments qui constituent les cibles habituelles d'Iparretarrak. Les élus locaux – et particulièrement le maire d'Anglet – ont réclamé à plusieurs reprises un renforcement des effectifs de police. – *(Corresp.)*

CATASTROPHES

Réveil d'un volcan philippin : plus de 50 morts et disparus

Le volcan Mayon, situé dans la pointe sud-est de l'île philippine de Luzon, à quelque 320 kilomètres au sud-est de Manille, s'est réveillé le 2 février après huit ans de sommeil. Ses projections de cendres et ses coulées de lave ont tué plus de trente personnes, en ont blessé trente-deux autres, par de très graves brûlures pour la plupart d'entre elles. En outre, vingt-quatre personnes sont portées disparues. Les retombées de cendres ont rompu des lignes électriques. Des dizaines de milliers de villageois ont dû fuir les abords du volcan, dont l'activité pourrait augmenter prochainement : l'éruption du Mayon, en 1814, avait tué plus de 1 200 personnes. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

ÉDUCATION

M. Bernard Notin écarté de son poste d'enseignant à l'université Lyon-III

L'université Jean-Moulin (Lyon-III) a pris la décision, mardi 2 février, de suspendre les cours de prospective économique que M. Bernard Notin, maître de conférences, auteur d'écrits révisionnistes, devait assurer à l'Institut d'administration des entreprises (IAE) de Lyon-III. Cette suspension intervient après les incidents du samedi 30 janvier : M. Notin s'était heurté à une manifestation de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF) décidée à empêcher la tenue de ses cours et qui réclame la radiation du professeur (*le Monde* daté 31 janvier-1ᵉʳ février).

La situation de M. Notin, qui a refusé toute proposition de mutation, n'est pas réglée pour autant. L'université est en effet tenue de lui fournir une charge de cours, selon la réglementation rappelée aux responsables de Lyon-III, à la suite d'un rapport de la Cour des comptes en 1992. De son côté, Mᵉ Patrick Quentin, avocat de l'UEJF, a décidé d'engager une procédure en citation directe à l'encontre de M. Notin pour ses propos tenus, le 16 janvier dernier, sur TF 1 qui tombent, selon lui, sous le coup de la loi Gayssot qui interdit écrits et propos contestant les crimes contre l'humanité. L'enseignant avait alors confirmé sa thèse réfutant l'existence des chambres à gaz. – *(Corresp.)*

Grève des surveillants dans les lycées et collèges

Les maîtres d'internat et surveillants d'externat (MI-SE) des lycées et collèges étaient appelés à la grève mardi 2 février – et le seront encore vendredi 5 – par le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES). Les 45 000 étudiants-surveillants, qui occupent, le plus souvent à mi-temps, 37 000 postes budgétaires, réclament la création de 20 000 postes supplémentaires en cinq ans. Les surveillants exigent l'arrêt de l'affectation des appelés du contingent dans les établissements scolaires et des contrats emploi-solidarité à des tâches de surveillance. Ils protestent aussi contre la multiplication des études surveillées dans les collèges assurées par des contractuels (retraités, parents d'élèves, étudiants). Depuis juillet 1992, 1 129 appelés ont opté pour une affectation dans les collèges et les lycées « sensibles ». 80 % de ces appelés sont des étudiants de niveau bac + 3, un tiers d'entre eux sont issus des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM).

Brimades à Muret

Deux professeurs d'ateliers de l'établissement régional de l'enseignement adapté (EREA) de Muret (Haute-Garonne), qui accueille cent cinquante élèves de douze à dix-neuf ans en grande difficulté scolaire, ont été suspendus à titre provisoire par le rectorat de Toulouse à la demande du chef d'établissement. Ils auraient infligé des brimades, notamment corporelles, à trois élèves âgés de seize et dix-sept ans. Le rectorat de Toulouse a ouvert une enquête administrative.

Devant la cour d'appel de Versailles

Le dossier Touvier sera étudié le 28 avril

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles étudiera le 28 avril le dossier de Paul Touvier, l'ancien chef du service de renseignement de la Milice de Lyon, poursuivi pour complicité de crimes contre l'humanité.

Présidée par M. Jean-Marie Gonnard, la 1ʳᵉ chambre d'accusation examinera à huis clos les faits constitutifs du massacre de Rillieux-la-Pape, dans la banlieue lyonnaise, au cours duquel sept juifs trouvèrent la mort le 28 juin 1944 après l'annonce de l'assassinat de Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'information et membre de la Milice.

Au terme de cet examen, la chambre d'accusation de Versailles pourra soit prononcer un non-lieu, soit demander un complément d'information, soit encore ordonner le renvoi de Touvier devant une cour d'assises.

L'arrêt de la chambre d'accusation de Versailles sera rendu un an après le tollé suscité par le non-lieu général prononcé par la chambre d'accusation de Paris le 13 avril 1992. La chambre criminelle de la Cour de cassation avait partiellement cassé cet arrêt le 27 novembre dernier.

Délivré par le parquet de Lyon

Un réquisitoire supplétif laisse présager de nouvelles inculpations dans l'affaire Botton

LYON

de notre bureau régional

A la demande de M. Philippe Courroye, juge d'instruction chargé de l'affaire Pierre Botton, le parquet du tribunal de grande instance de Lyon a récemment délivré un réquisitoire supplétif concernant les délits de recels d'abus de biens sociaux. Cette extension de la saisine du juge laisse présager la notification prochaine de nouvelles inculpations dans un dossier qui compte déjà cinq inculpés.

Ce réquisitoire supplétif vise des faits précisément désignés, à travers des factures des sociétés de Pierre Botton et de divers justificatifs de dépenses dont le bénéficiaire serait le journaliste Patrick Poivre d'Arvor. Mis en cause par l'homme d'affaires lyonnais, lors de l'un de ses interrogatoires en janvier (*le Monde* du 29 janvier), le présentateur du journal de 20 heures sur TF 1 pourrait donc être prochainement convoqué par le juge d'instruction qui l'avait déjà entendu comme témoin.

Par ailleurs, le juge d'instruction poursuit les auditions à un rythme soutenu et doit procéder à une première confrontation entre les deux principaux inculpés. Pierre Botton, écroué depuis le 14 novembre 1992 sous l'inculpation d'abus de biens sociaux, de banqueroute et de faux en écriture, et celui qui fut son plus proche collaborateur, Marc Bathier, pour lequel une demande de mise en liberté a récemment été rejetée, devaient se retrouver, mercredi 3 et jeudi 4 février, dans le cabinet du magistrat-instructeur, afin d'exposer leurs points de vues, souvent fort divergents, sur la série de malversations financières qui leur est imputée.

ROBERT BELLERET

EN BREF

□ **Trois inculpations dans le dossier de la villa de Christian Pellerin à Antibes.** – Le gérant de la société propriétaire de la villa construite à Antibes pour le PDG de la SARI-SEERI, M. Christian Pellerin, sans respect des autorisations de construire (*le Monde* du 23 janvier), ainsi que l'architecte et le constructeur impliqués dans ce chantier, ont été inculpés d'infractions au code de l'urbanisme par M. Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction au tribunal de Grasse (Alpes-Maritimes). MM. Alain Aubert, fondé de pouvoir de Christian Pellerin et gérant de la société civile immobilière Le chemin du cap, Pierre Bergeret, architecte cannois, et Gilbert Simonet, PDG de la Compagnie générale de bâtiment et de construction, ont été laissés en liberté.

□ **Six personnes impliquées dans un trafic d'héroïne écrouées en Corse.** – Inculpées d'infractions à la législation sur les stupéfiants et à la législation sur les armes, six personnes soupçonnées de trafic d'héroïne ont été écrouées mardi 2 février à Ajaccio (Corse-du-Sud). Au cours du week-end, les gendarmes avaient interpellé ces six jeunes gens âgés d'une vingtaine d'années, dont Michel Bernardi, serveur dans un établissement de Propriano, qui recevait et distribuait l'héroïne. Lundi 1er février, Georges Comiti, un Parisien au domicile duquel avaient été découverts 400 grammes d'héroïne, avait déjà été inculpé et écroué à Ajaccio dans le cadre de cette même affaire.

□ **Condamnation à une peine de prison ferme pour le père de deux fillettes excisées.** – Un Malien polygame résidant en France, qui avait fait exciser en 1991 ses deux fillettes âgées de cinq et onze mois, a été condamné à trois ans de prison avec sursis et un mois ferme, mardi 2 février, par la cour d'assises de Seine-Saint-Denis. Condamnées à quatre ans de prison avec sursis, ses deux épouses avaient, selon leur médecin de la Protection maternelle et infantile, été dûment prévenues que l'excision était interdite en France. Depuis le début des procès concernant l'excision, en 1984, le jugement rendu à Bobigny est la seconde condamnation à une peine de prison ferme pour l'un des parents. Début janvier, la cour d'assises de Paris avait condamné une mère gambienne à cinq ans de prison dont quatre avec sursis (*le Monde* daté 10-11 janvier).

Le fantôme de Roger-Patrice Pelat

Suite de la première page

On sait depuis peu, comme l'a raconté *le Point* du 30 janvier, qu'en échange de son intervention auprès des pouvoirs publics pour faciliter l'obtention par une société française d'un important marché en Corée du Nord, il se fit offrir par cette entreprise, de 1985 à 1988, pour vingt millions de francs de travaux dans sa propriété de Sologne – un somptueux château entouré d'un parc de 850 hectares. On sait désormais, depuis une perquisition opérée lundi 1er février chez un notaire parisien et dont *le Canard enchaîné* du 3 février détaille la moisson, qu'il permit à M. Bérégovoy de s'acheter en 1986 un appartement dans le XVIe arrondissement de Paris en lui accordant un prêt de un million de francs sans intérêt.

Ce chantier coréen et cet appartement parisien sont la revanche du juge manceau Thierry Jean-Pierre qui ne cache guère son hostilité au pouvoir socialiste depuis que la loi d'amnistie, promulguée en 1990 pour cause d'affaires Urba et Carrefour du développement, l'a fait entrer en dissidence. Tout commence en mars 1992 avec une plainte déposée par M. Jean-Pierre Bouvet, ancien directeur de la société sarthoise Heulin, filiale de la Compagnie générale du bâtiment et de construction (CBC), elle-même filiale à 64 % de la Générale des eaux. Licencié trop brutalement à son goût en 1986 – sa direction lui reprochait notamment d'avoir fait faire des travaux chez lui *« sur l'argent de l'entreprise »*, – M. Bouvet a attendu l'échec d'une ultime tentative de conciliation pour se décider à raconter à la justice les pratiques de fausses factures dont il avait été le témoin.

Fausses factures dans le BTP

Confiée au juge Jean-Pierre, l'instruction pour abus de biens sociaux avance d'un pas paisible. En mai 1992, le magistrat saisit, lors d'une perquisition chez Heulin, à Bourges (Cher), des documents qui confirment les accusations de M. Bouvet : à la demande de la direction parisienne de CBC, son entreprise a effectué d'importants travaux dans une propriété solognote du promoteur Christian Pellerin, « La Paillardière » à Nevoy (Loiret), et les dépassements du coût prévu furent répartis sur d'autres chantiers par un système de surfacturations. La bonne manière ainsi faite par CBC au célèbre promoteur de la Défense, inculpé depuis dans les dossiers de la Société générale et de la Tour BP, s'explique aisément : l'une des filiales de CBC, BATEG, a réalisé près de 70 % des constructions de la SARI-SERI – la société de M. Pellerin – à la Défense pour un montant de plus de 1,5 milliard de francs...

Rien ne filtre à l'époque de cette découverte. Le juge Jean-Pierre se fait discret. Puis tout s'accélère brusquement le 12 janvier dernier. M. Pellerin est brièvement placé en garde à vue, puis relâché sans être inculpé, tandis qu'un transport de justice a lieu au siège de CBC à Puteaux (Hauts-de-Seine) (*le Monde* du 15 janvier). Or cette information en éclipse deux autres derrière lesquelles ce dossier, somme toute banal, prend soudain une dimension très politique : une garde à vue et une audition de témoins qui se déroulent en même temps, toujours le 12 janvier, et dont les protagonistes, MM. Léon Prochasson et Gilbert Simonet, sont fort bavards.

M. Léon Prochasson, PDG de Prochasson, une petite entreprise de terrassement, de creusement et de curage d'étangs de Saint-Aignan-le-Jaillard (Loiret), est placé en garde à vue à Gien et interrogé par les gendarmes de la section de recherches de Paris. C'est un homme de soixante-dix ans, ancien bûcheron à la tâche qui s'est fait seul. En 1985, il est conduit à travailler sur la propriété de M. Pellerin où il est amené à côtoyer, puis à suppléer les équipes de la société Heulin qui s'y trouvaient à l'ouvrage. Un chantier en amène d'autres. C'est ainsi que toujours en 1985, M. Pellerin lui présenta un de ses amis qui, récent acquéreur d'un domaine en Sologne, souhaitait en nettoyer les trois étangs, assainir le terrain, refaire tous les chemins et créer trois étangs supplémentaires. Cet ami du promoteur n'était autre que Roger-Patrice Pelat. Celui-ci venait de s'offrir « L'Echeveau » grâce aux quelque 110 millions que lui avait rapportés le rachat, en 1982, sur ordre de l'Elysée, de sa société Vibrachoc par le groupe alors nationalisé CGE-Alsthom...

Commencés une dizaine de jours plus tard, les travaux durèrent jusqu'à fin 1987 début 1988. Le jour où M. Prochasson remit une première facture à Roger-Patrice Pelat, ce dernier lui déclara *« qu'il allait la transmettre à M. Gilbert Simonet de la société CBC car, avec ce qu'il lui avait obtenu, il pouvait bien lui payer les travaux »*. Par la suite, CBC retourna la facture à M. Prochasson en lui demandant de la refaire au nom de la société BATEG pour un chantier parisien qui lui fut précisé. Il en alla de même pour les factures suivantes où, à partir de ses calculs d'heures de travail, les gens de CBC lui établissaient des brouillons de facture, lui indiquant la société destinataire, le chantier concerné et la nature des travaux. En somme, des fausses factures pour des travaux gracieusement offerts.

Restait à connaître la raison de cette générosité. C'est ce que M. Gilbert Simonet, PDG de CBC, s'employa volontiers à expliquer – *« spontanément »*, tient-il à préciser – au juge Jean-Pierre, au cours d'une audition qui durera toute la journée du 12 janvier (1).

Un complexe hôtelier en Corée du Nord

Dans le monde du BTP, M. Simonet n'est pas n'importe qui. Jeune ingénieur, il rejoignit dès 1960 la société Francis Bouygues alors que celle-ci était encore loin de la réussite qu'on lui connaît aujourd'hui. Il y resta vingt et un ans, grimpant jusqu'au poste de directeur général. Alors considéré comme le fils spirituel de M. Francis Bouygues, M. Simonet est amené à quitter le numéro un du BTP en raison de conflits répétés avec le fils aîné de ce dernier. Il rejoint, en 1981, la Générale des eaux pour y créer Campenon Bernard Construction qui, sous le même sigle CBC, devint en 1988 la Compagnie générale de bâtiment et de construction, dont il contrôlera 16 % du capital avec ses collaborateurs.

Devant le juge Jean-Pierre, M. Simonet se comporte avec élégance. Loin de se défausser sur ses collaborateurs, il insiste sur le fait que ceux-ci ont obéi à ses ordres quand ils firent *« passer sur d'autres chantiers »* les dépassements des travaux réalisés dans la propriété de M. Pellerin. Mieux, il précise qu'il n'a pas informé ce dernier des dépassements et de leur discrète prise en charge. Puis, sans transition, il évoque l'importante activité à l'étranger de CBC, notamment en Tchécoslovaquie, au Gabon, en Pologne, en Algérie et en Corée du Nord, avant de s'attarder sur ce client asiatique où règne en maître absolu Kim Il Sung.

En 1984, explique-t-il, ce pays souhaitait construire dans sa capitale Pyongyang, un luxueux complexe hôtelier baptisé Yangkagdo, dont le coût était estimé à un peu plus d'un milliard de francs (1,150 exactement). C'est alors que M. Simonet livre la clé de l'énigme : *« C'est Patrice Pelat, un ami que je tutoyais, qui m'a demandé si nous étions intéressés par ce marché. (...) Je précise que c'est Patrice Pelat qui nous a mis en rapport avec l'ambassade coréenne à Paris. »*

Sans l'entregent de Roger-Patrice Pelat, CBC n'aurait jamais pu s'offrir ce marché coréen. La Corée du Nord étant un fort mauvais payeur, l'entreprise française avait besoin de garanties. Elle se retourna donc vers la Coface, qui limite les risques des entrepreneurs privés en engageant les finances publiques, par des prêts accordés aux Etats étrangers qui concèdent des marchés aux entreprises françaises. Toutefois, la mauvaise réputation de Pyongyang étant solide, cela n'allait pas de soi. Toujours en 1984, Roger-Patrice Pelat prit donc contact, selon M. Simonet, avec le cabinet du premier ministre, obtenant finalement, malgré les réticences de la Coface, l'accord du ministère des finances pour l'octroi d'un prêt à la Corée du Nord de 300 millions de francs, à condition que celle-ci signe un moratoire sur le rééchelonnement d'une dette antérieure. La première échéance due par les Coréens fut honorée, mais pas la seconde. Aussi, le prêt fut-il suspendu.

Vingt millions de travaux en Sologne

Mais entre-temps, le contrat ayant été signé, les travaux avaient commencé et furent finalement menés à bien, pour la moitié du projet initial, jusqu'à la fin de 1989. Le marché ayant été décomposé en une dizaine de sous-marchés payés d'avance par la Corée du Nord, CBC fit mieux que rentrer dans ses frais : *« Nous avons réalisé un bénéfice très substantiel »*, reconnaît sans difficulté M. Simonet. Roger-Patrice Pelat devait s'en douter puisque, toujours selon M. Simonet, il chiffra très approximativement le coût de son intervention à 125 millions de francs, avant de se souvenir *« qu'il avait des travaux à réaliser dans sa propriété »*. Aux interrogations du juge Jean-Pierre, qui voulait être certain d'avoir bien compris, M. Simonet répondit : *« Ces travaux ont commencé en 1985 et se sont échelonnés sur plusieurs années jusqu'à 1988 et ont dû coûter 20 millions de francs. »* Et de préciser à son tour le mécanisme selon lequel les factures de l'entreprise Prochasson étaient imputées à d'autres chantiers, *« l'intitulé de ces factures étant bien entendu erroné »*.

Détenteur de telles révélations, le juge Jean-Pierre, quitte à imposer une vision extensive de la notion d'abus de bien social – sa saisine originelle –, allait tirer le fil jusqu'au bout. Deux semaines après cette audition miracle, il était à Paris pour enquêter sur l'état de la fortune de Roger-Patrice Pelat, tel qu'il ressort de la déclaration de succession établie après son décès. Après une visite chez le notaire de la famille Pelat, il se rend à la Banque Hottinguer où il se fait remettre tous les relevés de compte du défunt de 1982 à 1989. Puis il demande qu'on lui remette les justificatifs de tous les chèques émis par Roger-Patrice Pelat supérieurs à un million de francs.

A l'évidence, il cherche quelque chose, ce quelque chose qui se murmurait depuis quelque temps dans certains milieux bien informés au point d'avoir fait, un jour, l'objet d'une note des Renseignement généraux. Et il le trouve : un chèque de un million de francs, émis le 18 septembre 1986, à l'attention du notaire parisien ayant réalisé la vente de l'appartement parisien acheté par M. Pierre Bérégovoy, alors redevenu député de la Nièvre après avoir été ministre de l'économie et des finances. Puis, lundi 1er février, il se rend, en compagnie du procureur de la République du Mans, M. Yves Bot, chez ce notaire où il saisit une lettre autographe de M. Bérégovoy accompagnant la remise du chèque et précisant que *« la reconnaissance de dette sera enregistrée chez Me Thomas, notaire à Nevers »*.

« Remboursable le 31 décembre 1995 »

S'efforçant de paraître serein sous l'orage, M. Bérégovoy joue la transparence. *« Une affaire privée, un prêt amical »*, nous a-t-il déclaré, ajoutant : *« La preuve de ma bonne foi, c'est que j'ai respecté les règles légales. »* L'intention de tricher, insiste-t-il, ne serait guère compatible avec le fait de tout déclarer, y compris à l'administration fiscale, au moment de l'obtention du prêt. Il montre l'acte de vente du 25 septembre 1986 par lequel il est devenu propriétaire d'un appartement de 100 mètres carrés dans le XVIe arrondissement de Paris pour 2,475 millions de francs. L'acte précise que la somme a été payée à l'aide de deux prêts, l'un de la BNP, l'autre de l'Assemblée nationale, et de *« un million de francs au moyen d'un prêt sous seing privé en date à Paris du 18 septembre 1986, enregistré à Nevers Nord, le 23 septembre 1986, folio 36 bordereau 442/1, par M. Patrice Pelat, remboursable au plus tard le 31 décembre 1995 sans intérêt »*.

Un prêt entre amis donc. *« Sans contre-partie »*, assure le premier ministre qui affirme n'avoir *« jamais »* rendu de service à M. Pelat. Un prêt et non un don. Se doutant des arrière-pensées de certains parmi lesquels, à ses yeux, sans doute, l'incontrôlable juge Jean-Pierre, M. Bérégovoy nous a affirmé en effet avoir remboursé à la veuve de Roger-Patrice Pelat l'intégralité de la somme. Au moment où il nous faisait cette réponse, mardi soir, les deux fils de Roger-Patrice Pelat sortaient du cabinet du magistrat manceau. Ils ont précisé au juge Thierry Jean-Pierre que M. Bérégovoy avait remboursé récemment, fin 1992, 500 000 francs par chèque et que l'autre moitié avait été remboursée par des livres de collection, des œuvres d'art et des meubles d'époque de valeur équivalente.

EDWY PLENEL

(1) Mercredi matin 3 février, M. Gilbert Simonet, PDG de CBC, a été inculpé d'abus de biens sociaux par le juge Jean-Pierre, en présence de ses avocats, Mes Jean-Yves Le Mazou et Jean-Marc Varaut.

MÉDECINE

Dans l'attente d'une loi sur l'indemnisation de l'aléa thérapeutique

La Sécurité sociale va améliorer la prise en charge des personnes infectées par le virus de l'hépatite C

Dans l'attente d'un projet de loi sur l'indemnisation de l'aléa thérapeutique (accident médical sans faute), qui devrait faire l'objet d'une prochaine communication en conseil des ministres, le gouvernement a décidé – au terme d'une série d'entretiens avec deux des principales associations de victimes des erreurs thérapeutiques – une amélioration de la prise en charge par les caisses de sécurité sociale des personnes infectées par le virus de l'hépatite C. On estime entre 500 000 et 2 millions le nombre des personnes contaminées par ce virus transmissible par voies sanguine et sexuelle.

Les personnes souffrant des séquelles (cirrhose, hépatite chronique), d'une infection par le virus de l'hépatite C (quelle que soit l'origine de l'infection) seront dispensées du règlement du ticket modérateur pour l'ensemble des traitements correspondant à cette maladie. Parallèlement à cette mesure, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, devrait prochainement rendre publique une série de mesures visant à l'intensification du dépistage de cette infection chez les personnes ayant été transfusées avant 1990.

Ces décisions s'inscrivent dans le champ de l'indemnisation du risque thérapeutique (accident médical sans faute de la part du praticien) pour laquelle M. François Mitterrand avait annoncé il y a plus d'un an qu'elle ferait rapidement l'objet d'un texte de loi. Après la publication du rapport demandé sur ce thème par M. Kouchner à M. François Ewald, directeur de recherches au CNRS (*le Monde* du 9 décembre 1992), les différents ministères concernés (santé, affaires sociales, économie et justice) ont commencé à procéder à la rédaction d'un avant-projet.

Mille deux cents dossiers

Si les principes généraux n'ont pas posé de problèmes, en revanche des oppositions se sont manifestées au sein du gouvernement sur l'origine des sommes devant constituer le fonds de garantie destiné à l'indemnisation des futures victimes. Pour certains, ce fonds devrait être alimenté par un nouveau prélèvement (de l'ordre de 100 francs) sur des contrats d'assurance (multirisques-habitation). Pour d'autres, au contraire, ce fonds devrait être constitué par le biais des cotisations sociales.

En toute hypothèse, deux des associations de victimes qui annoncent avoir déjà groupé plus de 1 200 dossiers d'hépatites C post-transfusionnelles (1) réclament – au terme de leur entrevue avec M. Kouchner – que, parallèlement à la future loi d'indemnisation, un dispositif législatif spécifique soit mis en place pour cette affection. Après arbitrage par les services de Matignon, une communication sera faite sur ce thème lors du conseil des ministres du 24 février. Compte tenu des échéances électorales, l'actuel gouvernement ne pourra pas, en dépit des assurances données par M. Mitterrand et des souhaits maintes fois exprimés par M. Kouchner, conduire à terme cette réforme.

JEAN-YVES NAU

(1) Association d'aide aux victimes d'accidents corporels et d'erreurs médicales (BP 125 33020 Bordeaux). Association des victimes d'erreurs thérapeutiques en l'absence de faute (La Croisette 01800 Villieu-Loyes-Mollon).

CORRESPONDANCE

A propos des « nouvelles routes de la Mafia »

Une lettre de la société Italimprese

Après la publication du quatrième volet de notre enquête sur « Les nouvelles routes de la Mafia » intitulé « Casinos, immeubles et entreprises » (le Monde du 29 janvier), nous avons reçu de M. Carlo Ottaviano, directeur des relations extérieures de la société Italimprese, la lettre suivante :

1) Le gouvernement de mon pays a délivré à la société Italimprese et ses cadres des certificats anti-Mafia qui sont présentés à l'occasion de tout concours de marchés publics. M. Mario Rendo n'a été ni entendu ni inculpé dans le « maxi-procès » de la Mafia, ainsi que le confirme une attestation délivrée par le tribunal de Palerme le 18 novembre 1985, attestation portant un visa d'approbation du juge Paolo Borsellino. Lors de son audition devant la commission parlementaire italienne pour la lutte contre la Mafia, qui a permis au regretté Giovanni Falcone d'inculper près de deux cents hommes de la Mafia, le repenti Antonino Calderone a confirmé que M. Rendo n'a jamais eu de lien avec la Mafia.

2) Le jugement de 1991, auquel le journaliste fait référence, n'a nullement concerné M. Rendo, comme l'attestent les actes de procédure du juge Russo, qui a dévoilé vingt ans de vie de la Mafia sicilienne. Les déclarations de M. Claudio Fava, dans son livre *La Mafia commande à Catane*, font l'objet de poursuites pour diffamation et responsabilité devant la justice de mon pays. Nous avons envoyé une lettre à M. François d'Aubert, président de la commission d'enquête sur la Mafia en France, ainsi qu'aux vingt-neuf autres membres de cette commission, afin d'apporter ces informations et les documents qui les justifient.

DÉFENSE

Pour en faciliter l'exportation

L'armée de l'air française alignera des Mirage 2000-5

Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a annoncé, mardi 2 février, qu'il avait approuvé la transformation, par l'armée de l'air française, de trente-sept de ses premiers Mirage 2000 de défense aérienne sur le modèle de l'avion de combat Mirage 2000-5 produit par Dassault pour le compte de Taïwan qui en a acheté une soixantaine d'exemplaires. Les premiers avions entreront en service à partir de la fin 199'. Pour faciliter le contrat avec Taïwan, qui exigeait, entre autres, de ne pas demeurer le seul client pour ce type d'avion, l'état-major de l'armée de l'air et la délégation générale pour l'armement avaient recommandé cette opération à M. Joxe qui, au début, s'était montré plus que réservé. Le Mirage 2000-5, par ses caractéristiques et ses performances, est une version beaucoup plus moderne que les Mirage 2000 (à l'exclusion du Mirage 2000 N interdit à l'exportation) déjà en service. Le Mirage 2000-5 dispose, en effet, d'un nouveau radar multicibles, d'un réacteur plus puissant, d'un cockpit de nouvelle génération et il emporte davantage d'armements.

Taïwan, qui a retenu le Mirage 2000-5 en même temps que le F 16 américain pour moderniser une aviation de combat équipée de vieux F 5 et F 104, avait exprimé le souhait pressant que la France se dote du même appareil. C'est une attitude très fréquente de la part des clients, ceux-ci craignant d'avoir à «essuyer les plâtres» d'un matériel non acquis par le pays vendeur. En même temps, Taïpeh a demandé – et obtenu – que l'armée de l'air française se charge d'instruire ses premiers pilotes sur les Mirage 2000 RDI déjà en service en France.

Selon un rapport confidentiel (*le Monde* du 25 novembre 1992), la rénovation de ces trente-sept Mirage 2000 français en Mirage 2000-5 devrait coûter 4 610 millions de francs. Une première commande porterait en 1994 sur quinze avions, quinze autres en 1995 et les sept derniers seraient prévus en 1996.

Au vu de cette décision du gouvernement français, le groupe Dassault escompte désormais reprendre sa campagne de promotion du Mirage 2000-5 à l'exportation et, surtout, envers des pays – tels la Finlande et la Suisse – qui n'ont pas conclu encore définitivement leurs contrats concernant le F 18 en raison de tractations difficiles avec le constructeur américain.

Mais cette commande par l'armée de l'air française de Mirage 2000-5 et la décision récente (*le Monde* du 24 décembre 1992) de lancer la production en série du Rafale ont été, en quelque sorte, la contrepartie de l'acceptation par Dassault de son rapprochement avec Aérospatiale par l'intermédiaire d'un holding financier (la SOGEPA, ou Société de gestion de participations aéronautiques) qui est présidé par M. Louis Gallois, PDG du groupe Aérospatiale, et où l'Etat a réuni les actions qu'il détenait dans les deux entreprises pour créer entre elles des synergies de recherche et de développement.

JACQUES ISNARD

Au tribunal administratif de Montpellier

Le refus de dispenser de service national un jeune chef d'entreprise est annulé

PÉRIGUEUX

de notre correspondant

Le tribunal administratif de Montpellier a annulé, mardi 2 février, la décision de la commission de dispense présidée par le préfet des Pyrénées-Orientales. Cette commission avait rejeté la demande d'exemption de service national formulée par Thierry Boisseau (*le Monde* du 28 janvier).

Ce jeune homme de vingt-cinq ans, originaire de la région de Perpignan, dirige, dans la banlieue de Périgueux (Dordogne), une petite entreprise spécialisée dans la fabrication de machines destinées à l'industrie agro-alimentaire. Il souhaitait échapper à son incorporation pour ne pas mettre en péril sa société, à laquelle il est indispensable en raison de ses compétences techniques et de sa connaissance de marchés à l'exportation. A plusieurs reprises, en dépit des attestations figurant à son dossier, les autorités l'avaient débouté.

Le tribunal administratif n'a pas jugé l'affaire au fond. Il a simplement constaté que des vices de procédure entachaient la décision de la commission de dispense et qu'il convenait donc de la réformer. Il appartient maintenant à Thierry Boisseau de saisir directement le ministère de la défense, qui devra dire s'il est opportun ou non qu'il satisfasse à ses obligations militaires.

DOMINIQUE RICHARD

Selon la revue «Défense nationale»

Le service militaire est imposé à une minorité

«Le service national se révèle de moins en moins égalitaire et de moins en moins militaire», constate, dans le dernier numéro du mensuel *Défense nationale*, le contrôleur général des armées Philippe Ricalens. Il apparaît, selon l'auteur de cet article, que moins d'un homme sur deux, et moins d'un jeune Français sur quatre, compte tenu de l'«échec» du service féminin, accomplit un service vraiment militaire.

M. Ricalens établit des comparaisons entre 1977 et 1991, années pour lesquelles le devenir des classes d'âge concernées est désormais connu définitivement en regard de la ressource démographique. En 1977, 70 % de la ressource (soit 307 670 hommes) a été employée dans les forces et, en 1991, ce taux est tombé à 47,3 % (soit 205 809 hommes). En revanche, dans le même temps, les services civils (police, coopération, aide technique) et le service dans la gendarmerie (92 % des missions de la gendarmerie sont civiles) ont progressé de 147 % (avec 25 869 hommes en 1991). Le service national de l'objection de conscience a été multiplié par 7 (avec 4 085 hommes en 1991).

«La baisse du pourcentage de jeunes gens utilisés, note l'auteur, *provient de la diminution rapide des besoins militaires, mais elle est, en outre, rendue nécessaire par l'accroissement considérable des demandes de reports d'incorporation»*. En 1979, on recensait 29 % des jeunes hommes de vingt ans à bénéficier d'un sursis d'incorporation. Ils seront 66 % en 1993. *«A la fin de leur report*, ajoute-t-il, *de nombreux jeunes gens se présenteront à l'incorporation et ils devront être exemptés d'une manière ou d'une autre.»*

Conclusion de M. Ricalens : le service militaire est imposé à une minorité. D'autant plus que *«le service national féminin* [avec 1 050 volontaires en 1991] *s'affirme statistiquement un échec»*. Ce qui explique que moins d'un jeune Français et Française sur quatre accomplit un service vraiment militaire.

«Aujourd'hui où la concurrence professionnelle entre filles et garçons se révèle de plus en plus générale, où le féminisme a obtenu la féminisation de presque toutes les carrières de cadres d'active, où la programmation des naissances s'est imposée partout, où le nombre de femmes sans enfant s'accroît chaque jour, le fondement de l'exemption du sexe faible devient très fragile. Seules les mères de famille devraient en être exonérées d'office», estime le contrôleur général.

COMMUNICATION

Matra-Hachette fait peau neuve

M. Jean-Luc Lagardère affirme pouvoir dégager 1 milliard de francs de bénéfices en 1996

La Cinq est morte, vive un Matra-Hachette... profitable! Tel est le message que M. Jean-Luc Lagardère a voulu faire passer, mardi 2 février, au cours d'une conférence de presse à Paris. Le président du groupe, qui, en mai 1992, en plein désastre de La Cinq, s'était comparé à un boxeur sonné, s'affirme aujourd'hui en possession d'un second souffle. Et bien déterminé à ne plus tomber au tapis.

Après plusieurs mois passés à négocier avec les banques une recapitalisation de Hachette (2,8 milliards de francs), à fusionner les groupes Matra et Hachette, puis à transformer la holding de tête (ex-MMB devenue depuis Lagardère groupe) en société en commandite par actions, sans oublier de faire approuver ces transformations par ses actionnaires, M. Lagardère a tenu à faire la démonstration du caractère *«athlétique»* de son groupe.

Question d'«honneur»

Chiffres à l'appui, le patron de Matra-Hachette a mis en valeur ses nouveaux atouts : l'endettement financier a été ramené à 3 milliards de francs, les fonds propres sont passés à 7 milliards de francs et la trésorerie liquide peut atteindre 10 milliards de francs. Il est vrai que ces chiffres sont consolidés et que la trésorerie de Matra plus quelques contrats importants signés en fin d'année dans le secteur de la défense sont venus améliorer les finances de la nouvelle entité Matra-Hachette. Selon M. Lagardère, la marge brute d'autofinancement (3,8 milliards de francs) devrait permettre de dégager au cours des quatre prochaines années une capacité de remboursement de l'ordre de 900 millions de francs par an. Si la direction du groupe le souhaitait, elle pourrait effacer l'ensemble de la dette à l'horizon 1996.

Elle ne recherche cependant pas un endettement zéro. Prudence dans les investissements et maximisation du profit sont les deux mots d'ordre qu'une direction entièrement refondue a pour consigne de faire passer à tous les échelons d'un empire qui pèse 55,1 milliards de francs de chiffre d'affaires. M. Lagardère a même déclaré que l'amélioration de la capacité de profit du groupe (350 millions de francs environ de bénéfice net en 1992) est un devoir *«éthique»*, voire une question d'*«honneur»*. Selon les prévisions de M. Philippe Camus, directeur général et président du comité financier de Matra-Hachette, les bénéfices devraient dépasser le milliard de francs en 1996. Finie donc l'aventure!

Il est vrai que M. Lagardère n'a juridiquement pas d'autre choix. La transformation de Matra-Hachette en société en commandite par actions lui a, certes, permis de conserver le pouvoir. En contrepartie, il doit veiller à ne jamais ouvrir le moindre conflit avec le conseil de surveillance, où ses actionnaires sont majoritaires. La meilleure façon de les calmer sera donc de dégager des profits et de distribuer des dividendes importants. M. Lagardère s'y est formellement engagé.

YVES MAMOU

□ **Canal Plus : croissance des abonnés et bénéfice stable.** – Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Canal Plus s'est élevé à 7,86 milliards de francs en 1992 (+ 12,4 % dans l'absolu, + 10 % à structure constante), et le bénéfice devrait atteindre 1,1 milliard (contre 1,08 milliard l'an dernier), selon les données provisoires rendues publiques mardi 2 février. A la fin décembre, Canal Plus comptait 3,569 millions d'abonnés individuels en France, soit une progression de 229 000 en un an. Les filiales étrangères ont fortement progressé, dépassant 550 000 abonnés chacune en Allemagne et en Espagne, 124 000 en Belgique, 12 000 en Afrique (Sénégal essentiellement et Tunisie). Les revenus des abonnements ont atteint 6,41 milliards de francs (+ 9,7 %), ceux de la publicité 411 millions (+ 32,6 %).

□ **Grève à Telpresse.** – Une assemblée générale réunissant plus de la moitié des 140 salariés du groupe Telpresse – Agence centrale de presse (ACP), *Journal des finances*, *Epargner*, etc. – a lancé, lundi 1er février, un mouvement de grève de vingt-quatre heures reconductible, pour protester contre le plan de restructuration conçu par la direction. Celle-ci projette 36 licenciements – dont ceux de 24 journalistes – et la création à l'ACP d'un «fil» de dépêches baptisé «Info-Express» (brèves, articles courts) qui signerait, selon le Syndicat national des journalistes (SNJ), la disparition de la deuxième agence de presse généraliste française. Les salariés demandent également l'allongement de la durée de la clause de cession et l'extension de son bénéfice aux salariés autres que les journalistes. Une réunion entre les représentants du comité d'entreprise et la direction de Telpresse, contrôlé par M. Jean-Paul Fourdinier (*le Monde* du 7 janvier), devait avoir lieu mercredi 3 février.

PARIS EN VISITES

JEUDI 4 FÉVRIER

«L'église Saint-Thomas-d'Aquin et ses peintures», 14 h 30, façade principale de l'église, place Saint-Thomas-d'Aquin (Monuments historiques).

«Rues, maisons du Moyen Age du Quartier latin», 14 h 30, métro Cardinal-Lemoine (Paris pittoresque et insolite).

«La cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Nevsky. Approche de l'univers orthodoxe à travers l'architecture, la religion et l'histoire», 14 h 30, 12, rue Daru (E. Romann).

«Les nouvelles salles de peinture française au Louvre», 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (D. Bouchard).

«Hôtels et église de l'île Saint-Louis», 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«Le chinatown du treizième», 14 h 30, porte de Choisy, devant la BNP (C. Merle).

«Les fastes de l'Opéra-Garnier. Le mystère du fantôme», 14 h 30, dans le hall, sous la statue de Lulli (Arts et caetera).

«Le monde assemblé dans un parc : la Cité universitaire (première partie)», 14 h 30, 19, boulevard Jourdan (Sauvegarde du Paris historique).

«Exposition Egon Schiele», 15 heures, Musée de la SEITA, 12, rue Surcouf (Paris et son histoire).

«Hôtel de Lassay, demeure de fonction du président de l'Assemblée nationale» (carte d'identité, limité à quarante personnes), 16 heures, devant la colonnade de la Chambre des députés (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : «L'Europe au carrefour des arts. Le rayonnement du baroque italien», par C. Barrière (Maison de l'Europe).

CULTURE

La caméra insolite de François Reichenbach

Le cinéaste disparu était un «preneur de réalité»

Le cinéaste François Reichenbach est mort mardi 2 février, à l'Hôpital américain de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), des suites d'une opération. Il était âgé de soixante et onze ans (*le Monde* du 3 février).

Au début des années 60, tous les succès mondains et artistiques venaient à François Reichenbach comme s'ils lui avaient été dus par nature. Il n'en était pas plus fier pour cela et ne faisait pas mystère d'un dilettantisme qui l'avait amené à beaucoup voyager et à devenir réalisateur de cinéma alors qu'il n'y pensait pas vraiment. Il travaillait pour gagner sa vie, bien sûr, mais aussi pour l'amour de l'art. Si bien qu'étant d'une certaine manière inclassable parfois il fut jugé superficiel. Il commença de filmer au temps où la nouvelle vague montait à l'assaut du cinéma français mais il ne se réclama jamais de celle-ci. Pas plus que du cinéma vérité mis à l'honneur par Jean Rouch et dont ses courts et longs-métrages de reportage semblaient le rapprocher.

François Reichenbach avait la passion de filmer le réel. Il impressionna un nombre fabuleux de kilomètres de pellicule mais, du réel rencontré à travers le monde, il donna toujours des visions subjectives où passent ses fantasmes et sa curiosité de «l'humain trop humain». Ce «preneur de réalité» était un poète. En une bonne trentaine d'années d'activité, il a réussi à être un auteur insolite sans esprit de système esthétique ou moral, et qui abolit les distances entre le cinéma et la télévision.

François Reichenbach naît à Paris le 3 juillet 1922 dans une riche famille bourgeoise. Très tôt éveillé aux émotions que procurent la peinture et la musique, il fait des études musicales à Genève. Dans les années 50, il est critique d'art et «conseiller technique» d'un certain nombre de musées américains qui désirent acheter en Europe des tableaux de maîtres. C'est aussi un amateur de cinéma et c'est en amateur qu'il accepte la proposition de son cousin, le producteur Pierre Braunberger, de réaliser des courts-métrages pour Les Films de la Pléiade. En 1955-1956, il signe ainsi *Impressions de New York*, *New York balade*, *Visages de Paris*, *Houston Texas*, *Novembre à Paris*, *le Grand Sud*, sortes de reportages impressionnistes où, déjà, se manifeste un regard très personnel.

En vrai reporter, il tient la caméra lui-même. Il va faire l'inventaire des nouvelles possibilités offertes aux cinéastes tournant hors studio grâce aux progrès techniques considérables du matériel de prise de vues et de son. En 1957, il ramène, entre autres choses, des Etats-Unis, un prodigieux document sur l'entraînement implacable auquel sont soumises les recrues du corps d'élite de l'armée américaine, *les Marines*. Ce court-métrage n'aura une sortie publique qu'en 1960 après le succès de son premier long-métrage, *l'Amérique insolite*, inspiré par ses reportages américains et dont il dit : *«J'ai voulu prendre le citoyen américain depuis sa naissance jusqu'à sa mort et le suivre dans toutes les circonstances cocasses, burlesques, insolites de sa vie.»* Les choses vues par François Reichenbach ne sont pas banales et se télescopent dans un montage atomisé. Ce montage a été effectué à partir de 30 000 mètres de rushes.

La passion de filmer

1960 est donc l'année de la découverte. Il est impossible en France de faire passer au cinéma une critique de l'armée. Alors, *les Marines* est salué comme un terrifiant témoignage sur l'inhumanité de l'armée aux Etats-Unis. Or, sans rien retirer à la valeur de constat du document, son intérêt est surtout dans la subjectivité du cinéaste, visiblement troublé et attiré par ces jeunes gens au crâne rasé, à demi nus et soumis à un rituel sado-masochiste. Il en sera toujours ainsi avec Reichenbach, œil critique et fasciné à la fois, en proie à la passion de filmer et capable, à l'occasion, de se pâmer devant les idoles à la mode : Brigitte Bardot ou Mireille Mathieu, dans ses réalisations pour la télévision.

En 1962, il filme l'aventure réelle d'un jeune boxeur noir qui découvre Paris au cours des semaines précédant un de ses combats. Envisagé comme un reportage sur les milieux de la boxe, *Un cœur gros comme ça* est devenu un long-métrage sur l'attachante personnalité d'Abdoulaye Faye, réfractée par la sensibilité de Reichenbach. Couronné par le prix Louis-Delluc, le film n'a pas de véritable succès commercial. Diffusé plus tard sur le petit écran, il sera beaucoup mieux reçu.

Sans se décourager, le cinéaste poursuit ses expériences : des impressions de voyages acérées dans une comédie de fiction de Pierre Grimblat (*les Amoureux du France*, 1963), un remarquable moyen-métrage sur un vieil instituteur professeur de musique et chef de la fanfare dans un village de la Sarthe (*la Douceur du village*, 1964), divers courts-métrages et, en 1968, *Treize jours en France*, long-métrage des Jeux olympiques d'hiver de Grenoble réalisé avec Claude Lelouch.

A la télévision, outre des reportages de variétés, Reichenbach a donné *Musique en Méditerranée*, croisière musicale sur le paquebot Renaissance, et *Mexico, Mexico*, film aux superbes images commenté par le romancier Carlos Fuentes. Suivent des séquences liées par le thème de la fête, acte d'amour à l'égard d'un pays qui supplante dans son cœur et sa curiosité les Etats-Unis. Le Mexique sera désormais sa terre d'élection. Il y reviendra souvent, songera même à s'y fixer. A part, *la Raison du plus fou* (1972), comédie burlesque écrite avec Raymond Devos qui en est l'interprète principal, entouré d'Alice Sapritch, Jean Carmet, Roger Hanin, Marthe Keller, Sophie Desmarets, Lino Ventura, et Pierre Richard, Reichenbach ne tourne plus que pour la télévision ou le cinéma dit documentaire. Il est d'une activité inlassable. Il enchaîne les reportages (sur Herbert von Karajan), les émissions de variétés, les émissions musicales, et les films-portraits, un genre qui lui est propre (*Artur Rubinstein, l'amour de la vie*; *Yehudi Menuhin, chemin de l'amour*; *Rostropovitch*).

En 1974, il tourne au Mexique un très beau conte philosophique, *Entends-tu les chiens aboyer?*, sur un scénario de Carlos Fuentes. On l'y découvre visionnaire. En 1976, il réalise *Pelé*, portrait d'une fascination provoquée par le célèbre champion de football brésilien. Le film est présenté au Festival de Cannes l'année suivante. Autre fascination : celle d'Orson Welles auquel il a fourni en 1973 pour *Vérités et mensonges* des documents filmés pour la télévision sur les faussaires de l'art.

Au hasard d'un retour à New-York, Reichenbach prend conscience du phénomène social apporté par la révolution sexuelle. Il en fait un film, *Sex o'clock USA* (1976), déambulations d'un promeneur solitaire dans la nuit de New-York, spectacle filmé – beauté d'un corps ou détail érotique – du spectacle permanent des exhibitions offertes aux voyeurs dans les théâtres et cabarets spécialisés. *«Derrière mon regard impressionniste, il y a forcément une attitude personnelle, des choix, des fantasmes»*, confie-t-il. Au cours des années 80, il poursuit ses émissions musicales, monte un nouveau portrait d'Artur Rubinstein, filme Béjart, offre, après un reportage à Houston, en 1979, le portrait d'un condamné à mort qu'il a eu l'autorisation de filmer dans sa cellule et reprend pour cela le titre d'un de ses premiers courts-métrages, *Houston Texas*.

En 1983, c'est la rencontre de l'Asie avec *le Japon de François Reichenbach*, chronique documentaire où règne l'insolite et à propos de laquelle on constate que son ivresse de filmer ne s'atténue pas avec l'âge. C'est en filmant encore et toujours le Mexique, et avec *Ourasi, trotteur français*, *Julio Chavès* – une idole de la boxe. – que François Reichenbach continuera de goûter à la vie jusqu'au moment où le vieil adversaire contre lequel luttait son corps aura raison de lui.

JACQUES SICLIER

► France 2 devait rendre hommage à François Reichenbach dans «Le cercle de minuit», mercredi 3 février, à 23 h 45, avec le témoignage de Mstislav Rostropovitch, puis le dimanche 7 février, dans le cadre de «Musique au cœur», à 0 h 05. France 3 envisage de faire de même dans la semaine du 22 au 28 février tandis qu'ARTE consacrera bientôt toute une soirée à François Reichenbach.

Artur Rubinstein la musique et la mort

Caméra sur l'épaule, François Reichenbach avait suivi Artur Rubinstein de longs mois. Le vénérable pianiste avait adopté le cinéaste, le critique Bernard Gavoty et le réalisateur Gérard Patris. Ils avaient pu le filmer juste avant qu'il n'entre en scène ou lors d'une répétition tendue. Des moments où il ne fait pas bon se trouver dans les parages d'un interprète.

Ils avaient pu aussi s'immiscer dans ces longs déjeuners à la fin desquels Rubinstein se livrait, un verre de cognac dans une main, un havane dans l'autre, à des numéros de pitre dont la publicité de l'époque nous affirmait qu'ils étaient *«plus drôles que ceux de Louis de Funès»*. Et c'était vrai.

Mais Reichenbach avait su aussi capter ces instants fugitifs où le musicien se laissait aller à parler de ces deux sœurs ennemies que sont la musique et la mort. Il nous faisait découvrir un homme plus profond, plus engagé que ce que sa légende laissait entendre. Qui oubliera les derniers mots de Rubinstein lancés aux paysages de Palestine : *«Christ est un homme sublime, je n'ai jamais réussi à le considérer comme un Dieu»*?

Pour avoir joué sa vie, le pianiste devait recevoir l'Oscar du meilleur acteur. Bien avant que les musiciens n'envahissent les salles de cinéma. *L'Amour de la vie*, de François Reichenbach, est un film inoubliable.

ALAIN LOMPECH

CULTURE

La fièvre des musées

III. – *Des conservateurs aventureux*

Après avoir décrit la fièvre des musées qui a gagné la France depuis dix ans et évoqué les difficultés financières des villes qui perturbent ou stoppent ces chantiers coûteux (*le Monde* des 2 et 3 février), le troisième et dernier volet de cette enquête est consacré aux conservateurs, personnages-clés de la réussite – ou non – de ces nouveaux établissements.

La marge de manœuvre est étroite quand il s'agit de construire ou de rénover un musée. La situation financière des municipalités pèse, nous l'avons vu, d'un poids déterminant sur la marche d'un projet. Mais, de Nice à Lille, de Grenoble à Avignon, de Clermont-Ferrand à Arles, Nîmes ou Lyon, la bonne conduite d'un chantier tient aussi à la personnalité du conservateur et à la chaîne, aussi complexe que fragile, qu'il forme avec l'Etat, l'architecte et la municipalité.

Le conservateur occupe dans la ville une position ambiguë. Qu'il soit fonctionnaire de l'Etat ou employé municipal, par sa fonction, il échappe à la hiérarchie locale. *«Nous sommes un objet de fantasmes,* explique Xavier Girard, conservateur du Musée Matisse à Nice. *Tant que le musée n'était pas un véritable enjeu, le conservateur était considéré comme un doux farfelu qui gérait des miettes. Aujourd'hui, la ville peut rendre la vie impossible à ceux qui la gênent et être tentée de favoriser des personnes qu'elle contrôle mieux.»*

Relais entre l'Etat et la ville, le conservateur a une belle carte à jouer. L'Etat, c'est surtout la puissante direction des musées de France (DMF). Elle pousse les projets (comme Matisse à Nice), apprécie la solidité du programme scientifique, participe aux études, apporte le financement de 30 % à 40 % du devis de base et suit le chantier. Souvent propriétaire d'une partie des œuvres «déposées», la DMF donne son accord à la muséographie et délivre son habilitation. Avec la ville et le conservateur, *«il y a des frictions,* concède Jacques Sallois, le directeur de la DMF, *mais, dans la grande majorité des cas, ça se passe bien».*

On a vu un couple de conservateurs ne pas faire long feu au Musée Fabre de Montpellier devant l'hostilité déclarée de la municipalité. En revanche, l'arrivée à Lille d'Arnaud Bréjon de Lavergné a débloqué une situation totalement grippée entre le Palais des beaux-arts et le maire, M. Pierre Mauroy (PS). C'est grâce à l'entregent du conservateur que la rénovation du musée a pu être finalement entreprise. Si ce dernier hérite d'un programme alourdi par la présence des plans-reliefs raptés lors de la guerre picrocholine qui opposa le maire de Lille au ministre de la culture, M. François Léotard, en 1986, il obtient 135 millions de francs pour débarrasser le bâtiment de ses appendices ferrailleux, faire passer sa superficie de 17 000 m² à 22 000 m², lui adjoindre un bâtiment-lame de cinq niveaux destiné à la conservation et un complexe enfoui dans les sous-sols, qui accueillera auditorium, bibliothèque et ateliers pédagogiques.

Pourtant Arnaud Bréjon redoute lui aussi les budgets de fonctionnement serrés. Comme tous les conservateurs, il aura, demain, pour interlocuteur municipal, une direction des affaires culturelles plus musclée et donc tentée d'intervenir dans la politique de l'établissement qu'elle contribue financièrement à faire vivre. *«Les musées sont d'abord des établissements scientifiques. Il doivent être tenus par des scientifiques ou des historiens d'art,* plaide Arnaud Bréjon. *Eux seuls éviteront la dérive purement gestionnaire et le tout-animation.»*

Un avis partagé par la DMF, en qui les conservateurs trouvent toujours un appui. Rares sont les cas où Paris «lâche» un des siens. C'est pourtant le cas de Marie-Pierre Foissy-Aufrère, brouillée avec la DMF, brouillée avec l'architecte chargé de la rénovation du bâtiment, brouillée avec la ville d'Avignon, aujourd'hui retranchée dans son bureau du Musée Calvet dont le chantier est gelé. La municipalité a beau jeu de rejeter sur cette jeune femme toutes les avanies d'une entreprise mal conduite, mal gérée, les conséquences d'un changement de couleurs de la mairie et les dissensions de l'équipe socialiste en place.

«Mme Aufrère a été perçue comme un obstacle au bon déroulement du chantier», affirme-t-on à la mairie. *«En intervenant à tort et à travers, elle est grandement responsable de l'interruption des travaux»,* dit-on à la direction des services techniques. *«Je suis un bouc émissaire, la victime d'un règlement de comptes»,* répond l'intéressée.

Le contre-exemple de Calvet

Qui croire? Passionnée par l'établissement qu'elle avait à renouveler, Marie-Pierre Aufrère n'était pas un interlocuteur facile pour l'architecte, Philippe Dubois, avec qui elle s'est très vite mal entendue. Elle a, par ailleurs, défendu un projet muséographique pour le moins contestable, proposé par Gotscho, un designer de son choix, qui a fait hurler l'inspection des musées de France : *«C'était une présentation effarante. Une collection de niaiseries inadmissibles même pour une exposition temporaire.»*

Excédé, le ministère de la culture a mis fin, en 1991, au détachement de Marie-Pierre Foissy-Aufrère auprès du Musée Calvet. Celle-ci a introduit un recours et a obtenu sa réintégration en juillet dernier pour vice de procédure. Mais la ville, qui se demande toujours comment achever les travaux, refuse de l'agréer... Ce contre-exemple avignonais montre bien comment un conservateur compétent peut commettre des erreurs psychologiques en croyant que le musée est sa chose : *«J'ai eu le coup de foudre pour Calvet»,* avoue-t-elle. Un conservateur ne sait pas toujours jongler avec la multitude des intervenants auxquels il doit faire face dans ces périodes exceptionnelles, *«notamment les services techniques de villes qui ne ne sont pas toujours adaptées à des chantiers aussi complexes»,* pense Jacques Sallois.

A Nîmes, le pragmatisme de Bob Calle, un ancien directeur de l'Institut Pasteur, a permis au Musée d'art contemporain de voir le jour. Le directeur des musées de la ville aurait souhaité *«un lieu spécifique, sur un seul niveau, en rez-de-chaussée, au milieu de la verdure».* Au bout du compte, il partage le Carré d'art avec la bibliothèque, occupe les deux derniers niveaux du bâtiment et se retrouve en centre-ville. Les frictions ont été vives avec son «colocataire» de la bibliothèque. *«Ce n'est pas l'amour fou»,* reconnaît le maire UDF, Jean Bousquet, qui trouve *«les conservateurs bien conservateurs»* et qui cherche *«un médiateur»* entre les deux occupants du Carré d'art. Mais Bob Calle, qui tient par-dessus tout à son musée, a trouvé un compromis, comme il a su imposer ses impératifs à l'architecte Norman Foster et éviter la folie des grandeurs : *«Nous avons rassemblé deux cent trente œuvres depuis fin 1985,* explique-t-il. *Nous aurons ici un petit musée, qui nécessitera peu d'embauches. J'ai voulu un lieu simple : du béton brut au plafond, des dalles de pierre au sol, des murs blancs et bien épais, un éclairage vivant. Il faut utiliser les lieux tels qu'ils sont, ne pas chercher à les forcer.»*

Un ambitieux remodelage

Dans d'autres villes, l'autorité du conservateur tient le projet à bout de bras. C'est le cas de François Bergot, à Rouen, qui a persuadé le maire Jean Lecanuet (UDF) de lui donner les moyens de «réinventer» son musée, cloisonné de façon labyrinthique au cours des âges. Grâce à lui – et à Chantal Bernier, Bernard Trchinsky et Andrée Putman qui signent réaménagement et muséographie – les galeries ont retrouvé leurs volumes, les deux cours, recouvertes d'un beau vitrage, sont transformées en «jardin de sculptures» et en salle d'expositions temporaires.

Cet ambitieux remodelage doit s'achever en 1994, avec l'ouverture des derniers espaces et de «réserves montrables» auxquelles les spécialistes et les chercheurs auront accès, mais aussi les simples visiteurs. L'addition est là encore assez lourde : 98 millions de francs, mais la campagne de restauration des œuvres qui accompagne presque toujours un tel chantier a été largement soutenue par le mécénat d'entreprise.

Universitaire venu de Dijon, Roland Recht dirige les sept musées de Strasbourg. Depuis plusieurs années, il rêve d'un musée d'art moderne pour la capitale alsacienne. Il a su convaincre deux municipalités successives et la direction des musées de France de la nécessité de construire un bâtiment neuf. Un lieu a été trouvé, près des anciens abattoirs, sur les bords de l'Ill. Un concours d'architecture a été gagné par Adrien Fainsilber. Des plans ont été tracés, examinés, revus, mis au point. Un important dépôt a été consenti par le Musée national d'art moderne de Paris pour compléter les collections existantes. Mais à la mairie, Mme Catherine Trautman (PS) hésite toujours à se lancer dans la construction de ce bâtiment de 13 000 m² dont le coût était estimé à 220 millions de francs. Roland Recht, l'obstiné, l'emportera-t-il?

A Arles, il n'y aurait pas d'Institut de recherche sur la Provence antique (IRPA) si Jean-Maurice Rouquette ne régnait pas sur les musées de la ville depuis 1956. *«C'est son bébé»,* avoue le maire, Jean-Pierre Camoin (RPR). *«Ce n'est pas l'œuvre de Rouquette, c'est l'œuvre des Romains»,* répond l'intéressé, dont le sens de la formule est aussi légendaire que les sarcophages qui font la fierté de la cité. Né arlésien, archéologue dans l'âme depuis l'âge de douze ans, ami de Picasso, fondateur des Rencontres photographiques, Rouquette a vu *«passer sept municipalités»,* des communistes au RPR et réclame son musée depuis trente ans. Pendant trente ans, il a fait racheter par la ville des terrains autour du cirque romain. Le programme scientifique est établi depuis 1968. La première pierre sera posée vingt ans plus tard, au jour près. Lors du choix de l'architecte, il se prononce pour Henri Ciriani *(lire l'encadré), «le seul qui répondait au programme»,* avec qui il forme un tandem soudé. *«Quand la mayonnaise prend entre le conservateur et l'architecte, le plus dur est fait»,* estime un responsable de la DMF. Rouquette fait visiter l'IRPA comme un capitaine son vaisseau. Son bureau est situé à l'une des trois pointes de ce simplissime et élégant triangle *«bleu arlésien» : «Je suis face au cirque romain,* dit-il. *Pour offrir la couronne au vainqueur.»*

«J'assume la réussite ou l'échec»

Xavier Girard, à Nice, est loin d'avoir l'aura de Jean-Maurice Rouquette. Mais ce conservateur aux lunettes un brin excentriques *«a incarné de façon superlative ce qu'il fallait faire au Musée Matisse».* L'hommage empoisonné vient d'un responsable culturel de Nice, où les opinions sur l'homme sont partagées. Certains vantent *«sa compétence»* et *«la qualité du projet».* D'autres ne voient dans le musée qu'un *«outil pour nourrir les ambitions d'un mégalomane».* Une chose est sûre, Xavier Girard a su naviguer avec maestria sur les eaux passablement troubles de la politique niçoise tout en soutenant un parti pris architectural décent. Le bâtiment enterré de Jean-François Bodin est à cent lieues du médiocre Musée d'art contemporain ou du nullissime Palais Acropolis.

Xavier Girard a profité des (longs) travaux, pour faire voyager, publier et restaurer sa collection. Pour la compléter aussi par des acquisitions et des dons (les héritiers de Matisse ont légué un fonds estimé entre 20 et 30 millions de francs). *«J'assume la réussite ou l'échec de ce musée»,* affirme bien haut Xavier Girard. Le doublement de sa surface était-elle à ce point nécessaire? *«La ville se serait accommodé d'un projet plus modeste»,* avoue le conservateur. A la mairie, certains ont d'ailleurs l'impression que le projet leur a échappé, mais reconnaissent que *«Girard sait ce qu'il voulait, ce n'est pas le cas de tout le monde».*

A Lyon, si le musée d'art contemporain voit le jour, il le devra à la détermination tranquille de Thierry Raspail, son conservateur, qui campe (provisoirement), depuis 1988, dans une aile du vieux Musée Saint-Pierre. Pièce capitale de la future cité internationale, le musée d'art contemporain devrait compter 5 600 m² au sol (2 500 m² d'exposition). Ce qui est peu, ironise-t-on à Lyon : compte tenu de l'ampleur des pièces qui ont été achetées par Thierry Raspail, on pourra en exposer une douzaine tout au plus. Ce dernier ne relève pas la plaisanterie : *«On a effectivement acquis une œuvre de Josef Kossuth de 850 m, et la plupart des pièces que je veux exposer sont volumineuses. Le visiteur sera immergé dans une histoire raconté avec des œuvres. Le musée sera mobile, la production artistique pourra se faire* in situ. *Trop de conservateurs pensent l'art contemporain en fonction d'une histoire continue, organisée. Ce qui m'intéresse, c'est le désordre. On peut construire un musée sur ce principe, en fonction des œuvres et non pas en fonction de la biographie d'un artiste.»*

Le propos de Thierry Raspail est net, clair. Passera-t-il la rampe alors qu'il existe, dans la même région deux autres musées dédiés (en tout ou partie) à l'art contemporain (Saint-Etienne et Grenoble)? Il en est persuadé et assure avoir reçu des assurances répétées de Jacques Oudot, chargé de la culture à la ville comme à la région. Il estime le coût de fonctionnement de son entreprise à 13 millions de francs par an. *«C'est raisonnable,* explique-t-il, *si on compare cette somme aux budgets de fonctionnement d'autres établissements voués à l'art contemporain : 30 millions de francs pour Nice, 40 millions de francs pour le CAPC de Bordeaux, 23,5 millions de francs pour la Médiathèque de Nîmes, 22,5 millions de francs pour Saint-Etienne.»*

Optimistes, les conservateurs ont pris l'habitude de jongler avec les chiffres. Philippe Duret, conservateur du Musée Saint-Pierre de Lyon, veut garder la tête froide : *«Je suis loin de partager l'euphorie ambiante. Les limites de la boulimie actuelle seront vite atteintes. Fonctionnement, travaux scientifiques et politique d'acquisitions dépendent des ressources locales. Or ces tâches ne sont pas très médiatiques. Dans peu de temps, nous aurons du mal à joindre les deux bouts. Comment pourra-t-on monter une exposition d'envergure sans moyens? Il ne faut pas trop compter sur l'Etat. Quand Jacques Thuillier à voulu célébrer le quatrième centenaire de la naissance de Jacques Callot à Nancy, la ville natale du graveur, on s'est étonné, à Paris, qu'il veuille la célébrer si loin de la capitale.»* Déjà maîtres d'ouvrage, diplomates et gestionnaires, les conservateurs, devront donc apprendre à plaider, auprès des pouvoirs publics comme des mécènes privés.

MICHEL GUERRIN et EMMANUEL DE ROUX

FIN

Le regard de l'architecte Henri Ciriani

Auteur du Mémorial de la Grande Guerre à Péronne (Somme) et de l'Institut de recherche sur la Provence antique d'Arles (IRPA), l'architecte Henri Ciriani explique ici sa conception d'un bâtiment voué à l'art.

«Ma pensée muséale a été façonnée par le Musée d'Arles, la ville en France où les vestiges romains sont les plus importants. Il n'existe pas, ailleurs, de confrontation aussi redoutable avec Rome qui a inventé la civilisation – elle a réussi à faire un tout des autres cultures. Il fallait donc inventer autre chose. Se tourner vers la permanence du site, vers la géographie : le Midi, c'est le mistral, un vent qui nettoie tout et laisse le ciel d'une limpidité absolue dans une lumière éblouissante. Mais la romanité nous a appris que les figures architecturales doivent être simples pour être identifiées. J'ai choisi le triangle – une figure qui n'existe pas à Rome et qui est une obsession de l'architecture moderne. Les Romains recouvraient leurs monuments de marbre pour des questions d'ampleur visuelle. Pour retrouver cette idée, j'ai utilisé l'hématite, le verre émaillé.

» Le triangle m'a permis de dégager un concept d'entrée : d'un côté le culturel, de l'autre le scientifique. Pour chacun, un bâtiment. Entre les deux, le musée proprement dit qui s'ouvre sur le fleuve. Ce qui fonctionne difficilement dans les musées utilisant des bâtiments «réaffectés», c'est l'entrée, d'où l'on doit percevoir toute la complexité du lieu. Longtemps, les architectes ont dû se référer à l'unique musée construit selon ce principe : le Musée d'art moderne de New-York, le MOMA, qui avait tiré la leçon de la seule invention architecturale américaine, le *lobby*, ou hall, de l'hôtel new-yorkais. Mais si l'entrée du musée est un espace urbain intérieur, c'est aussi l'enceinte d'un lieu sacré. Il faut donc faire en sorte que le public soit affranchi du «terrorisme culturel» qui l'empêche d'aller plus avant.

«Le lieu de la vérité»

» Les collections s'étalent sur un seul niveau à cause de leurs poids. La muséographie est rythmée par la couleur et les matériaux. La lumière est naturelle – Frank Lloyd Wright et Le Corbusier sont les premiers à avoir compris que le musée est une circulation de la lumière naturelle – diffusée de façon homogène comme dans une usine grâce aux verrières situées à plus de 5 mètres de hauteur. Elles sont assez éloignées des têtes pour qu'on puisse s'imaginer être dans un espace sans toit, comme dans une clairière.

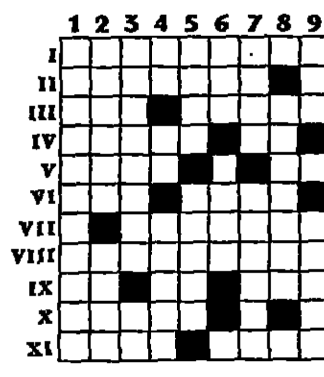
» Avec le conservateur Jean-Maurice Rouquette, je n'ai jamais eu le moindre problème quant à la modernité affichée du bâtiment : le concours a été remporté en pleine période post-moderne où les colonnettes poussaient un peu partout. Souvent, les conservateurs se méfient des architectes : si le peintre est très bon, il fait oublier l'architecture, mais ils aimeraient bien que l'architecture soit neutre pour que les petits maîtres aient eux aussi leurs chances.

» Le musée, tout comme une église, est un lieu où l'on s'attend à ce qu'il y ait de l'architecture. Il ne procède pas d'un prototype, comme l'hôpital par exemple. Son origine c'est soit la ruine, soit le palais. Le programme est entouré d'une aura quasi religieuse. Le musée c'est le lieu de la vérité, de l'original, non pas de l'image reproductible, mais de l'unique. Il n'a pas de concurrent. Beaucoup de maisons de la culture se sont effondrées parce qu'elles étaient bâties autour d'un théâtre férocement concurrencé par le cinéma et la télévision. Pourquoi tant de visiteurs préfèrent acheter un livre d'art au musée plutôt que dans une librairie? Le choix qu'ils y font leur semble meilleur, parce que le musée dit la vérité.»

Propos recueillis par E. de R.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5969



HORIZONTALEMENT

I. Un nombre vraiment astronomique. – II. Discours tenu devant une bière. – III. Circulent à l'étranger. Des questions. – IV. Une bonne terre. Morceau de savon. – V. Saint. Pas annoncé. – VI. Pour surélever la balle. Doit avoir de solides mâchoires. – VII. Un homme de qui on attend des actes. – VIII. Mettre à cran. – IX. Note. Pronom. Baie. – X. Un aspect du papier. – XI. Quand il est bon, il ne faut pas en manquer. A gauche quand on passe.

VERTICALEMENT

1. Des bandes de soldats. – 2. Une petite marque d'affection. Insecte. – 3. Peut être une façon d'y aller. En Iran. – 4. Dans une série d'interdictions. Orientation. Un refuge. – 5. Une mère dévouée. Canal. – 6. Avant l'heure. Fond pour, il faut le boucher. – 7. Partie d'un ensemble. Un joueur mis culottes. – 8. Qui auront donc des frais. – 9. En Allemagne. Symbolisait la mort.

Solution du problème n° 5968

Horizontalement

I. Lamproie. – II. Usurier. – III. Zèle. Urus. – IV. Est. Aviné. – V. Inertie. – VI. Paréo. – VII. Ida. Nos. – VIII. Erre. Ossu. – IX. Rue. Au. Il. – X. Epsom. Net. – XI. Se. Sévère.

Verticalement

1. Luzernières. – 2. Ases. Drupe. – 3. Multipares. – 4. Pré. Na. OS. – 5. Ri. Aéré. Ame. – 6. Œuvre. Où. – 7. Irritons. NE. – 8. Uni. Osier. – 9. Osée. Suite.

GUY BROUTY

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales).

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Le Monde

EDUCATION • CAMPUS

L'école, cap sur l'entreprise

Rendu public le 3 février, le rapport du XIe Plan préconise une sérieuse amélioration de l'efficacité du système de formation français

C'EST un signe des temps. Au moment où le système de formation français est sommé de toutes parts de répondre à la demande sociale, de s'adapter aux besoins de l'économie pour mieux résoudre les problèmes de l'emploi, au moment où l'éducation nationale est invitée à justifier l'effort budgétaire considérable – sinon suffisant – dont elle bénéficie et où l'école est poussée à s'inscrire dans une logique de rendement et de compétition, la question s'imposait : comment améliorer l'efficacité – économique, sociale, culturelle – du système d'éducation ?

Depuis quelques années, l'interrogation n'est pas nouvelle. Elle devient aujourd'hui obsédante, comme en témoigne le rapport du groupe éducation et formation du XIe Plan, que son président, M. Michel Praderie, directeur de l'Association pour la formation professionnelle des adultes, devait rendre public mercredi 3 février.

C'est, en effet, à un véritable audit de l'entreprise-éducation que se sont livrés les experts du Plan . Leur diagnostic est mitigé. Certes les performances de notre système d'éducation et de formation sont indéniables : le taux de scolarisation, au-delà de seize ans, progresse régulièrement, la population non diplômée a régressé de vingt points entre 1975 et 1989 (passant de 56,5 à 37 %), les comparaisons avec les pays étrangers démontrent que les performances scolaires des jeunes Français sont loin d'être mauvaises, enfin l'effort des entreprises a permis à un actif sur quatre de bénéficier d'une action de formation continue en 1990, contre un sur six seulement en 1982.

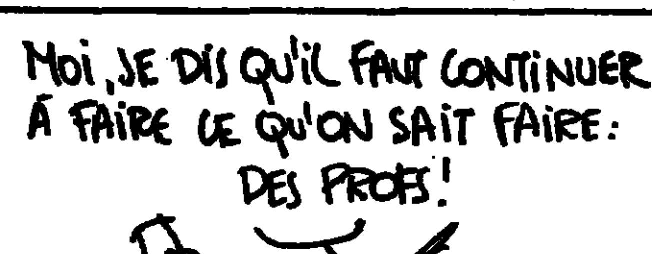
Au-delà des constats plutôt rassurants, les points noirs ne manquent pas. Les disparités sociales et géographiques devant l'éducation, comme les écarts entre hommes et femmes persistent en dépit de l'élévation générale du niveau de formation. En l'absence de régulation véritable, les familles font, de plus en plus nombreuses, le choix des études générales au détriment des formations technologiques ou professionnalisées. Le décalage entre le recrutement par les entreprises et les sorties du système de formation initiale accentue la précarité des premiers emplois. Enfin et surtout, malgré des progrès réalisés depuis dix ans, le système ne parvient pas à empêcher que 90 000 jeunes environ, soit plus de 10 % de chaque génération, sortent du système scolaire sans la moindre qualification, accentuant les risques de chômage et d'exclusion sociale. Bref, *« l'existence de zones très défavorisées, de procédures peu efficaces, de populations marginalisées et la disparition de valeurs »* sont autant de sources possibles de *« tensions fortes et de violence soudaine »*, note le Plan.

Une logique de résultats

Or ces menaces ne résultent pas seulement des changements globaux de la société. Elles relèvent également, estiment les experts, des insuffisances de pilotage du système de formation et de la pénurie de management efficace qui le caractérise. *« Plus que de nouvelles sirènes, l'école a donc besoin d'une boussole »* et le rapport du Plan lui en propose une très simple : s'inscrire délibérément dans une *« logique de résultat »*, à l'image d'une entreprise qui fixerait ses objectifs, choisirait les modes d'organisation les plus pertinents et justifierait ses choix avant d'en évaluer l'efficacité.

Plus facile à dire qu'à faire, cependant. Il suffit pour s'en convaincre de recenser l'ensemble des recommandations du Plan qui s'apparentent surtout à des pétitions de principe. Ainsi *« l'égalité dans la réussite »* de tous les élèves doit-elle être un objectif national prioritaire durant la période de la scolarité obligatoire (école et collège) afin de réduire un taux d'échec actuellement *« insupportable »*.

Pour y parvenir, les experts proposent de jouer sur trois leviers. *Primo*, l'ouverture d'un *« débat national sur « l'éducation de base », car, pour l'instant, il n'y a pas d'indications précises sur ce que recouvre cette appellation en termes d'activités intellectuelles, de pratiques culturelles, de savoir-faire, de connaissance de la vie sociale et professionnelle. Il importe d'établir une hiérarchie dans les exigences pédagogiques ; sinon leur accumulation alourdit la pratique enseignante et paralyse toute tentative d'évaluation de l'efficacité »*.





Secundo, la généralisation du soutien pédagogique pour les jeunes en difficulté, étant entendu que le coût de tels objectifs serait compensé par la baisse de celui des redoublements qui en résulterait. *Tertio*, l'amélioration des relations avec les familles, surtout les plus défavorisées, pour donner un sens à la notion de communauté éducative. Enfin, pour permettre à tous les partenaires du système d'éducation de mesurer ses résultats et son efficacité, le rapport préconise – sans que cela soit cependant l'objet d'un consensus général – le rétablissement d'un examen en fin de collège qui *« vaudrait reconnaissance sociale »* du parcours effectué tout au long de la formation initiale. Les intentions sont louables. Mais les remèdes ne sont pas nouveaux et, faute d'analyser précisément ce qui les a rendus jusqu'à présent inopérants, ont voit mal ce qui pourrait, demain, les rendre plus efficaces. De même pour la priorité à l'emploi, qui *« nécessite de nouveaux modes d'organisation et d'animation du marché du travail (...) et une forte mobilisation des entreprises et des partenaires sociaux »*. De même encore pour les processus d'orientation qui devraient inverser les mécanismes actuels, réhabiliter les filières technologiques et professionnelles, multiplier les passerelles entre enseignement général et technique et intégrer une formation technologique pour tous les élèves, notamment au collège. On frise là l'angélisme, tant ces objectifs paraissent ressassés et leur mise en œuvre paralysée par les hiérarchies implicites profondément enracinées.

A défaut de rendre vraiment crédible l'application d'une logique de produit à la formation des jeunes ou des adultes, le rapport du Plan trouve un terrain plus solide dans son plaidoyer en faveur d'un renforcement du management des institutions éducatives, et en particulier de l'éducation nationale, cible évidemment plus commode que la nébuleuse des organismes de formation continue. En bonne logique, *« le choix de l'organisation efficace »* passe par un renforcement de l'efficacité des personnels, des établissements et du système dans son ensemble.

Postes à profil

Les enseignants tout d'abord. Prolongeant les évolutions timidement esquissées ces dernières années, les experts du Plan mettent les pieds dans le plat. *« L'évaluation de l'efficacité pédagogique individuelle des enseignants devrait faire l'objet d'une réflexion prioritaire chez les responsables du système éducatif »* afin, en particulier, de mieux reconnaître la disparité des tâches, des métiers et des conditions d'exercice des enseignants. Au niveau du recrutement, ils préconisent un système plus déconcentré permettant une meilleure adéquation entre aptitudes des candidats et localisation des postes. Quant aux déroulements de carrière, ils proposent que soient *« revus les barèmes qui régissent mouvements et avancements »* et que soit expérimentée la notion de *« postes à profil »*. *« Une réflexion sur la relation entre performances individuelles des personnels et rémunération doit être ouverte avec les représentants de ceux-ci. L'enjeu est celui d'une véritable équité et d'une réelle transparence des tâches accomplies »*, ajoutent-ils.

Les établissements ensuite. L'orientation recommandée par le Plan n'est pas pour surprendre : *« Pour faire face avec plus d'efficacité à la diversité des situations locales, l'accroissement de l'autonomie administrative et financière des établissements est nécessaire. »*

GÉRARD COURTOIS

Lire la suite page 16.

Un président à la trappe

L'université Paris-Sorbonne (Paris-IV) n'a plus de président. Dans un jugement du 16 décembre 1992, notifié le 25 janvier, le tribunal administratif de Paris a considéré, en effet, que M. Michel Meslin, président de Paris-IV depuis 1989, était atteint par la limite d'âge de soixante-cinq ans et qu'il ne pouvait plus exercer ses fonctions. En application de cette décision, le recteur de Paris vient de prendre un arrêté nommant M. Meslin administrateur provisoire de l'université et le chargeant d'organiser l'élection d'un nouveau président.

Cette décision est en rupture complète avec la tradition universitaire. Jusqu'à présent, en effet, on considérait qu'un président d'université pouvait normalement rester en fonction jusqu'au terme de la prolongation possible de sa carrière d'enseignant dans le supérieur : soit soixante-huit ans, conformément à la loi de décembre 1986.

A Paris-IV, deux enseignants, responsables du Syndicat autonome, lequel n'a pas toujours apprécié la gestion rigoureuse et l'attitude modérée du président Meslin, lui ont adressé en juin 1991 une lettre, ainsi qu'au recteur-chancelier des universités de Paris, leur demandant de *« prendre toutes les dispositions pour qu'un nouveau président soit en fonction le 29 septembre 1991 »*, date du soixante-cinquième anniversaire de M. Meslin. Ce courrier étant resté sans réponse, ces deux enseignants ont déposé, le 19 novembre 1992, un recours devant le tribunal administratif de Paris.

Celui-ci a estimé que *« M. Meslin ne pouvait légalement demeurer président de l'université de Paris-IV au-delà du 29 septembre 1991. Il convenait de procéder à son remplacement en temps utile. »* Cette décision repose sur l'analyse de l'article 7 de la loi du 13 septembre 1984 qui précise que, sauf disposition contraire, la limite d'âge des présidents de conseil d'administration, directeurs généraux, directeurs ou membres de directoire des entreprises et établissements publics est fixée à soixante-cinq ans.

Considérant que les universités entrent dans le champ d'application de ce texte et que le législateur n'a pas prévu de disposition qui en écarte explicitement les présidents d'université, la juridiction administrative conclut à *« l'illégalité du maintien en activité »* de M. Meslin.

L'application de cette règle menacerait, dès à présent, trois présidents (notamment à Paris-V, Poitiers ou encore Clermont-Ferrand-I) et pourrait conduire un certain nombre d'autres présidents à abréger leur mandat.

M. A.

Le lycée soigne ses puces

En Haute-Garonne, les nouvelles technologies modifient la vie quotidienne d'un établissement technique

MURET
(Haute-Garonne)

de notre envoyé spécial

DEPUIS septembre dernier, les élèves du lycée technologique et professionnel Charles-de-Gaulle de Muret n'ont plus un sou sur eux. Plus d'argent en poche, mais une carte à puce, façonnée sur le modèle des cartes bancaires. Avec elle ils font la queue devant les machines à café et paient indifféremment leurs photocopies ou leurs jetons de baby-foot à la cafétéria. Dans cet établissement spacieux, à l'architecture horizontale, troublant de calme et de clarté (4 400 m² de baies vitrées !), la monétique a droit de cité. L'informatique, la télématique et la domotique aussi.

Premier lycée construit en Midi-Pyrénées après les lois de décentralisation, le lycée Charles-de-Gaulle est le fruit d'une conception résolument moderniste, associant les nouvelles technologies, la brique rouge et la tuile ronde du pays. Répartis en deux grands secteurs – industriel et bureautique, – 770 élèves y sont formés de la quatrième technologique au baccalauréat professionnel aux métiers de l'électrotechnique, du génie climatique, à la comptabilité ou au secrétariat. Une première d'adaptation F3 permet aux élèves de rejoindre une filière technologique.

A Charles-de-Gaulle, on voit les élèves, à l'interclasse, par petits groupes de trois ou quatre autour de « bornes » d'information qui sont connectées au service télématique de l'établissement. Là, ils consultent sur écran leurs notes, un message d'un copain ou d'un enseignant, des informations concernant leur orientation, le devenir de la promotion précédente, ou encore le concert à venir, le menu du jour de la cantine. Ils sont tous munis d'une carte à mémoire, nouveau sésame, et d'un code personnel, qu'ils peuvent eux-mêmes changer.

Inauguré le 28 janvier (*le Monde* du 29 janvier), le système installé au lycée de Muret, baptisé « Lycéoduc », repose sur l'utilisation de la carte à puce. Celle-ci est à la fois un porte-monnaie électronique (l'intendance « charge » la carte en fonction des versements des élèves), une clef d'accès au réfectoire et bientôt au centre de documentation, qui est lui-même informatisé, enfin un instrument de communication. Avec leur carte, ou connaissant simplement le numéro de la carte et le code qui lui est associé, les élèves peuvent prendre connaissance, sur les quatres « bornes » d'information du lycée ou de chez eux par Minitel, des différents services gérés par le serveur du réseau télématique de l'établissement.

Les notes sur Minitel

Innovant pour un lycée, ce réseau est comparable, ni plus ni moins, aux services télématiques que les banques ont développés ces dernières années et qui permettent aux usagers de consulter leur compte par Minitel. Seule différence, ici le compte géré est celui... des notes des élèves. Dans chaque matière, l'élève connaît, en temps réel, sa moyenne et peut la comparer à celle de la classe. Il en connaît la tendance (à la hausse ou à la baisse) et peut également visualiser le tout à l'aide de graphiques. En amont, ce sont les professeurs eux-mêmes qui entrent les données dans le système. *« Faites un rapide calcul*, explique une professeur de communication-bureautique. *Je donne une dizaine de notes à chaque élève par trimestre. Je compte une trentaine d'élèves par classe en moyenne. Multipliez par trois classes. Voyez le nombre de moyennes à établir manuellement ! »*

Autre application à succès : la messagerie électronique. Elle permet aux élèves, aux enseignants et aux personnels de l'établissement de communiquer entre eux. *« J'ai fait le test*, explique Claude Passepont, *professeur d'électrotechnique passionné de télématique. Un jour, sans rien dire, j'ai lancé de chez moi un message à toute une classe. Interrogation écrite mercredi matin. Le jour dit, ils étaient tous prêts ! »*

Outil de communication, la télématique facilitera aussi la gestion. Directement de leur classe (toutes sont équipés d'un terminal d'ordinateur et d'un lecteur de carte), les enseignants pourront transmettre les absences des élèves au département « vie scolaire » de l'établissement, court-circuitant la manutention des surveillants qui perdent actuellement une heure par jour à décrocher les grilles d'absences manuscrites affichées sur les portes des classes. *« Ils pourront ainsi être occupés à des tâches plus pédagogiques : suivi d'élève, soutien, etc.*, insiste M. Jean-Claude Prat, proviseur du lycée, *et le contrat emploi-solidarité, chargé de la saisie des absences, à d'autres tâches moins fastidieuses. »*

Les élèves, eux, se sont habitués très vite au changement . *« Il n'y a guère que les inévitables ratés des dernières mises au point qui nous gênent »*, confie Pierre, élève en deuxième année de BEP froid et climatisation. *« Le système est plutôt agréable »*, dit-il, reconnaissant surtout que l'utilisation du porte-monnaie électronique l'oblige désormais à *« faire plus attention »* à ce qu'il dépense.

Un exemple de partenariat

« Bien sûr, explique M. Prat, le proviseur, *il y aura toujours ceux qui penseront à* Big Brother, *à l'espionnage permanent, au piratage des petits futés. Mais qu'est-ce qui a réellement changé par rapport au temps du papier ? Côté élève, un bulletin de notes peut toujours se trafiquer. De mon côté, je pouvais déjà avoir accès aux notes, c'est le moins que puisse demander un proviseur ! Quant à la transmission aux parents du code secret, qui n'est connu que par l'élève, elle relève de la confiance et de la bonne entente. Au contraire, Lycéoduc est avant tout un instrument destiné à ce que l'élève puisse prendre en charge sa scolarité, suivre l'évolution de ses notes et aussi s'informer. De toute façon, un bulletin est toujours distribué en fin de trimestre aux parents. »*

Exemple particulièrement réussi de partenariat entre un lycée (qui a associé personnels, parents et élèves), une collectivité locale (le conseil régional est le principal bailleur de fonds de cette opération de 1 million et demi de francs) et des entreprises (1), Lycéoduc multipliera ses atouts : en proposant, par exemple, en fonction des présences, une gestion au jour le jour des repas de la cantine, ainsi que de nouvelles fonctions pédagogiques.

Déjà, le lycée s'est équipé de bases de données encyclopédiques écrites, graphiques et sonores accessibles dans les classes sur ordinateur et projetables selon les lieux sur grand écran. La projection de cartes, par exemple, est remarquable. Toutes ces données pourraient être accessibles pour tous à domicile, par Minitel. Entre-temps, la direction rêve d'une appropriation de l'outil télématique par les élèves et réfléchit à la possibilité de les faire participer à l'élaboration de pages d'information régulières. Les utilisations à des fins pédagogiques sont d'ailleurs multiformes puisque, concrètement, les lycéens ont déjà... tiré eux-mêmes les 12 kilomètres de câbles de l'installation.

Centre de ressource domotique, siège de l'Association pour le développement du bâtiment intelligent en Midi-Pyrénées (BATIMIP), et équipé lui-même d'un système de chauffage et d'éclairage assisté par ordinateur, le lycée de Muret a déjà largement façonné son image de lycée « technologique ». Il draine vers lui les industriels, le milieu médical intéressé par la gestion automatisée des bâtiments et les banques. Tissant des liens avec la Catalogne espagnole, il fait même bénéficier un lycée de Barcelone de son expérience. Enfin, il ouvrira une section de BTS domotique à la rentrée prochaine. De sorte que, de la quatrième technologique au niveau bac + 2, une véritable « filière d'excellence » sera ainsi créée dans cet établissement professionnel.

JEAN-MICHEL DUMAY

(1) Innovatron ingénierie, Gaz de France, Caisse d'épargne, Union des groupements d'achats publics (UGAP), Digital Equipment.

La Polynésie sous perfusion

La Charte de l'éducation ou la nouvelle université ne masquent pas les maux des îles du Pacifique

PAPEETE

de notre envoyé spécial

C'EST l'histoire d'un livre d'éducation civique de cinquième qui ne verra probablement pas le jour. Fraîchement imprimé en octobre dernier, le livre a été retiré *in extremis* de la distribution dans les collèges polynésiens. Motif officieux : dessins subversifs. La caricature ne plaît pas, semble-t-il, aux responsables territoriaux. On y voit par exemple le territoire personnalisé en malade couché sur un lit d'hôpital, perfusé. Sur les bouteilles contenant le sérum salvateur, deux mots : Etat, compétences. La Polynésie sous perfusion étatique, voilà de quoi attiser les susceptibilités... La Polynésie n'en a pas moins le regard tourné vers la Métropole. *A fortiori* depuis l'annonce de la suspension des essais nucléaires français dans le Pacifique sud, dont dépendait largement la vie économique du territoire.

Installée dans ses nouveaux locaux des hauteurs de Punaauia, un peu à l'écart de Papeete, et inaugurée en décembre dernier par M. Jean Glavany, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, l'université française du Pacifique (UFP) – partagée entre son centre de Tahiti et celui de Nouméa en Nouvelle-Calédonie – est l'un des éléments de « rééquilibrage » prônés par la France. A la présence nucléaire succéderait le prestige culturel de la francophonie, petit îlot de 300 000 âmes (y compris la Nouvelle-Calédonie) dans un océan qui compte 20 millions d'anglophones.

Portée sur les fonts baptismaux en 1986, l'université accueille aujourd'hui sur le campus de Punaauia près de 1 200 étudiants. En 1992, le Centre universitaire de Polynésie française a délivré 151 diplômes de premier cycle, 51 licences, 8 maîtrises, 15 diplômes d'études approfondies (DEA) et... sa première thèse de doctorat. L'université a développé des contacts avec ses homologues de Nouvelle-Zélande, de Tonga ou du Vanuatu. Au bout du compte, l'Etat, pour imposer cette présence française, a décidé d'y mettre le prix. Un étudiant coûte ici – du fait de l'éloignement et de la faiblesse des effectifs – quinze fois plus cher en moyenne qu'en Métropole.

Un habitant sur trois scolarisé

L'arbre, pourtant, ne saurait cacher la forêt. Et la grâce des flamboyants et des frangipaniers faire oublier les maux de l'école polynésienne. Si l'université espère drainer vers l'institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), créé à la dernière rentrée, de futurs candidats au professorat (23 élèves sont actuellement en formation initiale), l'école polynésienne, qui est de compétence territoriale depuis 1988 pour le secondaire et depuis 1976 pour le primaire, encaisse difficilement en amont la montée des effectifs et les échecs scolaires.

Un Polynésien sur deux, aujourd'hui, a moins de vingt ans. Un sur trois est scolarisé. 48 000 en primaire, 23 000 en collège ou en lycée, le privé scolarisant un quart des effectifs. Pour faire face, le territoire doit embaucher six cents instituteurs suppléants, aux côtés des 1 500 instituteurs payés par l'Etat. Comme un leitmotiv, des îles Sous-le-Vent aux îles du Vent, on entend parler de la nécessité d'ouvrir ici un collège, là d'agrandir un lycée. Au lycée d'Uturoa, sur l'île de Raiatea (5 000 habitants), les chiffres parlent d'eux-mêmes : 260 élèves à la rentrée 1991, 420 prévus en 1993. La hausse s'explique non seulement par la croissance démographique, mais aussi et surtout par le passage, cette année, de l'obligation de scolarisation de quatorze à seize ans.

Dans un pays où il faut compter les déplacements en heures de bateau et rester attentif à la fréquence hebdomadaire des passages d'avions (les îles polynésiennes s'étendent sur un territoire aussi vaste que celui de l'Europe), *« c'est la question des internats qui domine »*, confirme Mme Miriane Teriierooiterai, responsable des parents d'élèves au lycée polyvalent de Taaone, à Tahiti. Car, ici, même si l'on peut voir à l'œil nu, de son lycée, son île d'origine, pas question de rentrer, même le week-end.

Par ailleurs, le territoire doit faire face aux abandons d'études en cours de scolarité. Ceux-ci sont nets, surtout pour les garçons, après quatorze ans. En 1988, 55 % des quatorze ans seulement étaient scolarisés. Actuellement, à peine 20 % d'une classe d'âge atteint le niveau du bac. L'Assemblée territoriale, qui a voté en juin 1992 une Charte de l'éducation sur le modèle de la loi d'orientation Jospin de 1989, s'est fixé pour objectif de conduire *« d'ici dix ans l'ensemble d'une classe d'âge au minimum au niveau du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) »* et *« plus de la moitié au niveau du bac »*.

« L'idée que la réussite personnelle doit passer par l'école n'est pas encore acquise par les parents », constate M. Jean-Michel Aroué, responsable de l'enseignement protestant en Polynésie. Sans compter l'inadaptation de certains programmes aux réalités locales. Certes, les manuels d'histoire intégrant des données spécifiquement territoriales sont aujourd'hui disponibles en classes élémentaires. *« Mais l'institution fonctionne toujours par rapport à la norme métropolitaine »*, estime M. Daniel Margueron, professeur au collège Pomaré, à Papeete. *« Quand on parle de l'Est ou de l'Ouest, ici, c'est toujours par rapport à l'Europe... »*

La maîtrise de la langue

« L'autre difficulté rencontrée par les Polynésiens, poursuit Mme Teriierooiterai, *c'est la maîtrise de la langue. » « Il faudrait pouvoir briser le tabou et, dans certains cas, apprendre le français tel qu'une langue étrangère »*, indique M. Margueron. *« Le tahitien, le* reo mahoi, explique un Polynésien de souche, *décrit les éléments de la nature, parle de la pêche, des dieux, de l'enfer. Le mot « responsabilité » n'existe pas. Et pour expliquer ce qu'est un ordinateur, il faut parler d'une « machine qui ressemble au cerveau et qui garde les informations... »*

Pour s'adapter aux besoins des jeunes de plus de quatorze ans qui ne veulent pas ou ne peuvent pas suivre un enseignement général et technique dans des structures de type collège ou lycée professionnel, le territoire a donc développé, depuis 1979, des Centres de jeunes adolescents (CJA), structures d'accueil d'insertion professionnelle et sociale dont les responsables territoriaux aimeraient qu'elles soient reconnues par l'Etat. L'Etat, lui, privilégie le développement de Centres d'éducation aux technologies appropriées au développement (CETAD) rattachés à des collèges (il en existe neuf en Polynésie).

Autant que faire se peut, l'enseignement professionnel tâche, dans ce contexte, d'affiner ses réponses aux besoins économiques des îles. Les CETAD (dont les élèves ont cependant du mal à faire monnayer la formation une fois embauchés), comme les lycées professionnels, essaient de « typer » leurs formations : agriculture et pêche aux Australes, tourisme et pêche aux Tuamotu. Tout en prenant garde de ne pas saturer les petits marchés de l'emploi correspondants. *« Mais qu'importe, finalement,* lance un chef d'établissement, *ne vaut-il pas mieux un chômeur cultivé qu'un salarié inculte... »*

J.-M. Dy.

Les promesses du Pacte

Les besoins de l'école polynésienne ont été recensés lors de la préparation du pacte de progrès, qui vient d'être signé, mercredi 27 janvier, entre l'Etat et le Territoire. Le chapitre le plus lourd concerne les investissements immobiliers – construction de collèges, de lycées et surtout d'internats – et l'éventuelle programmation d'un véritable plan d'équipement informatique.

Pour tenter de rattraper les retards accumulés – seuls cinq des sept établissements de second degré prévus au Xe plan (1989-1993) ont été jusqu'à présent réalisés – le pacte de progrès économique, social et culturel pour la Polynésie française prévoit une loi d'orientation pour le Territoire, qui, en matière d'éducation, devrait s'appuyer sur la Charte de l'éducation territoriale.

Il mobilise, dès maintenant, une dotation exceptionnelle de 40 millions de francs en 1993 pour combler le retard des constructions scolaires et annonce la mise en place d'un plan de titularisation de trois cents instituteurs suppléants (actuellement payés par le Territoire) sur cinq ans.

Ces gestes ne font pas oublier que ce sont près de 760 millions que les Polynésiens attendent pour les cinq années à venir, s'ils veulent voir aboutir toutes les mesures contenues dans les travaux préparatoires à la conclusion du pacte : mise en place d'une mission d'aide au développement de l'apprentissage et de la maîtrise du français et du *reo mahoi* s'appuyant sur des moyens audiovisuels ; mise en place d'une action spécifique dans le domaine de la lecture ; équipement des centres de documentation des collèges et des lycées ; mobilisation de Radio France outre-mer (RFO) afin de concevoir un magazine télévisuel éducatif ; ou création d'une radio éducative.

Ce ne sera pas trop pour faire avaler aux Polynésiens la « pilule » de la suspension des activités nucléaires françaises dans le Pacifique sud.

J.-M. Dy.

Le b a ba des maîtres

Malgré les instructions officielles, l'apprentissage de la lecture reste très traditionnel

SI on ne sait pas grand-chose sur la façon dont la lecture vient aux enfants, on ignore tout ou presque des méthodes pédagogiques qui ont la faveur des maîtres de cours préparatoire (CP) qui ont la tâche délicate de faire démarrer cet apprentissage. Le débat très conflictuel sur les fameuses « méthodes » de lecture brouille quelque peu le paysage. Une étude en cours, conduite par deux chercheurs de l'université Toulouse-le Mirail, Eliane et Jacques Fijalkow, et financée par la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale, propose pour la première fois une photographie réelle des pratiques des maîtres de CP (1).

Ces derniers, dans l'ensemble, paraissent privilégier une approche traditionnelle de l'apprentissage de la lecture, très centrée sur l'observation du code ou sur la reconnaissance purement visuelle du mot. Un échantillon représentatif de 2 501 maîtres du CP (dont 80 % de femmes) a été interrogé par questionnaire dans cinq académies différentes. La moitié (1 253) ont répondu, soit un taux de réponses exceptionnellement élevé. Ces enseignants ont une solide expérience du métier puisqu'ils ont, en moyenne, vingt années d'enseignement dont onze en cours préparatoire.

Point de départ de l'apprentissage : l'indétrônable manuel de lecture et la méthode qui va avec. Ils sont utilisés dès la rentrée de septembre par 65 % des maîtres alors que, toujours en début d'année, le recours à un thème lié à la vie de la classe et support de communication ou bien encore le livre de jeunesse ne sont utilisés que par un peu plus de 10 % des enseignants. Même à la fin de l'année, quand les enfants sont censés avoir acquis une relative maîtrise de la lecture, l'utilisation du livre de jeunesse ne concerne encore qu'une minorité de maîtres (40 %).

Le plaisir de lire occulté

Que se passe-t-il derrière les murs de la classe pendant l'activité lecture ? Trois types d'exercices émergent nettement : les enseignants font d'abord *« comparer des mots, des phrases pour voir ce qu'il y a de semblable et de différent »* (86 %), ils font aussi très fréquemment *« lire des étiquettes-mots ou des listes de mots »* (83 %), ou bien *« reconstituer des phrases à partir de mots découpés »* (81 %). En revanche, d'autres activités n'ont guère la faveur des maîtres : ils sont peu nombreux à proposer à leurs élèves d'*« anticiper la fin d'un texte inachevé »* ou de *« restructurer un livre ou un récit »* (respectivement 21 % et 43 %). *« Les activités sur des textes sont très peu proposées,* remarquent Eliane et Jacques Fijalkow. *Le travail semble se faire, au départ, dans un contexte dont le plafond est la phrase. »*

A la fin de l'année, en revanche, les enseignants hésitent moins à faire appel à des textes *« comme s'il fallait savoir lire avant de se livrer à des activités faisant appel à la signification »*. On retrouve la même attitude en matière d'écriture : les enseignants attendent visiblement que d'importants acquis soient assurés avant de faire confiance aux écrits des enfants.

D'une façon générale, malgré les appels répétés de toutes les instruction officielles depuis au moins dix ans, la démarche centrée sur le sens d'un texte est encore relativement exceptionnelle. Les maîtres attendent que les élèves « sachent lire » avant de les plonger dans des activités réelles de lecture, soulignent Eliane et Jacques Fijalkow. Ils ont une approche essentiellement phonétique de la langue écrite : dans 80 % des cas, ce qui est affiché sur les murs de la classe a trait à l'étude d'un phonème.

Autre exemple significatif : même si près de 60 % des maîtres donnent à lire une ou plusieurs pages d'un livre, le soir à la maison, ils sont néanmoins 35 % à donner à lire des mots isolés et plus de 15 % des syllabes. *« La lecture à la maison,* soulignent les chercheurs, *apparaît comme le prolongement direct du travail scolaire et non pas comme une occasion d'éprouver le plaisir de lire. »* Enfin, dans leur classe, les enseignants utilisent peu les outils de type fonctionnel (dictionnaires, journaux ou correspondances) et encore moins l'informatique.

S'il existe désormais un « coin lecture » dans la quasi-totalité des cours préparatoires, sa fonction semble purement récréative. 83 % des enseignants déclarent que leurs élèves *« vont au coin lecture »* mais, dans 85 % des cas, ils s'y rendent *« quand ils ont fini leur travail »*. Bref, le « coin lecture » est utilisé, en prorité, par les bons élèves généralement plus rapides... Quant au recours à une bibliothèque, il est peu fréquent : 38 % utilisent celle de l'école, 13 % une bibliothèque municipale, 15 % une bibliothèque itinérante.

Pourtant, au cours préparatoire, la lecture occupe la majeure partie du temps consacré au français (entre 50 % et 75 %). Les activités d'écriture sont réduites à la portion congrue : elles ne font pas l'objet d'un véritable enseignement au CP mais servent principalement à contrôler les acquisitions faites en lecture. L'activité la plus fréquente, citée par 70 % des maîtres, est la « dictée de mots ». *« L'enseignement de la lecture demeure essentiellement un enseignement technique, très peu lié au monde social de l'écrit »* concluent pudiquement les deux chercheurs.

CHRISTINE GARIN

(1) « Lecture-écriture, les pratiques pédagogiques au cours préparatoire », par Eliane et Jacques Fijalkow, université Toulouse-le Mirail. Rapport intermédiaire (non publié).

L'école, cap sur l'entreprise

Suite de la page 15

Cela passe par l'élargissement de leurs marges de manœuvre budgétaire (déconcentration et globalisation des crédits) mais aussi pédagogiques (une partie des programmes réservée à l'initiative locale), ainsi que par la revalorisation de la carrière des chefs d'établissement. Le rapport du Plan y ajoute deux propositions iconoclastes : d'une part, l'élargissement de la composition des conseils d'administration des établissements et la séparation des fonctions de président du conseil d'administration et de direction des établissements ; d'autre part la création d'établissements publics locaux d'enseignement primaire regroupant plusieurs écoles afin de renforcer leur autonomie.

Enfin, pour améliorer la gestion globale du système, le rapport du Plan prône une relance de la décentralisation engagée depuis les lois de 1983 et 1985. Pour mettre en place une politique *« d'aménagement éducatif du territoire »*, il propose en effet que *« soit confiée à la région la mission d'élaborer un schéma des formations regroupant l'ensemble des formations initiales (secondaires et supérieures) et continues (à l'exception des formations relevant de la seule responsabilité des partenaires sociaux) »*. C'est sur la base de ce schéma régional global que les priorités seraient fixées, à charge pour l'Etat *« d'ajuster ses modes d'intervention et l'allocation des moyens »*.

Toutefois le rôle d'arbitrage de l'Etat serait préservé, et même renforcé, notamment en faveur des zones les plus défavorisées. Pour *« éviter que ne se creusent des disparités sociales et territoriales en matière d'éducation et que ne se crée un paysage où* « ghettos socio-éducatifs » *jouxteraient* « pôles d'excellence » *et* « friches culturelles », le Plan préconise la création de *« zones pilotes »*, bénéficiant d'un *« traitement inégalitaire »*. Plus larges que les actuelles zones d'éducation prioritaire (ZEP), associant écoles, collèges, lycées mais aussi centres de formation d'apprentis, centres de formation d'adultes et missions locales, bénéficiant d'une unité de gestion et d'une dotation budgétaire spécifique contractualisée sur cinq ans avec l'Etat, ces zones pilotes seraient le terrain privilégié d'expérimentation d'une nouvelle politique de gestion des personnels (recrutement spécifique, indemnités substantielles, accélération de carrière, etc.).

Diversification, souplesse, autonomie locale et décentralisation à *« géométrie variable »* : le rapport du Plan confortera, à l'évidence, tous ceux qui entendent améliorer l'efficacité du système éducatif. Et chacun y trouvera son compte, à la veille d'un débat électoral dont l'éducation sera l'un des principaux thèmes. Les uns pour y voir la confirmation des mutations esquissées prudemment depuis dix ans, les autres pour y trouver la justification d'une sérieuse accélération du mouvement.

GÉRARD COURTOIS

REPÈRES

ENVIRONNEMENT. Preuve de l'engouement des élèves et des enseignants en matière d'éducation à l'environnement, 3 800 classes de sixième et de cinquième, représentant près de 1 300 collèges, participent actuellement au concours Cap nature organisé par la Fondation Ushuaïa et les dictionnaires Hachette. L'étude de vingt-six espèces animales et végétales (correspondant aux vingt-six lettres de l'alphabet) y est prétexte à travail en commun, des sciences naturelles au français, des langues vivantes à l'histoire-géographie. Thème « transversal » inscrit dans les programmes de collège, l'éducation à l'environnement a fait récemment l'objet d'un protocole d'action entre les ministères de l'éducation nationale et de l'environnement (*le Monde* du 16 janvier).

► **Fondation Ushuaïa : 32, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine. (1) 46-41-07-24.**

ETHIQUE. Le groupe de réflexion sur l'enseignement supérieur organise, vendredi 5 février, au Conseil économique et social à Paris, un colloque sur « *L'école : une exigence éthique* ». Après le colloque sur les premiers cycles universitaires (Collège de France, 1987) et le rapport sur la formation des maîtres (1990), ce nouveau débat a pour ambition de poser des questions essentielles : l'école peut-elle se contenter de répondre aux impératifs du marché du travail ? La « *commande sociale* » épuise-t-elle ses raisons d'être ? Comment associer transmission des savoirs et transmission des valeurs ? Faut-il enseigner l'éthique à l'école ? A noter les interventions de Mme Danièle Blondel et de MM. Maurice Bernard, Philippe Lucas, Christiane Menasseyre et René Rémond.

► **Renseignements : (16) 57-57-38-10.**

GRANDES ÉCOLES. Cinq grandes écoles de commerce et d'ingénieurs viennent de créer l'Union des grandes écoles indépendantes. Il s'agit de l'Ecole polytechnique féminine (EPF), l'Ecole supérieure libre des sciences commerciales appliquées (ESELSCA), l'Ecole supérieure de mécanique et d'électricité (ESME), l'Ecole supérieure de travaux publics (ESTP) et l'Institut supérieur de commerce (ISC).

IUFM. Une commission consultative nationale des instituts universitaires de formation des maîtres a été créée, par un arrêté publié au *Journal officiel* du 28 janvier, auprès du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Cette commission, composée de trente-deux personnes nommées pour quatre ans par le ministre, pourra formuler avis et recommandations sur le développement des IUFM, sur leurs plans de formation et sur leur fonctionnement. Elle pourra s'appuyer, pour cela, sur des commissions scientifiques et pédagogiques nationales instituées par le même arrêté.

NOMINATIONS. M. Christian Nique, qui était conseiller du président de la République pour les questions d'éducation, a été nommé, par décret du 13 janvier, inspecteur général de l'éducation nationale. D'autre part M. Jean Gasol, directeur des personnels de l'enseignement supérieur au ministère de l'éducation nationale entre 1988 et 1992, a été nommé, le 18 janvier, inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale.

PRIMES. Un arrêté publié au *Journal officiel* du 28 janvier fixe le montant des différentes primes dont peuvent bénéficier les enseignants du supérieur. La prime (annuelle) de recherche et d'enseignement supérieur est fixée à 6 677 francs pour 1992-1993. La prime pédagogique est de 10 591 francs pour les professeurs, 8 472 francs pour les maîtres de conférences. La prime d'encadrement doctoral varie de 19 000 à 36 000 francs selon le grade des enseignants-chercheurs. Enfin les primes d'administration sont fixées à 50 838 francs pour les chefs d'établissement et présidents d'université et à 31 773 francs pour les directeurs des établissements internes aux universités (IUT, etc.). A noter également les nouveaux taux de rémunération des heures complémentaires : 332 francs pour les cours, 221 francs pour les travaux dirigés, 147 francs pour les travaux pratiques.

TECHNIQUE. Le secrétariat d'Etat à l'enseignement technique et la Caisse nationale de l'assurance-maladie des travailleurs salariés ont signé, lundi 1er février, un accord-cadre national pour former, d'ici cinq ans, 200 000 élèves et 10 000 enseignants de l'enseignement technique à la prévention des risques professionnels. 25 % des accidents du travail concernent en effet les moins de vingt-cinq ans, alors qu'ils ne représentent que 12 % des salariés. Des programmes d'enseignement à la maîtrise des risques professionnels vont donc être élaborés, ainsi que des programmes de formation initiale et continue des enseignants. Cet accord-cadre doit contribuer au développement de conventions entre les rectorats et les caisses régionales d'assurance-maladie, déja expérimentées dans sept académies.

UNIVERSITÉ ET EMPLOI. A l'initiative de la Conférence des présidents d'université, le salon Exposup se tient, pour sa seconde édition, du 5 au 7 février à Paris. Ouvert en particulier aux étudiants, aux professionnels de la formation continue et aux responsables d'entreprise, il est destiné à présenter le potentiel de formation des universités et à permettre aux universités et aux entreprises de faire le point sur la situation de l'emploi, les débouchés et les conditions d'insertion.

► **Exposup, Parc des expositions de Paris, porte de Versailles, Hall 5.1. Renseignements : 48-91-89-89.**

La presse fait ses classes

Le Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI) vient de fêter ses dix ans

« FAUT-IL *former les jeunes à l'actualité ?* » C'est avec cette question, provocante par son inactualité, que le Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI) a fêté, les 28 et 29 janvier, à l'UNESCO, ses dix années d'existence, devant de nombreux enseignants venus de province mais aussi d'une vingtaine de pays étrangers. C'est en avril 1983, en effet, que, sur décision du ministre de l'éducation nationale, Alain Savary, fut créé le CLEMI, centre associé au CNDP (Centre national de documentation pédagogique), chargé de promouvoir *« l'utilisation pluraliste des moyens d'information dans l'enseignement afin de favoriser une meilleure compréhension par les élèves du monde qui les entoure, tout en developpant leur sens critique ».*

L'histoire de l'éducation aux médias commence quelques années auparavant. La publication, à l'automne 1976, d'une lettre puis d'une circulaire signées par M. René Haby, alors ministre de l'éducation nationale, encourageant officiellement l'utilisation de la presse en classe, fut la première pierre de l'édifice imaginé par M. Jacques Gonnet, l'actuel directeur du CLEMI, et M. Pierre Vandevoorde, aujourd'hui doyen de l'inspection générale. *« Dans le contexte si particulier de mai 1981, cette circulaire nous a permis d'expliquer que cette démarche n'appartenait ni à la droite ni à la gauche, mais à la démocratie »*, note aujourd'hui M. Gonnet.

Le rôle de l'image

Pourtant, de l'avis général, l'intitulé du colloque marquant ce dixième anniversaire ressemblait à un retour en arrière. *« Cette formulation ne me convient pas vraiment*, avouait d'emblée le pionnier Pierre Vandevoorde. *Je crains le risque de relancer un débat qui véhicule autre chose que lui-même : des craintes, des peurs. »* De fait, la question posée provoqua, chez les nombreux enseignants présents à l'UNESCO, quelques réponses négatives qui donnèrent le sentiment qu'*« en dix ans le débat ne s'est pas déplacé ». « J'aurais préféré : former les jeunes à l'actualité, pourquoi, comment, avec quelles précautions ? »*, conclut le doyen de l'inspection générale.

Avec ving-huit coordonnateurs estampillés CLEMI en province (et une équipe de ving-cinq personnes à Paris), le centre a en effet rempli son premier objectif politique : tisser un réseau. Comme en témoignent le succès de ses rendez-vous (« La semaine de la presse à l'école », dont la quatrième édition se tiendra du 5 au 10 avril prochain) et la qualité de ses publications écrites et audiovisuelles (notamment le *« décorticage »* du JT de TF 1, ou l'analyse en images de la guerre du Golfe). Mais cela ne permet pas encore de sortir du cercle des précurseurs. Seuls 12 000 enseignants (sur un total de quelque 700 000) participent actuellement à des actions de formation, nationales ou départementales. *« Il existe aujourd'hui de nouvelles priorités »*, reconnaît M. Ivan Levaï, président du conseil d'orientation et de perfectionnement du CLEMI depuis 1990. *Quand le siècle devient furieux, il faut sortir de l'expérimental et passer la vitesse supérieure. »*

Le CLEMI devra d'abord pousser l'éducation nationale à *« définir ses méthodes et former ses objectifs. On ne sait pas encore aujourd'hui si l'école veut se caler sur sa fonction traditionnelle de libération des savoirs ou de préparation à la vie »*, a pointé M. Jean-Michel Croissandeau, ancien directeur du *Monde de l'éducation*. Ainsi les médias, lorsqu'ils sont utilisés, servent-ils encore trop souvent chaque discipline particulière. *« On a encore trop tendance à ajouter les compétences au lieu de les transformer »*, lançait ainsi Mme Geneviève Jacquinot, professeur à Paris-VIII. *« L'éducation aux médias, dans les instituts universitaires de formation des maîtres, c'est juste un peu au-dessus du macramé et de la poterie »*, a renchéri un intervenant sous quelques sifflets.

De même, le CLEMI reste encore prisonnier *« d'une problématique de type critique, qui l'empêche de se lancer vraiment »*, confiait une enseignante. Au lieu de travailler *« uniquement »* sur des grilles d'analyses sémiologiques, sociologiques, voire économiques, la réflexion continue à *« s'enliser dans les débats sur la formation du citoyen ».*

Reste enfin au CLEMI, dont les réflexions sont encore très largement dominées par les problèmes de l'écrit, à prendre la mesure de l'influence des images. *« Le vrai problème, c'est celui de la télévision*, a fait observer le psychanalyste Gérard Miller. *Le premier travail d'éducation aux médias, c'est de tenter de séparer l'actualité télévisée de l'émotion qui lui est inhérente ; prendre avec elle une distance critique. »* Vaste programme, que le gel des projets de chaîne de télévision éducative risque de retarder un peu plus encore.

ARIANE CHEMIN

L'UNEF-ID au bord de l'implosion

Nouvelles tendances, changements d'alliances et direction affaiblie, le principal syndicat étudiant cherche à éviter l'éclatement

LE premier syndicat d'étudiants, l'UNEF-ID (indépendante et démocratique), est au bord de l'implosion. Son collectif national (CN), réuni samedi 30 et dimanche 31 janvier à Paris, dans un amphithéâtre du Panthéon, a démontré l'ampleur du malaise et cristallisé des oppositions. Le prochain congrès, convoqué les 7, 8 et 9 mai à Clermont-Ferrand, permettra de déterminer précisément les rapports de force. A quelques semaines des législatives, pour ce syndicat très proche du Parti socialiste, la crise est aussi inopportune que révélatrice.

Si le nombre de participants à ce type de réunions statutaires est un bon indicateur, le CN du Panthéon a atteint la cote d'alerte : il a réuni, pour un débat marathon de vingt-quatre heures ininterrompues, près de cinq cents participants, contre moins d'une centaine habituellement, chaque tendance ayant battu le rappel de ses membres. De même, si l'ampleur du malaise se mesure au degré d'éclatement de l'encadrement, l'UNEF-ID ne peut plus masquer ses oppositions internes : pas moins de neuf tendances composent désormais son bureau national, soit trois de plus qu'il y a un mois.

Mais le CN n'a fait qu'officialiser un état de fait. Depuis des mois, des dissensions agitaient la direction nationale. Le malaise était manifeste depuis que, le 9 janvier dernier, plusieurs membres du bureau national avaient rompu avec la direction. Et non des moindres puisque Emmanuelle Paradis, secrétaire général, David Rousset, trésorier, Emmanuel Chumiatcher, ancien responsable de la province, et cinq autres membres du BN ont décidé de quitter la majorité et de créer leur propre tendance, Indépendance et action (IA), *« pour un syndicalisme de transformation sociale ».*

Recruter à gauche

« Au début, il s'agissait d'une tendance « bras d'honneur », explique David Rousset, l'un des animateurs d'Indépendance et action. *Mais notre texte a rencontré un tel écho qu'il est devenu évident que nous avions mis le doigt sur une plaie. »* De fait, Philippe Campinchi, président de l'UNEF-ID, s'est trouvé fortement déstabilisé, et meurtri, par l'émergence de cette opposition qui regroupait beaucoup de ses proches collaborateurs. Et comme les ruptures sont contagieuses, la constitution de cette nouvelle tendance a incité les étudiants rocardiens et fabiusiens à se constituer à leur tour en tendances autonomes.

Les divergences ne se limitent pas à un problème de direction et au désir de certains de devenir calife à la place du calife. Il porte aussi sur des problèmes de fond. Ainsi, la nouvelle tendance dénonce la politique menée depuis le dernier congrès de mai 1990 par la direction de l'UNEF-ID : *« Notre activité militante doit retrouver la cohérence qu'elle a perdue pour une grande partie de ses militants (...) Il faut savoir si nous voulons réellement recruter des militants de gauche. Nous répondons, pour notre part, de façon affirmative à cette question. »* A cette analyse, le président de l'UNEF-ID oppose *« un syndicat ouvert à tous les étudiants démocrates ».*

A cette différence d'orientation s'ajoute la mise en cause du mode de fonctionnement du syndicat : *« Le processus de décision est entièrement concentré dans les mains d'un seul individu »*, le président dénonce les membres d'IA. Et de rappeler la façon dont avait été décidée, il y a un an, lors du mouvement étudiant contre les projets de réforme des premiers cycles, la constitution d'une seconde coordination : alors que la majorité du bureau national était opposée à cette initiative, le président, Philippe Campinchi, avait forcé la main en posant la question de confiance. *« J'ai même présidé cette seconde coordination*, raconte aujourd'hui Laurent Berthet, responsable de l'UNEF-ID à Grenoble et affilié à IA. *Avec le recul, je me rends compte que je n'avais pas tous les éléments en main. »*

Le désaccord porte enfin sur l'avenir du premier syndicat étudiant. Doit-il, comme le pense la direction actuelle, s'ouvrir à des associations locales, présentes dans les universités ? *« Nous affirmons que beaucoup de ces associations participent à la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants. C'est pour cela que nous devons engager la discussion et construire avec elles »*, indiquent les dirigeants. Une perspective que récusent les membres d'Indépendance et action qui ont pourtant soutenu la politique de la majorité depuis deux ans.

Contestée sur tous les terrains, la direction du syndicat s'est employée à démontrer qu'elle restait majoritaire dans l'ensemble des instances de décision : le bureau national, la commission administrative et le collectif national. Elle y est parvenue, pour l'instant, au prix de changements d'alliances. Elle a également entrepris de s'ouvrir à de nouvelles composantes. L'annonce, lors du CN, de l'arrivée d'un membre de Génération Ecologie à la commission administrative en apporte la preuve. Le congrès du mois de mai, permettra de déterminer si la direction est bien majoritaire par rapport à l'ensemble des adhérents.

Mais le rapport des forces a changé au sein de la direction. Alors qu'elle disposait, jusqu'en décembre dernier, de 70 % des mandats, la création de la nouvelle tendance IA a obligé M. Philippe Campinchi et ses proches à rechercher un appui du côté des rocardiens (tendance Avenir) pour rester majoritaires. Ce rapprochement est devenu effectif lors du bureau national, de la commission administrative et du collectif national.

Les jeunes rocardiens, qui ont conquis, dans la tourmente, un rôle de pivot, considèrent que la démarche de IA est *« inquiétante et salutaire. Inquiétante car elle propose de revenir sur les acquis de l'UNEF-ID en matière d'orientation et de pratique syndicales. Salutaire car elle offre l'occasion d'un débat approfondi sur l'évolution du milieu étudiant, la crise du système de formation français et les possibilités du syndicalisme étudiant »*. Et de proposer leur approche sur l'autonomie des universités et les troisièmes cycles. A ce nouveau pôle majoritaire s'oppose désormais la coalition de IA avec les étudiants proches de SOS-Racisme (tendance TSOD), ceux de la Ligue communiste révolutionnaire et dans une moindre mesure les proches de Jean-Pierre Chevènement.

Comme des grands

Cette nouvelle donne modifie, sur un autre plan, le fonctionnement de l'UNEF-ID. Jusqu'à présent, l'ancienne direction était très proche du Manifeste contre le Front national, lancé et animé par M. Jean-Christophe Cambadélis, député (PS) de Paris. Ancien président de l'UNEF-ID, au moment de la réunification en son sein, en 1980, de tous les courants de la gauche non communiste, responsable, en 1986, du ralliement du syndicat étudiant au Parti socialiste et député de Paris depuis 1988, « Camba » était resté, jusqu'à présent, le parrain incontesté de l'UNEF-ID. Même s'il dit avoir *« décroché »* de l'UNEF-ID depuis longtemps, il reconnaît toutefois qu'il rencontrait pratiquement chaque semaine ses dirigeants actuels, tous membres du Manifeste jusqu'au 9 janvier.

Cette fois, ce sont des membres de l'UNEF-ID qui s'éloignent de l'ancien dirigeant de leur syndicat. Lors de la constitution de leur tendance Indépendance et action, Emmanuelle Paradis et ses amis ont rompu avec le Manifeste contre le Front national. Quant aux rocardiens qui font partie de la nouvelle majorité, ils n'ont aucunement l'intention de se rapprocher de Jean-Christophe Cambadélis.

Au-delà de toutes ces divergences, toutefois, les forces en présence s'accordent sur un point : il faut éviter la scission. Pas question d'entreprendre un processus « à la FEN » dans un syndicat qui annonce moins de 8 000 adhérents en 1992. Ainsi, Philippe Campinchi a tout fait pour éviter la fracture, même s'il déclarait devant ses troupes, le 31 janvier, qu'*« il est inacceptable d'affaiblir l'UNEF-ID deux mois avant les élections législatives »*. Quant aux membres d'Indépendance et action, qui n'ont pas (encore ?) d'existence politique en dehors du syndicat étudiant, ils affirment aujourd'hui leur intention de rester, quelle que soit l'issue du congrès, dans l'UNEF-ID. Mais il est clair que les étudiants de l'UNEF sont engagés dans la même spirale que leurs grands frères du Parti socialiste et qu'ils auront du mal à maintenir leur cohésion au lendemain du retour prévisible de la droite au pouvoir.

MICHÈLE AULAGNON

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ÉCONOMIE

BILLET

Qui sabote le SME ?

La thèse du *« sabotage »* en cours du Système monétaire européen (SME), très prisée à Paris, gagne du terrain. Mardi 2 février, c'est M. Helmut Kohl lui-même qui, à l'occasion d'un discours devant le Conseil de l'Europe à Strasbourg, a dénoncé *« ceux qui provoquent des turbulences* [sur les marchés des changes] *pour torpiller le processus d'union monétaire »*.

Dès la tempête monétaire de septembre, qui avait contraint la Grande-Bretagne et l'Italie à se retirer du SME et Paris à entreprendre une coûteuse défense du franc, le gouvernement français avait laissé entendre que ces tourmentes étaient largement imputables au monde anglo-saxon, enchanté des désordres monétaires européens. Le gouvernement américain, suivi, après la sortie de la livre, par celui de Londres, tenterait de faire dérailler la construction de l'Union économique et monétaire (UEM), tandis que les gestionnaires de fonds, appâtés par le gain, joueraient l'éclatement du SME.

Que les Etats-Unis, traditionnellement favorables aux régimes de taux de changes flottants, et qui ont souvent manifesté leurs craintes d'une future « citadelle Europe », voient plutôt d'un bon œil les troubles actuels, cela est probable. Que les acteurs des marchés, anticipant des dévaluations en Europe, mettent en jeu des milliards de dollars, cela ne fait aucun doute. Encore que de nombreux gestionnaires de fonds estiment se prémunir seulement contre des pertes de changes et détestent être taxés de *« spéculateurs »*. Que la confiance dans le cheminement harmonieux vers l'UEM ait brutalement disparu après le référendum danois de juin 1992 et qu'une fraction de la classe politique des Douze mette désormais en cause publiquement le processus, cela est absolument certain.

« C'est vrai qu'il y a un problème de crédibilité dans la Communauté », reconnaissait mardi M. Pascal Lamy, directeur de cabinet de M. Jacques Delors, à l'occasion de la présentation à Paris, dans le cadre du XIe Plan, d'un rapport sur les relations économiques internationales. Les marchés anglo-saxons et les responsables américains ont bon dos. Le jour même où M. Kohl dénonçait l'action maléfique de ces derniers, deux personnalités éminentes de la CEE prononçaient des paroles très défavorables à l'UEM. Le premier ministre britannique rappelait une fois de plus qu'il ne voyait pas la livre réintégrer cette année le SME et que, selon lui, *« l'union monétaire s'éloigne chaque jour un peu plus »*. Un responsable de la Bundesbank, M. Reimut Jochimsen, affirme pour sa part que l'Allemagne se trouvait *« contrainte »* de participer à l'UEM. Le *« sabotage »*, s'il existe vraiment, n'est certainement pas seulement anglo-saxon.

FRANÇOISE LAZARE

Tandis que s'accélère la reprise économique aux Etats-Unis

L'administration Clinton promet de créer 200 000 à 500 000 emplois nouveaux en un an

La publication d'indices économiques encourageants sur le redressement de l'activité américaine fournit au nouveau président des Etats-Unis et à son administration l'occasion de rendre plus crédibles les grandes lignes du plan économique qui sera soumis le 17 février aux membres du Congrès. Le montant du plan de relance, révisé à la hausse, atteint 31 milliards de dollars (plus de 167 milliards de francs), et M. Bill Clinton escompte la création de 200 000 à 500 000 emplois nouveaux en un an.

NEW-YORK

de notre correspondant

Après avoir passé une longue semaine à élaborer un délicat compromis avec le Congrès et les chefs d'état-major à propos de l'éventuelle intégration des homosexuels dans l'armée américaine, le président Clinton s'est efforcé depuis deux jours de replacer son action sur un domaine où il estime pouvoir reprendre l'avantage : le redressement de l'économie. La publication, mardi 2 février, d'une série d'indicateurs attestant que la reprise de l'activité semble s'accélérer a fourni à l'administration l'occasion de rendre plus crédibles les grandes lignes du plan économique que l'hôte de la Maison Blanche soumettra, le 17 février prochain, aux membres du Congrès.

La meilleure bonne nouvelle est venue de l'indice précurseur des principaux indicateurs économiques qui, selon le département du commerce, a effectué un bond de 1,9 % en décembre dernier, après une hausse de 0,7 % en novembre et de 0,5 % le mois précédent, ce qui constitue la plus forte augmentation mensuelle constatée depuis près de dix ans (avril 1983). Sur les onze indicateurs qui composent cet indice censé indiquer le niveau de l'activité économique pour les trois à six mois à venir, neuf d'entre eux étaient positifs. Parmi eux, la progression la plus marquée concernait les anticipations de consommation, confirmant le regain d'optimisme qui semble prévaloir actuellement dans le pays. Dans la même journée, le département du commerce annonçait que les ventes de maisons neuves avaient progressé de 6,3 % en décembre 1992 (après une baisse de 0,2 % le mois précédent) et de 19,4 % pour l'ensemble de l'année, ce qui constitue la progression annuelle la plus importante constatée également depuis 1983.

Un coup de pouce de 31 milliards de dollars

« Ces nouvelles sont encourageantes », a commenté Mme Dee Dee Myers, attachée de presse de la Maison Blanche. *« Mais le président est encore très, très préoccupé par le fait que la croissance actuelle ne débouche pas, dans les mêmes proportions, sur la création d'emplois »*, a-t-elle ajouté. D'après les premières estimations, le taux de chômage pour le mois de janvier, qui devrait être annoncé le 5 février prochain, devrait se situer encore à 7,3 % de la population active, inchangé par rapport à décembre 1992, et le nombre de nouveaux emplois ne devrait pas dépasser le chiffre de 100 000, bien inférieur à celui de 250 000 en moyenne enregistré durant l'expansion des années 80. Si le rythme actuel de créations d'emplois n'est pas accéléré, le taux de chômage pourrait atteindre 7,5 % à la mi-1993, craignent de nombreux conjoncturistes. D'où l'obligation dans laquelle se trouve le président Clinton de faire avaliser au plus vite par le Congrès un plan de relance dont le montant vient d'être révisé à la hausse.

Initialement fixé entre 15 et 20 milliards de dollars selon les indications fournies ces deniers jours par tel ou tel membre de l'administration, ce coup de pouce à l'économie atteindrait finalement 31 milliards de dollars (plus de 167 milliards de francs) la première année. Selon M. George Stephanopoulos, porte-parole du président, cette enveloppe, dont il n'a pas voulu révéler le contenu exact, comprendrait 16 milliards de dollars de dépenses gouvernementales destinées à créer des emplois dans le secteur public et 15 milliards d'allègements fiscaux, sous forme de crédits d'impôt, destinés à favoriser l'investissement dans le secteur privé.

Selon M. Stephanopoulos, ces dispositions *« bien ficelées »*, devraient permettre de créer entre 200 000 et 500 000 emplois nouveaux en un an. Quant à l'objectif de huit millions de créations d'emplois, avancé par M. Clinton lors de sa campagne, il s'agit d'un but que le président s'est fixé pour la totalité de son mandat, c'est-à-dire quatre ans, a tenu à préciser son porte-parole.

SERGE MARTI

Excepté en France et au Japon

Le nucléaire n'est pas compétitif face au charbon ou au gaz

L'électricité d'origine nucléaire est-elle meilleur marché que celle produite à partir du gaz ou du charbon ? Depuis dix ans, à intervalle régulier, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN), deux organismes qui dépendent de l'OCDE, s'efforcent de répondre à la question. Les résultats provisoires de la prochaine étude – elle ne sera pas rendue publique avant l'automne prochain – sont instructifs.

Première conclusion incontestable : de tous les pays industrialisés, la France produit le kWh nucléaire le meilleur marché. Il revient environ un tiers moins cher qu'au Japon, ou en Allemagne. C'est le fruit, d'une part, de la standardisation des tranches nucléaires construites dans l'Hexagone, et de l'implantation sur un site unique de trois ou quatre tranches. L'absence de ces économies d'échelle explique qu'en Grande-Bretagne, par exemple, l'investissement nucléaire par kWh nucléaire coûte deux fois plus cher qu'en France.

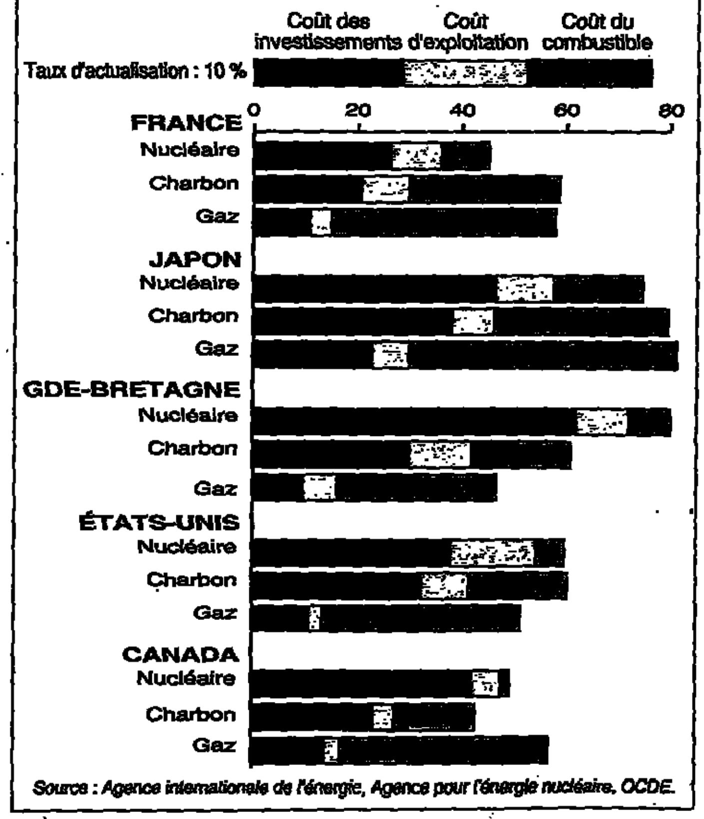
Autre enseignement de l'étude : sauf au Japon et en France, le nucléaire n'est pas compétitif face au charbon ou au gaz. Aux Etats-Unis, il fait jeu égal avec le charbon mais coûte plus cher que le gaz. Au Canada, le charbon l'emporte tandis qu'en Grande-Bretagne, le nucléaire se révèle la solution la plus coûteuse dans tous les cas *(voir le graphique ci-dessous)*.

Au cours des dix dernières années, les coûts du nucléaire n'ont guère augmenté en termes réels (la baisse du prix du combustible a effacé la hausse des charges d'exploitation tandis que l'investissement restait stable). *« Mais sa compétitivité s'est réduite car le prix du charbon et du gaz a nettement baissé pendant la période »*, souligne M. Malcolm Keay, de l'Agence internationale de l'énergie. Il y a peu de chance que la tendance se renverse à moyen terme.

Par ailleurs, l'étude sur la comparaison entre sources d'énergie porte sur des centrales qui entreront en service en l'an 2000. Le coût de l'argent emprunté pour les construire a été fixé à 10 % par les économistes de l'OCDE. Ce taux élevé dessert évidemment le nucléaire, énergie très gourmande en investissements (alors que le coût du combustible est faible). Il reste qu'en France, comme en Grande-Bretagne, le taux retenu par les économistes d'EDF (8 %) n'est guère éloigné.

Avec un loyer de l'argent ramené à 5 % (c'est le cas au Japon et aux Pays-Bas notamment), le recours au nucléaire se justifie davantage. Mais pas partout. *« En Grande-Bretagne, le gaz est moins cher. Et aux Etats-Unis, le charbon reste meilleur marché »*, observe l'un des auteurs de l'étude, M. Geoffrey Stevens. Peu de chance, dans ces conditions, d'assister à un prochain réveil du nucléaire outre-Atlantique et, partant, dans le reste du monde...

JEAN-PIERRE TUQUOI



INDICATEURS

ESPAGNE

• **Déficit de la balance des transactions courantes : +53 % en 1992.** – La balance espagnole des transactions courantes (commerce et opérations invisibles) a enregistré en 1992 un déficit de 2 450 milliards de pesetas (116 milliards de francs), soit une hausse de 53 % par rapport à 1991, a annoncé, mardi 2 février, la Banque d'Espagne. Cette augmentation, supérieure à la dernière prévision du gouvernement, s'explique essentiellement par la croissance du déficit de la balance commerciale espagnole qui s'est élevé en 1992 à près de 3 800 milliards de pesetas contre 3 200 milliards de pesetas en 1991.

FRANCE

• **Dette publique : plus de 2 000 milliards de francs fin septembre.** – Le stock de la dette publique atteignait 2 149,9 milliards de francs fin septembre 1992, soit une augmentation de 261,7 milliards par rapport à septembre 1991 (1 888,2 milliards de francs). La dette publique a fortement progressé l'année dernière du fait du gonflement rapide du déficit budgétaire et des emprunts qu'a dû faire l'Etat pour le financer.

Filiale de Bull

Zenith Data Systems fournira des ordinateurs à l'armée américaine

La société Zenith Data Systems, filiale américaine du groupe français d'informatique Bull, a annoncé, mardi 3 février, que l'administration américaine avait finalement décidé de lui confier une partie du contrat de 724 millions de dollars (3,98 milliards de francs) portant sur la fourniture de 300 000 ordinateurs personnels. Un contrat baptisé « Desktop IV » que la société avait cru gagné – dans sa totalité – en septembre, puis perdu en décembre quand la General Services Administration, une juridiction américaine, avait déclaré le contrat *« nul et non avenu »*, après l'examen d'un recours déposé par des concurrents malheureux.

En réalité, la juridiction fédérale avait laissé la porte ouverte à un éventuel réaménagement de l'offre dans lequel Zenith Data Systems s'est engouffré (*le Monde* du 2 janvier). La General Services Administration reprochait en particulier à l'US Air Force – qui avait plaidé fortement en faveur de Zenith, – de n'avoir pas *« examiné sérieusement la possibilité d'attribuer le contrat, non à une seule, mais à deux sociétés »*, estimant que ce contrat se prêtait particulièrement bien à une offre groupée. La juridiction estimait en outre que Zenith Data Systems n'était pas en mesure de démontrer que les composants importés aux Etats-Unis y subiraient la *« transformation substantielle »* requise par la loi américaine.

Sans déjuger son armée de l'air, le Pentagone a finalement décidé que Zenith partagerait le contrat Desktop IV avec une société américaine, Government Technology Services Inc. (GTSI), laissant aux différents départements et armées concernés le soin de répartir leurs commandes entre les deux concurrents. Sans fixer de pourcentage *a priori*. Racheté en 1989 par Bull, Zenith Data Systems avait déjà emporté les contrats gouvernementaux Desktop I et Desktop II.

P.-A. G.

Vu de Davos

Les premières images d'une guerre commerciale globale

Consacrée à la recherche des moyens qui devraient favoriser une « reprise économique globale », la vingt-troisième réunion annuelle du Forum de l'économie mondiale s'est achevée mardi 2 février à Davos (Suisse) sur un constat inquiétant : le monde est désormais entré dans une phase plus active d'une guerre commerciale qui s'annonce, elle aussi, globale.

DAVOS

de notre envoyé spécial

Aux armes ! La guerre – commerciale – est engagée. Fini le temps des menaces, voici venu celui des premiers accrochages. Pourtant averti des dangers du protectionnisme par la triste expérience des années 30, le monde semble vouloir y recourir inexorablement. Aucun homme politique, aucun groupe de pays, aucune institution internationale ne semble capable d'arrêter l'engrenage. Faute d'un leadership, la guerre des mots est en train de devenir une guerre commerciale réelle. De Washington, de Bruxelles, de Tokyo, les premiers tirs sont partis. Les foyers de tension se multiplient. Des forteresses s'organisent. Le tableau exposé cette année à Davos à l'occasion du Forum de l'économie mondiale est bien sombre.

L'administration Clinton n'a certes pas encore défini sa politique commerciale. C'est peut-être une chance. Mais les propos isolationnistes de certains de ses poissons pilotes (M. Lester Thurow, notamment) comme les premiers actes commerciaux de Washington (sur l'acier et les télécommunications) ne laissent rien présager de bon. Quelques grands industriels américains, comme M. Joseph Gorman, président de TRW (équipements automobiles), n'ont pas caché leur espoir d'un durcissement des Etats-Unis dans les négociations internationales. Ces évolutions ont été jugées *« très inquiétantes »* ici, tant par M. Renato Ruggerio, membre du directoire de Fiat, que par M. Martin Kohlhaussen, président de la Commerzbank.

Si les batailles entre les Etats-Unis et l'Europe alimentent en permanence la chronique, la guerre entre Washington et Tokyo, bien plus importante, va sans doute aussi entrer maintenant dans une phase plus aiguë. L'an dernier, le surplus japonais sur l'Amérique a dépassé 43 milliards de dollars. Les patrons japonais, à l'instar de M. Yutaka Kume, président de Nissan, n'en ont pas moins envoyé quelques roquettes en direction de leurs « amis ». L'un d'eux a rappelé que le gouvernement avait déposé à la Diète un projet de super 301 nippon, une arme qui permettrait, à l'instar du 301 américain, aux autorités de l'archipel de prendre unilatéralement des mesures de protection de leurs marchés.

Comme pour faire connaître sa détermination, Tokyo a aussi imposé, la semaine dernière, des droits de douane nouveaux sur certains produits chinois. C'est que la guerre commerciale engagée ne se limite pas à une confrontation entre les Etats-Unis et le reste du monde. Les conflits locaux sont de plus en plus nombreux et de plus en plus ouverts. L'Europe de l'Est, en transition, demande un accès accru aux marchés de l'Europe de l'Ouest. Les pays du Sud, la Chine ou ceux d'Amérique latine notamment, revendiquent une ouverture des marchés du Nord.

Entre les pays en développement eux-mêmes, les tensions s'accroissent : entre le Brésil et l'Argentine aujourd'hui par exemple. Le système multilatéral de libre-échange est enfin remis en cause par la constitution d'un nombre croissant de blocs commerciaux.

Un aboutissement de l'Uruguay Round permettrait-il de mettre fin à cette guerre ? Beaucoup de participants au Forum de Davos en sont convaincus. *« Un succès au GATT ramènerait la confiance, notamment dans le monde des affaires »*, a plaidé Sir Leon Brittan, commissaire européen chargé des affaires commerciales.

Solution minimum

Compte tenu cependant de l'ampleur des divergences qui subsistent et pas seulement sur le dossier agricole, une autre proposition a été évoquée ici. Résumant les travaux d'une séance de *brain storming*, M. Richard Portes, directeur du Centre de recherches sur la politique économique de Londres, a suggéré que la communauté internationale cesse de valoriser à l'excès ces négociations du GATT. La probabilité de parvenir rapidement à un accord global étant très faible, il vaudrait mieux cesser de dramatiser par avance un éventuel échec des négociations.

Mais cela ne suffit pas. M. Raymond Barre, rapporteur de la réunion, a proposé que, comme ils l'avaient fait en 1973-1974, les pays de l'OCDE et la communauté internationale décident immédiatement d'une solution minimum : le maintien du *statu quo*, tous les pays s'engageant à ne pas construire de nouvelles barrières autour de leurs marchés.

ERIK IZRAELEWICZ

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Avec l'accord du gouvernement

Usinor-Sacilor investira 50 millions de francs supplémentaires dans la sidérurgie lorraine

Le conseil d'administration d'Unimétal, filiale du groupe sidérurgique Usinor-Sacilor spécialisée dans les produits « longs » (rails, poutrelles, fil machine), doit examiner, jeudi 4 février, son « plan industriel » 1993-1995. Un plan amendé, après qu'une première version eut été jugée trop *« pessimiste »* par le gouvernement. Le nouveau projet prévoit 50 millions de francs d'investissements supplémentaires à l'acierie de Gandrange (Moselle).

A la tribune de l'Assemblée nationale, le 16 décembre dernier, M. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'industrie et du commerce extérieur, avait créé la surprise en déclarant tout net que *« le gouvernement n'avait pas donné son aval »* au plan « industriel » 1993-1995 d'Unimétal, la filiale du groupe sidérurgique Usinor-Sacilor spécialisée dans les produits « longs ». A l'origine de ce mini-coup de théâtre – il est inhabituel qu'un ministre fasse publiquement état de ses divergences avec le PDG d'une société nationale – la décision prise, fin 1992, par M. Francis Mer, PDG d'Usinor-Sacilor, de revoir à la baisse ses projets.

Redoutant, semble-t-il, la persistance de surcapacités dans les produits longs, ainsi qu'une déstabilisation durable du marché de l'acier après les coups de boutoir protectionnistes de Washington (*le Monde* du 1er octobre), Usinor-Sacilor avait programmé 830 suppressions d'emplois supplémentaires en 1995 et décidé de renoncer à l'installation d'un deuxième four électrique à Gandrange (d'une capacité de 900 000 tonnes). Cet abandon était accompagné de la création, plus modeste, de nouvelles capacités à l'acierie de Sollac (de 350 000 à 550 000 tonnes).

C'est sur ces nouvelles compressions d'effectifs et cet abandon du deuxième four de Gandrange que le ministre, sans vouloir remettre en cause les grands choix stratégiques du groupe industriel, avait décidé de demander des précisions. Les hypothèses économiques de M. Mer n'étaient-elles pas trop pessimistes? Le groupe ne privilégie-t-il pas, depuis la reprise de Saarsthal en 1989, la Sarre au détriment de la Lorraine?

Les discrètes tractations entre le groupe public et son actionnaire ont abouti à une *« variante »* du plan industriel de décembre, variante qui doit être soumise, jeudi 4 janvier, au conseil d'administration d'Unimétal. *« Les plans sociaux sont maintenus*, explique-t-on au siège d'Usinor-Sacilor. *Ils ne sont, hélas, que la résultante de la situation actuelle. »* La Lorraine, en revanche, bénéficiera de 50 millions de francs supplémentaires d'investissements. Le deuxième four électrique qu'Usinor-Sacilor ne souhaitait pas construire à Gandrange ne le sera pas, mais la capacité du premier sera portée de 900 000 à 1,3 million de tonnes, tandis que les projets pour Sollac sont maintenus. *« Faites l'addition*, dit-on chez Usinor-Sacilor, *et vous verrez qu'avec des modalités différentes on n'est plus très loin, en termes de capacités nouvelles, du projet prévu avant l'abandon du deuxième four. »*

Cette nouvelle mouture a reçu l'aval du gouvernement. Dans une lettre adressée à l'intersyndicale CFDT, CFTC, CGC, le ministre de l'industrie, M. Strauss-Kahn précise en effet : *« La direction d'Usinor a soumis au gouvernement une nouvelle version de son programme d'investissement. Ces orientations nouvelles (...) permettent, à mon sens, d'améliorer la position concurrentielle de l'outil lorrain et donc justifient une réappréciation de ces projets dans un sens positif. »* Pas mécontentes de ce qu'elles considèrent comme des investissements pouvant assurer la pérennité des sites sidérurgiques concernés, les organisations syndicales espèrent que les salariés bénéficieront aussi de ce *happy end*.

PIERRE-ANGEL GAY

SOCIAL

Dans l'attente d'une reprise

Les professionnels du bâtiment veulent protéger les jeunes menacés de licenciement

Comment mettre à l'abri les jeunes salariés que les entreprises du bâtiment et des travaux publics (BTP) ont eu tant de mal à recruter et qu'elles seraient contraintes de licencier en raison du marasme économique? En réponse à cette interrogation, les fédérations patronales du BTP et l'ensemble des organisations syndicales (CFDT, CFTC, CGT, FO, CFE-CGC), ont signé, mardi 2 février, avec Mme Martine Aubry, ministre du travail, un accord portant sur la formation de 7 000 salariés, dont 5 000 jeunes de moins de vingt-six ans.

Signé pour un an, cet accord, jugé *« exemplaire »* par tous les signataires, prévoit de proposer aux salariés menacés d'un licenciement, une formation en alternance de longue durée (de 500 à 600 heures en moyenne) débouchant sur une qualification reconnue dans la profession. Cette offre s'adresse en priorité aux jeunes sans qualification qui représentent encore la moitié des effectifs de la profession. Durant leur formation, les rémunérations des stagiaires seront prises en charge à 50 % par le Groupement pour la formation continue du BTP, un organisme professionnel, l'autre moitié étant assuré par l'Etat. Au total, l'opération devrait coûter 200 millions aux pouvoirs publics, financés sur les fonds encore non utilisés de formation en alternance.

Alors que la profession s'apprêterait, selon ses propres estimations, à perdre 50 000 emplois supplémentaires en 1993, ce dispositif permet d'attendre *« les premières lueurs de la reprise »*. *« Nous ferons*, a assuré M. Jean Domange, président de la Fédération nationale du bâtiment, *tout ce que nous pourrons »* pour accueillir ces stagiaires désormais qualifiés et soutenir ainsi *« le renouvellement indispensable »* d'une profession qui a tendance à vieillir.

« Cet accord ne donnera sa pleine mesure que s'il s'accompagne d'une relance du BTP », a renchéri M. Michel Lereste (CGT), porte-parole des organisations syndicales, qui a mis en garde contre un détournement de l'accord : *« Celui-ci ne doit pas servir à promouvoir des formations parkings débouchant sur des licenciements différés. »* Mme Aubry s'est, quant à elle, félicitée de cette signature en souhaitant que sa logique soit étendue à d'autres branches professionnelles.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Après un référendum sur la réduction des effectifs

Imbroglio syndical à la Société générale

Les syndicats doivent-ils se plier au résultat d'un référendum qu'ils organisent auprès des salariés? Faute d'avoir répondu à cette question avant de consulter le personnel, les syndicats CFDT, CFTC, CGT et FO de la Société générale se trouvent dans une fâcheuse position.

Alors que des arrêts de travail se multipliaient dans le réseau, les syndicats avaient obtenu le 22 janvier de la direction qu'elle s'engage à proposer un reclassement à l'intérieur de la banque pour chacun des salariés concernés par le plan social. Celui-ci prévoit 728 départs en 1993 dans le cadre d'une réduction annuelle de 2,5 % des effectifs pendant trois ans. Le délai de réflexion demandé par les syndicats avait été mis à profit pour mettre sur pied un référendum, le personnel devant répondre par « oui » ou par « non » au projet d'accord. Au terme de cette consultation, à laquelle ont participé 22 700 des 32 000 salariés de la Société générale, le « oui » avait prévalu à une majorité de 55,8 %. Or seul le SNB-CGC s'est considéré comme étant lié à ce résultat. Dans un communiqué commun publié mardi 2 février, les syndicats CFDT, CFTC, CGT et FO estiment que plusieurs questions *« restent non résolues »*. Ils souhaitent que soit précisée la notion de *« reclassement de proximité »* et exigent qu'aucun licenciement « sec » n'intervienne en cas d'échec des mesures de mobilité interne. La direction n'est pas opposée à une poursuite des discussions mais, soulignant qu'elle s'est pliée à la nouvelle réglementation exigeant que les plans sociaux incluent des propositions de reclassement, refuse d'exclure *a priori* le recours à des licenciements et rappelle que le paraphe d'une seule organisation est suffisant pour entériner un accord. Pris à leur propre piège, les non-signataires – qui affirment que de nombreux salariés ont voté favorablement, mais en exprimant *« des réserves »* – organiseront jeudi des assemblées générales dans l'ensemble du réseau.

En fait, cet imbroglio témoigne de la difficulté qu'éprouvent les états-majors syndicaux à résister à la pression de leurs propres adhérents et sympathisants, beaucoup plus critiques à l'égard des propositions de la direction que ne paraît l'être la majorité du personnel.

J.-M. N.

FINANCES

Pour moderniser le secteur bancaire polonais

Paris et Varsovie ont conclu plusieurs accords financiers bilatéraux

A l'occasion, lundi 1er février, du passage en France du ministre des finances polonais, M. Jerzy Osiatynski, la France et la Pologne ont signé plusieurs accords financiers bilatéraux, dont le plus important concerne la réallocation des sommes versées par la France, en 1990, pour alimenter le fonds de stabilisation du zloty. Les 100 millions de dollars (582 millions de francs) alors apportés par Paris pour participer au maintien du cours de la monnaie polonaise devraient servir à financer la modernisation et la privatisation du secteur bancaire, dans lequel des établissements français pourront prendre des participations, a souligné le ministre des finances lors de la signature des accords avec son homologue français, M. Michel Sapin.

Par ailleurs, la France accorde à la Fondation France-Pologne un don de 40 millions de francs, et les deux responsables ont signé un protocole de partenariat portant sur 207 millions de francs.

REPÈRES

DÉMOGRAPHIE

L'espérance de vie a progressé en 1991

En 1991, l'espérance de vie à la naissance était de 81,1 ans pour les femmes et de 72,9 ans pour les hommes, selon une étude publiée mercredi 3 février par l'INSEE. Cet écart d'un peu plus de huit années entre les deux sexes est le plus important de tous les pays européens. Alors que les Français ont une espérance de vie très légèrement supérieure à celle de l'Europe des Douze – qui s'établit à 72,7 ans – les Françaises disposent de la longévité la plus importante de tous les pays de la Communauté. Au total, l'espérance de vie s'est élevée de 1,3 an en l'espace de six ans.

FINANCES

La filiale française de la Banque Bruxelles Lambert enregistre une perte record en 1992

La filiale française de la Banque Bruxelles Lambert (BBL) France devrait enregistrer pour l'exercice 1992 une perte *« proche de 540 millions de francs »*, en raison de la constitution d'un *« montant élevé de provisions »*, explique la banque. Une augmentation de capital de BBL-France sera réalisée au mois d'avril prochain afin de permettre à la banque de reconstituer ses fonds propres et de satisfaire aux normes de solvabilité.

La Banque Bruxelles Lambert avait déjà apporté l'an dernier à sa filiale française 700 millions à titre d'avance sur cet apport de fonds propres. Les provisions constituées l'ont été essentiellement *« dans le cadre de crédits à des professionnels de l'immobilier »*. Un plan de redressement a été élaboré et approuvé par la maison-mère. Il prévoit notamment la suppression de 139 postes en 1993.

La BBL a annoncé que son bénéfice net non consolidé pour un exercice allant du 1er octobre 1991 au 30 septembre 1992 avait baissé de 43 % à 2,782 milliards de francs belges (457,7 millions de francs français).

INDUSTRIE

Les immatriculations d'automobiles en recul de 36 % en janvier

Autant le mois de décembre, dopé par des incitations fiscales, avait été exceptionnellement bon avec une hausse d'un tiers des immatriculations automobiles françaises, autant celui de janvier se révèle médiocre. Les immatriculations – 113 100 unités – accusent en effet une chute de 36 % par rapport à janvier 1992, selon les statistiques publiées, mardi 2 février, par le comité des constructeurs. Sur ce marché en repli, les firmes françaises, avec un recul limité à 33 %, tirent mieux leur épingle du jeu que les constructeurs étrangers, dont la part de marché est revenue à 38 %. Toutefois, si l'on cumule les résultats des deux derniers mois, la situation du marché de l'automobile apparaît moins difficile, les immatriculations restant stables (–0,5 %) d'une année à l'autre.

LOGEMENT

Le nombre des mises en chantier a fortement baissé en 1992

Les mises en chantier de logements neufs ont fortement baissé en 1992, tombant à 277 000 unités soit un chiffre compris entre le seuil historiquement bas de 1954 (269 400) et celui de 1955 (282 400), selon les statistiques publiées mardi 2 février par le ministère de l'équipement et du logement. Il est en retrait de 8,6 % par rapport aux médiocres performances de 1991 (303 100) et loin, en tous cas, des 330 000 mises en chantiers estimées nécessaires par l'INSEE pour répondre au besoin en logement des Français.

Si la Fédération nationale des promoteurs constructeurs (FNPC) a contesté ce chiffre, le considérant gonflé de 10 000 unités, force est de constater que la statistique du ministère est proche de la dernière estimation de la Fédération nationale du bâtiment (FNB) qui était de 275 000 unités.

Pour 1993, l'administration avance une fourchette de 265 000-285 000 mises en chantier. Elle diverge des chiffres de la FNB, compris entre 250 000 et 260 000 unités.

SOCIAL

Légère hausse du nombre de chômeurs indemnisés en décembre

Le nombre d'allocataires indemnisés par les ASSEDIC s'élevait fin décembre à 2 684 000, soit une progression mensuelle de 0,4 % en données corrigées des variations saisonnières. En un an, l'augmentation atteint 6,8 %, selon une estimation publiée mardi 2 février par l'UNEDIC. Parmi les allocataires, les demandeurs d'emploi représentent 2 297 900 personnes (+ 5,4 % en un an), dont 1 913 400 (+ 12,9 %) sont directement pris en charge par l'assurance-chômage, les autres relevant de l'aide de l'Etat. On compte par ailleurs 180 800 personnes en formation et 205 300 préretraités. 494 000 dossiers d'indemnisation ont été déposés en décembre, ce qui représente une hausse de 21,5 % en un an.

La Compagnie générale maritime repousse l'application de son plan social

La direction de la Compagnie générale maritime (CGM) a décidé de repousser l'application des mesures qu'elle avait envisagées pour alléger le coût de gestion de sa flotte de cargos. Plusieurs navires qui devaient être cédés ou vendus ne le seront qu'à mi-mars ou en fin d'année. D'autre part, la direction du groupe maritime public proposera *« en priorité aux navigants en sureffectif, des reclassements à l'intérieur ou hors du groupe »*. On pense naturellement à l'autre compagnie maritime de lignes régulières, le groupe Bolloré. *« Il n'y aura aucun licenciement autoritaire »*, précise la CGM dans un communiqué, mardi 2 février.

La CFDT « prend acte » du regroupement de syndicats autonomes

La CFDT *« prend acte »* du regroupement de la FEN et de quatre organisations autonomes au sein de l'Union syndicale autonome et réformiste (*le Monde* du 3 février) et souligne qu' *« une telle décision ne doit pas conduire à ajouter une nouvelle confédération sur un échiquier syndical déjà émietté »*. *« L'avenir du syndicalisme ne réside pas dans une démarche autonome, essentiellement ancrée dans les services publics, mais dans le renforcement du mouvement syndical confédéré et réformiste »*, affirme la CFDT, qui entend poursuivre la recherche de *« convergences »* entre centrales.

□ **Ouverture des magasins le dimanche : la CFDT assigne André.** – La fédération des services CFDT a annoncé mardi 2 février sa décision d'assigner la société André devant le tribunal de Paris pour obtenir la fermeture le dimanche de 150 magasins « Halles aux chaussures ». Cette initiative et celles émanant de l'inspection du travail confirment que la question de l'ouverture des magasins le dimanche reste posée malgré la publication, cet été, d'une circulaire et d'un décret sur ce sujet (*le Monde* daté 24-25 janvier).

□ **Violents affrontements entre mineurs et CRS à Saint-Etienne.** – De violents affrontements ont opposé, mardi 2 février à Saint-Etienne, devant le siège des Houillères du bassin du Centre et du midi (HBCM), des CRS et quatre cent cinquante mineurs de Gardanne venus demander la renégociation des quatre-vingt-cinq suppressions d'emploi et de la diminution de 50 000 tonnes de la production du site des Bouches-du-Rhône envisagés. Une délégation syndicale était reçue en fin de matinée par la direction des HBCM qui se déclarait incompétente pour *« remettre en cause les décisions prises par le conseil d'administration »*. Mécontents, les mineurs décidaient de *« faire le siège des HBCM »*. De violents incidents ont éclaté aux abords du bâtiment. A minuit, après avoir obtenu l'assurance écrite d'être reçus par le secrétaire d'Etat à l'énergie, le 10 février, les mineurs ont quitté les lieux. – *(Corresp.)*

LE MONDE DES CARRIÈRES

DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT L'E.S.C.O. Paris recrute
PROFESSEURS
Vacataires en commerce international, économie, marketing, organisation et politique générale d'entreprise : de niveau Bac + 5/6, les candidats auront acquis une forte expér. pédagogique de l'enseignement supérieur commercial et de gestion.
Envoyer CV + lettre à : ESCO PARIS 11, avenue F.-Buisson, 75016 Paris.

TRADUCTEUR TECHNIQUE
Société leader dans l'édition de logiciels recherche traducteur anglais-français pour un poste basé à Edimbourg.
Deux ans d'expérience dans la rédaction ou la traduction technique. Bonne connaissance des produits Aldus et des environnements Macintosh et Windows appréciée.
Envoyer c.v. et lettre de candidature avant le : 19 février 1993 à : LOUISE SCOTT
ALDUS EUROPE LIMITED
Aldus House, West One Business Park, 5 Mid New Cultins, Edinburgh, Scotland, EH11 4DU.

GRAND HÔPITAL PARISIEN SOUS STATUT PRIVÉ
recherche son
CHEF COMPTABLE
Rattaché au directeur financier et en collaboration avec une équipe de 10 personnes, vous aurez en charge :
- le suivi de l'ensemble des opérations comptables ;
- la tenue de la comptabilité générale et analytique ;
- l'établissement des budgets prévisionnels ;
- l'établissement du bilan et compte de résultat ;
- la mise en place de la comptabilité budgétaire.

Vous ne devrez pas sous-estimer dans un premier temps une remise à niveau des règles de gestion ainsi que l'élaboration et la mise en application progressive de procédures. Vous participerez activement à la refonte du système d'information.

Agé de plus de 40 ans, et de formation comptable supérieure, vous bénéficiez d'une expérience antérieure dans un cabinet d'expertise comptable ou dans une fonction similaire.

Vous êtes rigoureux, tenace, et saurez démontrer de réelles qualités relationnelles et beaucoup de disponibilité. Merci d'adresser une lettre manuscrite + CV + photo + prét. à notre conseil :
KMK Associés
9, rue Saint-Augustin
92600 ASNIÈRES

SOCIÉTÉ EN COURS CHERCHE
REDACTEURS
E. à : IMPERMANENCE, 23, rue Rouget-de-Lisle 92400 Courbevoie

---

ÉCOLE PRIVÉE recherche
■ PROF ESPAGNOL
■ SECRÉTAIRE COMPTABLE 2
Tél. pr RDV : (1) 42-80-03-71.

HAUTEVILLE HOUSE-MAISON d'exilé de Victor Hugo à Guernesey, recrute pour la saison 93 (1/4 – 30/09) des guides bilingues Français-Anglais. Etudiants préférés. Adressez CV + Photo : 38 HAUTEVILLE, St Peter Port, Guernesey, Iles Anglo-Normandes.

Importante société d'assistance technique recrute d'urgence
– INGÉNIEUR ELECTRICIEN
– INGÉNIEUR TUYAUTERIE
pour un chantier de deux ans ou plus en Algérie, réhabilitation de site gazier.
Etre ingénieurs diplômés, + expérience en ingénierie.
Env. CV + lettre à : C.D.E. BP 23 38390 MONTALIEU sous réf. 93/1022

SOCIÉTÉ DE SERVICES recherche
INGÉNIEUR
chargé du suivi qualité. Bonne connaissance PABX, de l'exploitation, de l'informatique. Envoyer dossier + photo à Mme WEISS : 40 *bis*, rue Fabert. 75007 Paris.

ÉTAB. PUBLIC NATIONAL DOMAINE «ENVIRONNEMENT» PARIS RECHERCHE à compter du 1-04-93
JURISTE
Plutôt droit public, suivi affaires juridiques internes, appui personnel terrain et structures associatives enseignement juridique dans l'établissement à partir de 120 KF.
Envoi CV + photo + prétentions à D. G. CSP
134, av. de *Malakoff*
75116 PARIS

ÉDITEUR recherche pour nouvelle collection
COLLABORATEUR(TRICE)
Formation : Histoire de l'art ou lettres. Maîtrise parfaite de l'écrit. Sens du contact et de l'organisation. Notions traitement de texte.
Ad. CV et prétentions à :
EIGHTY BP 33
28, avenue J.-Jaurès
94222 CHARENTON Cedex

ETABLISSEMENT PUBLIC Autonome accueillant des adultes handicapés physiques recrute sur statut particulier son
RESPONSABLE DES FOYERS
Candidature à déposer avant le 18 février 1993 (cachet de la poste faisant foi) auprès de Mme la Directrice ESTI. 30, rue Paul-Langevin, BP 173 38404 Saint-Martin-d'Hères Cedex.
Dossier de candidature à retirer à la même adresse. Tél. : 76-42-20-82 poste 105 ou Fax : 76-63-83-74.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F., 24 ans. Formation polyvalente
DUT GESTION MAITRISE AES
Connaissance de l'outil informatique.
Propose collaboration en GRH.
TÉL. : 39-89-57-24

Cadre ccial export M.B.A. Exp. prof. : Canada, Mexique, USA, Afrique Sud. Bilingue angl. Rech. position de détaché. Tél : 89-01-36-50 ou (16) 91-58-35-31.

Ch. emploi sur Paris et R.P. respons. ADMINISTRATION DES VENTES, gestion du secteur ccial, justification comptes et contacts clients, relations banques. H. 28 a., 6 a. dans poste similaire, bac + 4 sup. gestion, connais. en angl. et informat., dispon. immédiate.
TÉL. (1) 69-43-40-76

J. F. 23 ANS, TRILINGUE : français, anglais, allemand + connaissances italien. Formation B.T S. Comm. int. avec expérience cherche poste stable. Etudie ttes propositions – disponible de suite déplacements à l'étranger acceptés. Tél. : 64-72-90-87.

J.F., 30 a., Docteur en Sc. des aliments nutrition, ch. situation en rapport avec formation, étud. ttes propositions. Écrire au Monde Publicité sous no 8623 15/17, r. du Col.-P.-Avia 75902 Paris Cedex 15

J.H., 27 a., 3 a. exp. Export ESC, bilingue anglais + espagnol, cherche poste export. Tél. (1) 45-44-98-90 (rép.) Fax : (1) 42-84-31-98

Je vous prête ma plume pour
votre ouvrage à rédiger.
Collaboration compétente. Grande souplesse adaptation. Tél. : (16) 78-91-66-71.

J.F. Maîtrise de Gestion, anglais, ch. PL. CADRE ADMINISTRATIF OU GESTION du personnel. 45-83-86-67

J.F., maîtrise de gestion, anglais, ch. place gestion Ress. Hum. Tél. : 45-83-86-67.

capitaux propositions commerciales

INVESTIR SUR UNE GÉNÉRATION
FUTUREKIDS®
La plus grande école d'informatique pour enfants
- Elle contribue à l'éducation des enfants de votre pays en préparant la relève des futurs dirigeants.
- Elle vous permet de prendre votre place dans un secteur en croissance : l'informatique.
- Plan d'activités détaillé étape par étape avec tout le soutien nécessaire fourni.
- Méthodes de formation confirmées et *cursus* adapté.

Master Franchises disponibles
Tél. (310) 337-7006 ou Fax (310) 337-00803 aux États-Unis.

L'AGENDA

Bijoux
BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. *« Que des affaires exceptionnelles »*, écrit le guide *Paris pas cher*. Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.
ACHAT – ÉCHANGE BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens : 4, Chaussée-d'Antin. Magasin à l'ÉTOILE : 37, avenue Victor-Hugo Autre grand choix.

Cours
ANGLAIS TOUS NIVEAUX Révision, soutien scolaire, conversation. Paris. Tél. : (1) 42-78-49-34.

JEUNE AGRÉGATIF EN PHILOSOPHIE donne cours
PRÉPARATION AU BAC FRANÇAIS - PHILO
MÉTHODOLOGIE : techniques de la dissertation, de l'explication de textes. Oraux. Tél. : (1) 42-82-05-44

Enseignement
Section bilingue franco-japonaise
Rentrée scolaire 1993 · ouverture de 3 classes CP, CE1, CE2 (11e, 10e, 9e) à l'école primaire du Lycée internat. de Saint-Germain-en-Laye (établissement public). Dossiers de préinscription à demander avant le 20 février 1993 au Lycée international (section japonaise). France, BP 230, 78104 Saint-Germain-en-Laye. Fax : 33 (1) 34-62-43-03.

Livres
A vendre livres historiques et politiques. Période 39/45 « FRANCE ». Ouvrages originaux. Liste sur demande au (16/1) 40-36-40-39 heures bureau (répondeur).

Matériel informatique
Achète à prix intéressant une carte-mère de MACINTOSH II CX ou MACINTOSH II CX complet (avec ST possible, écran couleur et carte d'affichage).
Contacter : Olivier Richard au 40-36-40-39 (après 20 h ou répondeur)

séjours linguistiques
LONDRES. Adultes, groupe scolaire. 26/5 100 F (2/4 sem.). Cours + pension. Option golf. Tél./fax en français/anglais. : (19) 44-81-464-18-83.

Théâtre
Théâtre. Coproductrice suisse recherche partenaire professionnel pour monter Paris pièce originale 3 personnes. Décor unique. MAYABAER Tél. + Fax : 022-362-69-41

Vacances, tourisme, loisirs
3 H DE PARIS PAR TGV
JURA (près Métabief)
En pleine zone nordique. Ambiance familiale et conviviale chez ancien sélectionné olympique. Location studio and et chbres en pension ou 1/2 pens. Activités : cours et prêt matériel ski fond, VTT, tir à l'arc, salle remise en forme, sauna. Tarif suivant saison. Renseignements et réservations : (16) 81-49-00-72.




Le Monde IMMOBILIER
POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

appartements ventes

3e arrdt
SQUARE TEMPLE
(Près) 3-4 PIÈCES cuisine, tout confort. Travaux 795 000 F - 44-78-86-81

4e arrdt
HÔTEL DE VILLE 4 P. Immeuble XVIIe. Petite terrasse. Poutres. Etat impeccable. 3 000 000 F CASSIL - 45-66-43-43

MUSÉE PICASSO Beau 2-3 P rénovées, clair. 1 250 000 F PARTENA - 40-07-86-50

6e arrdt
ST-GERMAIN imm. XVIIe haut de plaf. gd 2 P 84 m², plein de charme. 3 450 000. 43-35-18-36

7e arrdt
2 P. cft, 3e étage, 780 000 F Studio, 4e étage, 650 000 F 14, r. Duvivier. 44-18-60-73

R CLER 500 000 F
STUDIO tout confort calme Grand sous-sol - A VOIR CASSIL R. G. - 45-66-43-43

UNE AFFAIRE Métro Ségur Environ 105 m² Living double + 3 chambres 1 s. de bs + 1 s. d'eau vue dégagée 3 100 000 F 46-22-03-80 - 43-59-68-04

8e arrdt
HORS DU COMMUN
ALMA
Vue panoramique sur Seine et plein sud, face tour Eiffel et Invalides, 265 m². SÉJOUR CATHÉDRALE, STANDING EXCEPTIONNEL, parking. EXCLUSIVITÉ VERNANGE. Tél. : 44-18-60-93.

ÉTOILE. Dans bel imm. anc., 200 m², 3e ét., asc., dble récept., 4 ch., 2 bns, belle cuis. équipée, état neuf. ASM : 48-24-63-66 ; à partir de 21 h et week-end : 42-40-35-94.

13e arrdt
BUTTE-AUX-CAILLES ATELIER 56 m² + jardin. CHARME FOU. LITTRÉ : 45-44-44-45.

Métro GLACIÈRE 4e asc. 110 m², 4 ch., 2 bains, box 2 000 000 F - 45-31-51-10

14e arrdt
ALESIA standing pl. sol sur jardin, living 3 ch., 2 bains balcons, box. 43-35-18-36

MONTPARNASSE GD STUDIO CLAIR. SUD-OUEST
595 000 F
CASSIL R.G. - 45-66-43-43

Montparnasse réc. Id. Prof. lib. 3 P 75 m², tt confit, calme 2 100 000 F. 43-35-18-36

VAVIN. 5 P., 98 m²
Séj. + 4 ch., 4e ét. ss asc. 2 470 000 F. 43-20-32-71.

15e arrdt
LE TRÈS BEAU QUINZIÈME
PRÈS AV. FÉLIX-FAURE ET RUE DU COMMERCE
DU 3 PCES AU 6 PCES AVEC TERRASSE
FAÇADE PRINCIPALE SUD-OUEST SANS VIS-A-VIS
Sur place, de 15 h à 19 h : 159, RUE DE JAVEL et le samedi toute la journée.
40-60-14-59 ou 45-22-00-50

LIMITE 7e
Résidence stand. Beau 3 P. Ét. élevé. Terrasse-balc. 10 m². VUE DÉGAGÉE. Park. poss. EXCLUSIVITÉ. I.P.I. 40-65-05-64

16e arrdt
BASSANO. 170 m². Triple réception, 4 chbres. Parking. Service. Tél. : 45-56-02-02.

E.-AUGIER. 240 m²
Bon état + studio + chambre + parking. Prix : 7 600 000 F. DORESSAY : 46-24-93-93.

PENTHOUSE 65 m²
+ TERRASSE. EXCEPTIONNEL. VUE PANORAMIQUE. Park. DORESSAY : 46-24-93-33.

18e arrdt
EXCEPT. MONTMARTRE MAISON, 4 chbres, double living. Petite terrasse. 45-58-02-02.

19e arrdt
PARIS 19e Rue Archereau
RÉALISATION
GESTIMM
BELLES TERRASSES
SPLENDIDE DUPLEX
2-3 PIÈCES, 5e et 6e étage. Entrée au 1er niveau.
89 m² + terrasse 48 m²
1 830 000 F
J.N. COMMERCIALISATION
TÉL. : 40-35-68-97

20e arrdt
EXCEPTIONNEL
A 300 m place Gambetta, dans résidence très calme donnant sur jardins intérieurs, GRANDS APPARTEMENTS NEUFS de 4 et 5 PIÈCES. Livraison immédiate. A partir de 17 400 F le mètre carré. Frais réduits. BREGUET : 47-58-07-17.

94 Val-de-Marne
NOGENT-SUR-MARNE (Centre). APPART. de 96 m² sur jardin. Sud. Séjour dble, 3 chbres, cuis., 2 salles de bns, w.-c. Cave. Box en ss-sol. PRIX EXCEPTIONNEL 1 500 000 F. PETIT : 42-83-46-03.

SAINT-MANDÉ
PRÈS BOIS. Refait neuf. 4 PCES, 90 m², cuis., tout confort. Asc. 1 650 000 F. Tél. : 40-26-20-30.

Province
A vendre
Part. vend 74. St-Gervais. Plein centre. Imm. stag. Bx 2 pces tt confort. Cave + garage fermé. Jardin clos. Tél. : 50-93-63-80.

CHANTILLY
Vue champ de courses Gd. st., dble liv., cuis. éq. 3 chs, 2 bns, cave, dble gar. 2 400 000 F. VAL 60 (1) 16-44-67-41-32.

A vendre à Seignosse-le-Penon (Landes) dans résidence de qualité, zone piéton. F 2, 50 m², 3e étage, asc., arbrés. Séjour, chbre, cuis. équipée, s.-de-bns, wc, terrasse carrelée, vue sur dune, forêt. Vendu meublé état neuf. Chauf. élec. Tél. Garage et cellier sous-sol. Plage à 100 m. Piscine eau de mer 50 m. Tous commerces à 50 m. Hossegor à 5 minutes. Prix : 400 000 F. Rens. : 58-91-67-13.

Etranger
URGENT PARTICULIER VEND APPARTEMENT ESPAGNE-MÉDITERRANÉE
(70 km de la frontière)
SITE TRÈS HAUT STANDING
- BORDURE DE GOLF
- BORD DE MER
- DANS PINÈDE

Petite résid. luxe, 2 piscines. APPT 80 m² + terrasse 12 m².
PRIX A DÉBATTRE
Tél. soir : (1) 43-35-33-47.

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e, recherche de toute urgence beaux apparts de standing petites et grandes surfaces. Evaluation gratuite s. demande. 46-22-03-80 - 43-59-68-04

EMBASSY SERVICE
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS, APPARTS DE HAUT DE GAMME. PARIS, RÉSIDENTIEL.
(1) 45-62-16-40

Recherche 2 à 4 PCES, PARIS Préfère RIVE GAUCHE PAIE COMPTANT chez *notaire* 48-73-35-43 même le soir.

VOUS DÉSIREZ VENDRE UN APPART. avec ou sans conft. Adressez-vous à un professionnel FNAIM. Immo Marcadet : 42-51-51-51. Fax : 42-55-55-55.

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER *PARIS – ILE-DE-FRANCE* FNAIM

77 MELUN
3 P. 66 m², 2e étg. + balc. 5 m². Cave et park. Loyer TTC : 4 176 F. Comm. : 2 729 F AGIFRANCE 49-03-43-05

A LOUER CHATILLON
Centre-ville
APPARTEMENTS
Studios, 2 P., 3 P.
PARKING s/sol
Immeuble neuf. P. de t.
EFIMO : 46-60-45-96

A LOUER CHATILLON
Centre-ville
APPARTEMENTS STUDIOS, 2 P., 3 P. PARKING s/sol
Immeuble neuf p. de t. S/place merc. de 10 h à 12 h. Samedi de 14 h à 18 h.
PARC ELISA
23, rue de la Gare
EFIMO : 46-60-45-96

ÉCOLE MILITAIRE, Spacieux séjour, 2 chambres. Standing. 42-88-01-58

Imm. neuf. Beau studio 33 m² 850 000 F. 4 P. + terrasse 40 m². 2,8 MF. PRINVEST 43-73-33-31

JOINVILLE-LE-PONT
Luxueux DUPLEX 5/6 P. 140 m² + jard.-terrasse 75 m² 2 970 000 F. 42-51-51-51

LIMITE 6e
VAVIN
2 P. dans bon imm. ancien. Charme. FAÇON MAISON. Très calme. 820 000 F
VIALA FLEURY
45-77-20-11

Mo BAC. P. de t. ét. él., salon dble, 3 ch., 2 bns, serv. poss. à saisir. 43-35-18-36

Montparnasse récent, étage élevé, 3 PCES, 72 m² à rénover. Parking. Bas prix. 43-35-18-36.

MUETTE. Refait, dble récept., 3 chambres, 2 bains, 145 m² env., 16 000 F + 1 500 F ch. DVI : 44-18-07-07

VERSAILLES, RD, résidentiel. Imm. apprécié, gd séj. Vue balcon, 3 chb., 2 350 000 F. DANO : 39-51-34-45

PARIS IXe. Boutique murs libres. 100 m² + 40 s/sol. 2 millions. 42-88-01-58

PRÈS NATION. Beau local neuf 200 m². Tout usage. 21 612 F TTC/mois. 43-73-33-31.

Prox. PLACE WAGRAM Except. 120 m². R.-de-ch. ds imm. p. de t. Prix 2 500 000 F. Agence Foncière 60-19-19-21

Pte de Versailles. Bel ancien. Beau 2 P., tt cft, bon plan. 590 000 F. IVA 45-24-21-20

SORBONNE. P. de t. Asc. 5 P. 4e ét. 150 m² à rénover. Soleil. Urgent. 43-35-18-36

ST-AUGUSTIN. Beau 5 P. 140 m² environ, 2 bains. Profess. possib. 12 500 F + ch. 1 613 F. DVI 44-18-07-07

STUDIO. Rue Championnet 24 m². 340 000 F
2 P. Mo Abbesses 36 m². 480 000 F
3 P. Près bd Ornano 55 m². 795 000 F Balcon. Imm. récent.
4 P. près rue du Ruisseau 75 m². 1 250 000 F
Immo MARCADET. 42-51-51-51

THIAIS GOLF
Maison 7 P. 175 m². Jard. paysager. Excellent état. 2 000 000 F. 42-88-01-58

ÉTOILE. Ds bel imm. anc. 200 m², 3e ét., asc., dble récept. 4 chb., 2 bns, belle cuis. éq., état nf. ASM. 48-24-63-66. Soir à partir 21 h. et w.-e. 42-40-35-94.

VERSAILLES résidentiel, familiale, 7 chbres. Joli jardin, salle jeux. 3 950 000 F. DANO : 39-51-34-45

NOISY-LE-GRAND
PRÈS DU RER. 4 P. 86 m² 6e étg. Cave et parking. Loyer TTC : 5 004 F Comm. : 3 177 F AGIFRANCE 49-03-43-05

Vous désirez vendre un appt avec ou sans cft. Ad.-vous à un professionnel FNAIM. Immo Marcadet 42-51-51-51 Fax : 42-55-55-55

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
36-15 FNAIM

78 - Yvelines
VERSAILLES, prox. gare 100 m², séj. 40 m², cheminée 3 chbres, gar., 1 980 000 F DANO - 39-51-34-45

92 Hauts-de-Seine
NEUILLY VERDURE
185 m². Soleil. 5 750 000 F. SERGE KAYSER. 43-29-60-60.

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE LA DÉFENSE GD 4 P étage élevé. Très clair. Très bon état. 1 350 000 F Parking compr. CASSIL - 45-66-43-43

BOULOGNE. Pt de Sèvres
2 PCES refait neuf, imm. standing. 11e ét. plein Sud. Balcon, box fermé. Prix : 1 100 000 F. Tél. : 47-12-04-38.

ROLAND-GARROS
70 m². Grand liv. + chambre. ENTOURÉ DE VERDURE. Park. DORESSAY : 46-24-93-33.

93 Seine-Saint-Denis
A PAVILLONS/BOIS 93
Dans petite résidence calme T.B.E. – 3 pièces 67 m² ; loggia, cave 15 m² 2 box individuels PRIX : 750 000 F Tél. : 48-48-02-65.

locations non meublées offres

Paris
16e POMPE, appt. de récept. 180m m², caractère 17 000 F PARTENA. 39-55-06-24

16e QUAI KENNEDY. V. Seine, luxe, 2-3p., 110 m², box, 9 700 F C.C. 39-55-06-26

6e ST-MICHEL Studio. Très bon état. 4e étage, ascenseur, s. de bains, cuisine séparée. Poss. mezzanine. 3 550 C.C. CASSIL R.G. - 45-66-43-43

A LOUER PALAIS-ROYAL Beau 3-4 PIÈCES, 90 m². 2e étage. 9 000 F + charges. LIBRE 1er MARS Tél. : 40-79-32-24, de 11 h à 12 h.

Ecole Militaire Spacieux séjour, 2 chambres, bon état 11 500 F + ch. 42-88-01-58

MAISON RADIO 3-4 P 95 m² Bel imm. 1930, standing 10 000 H.C. - 40-07-86-50

Région parisienne
GOLFE DE SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE (78)
Exceptionnel. Maison pierre de taille, belles salles de réception, bureaux, 7 chbres, 5 s. de bns. 400 m² surface habitable + 4 500 m² de terrain. Loyer : 35 000 F/mois. TÉL. : (1) 46-37-16-90

BOULOGNE PT-SÈVRES Beau 2 P étg élevé balc. park. 4 600 charges 700 - 39-55-06-24

BRUNOY (91). Villa rénovée 200 m². Séjour dble, bureau, 5 chbres, 2 s. de bns. Jardin clos 1 400 m². Loyer : 7 800 F. Tél. h. repas : (16) 99-30-51-92.

Levallois Seine luxueux 77 m² dble liv., terrasse + chbre, park. 7 600 F net - 42-88-01-58

A **PRÊT A PLONGER**
250 m2, 4 chambres. Piscine. VINCENNES (RER). (1) 43-21-48-79

VERSAILLES Glatigny 2/4 PCES, 80 m², somptueux séjour, mezzanine, chambre. Balcon sur jard. 7 700 F net. 30-82-87-61 (heures bureau).

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 45-62-30-00

pavillons

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE
Villa 7 pièces sur 900 m² terrain. Rez-de-ch. : séjour dble cathédrale, cheminée. 2 chambres, salle de bains, cuis. équipée, wc, buanderie. 1er ét. : 2 chbrs, s.-de-bns, dressing. Garage 2 voitures, terrasse 200 m². Quartier résidentiel, proche commerces, écoles, lycée, équipements sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix : 1 600 000 F. Après 19 h : 45-98-12-78.

JOINVILLE-LE-PONT SUPERBE PAVILLON
style « MANSART » : 7 pièces principales, dont séjour double, bureau, cuisine, 4 chambres, 2 salles de bains, 2 wc, s/sol total, garage 3/4 voitures, terrain 350 m². Prix 2 500 000 F PETIT tél. : 42-83-46-03.

maisons individuelles

A VENDRE dans le Val-d'Oise (95). Belle maison individuelle dans impasse résidence 6 pièces, poutres en chêne, lambris, cuisine rustique aménagée, cheminée Pierre Roux de Provence avec insert. Sous-sol total, terrain clos 500 m². Prix : 1 400 000 F. Frais de notaire réduits. Tél. 34-72-32-84, apr 20 h.

VERNOUILLET 78. Dans parc coprop., maison 140 m² habit. s/sol Total avec garage, jard. 985 m² 25 mn St-Lazare 1 950 000 F Tél. : 42-67-07-85 mat. 20 h.

VERSAILLES NOTRE-DAME Séjour, terrasse, 5 chambres sous-sol. 2 900 000 F DANO - 39-51-34-45

villas

A TRIEL (78). 5 mn RER Poissy 20 mn Charles-de-Gaulle-Etoile 15 mn Cergy-Pontoise SNCF Triel · 40 mn Paris St-Lazare Particulier vend MAISON de style rustique sur 1 430 m² de terrain arboré. 7 PCES possibilité 8 dont 2 indépendantes pouvant convenir à profession libérale – 160 m² habitables sur s/sol total de 116 m² – poutres chêne, mezzanine, colombages, etc. autres prestations de qualité 2 450 000 F frais de notaire réduits. TELEPHONE 39-74-16-38.

propriétés

1 h 15 PARIS AUT. A6 (45)
A SAISIR MAISON DE BOURG 2 000 M² CLOS
Comp. : ent., cuis., séj. 30 m²
4 CHAMBRES
SDB, WC, dép. : anc. forge 90 m², grenier aménageable, cave, grange 60 m² 460 000 FAI CRÉDIT POSS. (16) 38-86-91-93 D.I.

Propriété Normandie 5 000 m², prox. Alençon Bagnoles/Orne. HABIT. Tout neuf, 70 m². Poss. 150 + 2 dépend. Tous loisirs. 385 000 F - Tél. : 65-40-65-23

hôtels particuliers

ROLAND-GARROS
CHARMANTE MAISON 200 m² + GRAND JARDIN. DORESSAY : 46-24-93-33.

terrains

HALLE S/Saale (Allemagne de l'Est)
TERRAIN A BÂTIR
d'une superficie d'env. 69 000 m²
pour centre ccial
(Shopping Mall et Bureaux) Entièrement prêt à l'exploitation, sis env. 1,5 km de la gare principale, avec quelques bâtiments existants à conserver (il s'agit des objets protégés comme monuments qui demandent des travaux de reconstruction). Base de discussion DM 26 millions. Prière de vous rens. sous chiffre 44-132 1906 Publicitas, case postale, CH-8021 Zurich

viagers

15e près 7e parr. cède Viager occup. 1 tête beau 70 m² 7e étage asc. S/verdure 700 000 F + rente Tél. : 43-06-50-57

6e LUXEMBOURG. 5 P.+ serv. occupé, 71 ans, 4e asc. Calme. Soleil. 42-65-07-57

6e RUE MADAME
Occupé par pptaire, poss de viager, valeur occupée 880 000 F, imm. pierre de t. refait neuf, 3e étage, asc. 3 pièces principales
NOTAIRE
Tél. : 45-63-71-81

L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE
ACHAT - VENTE - LOCATION
Bureaux, locaux commerciaux et industriels, usines, terrains, etc.

locaux industriels

SEIT 1902
Denkhaus Spedition
CENTRE – EUROPE
Pour vous
La Porte sur l'Est
6600 Sarrebruck/Sarre
- Hall d'entrepôt moderne, construction en dur, 2 300 m² ;
- hauteur de rampe ;
- 14 portes roulantes pour chargement avec protections contre les intempéries ;
- 8 rampes orientables ;
- chauffable ;
- accès rapide aux autoroutes nationales A8, A626, A6 ;
- très bon pour stockage par étagères ou en bloc ;
- convenable comme entrepôt de distribution ou, si besoin est, pour montage partiel ;
- si vous le souhaitez, une exploitation par un partenaire capable de satisfaire à toutes les demandes est possible.

Denkhaus Spedition GmbH, Im Schiffelland 6, W-6670 St. Ingbert. Telefon : 19-49-6894/8901-0.

bureaux

Locations
CESSION BAIL BUREAUX Mo CHAUSSÉE-D'ANTIN Bail 3/6/9 du 1-11-88. Entrée, 5 PIÈCES. P. archives, cuis., w.-c. 125 m². 1 745 F/m² + cession. Tél. : 45-23-22-11.

9e OPÉRA
Bureaux gd stand., ét. élevé poss. profes., Park. sous-sol Tél. : 44-18-60-92

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
et tous services. 43-55-17-50

locaux commerciaux

Locations
PRÈS NATION. BEAU LOCAL NEUF 200 M². TOUT USAGE. 21 612 F TTC/MOIS. 43-73-33-31

Ventes
MONTROUGE. 500 m pte d'Orléans, murs bout. ou burx 75 m² + 35 m² s/sol. Façade 7,50 m. Instal. ou placement 950 000 F. 49-69-04-40

LES LOCATIONS DES INSTITUTIONNELS

PARIS

4e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 70 m² duplex, 1er étage, poss. park.	6/8, rue des Guillemites CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	7 480 + 700 5 656

7e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 43 m², 2e étage parking	50, rue de Bourgogne GERER – 40-67-06-99	6 850 + 990
4 PIÈCES 123 m², 5e étage droite	12, place Joffre GCI – 40-16-28-70 Honoraires d'actes	14 708 + 1 720 571
4 PIÈCES 98 m², 5e étage	195, rue de l'Université SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	12 250 + 819 8 820
6 PIÈCES 141 m², 6e ét. duplex double parking	90, bd de La Tour-Maubourg AGIFRANCE – 49-03-43-03 Frais de commission	18 694 + 3 899,35 13 303

8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
5/6 PIÈCES 110 m², 1er étage dont 3 chambres	44, rue du Colisée GCI – 40-16-28-69 Frais d'actes	11 575 + 680 477,50
6 PIÈCES 167 m², 5e étage	42, av. de Wagram AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	21 000 + 2 300 14 943

10e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES duplex 118 m², 3e étage, asc. terrasse 72 m²	6, rue de l'Hôpital-St-Louis LOCARE – 40-61-66-00 Commission agence	11 500 + 1 131 11 300

11e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 83 m², 4e étage parking	5/7, rue St-Hubert AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 695 + 725 4 764

12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 56 m², 3e étage	32, rue de Picpus GERER – 40-67-06-99	5 300 + 784
3 PIÈCES 71 m², 3e étage parking, balcon	15, rue des Colonnes-du-Trône LOC INTER – 47-45-15-84 Frais agence	5 750 + 1 145 4 410
3/4 PIÈCES 95 m², 2e étage	29, av. Ledru-Rollin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	8 200 + 1 700 5 835
4 PIÈCES 79 m², 3e étage asc., balcon	76, rue de Bercy LOCARE – 40-61-66-00 Commission agence	7 200 + 663 6 146

13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 81 m², 3e étage parking	2, villa Tolbiac GERER – 40-67-06-99	7 705 + 820
4 PIÈCES 90 m², 1er étage terrasse 15 m²	14, rue Ch.-Fourier GERER – 49-42-25-40 Frais de commission	8 900 + 800 5 073

14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 48 m², 5e étage parking	199, avenue du Maine LOC INTER – 47-45-15-58 Frais agence	5 669 + 419 4 374

15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 43 m², rez-de-chaussée	7, rue A.-Cabanel AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 400 + 530 3 160

16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
STUDIO 45 m², 4e étage poss. parking	27, av. Kléber CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	5 374 + 575 4 139
2 PIÈCES 75 m², balcon 3e ét., poss. parking	27, av. Kléber CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	8 625 + 970 6 480
2 PIÈCES 81 m², 4e étage	60, av. Foch AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	8 840 + 850 6 290
2 PIÈCES 54 m², balcon 2e étage, parking	185, bd Murat LOC INTER – 47-45-16-09 Frais agence	5 862 + 529 4 518
3/4 PIÈCES 81 m², 4e étage	60, rue Michel-Ange AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	9 997 + 774 7 000
3/4 PIÈCES 99 m², 3e étage poss. parking	1/9, rue Rémusat SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	11 000 + 1 903 7 920
4 PIÈCES 122 m², 4e étage poss. parking	11/13, rue Gros SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	12 430 + 2 022 8 950
7 PIÈCES 198 m², 1er étage	20, rue de Lubeck AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	23 800 + 3 500 16 936

17e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 68 m², 5e étage	52, bd des Batignolles GCI – 40-16-28-71 Frais d'actes	7 820 + 735 364,60
4 PIÈCES 90 m², 2e étage	10, rue Bremontier LOC INTER – 47-45-14-65 Frais d'agence	11 300 + 1 000 8 550
4/5 PIÈCES 147 m², 1er étage	124, rue de Tocqueville SAGGEL VENDOME – 47-42-44-44 Frais de commission	14 250 + 2 327 10 260

19e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
3 PIÈCES 75 m², 3e étage terrasse 15 m² parking	126, rue Compans GERER – 49-42-25-40 Frais de commission	7 000 + 680 4 275

78 YVELINES

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
PAVILLON 109 m² parking	VERNEUIL-SUR-SEINE 25, allée G.-Sand AGIFRANCE – 49-03-43-83 Frais de commission	5 410 + 282 4 043
3/4 PIÈCES 90 m², TB standing 2 parkings	VERSAILLES 6, rue du Gal-Pershing SAGGEL-VENDÔME – 46-08-80-36 Commission d'agence	8 200 + 1 398 5 904
2 PIÈCES 45 m² + terrasse r.-de-ch., parking	VIROFLAY 2, rue J.-Bertrand CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 120 + 650 2 516
3 PIÈCES 72 m², r.-de-ch. parking	SAINT-GERMAIN-EN-LAYE 42, rue des Ursulines AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	5 670 + 1 050 4 035

91 ESSONNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
6 PIÈCES 125 m² 1er étage parking	EVRY 11, rue de Sion AGIFRANCE – 49-03-43-05 Frais de commission	4 145 + 1 756 3 245
PAVILLON 115 m² parking	LONGJUMEAU 2, rue des Genêts AGIFRANCE – 49-03-43-05 Frais de commission	6 470 + 346 4 604

92 HAUTS-DE-SEINE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
2 PIÈCES 59 m², 2e étage	BOULOGNE 14, rue Gambetta SAGGEL-VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	5 300 + 1 220 3 816
3 PIÈCES 102 m², 1er étage parking	BOULOGNE 33/35, rue Anna-Jacquin AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	10 700 + 2 290 7 614
3 PIÈCES 69 m², 3e étage	BOULOGNE 33-37, rue Louis-Pasteur GERER – 40-67-06-99	7 300 + 1 035
4 PIÈCES 82,59 m², rez-de-ch. terrasse 20 m², parking	BOULOGNE 62, rue de Bellevue GERER – 49-42-25-40 Frais de commission	8 100 + 820 4 617
4 PIÈCES 87 m², 2e étage parking	COURBEVOIE 2, av. du Parc AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 390 + 690 4 547
2/3 PIÈCES 73 m², 1er étage	NEUILLY-SUR-SEINE 4/8, av. de Bietteville SAGGEL-VENDÔME – 47-42-44-44 Frais de commission	8 030 + 1 787 5 782
4 PIÈCES 159 m², 2e étage box	NEUILLY-SUR-SEINE 74, rue de Chézy GCI – 40-16-28-68 Frais d'actes	19 900 + 3 358 800
3 PIÈCES 80 m², 5e étage	SÈVRES 37, Grande-Rue GERER – 40-67-06-99	6 970 + 800
4 PIÈCES 95 m² récent, bon standing 2 parkings	SÈVRES 11, av. de la Division-Leclerc SAGGEL-VENDÔME – 46-08-80-36 Commission d'agence	7 400 + 1 431 5 328
2 PIÈCES 55 m² + terrasse r.-de-ch., parking	SURESNES 44, rue J.-J. Rousseau CIGIMO – 48-00-89-89 Honoraires de location	3 830 + 480 3 028

94 VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Loyer brut + Prov./charges
4 PIÈCES 87 m², 1er étage	NOGENT 68, rue F.-Rolland GERER – 40-67-06-99	6 700 + 1 570
2 PIÈCES 72 m², 1er étage parking	VINCENNES 27, av. du Petit-Parc AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	4 680 + 598 3 330
3 PIÈCES 77 m², r.-de-ch. parking	VINCENNES 35, av. du Petit-Parc AGF – 44-86-45-45 Frais de commission	6 129 + 770 4 361

CETTE PAGE A ÉTÉ RÉALISÉE AVEC LA PARTICIPATION DE

PHENIX GESTION















VIE DES ENTREPRISES

12 500 salariés menacés

DAF a deux mois pour éviter la faillite

AMSTERDAM

de notre correspondant

Au lendemain du placement de DAF, à sa propre demande, sous administration judiciaire (*le Monde* du 3 février), une question taraude les Pays-Bas : le constructeur de camions et de camionnettes parviendra-t-il à échapper à la règle qui veut que neuf sur dix des entreprises néerlandaises placées en suspension de paiement sont finalement déclarées faillies.

Les 12 500 salariés de DAF et le ministre néerlandais des affaires économiques, M. Koos Andriessen, veulent croire qu'un plan de sauvetage pourra être élaboré dans le délai de deux mois imparti par le tribunal de Den Bosch. Mais, pour passer ce cap crucial, l'entreprise devra subir une série d'amputations douloureuses : M. Andriessen a indiqué, mardi 2 février, que sa survie passait, notamment, par une sévère réduction de la production de véhicules utilitaires et militaires.

Les effectifs paraissent devoir être réduits de façon importante, notamment en Grande-Bretagne et en Belgique où DAF emploie respectivement quelque 5 000 et 1 500 personnes. La France est aussi menacée, mais dans une moindre mesure : la joint-venture que DAF et Renault avaient créée en vue de développer une nouvelle génération de véhicules utilitaires ne résistera pas à la crise qui frappe le Néerlandais.

Celle-ci s'est lentement dessinée au cours des trois dernières années, DAF accumulant les contre-coups : le rachat du britannique Leyland en 1987 a eu lieu à la veille de l'entrée en récession économique de la Grande-Bretagne, et le développement du réseau commercial en Allemagne et en Europe de l'Est a été contrecarré par les difficultés de la réunification et l'écroulement du communisme. Résultat : DAF a accumulé depuis 1989 un déficit de 2,4 milliard de francs (chiffre au 1er juillet 1992) et un endettement bancaire évalué à plus de 9 milliards de francs.

Pourtant, paradoxalement, c'est une entreprise donnée pour viable par deux expertises que ses bailleurs de fonds ont poussée dans ses derniers retranchements, refusant de lui accorder un crédit de roulement dans l'attente d'un plan de sauvetage global à long terme... qui n'est désormais plus d'actualité après avoir été à deux doigts de la signature, la semaine dernière. L'échec est un coup dur pour le gouvernement néerlandais que la politique industrielle repose sur le schéma d'une intervention associant puissance publique et financiers privés.

CHRISTIAN CHARTIER

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

□ **Pepsico : chute des bénéfices en raison d'une provision d'un milliard de dollars.** – Les résultats du groupe agro-alimentaire Pepsico ont fortement baissé en 1992 en raison de provisions (1,1 milliard de dollars) pour une restructuration de sa division boissons aux Etats-Unis et pour absorber le coût d'une modification des règles comptables américaines en matière de retraites. Le bénéfice de 1992 du groupe est tombé à 374,3 millions de dollars, comparé à un bénéfice de 1,08 milliard de dollars en 1991. Le chiffre d'affaires a progressé de 14 % à 10,49 milliards de dollars.

□ **RJR Nabisco : recul de 19 % des résultats en 1992.** – Le groupe américain RJR Nabisco (agroalimentaire et tabac) a enregistré en 1992 un bénéfice net de 299 millions de dollars (1,675 milliard de francs), contre 368 millions en 1991. Cette baisse de 19 % en 1992 est due au coût du refinancement d'une partie de la dette (477 millions de dollars) et à la constitution d'une provision (65 millions de dollars) pour financer des programmes de restructuration de ses activités tabac et alimentation. Un gain après impôt de 29 millions de dollars résultant de la vente de ses activités «céréales» a permis d'adoucir légèrement l'impact de ces charges. *« Bien que notre ambitieux programme de refinancement ait entraîné une baisse de notre résultat l'année dernière, les bénéfices justifient pleinement les coûts. Nos paiements d'intérêts pour 1993 diminueront fortement en conséquence »*, a souligné M. Louis Gerstner, président de ce groupe.

□ **Dow Chemicals (chimie) a perdu 496 millions de dollars en 1992.** – Dow Chemicals, deuxième groupe chimique américain, a annoncé, jeudi 28 janvier, une perte nette de 496 millions de dollars en 1992 (2,65 milliards de francs) contre un bénéfice de 935 millions en 1991. Le chiffre d'affaires a augmenté de 1 % à 19 milliards de dollars (101 milliards de francs) contre 18,8 milliards en 1991. Ces résultats sont dus essentiellement à des provisions d'un montant total de 1,2 milliard prises notamment pour absorber le coût d'une modification des règles comptables américaines en matière de retraites. *« Les résultats ont été décevants malgré une restauration du niveau des marges aux Etats-Unis*, a commenté M. Frank Popoff, président de Dow. *« L'amélioration dans ce pays a été largement affectée par la détérioration des économies européennes »*, a-t-il ajouté.

PROJET

□ **Parker fabriquera son nouveau stylo à Méru (Oise).** – Parker France, filiale du groupe international Parker, a annoncé jeudi 28 janvier, qu'il fabriquera sa nouvelle ligne de stylos de luxe – « Sonnet de Parker » – à Méru (Oise). Parker envisage de produire chaque année 2,5 millions de stylos «Sonnet» qui seront exportés vers les cent vingt-cinq pays où est implantée la marque. L'usine de Méru, qui emploie 300 personnes, fabrique aussi les cartouches d'encre de la marque pour le monde entier. Cette annonce survient quelques jours après le feu vert du gouvernement français au rapprochement de Parker avec le groupe américain Gillette – qui contrôle déjà la société française Waterman.

LICENCIEMENTS

□ **Suppression d'emplois après la fusion Rallye-Casino.** – La fusion de Rallye et de Casino, intervenue en juin 1992, pourrait entraîner deux cent dix suppressions d'emplois à Brest, dans les services de l'ex-groupe Rallye : 141 postes sur 210 dans la centrale d'achat des hypermarchés, 34 sur 45 au siège de la filiale de restauration Marest et 32 sur 64 au sein de la COGIN (informatique). Selon FO, les propositions ont été faites pour les cadres, mais il n'y a pas de plan social encore proposé pour les employés. Ce syndicat estime à 60 le nombre de licenciements « secs » dans la centrale.

REGROUPEMENT

□ **Atochem regroupe ses activités de « plating ».** – Le groupe chimique Atochem, filiale d'Elf Aquitaine, a créé une société baptisée Atotech afin de regrouper ses activités dans le plating (produits pour le revêtement métallique de surfaces). Cette société, dont le siège est à Berlin, coiffera les activités de la filiale d'Atochem, M and T Harshaw, ainsi que celles que le groupe français a acquises de l'allemand Schering dans le même secteur. Ce regroupement permettra à Atotech d'afficher un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 2 milliards de francs et de se hisser parmi les premiers producteurs mondiaux du secteur du plating.

ENQUÊTE

□ **La Commission de Bruxelles a ouvert une enquête sur la fusion Dan Air-British Airways.** – La Commission européenne a ouvert une enquête sur les conséquences, pour le marché belge, de la fusion entre les compagnies aériennes British Airways et Dan Air, a indiqué un porte-parole lundi 1er février. La Belgique avait demandé en novembre que la Commission vérifie si la fusion entre les deux compagnies ne créait pas une position dominante susceptible de réduire la concurrence sur le territoire belge, affectant notamment Sabena.

NOMINATION

□ **Technicatome : M. Yannick Le Corre nommé président-directeur général.** – M. Yannick Le Corre, cinquante-quatre ans, a été nommé président-directeur général de Technicatome, société d'ingénierie (850 millions de francs de chiffre d'affaires en 1992) qui assure notamment la maîtrise d'œuvre industrielle des chaufferies nucléaires des sous-marins. Polytechnicien et ingénieur de l'armement, M. Le Corre était auparavant directeur des services nucléaires de Framatome, le constructeur de chaudières nucléaires.

MOTOCYCLISME

Triumph Trident 750 : renaissance réussie

La nostalgie Triumph n'est plus ce qu'elle était. Faut-il s'en plaindre ? Assurément, non. Au risque de courir droit à l'échec, la firme britannique qui effectue son retour sur le marché après une parenthèse de dix ans ne pouvait se contenter de la simple réédition de modèles certes prestigieux mais passablement dépassés. Car Triumph ne cherche pas un succès d'estime. Avec de coûteux investissements, dont une usine flambant neuve, le constructeur tente un pari industriel qui n'est pas gagné d'avance (« *le Monde-L'économie* » du 26 janvier). Dans ces conditions, on ne reprochera pas à la gamme 1993 de n'avoir préservé de son héritage que les seuls signes extérieurs de richesse. Le logo délicieusement rétro est intact, la tradition du trois cylindres en ligne est respectée et les coloris très british sont de rigueur.

Le premier moment d'attendrissement passé devant l'élégant dessin de la Trident 750, un roadster également disponible en 900 cc, il faut donc du passé faire table rase. Cette machine, la plus typée des modèles commercialisés (deux sportives, la Daytona et la Trophy, ainsi que la Tiger, un gros trail d'apparence plutôt pataude sont proposés en 900 ou 1 200 cc), vise le segment du marché des motos « basiques », relativement dépouillées. Or, si les engins de cette catégorie sont parfois décevants, la Trident est pleine de caractère. Très véloce (mais était-il pour autant indispensable de graduer le compteur de vitesse jusqu'à 300 km/h ?), elle tarde un peu à répondre aux sollicitations à bas régime mais se rattrape sans tarder. A tel point qu'il faut parfois calmer les ardeurs de ses 97 chevaux et éviter de lui manquer de respect. Mais elle se plie volontiers à une conduite plus sage et sa boîte à six rapports permet un pilotage précis et des freinages progressifs.

Compacte, dotée d'une suspension arrière monobras et d'une solide fourche avant, la Trident fait oublier ses 212 kilos. Le modèle 1993 a reçu d'utiles modifications, notamment du côté des repose-pieds dont le positionnement garantit une position de conduite moins éprouvante. Il faudra pourtant remédier au plus vite à la gêne que représente, surtout en ville, un rayon de braquage notoirement insuffisant.

Avec des motos de conception moderne (mais pas à la pointe d'une course à la technologie qui, d'ailleurs, paraît de plus en plus vaine), des moteurs de caractère et une finition très soignée, les britanniques peuvent légitimement espérer séduire un public soucieux de marquer sa différence sans pour autant devoir justifier de connaissances mécaniques pointues. Car le succès ne viendra que si la firme apporte la démonstration que l'image d'Epinal des Triumph attachantes mais peu soucieuses de fiabilité n'est plus qu'une légende. A ce titre, la garantie de deux ans pièces et main-d'œuvre pour un kilométrage illimité mise en place à travers le réseau constituait un engagement incontournable.

JEAN-MICHEL NORMAND

▶ **Trident 750 cc. Cylindrée : 749 cc. Puissance : 97 cv. Poids : 212 kg ; Prix clés en main : 52 700 francs.**

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 2 février =

Sans allant

Relativement bien orientée en début de journée, mardi 2 février, la Bourse de Paris a cédé ensuite graduellement du terrain pour perdre la presque totalité de ses gains. Dans un marché toujours très calme et peu actif, certains investisseurs recommençaient à parier sur un petit geste de la banque centrale allemande. En hausse de 0,71 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 voyait progressivement son avance fondre pour ne progresser que très légèrement de 0,08 % en clôture à 1 787,31 points.

Après la dévaluation de la livre irlandaise, qui contrairement à toute attente n'a pas provoqué lundi de spéculation contre le franc français, les milieux financiers espèrent un petit geste de la Bundesbank, lors de sa réunion de jeudi, allant dans le sens d'une baisse des taux. Mais ils ont déjà été très souvent déçu. Si la banque centrale allemande ne modifiait pas, selon les analystes, ses taux directeurs, elle pourrait néanmoins diminuer, comme elle l'avait fait à l'automne dernier, son taux de prise en pension. La fermeté du dollar, qui affaiblit la devise allemande, contribuait par ricochet à la bonne tenue du franc. Les taux d'intérêt à un ou deux mois qui, la veille en début de journée, frôlaient les 14 % sont revenus mardi nettement en dessous des 13 %. Ils restaient toutefois à des niveaux élevés, et la demande d'une hausse du taux de base bancaire par les banques semble de plus en plus vraisemblable.

Du côté des valeurs, on remarquait plus particulièrement les reculs de 2,7 % de Saint-Gobain et de 2,4 % du certificat d'investissement Crédit Lyonnais.

NEW-YORK, 2 février ⬇

Pause

Wall Street a cédé un peu de terrain, mardi 2 février, à l'issue d'une séance active et sous la pression de prises de bénéfices. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la séance à 3 328,67 points en baisse de 3,51 points (– 0,11 %). Le volume des transactions a été élevé avec quelque 270 millions de titres échangés. Les valeurs en hausse ont été plus nombreuses que celles en baisse : 1 080 contre 788.

Les investisseurs ont ignoré une augmentation de 1,9 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques, la plus forte depuis près de dix ans, et une hausse de 6,3 % des ventes de logements neufs en décembre aux Etats-Unis. Les détenteurs de capitaux ont préféré prendre des bénéfices après les gains récents, ont indiqué des analystes, relevant que le principal baromètre de Wall Street avait gagné près de 40 points au cours des quatre dernières séances.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a progressé à 7,24 % contre 7,20 %.

VALEURS	Cours du 1er fév.	Cours du 2 fév.
Alcoa	73	72 7/8
ATT	54	53 5/8
Boeing	36	35 7/8
Chase Manhattan Bank	30 1/3	30 1/4
Du Pont de Nemours	46 3/8	46 7/8
Eastman Kodak	49 5/8	48 7/8
Exxon	61 1/2	62 1/4
Ford	47 1/4	47 1/4
General Electric	86 1/4	84 7/8
General Motors	38 1/8	37 7/8
Goodyear	69	69 1/4
IBM	52 3/8	52 1/4
ITT	72 5/8	72 5/8
Mobil Oil	64 1/8	63 3/4
Pfizer	66	63 3/4
Schlumberger	58 7/8	58 3/4
Texaco	60 7/8	60 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	124 7/8	125 1/2
Union Carbide	17 1/8	17
United Tech.	47 1/8	48
Westinghouse	13 5/8	13 1/2
Xerox Corp.	84 5/8	84 5/8

LONDRES, 2 février ⬇

Repli

Les valeurs ont sensiblement baissé mardi 2 février au Stock Exchange, en raison de prises de bénéfices après la forte hausse de lundi et des craintes d'une guerre commerciale entre l'Europe et les Etats-Unis. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 17,2 points (– 0,6 %) à 2 834,4 points.

Le marché a calmé ses espoirs de voir le gouvernement baisser de deux points les taux d'intérêt, comme le laissaient entendre des informations de la presse britannique démenties ensuite par le Trésor. Au-delà des prises de bénéfices, les opérations ont été freinées par la crainte de voir de nouvelles sociétés lancer des augmentations de capital, comme l'ont fait Asda Group et Burton Group la semaine dernière, et celle d'une guerre commerciale entre l'Europe et les Etats-Unis.

TOKYO, 3 février ⬆

Petite éclarcie

La Bourse de Tokyo s'est inscrite mercredi 3 février en légère hausse en fin de séance, le Nikkei gagnant 35,72 points, soit 0,2 %, à 17 222,03 points. Les valeurs japonaises se sont raffermies en clôture, mais loin des plus hauts du jour à la suite des informations insistantes sur une baisse imminente du taux d'escompte. Selon ces rumeurs, la Banque du Japon devrait abaisser jeudi, ou vendredi au plus tard, son taux d'escompte officiel de 0,75 point le ramenant ainsi à son plus bas niveau historique, soit 2,50 %.

Mais les opérateurs expliquent que la nouvelle, confirmée de source autorisée, a été largement digérée par le marché qui s'interroge maintenant sur ses effets réels sur la reprise.

VALEURS	Cours du 2 fév.	Cours du 3 fév.
Ajinomoto	1 220	1 220
Bridgestone	1 180	1 180
Canon	1 410	1 440
Fuji Bank	1 780	1 790
Honda Motors	1 380	1 350
Matsushita Electric	1 120	1 130
Mitsubishi Heavy	526	524
Sony Corp.	4 150	4 140
Toyota Motors	1 400	1 430

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	440	440	Internt. Computer	139 80	.
B.A.C.	23 70	....	I.P.B.M.	38 40	.
Boiron (Ly)	490	495	Molex	130	..
Boisset (Lyon)	239	....	N.S.C. Schlumberger	760	760
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	730	749	Publ.Filipacchi	540	550
Calberson	240	...	Rhone-Alp Ecu (Ly.)	317	
Cardif	925	930	Select Invest (Ly)	96	.
C.E.G.E.P.	183	....	Serbo	147	
C.F.P.I.	217	...	Sopra	320	...
C.N.I.M.	950	952	TF1	425	423
Codetour	280	....	Thermador H. (Ly)	303	.
Creeks	92	....	Unilog	215	
Dauphin	200 10	....	Viel et Cie	116 10	.
Demachy Worms Cie	439	....	Y. St-Laurent Groupe	759	759
Devanlay	1114	....			
Dolisos	100	....			
Editions Belfond	198	...			
Europ. Propulsion	161	161			
Finacor	140	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	49	49			
G.L.M.	420	....			
Gravograph	129	....			
Guintoli	937	937			
I.C.C.	182	..			
Idianova	47	...			
Immob. Hôtelière	990	....			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 février 1993
Nombre de contrats estimés : 135 024

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 93	Juin 93	Sept. 93
Dernier	113,12	114,62	114,64
Précédent	112,38	113,86	113,92

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 93	Juin 93	Mars 93	Juin 93
112	1,41	1,97	0,18	0,32

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 8 773

COURS	Fév. 93	Mars 93	–
Dernier	1 803	1 838	–
Précédent	1 820	1 823	–

CHANGES

Dollar : 5,5410 F ⬇

Le dollar fléchissait à Paris, mercredi 3 février, s'échangeant à 5,5410 francs contre 5,5525 francs à la clôture des échanges interbancaires de mardi. A Francfort, la devise américaine était en revanche orientée à la hausse à 1,6380 DM, contre 1,6299 DM la veille.

FRANCFORT	2 fév.	3 fév.
Dollar (en DM)	1,6299	1,6380
TOKYO	2 fév.	3 fév.
Dollar (en yens)	124,98	124,33

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (3 fév.) .... 11 7/8 - 12 %

New-York (2 fév.) .... N. C.

BOURSES

PARIS (SBF, *base 100 : 31-12-81*)

	1er fév.	2 fév.
Indice général CAC	472,4	478,7
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 785,90	1 787,31

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

	1er fév.	2 fév.
Industrielles	3 332,18	3 328,67

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

	1er fév.	2 fév.
100 valeurs	2 851,60	2 834,40
30 valeurs	2 207,75	2 195,07
Mines d'or	76,30	79,90
Fonds d'Etat	95,29	95,27

FRANCFORT

	1er fév.	2 fév.
Dax	1 585,16	1 583,09

TOKYO

	2 fév.	3 fév.
Nikkei Dow Jones	17 186,31	17 222,03
Indice général	1 301,81	1 307,60

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

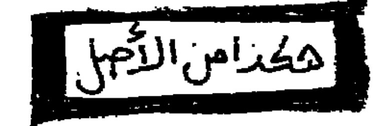
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,5435	5,5455	5,6620	5,6700
Yen (100)	4,4596	4,4639	4,5548	4,5637
Ecu	6,5960	6,5990	6,6334	6,6435
Deutschemark	3,3850	3,3860	3,4154	3,4200
Franc suisse	3,6523	3,6556	3,7102	3,7179
Lire italienne (1000)	3,6330	3,6380	3,6345	3,6439
Livre sterling	8,0100	8,0200	8,1240	8,1425
Peseta (100)	4,7620	4,7667	4,7405	4,7516

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	3 3/16	3 5/16	3 3/16	3 5/16	3 3/16	3 5/16
Ecu	9 5/8	9 3/4	9 9/16	9 11/16	9 1/4	9 3/8
Deutschemark	8 1/2	8 5/8	8 1/4	8 3/8	7 13/16	7 15/16
Franc suisse	5 5/16	5 7/16	5 1/4	5 3/8	5 1/4	5 3/8
Lire italienne (1000)	11 11/16	12 1/16	11 5/8	12	11 9/16	11 13/16
Livre sterling	6 3/8	6 1/2	6 1/8	6 1/4	5 7/8	6
Peseta (100)	13 3/4	14	13 9/16	13 13/16	13 5/16	13 9/16
Franc français	12	12 1/2	12	12 1/2	10 3/4	11 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

□ **Entrée d'AMB et de BGAG dans le capital des Assurances générales de France.** – Deux sociétés allemandes, l'assureur AMB (Aachener und Muenchener) et le holding des syndicats BGAG, sont entrées, mardi 2 février, à hauteur de 6 % dans le capital des Assurances générales de France (AGF) à la faveur d'une augmentation de capital réservée. Cette opération est la contrepartie de l'accord permettant aux AGF de disposer de 25 % des droits de vote et du capital d'AMB. Elle s'inscrit également dans le processus d'achat par le Crédit lyonnais de la banque allemande BfG, elle-même filiale commune (à 50/50) d'AMB et de BGAG. L'augmentation de capital des AGF de 3,5 millions de titres s'est effectuée à un cours de 510 F par action. Pour rémunérer les AGF, les deux sociétés allemandes vont apporter chacune 1,4 million de titres BfG qui seront cédés ensuite au Crédit lyonnais. Les AGF obtiendront alors 6,4 % du capital de la banque française.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 3 FÉVRIER

Cours relevés à 11 h 15

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5150	C.N.E 3%	5250	5250	5200	- 0 95
870	B.N.P. T.P.	876	876	895	+ 2 17
840	Cr.Lyon. T.P.	841	840	841	....
1671	Renault T.P.	1683	1683	1680	- 0 18
1680	Rhone Poul. T.P.	1670	1655	1665	- 0 30
1040	Saint Gobain T.P.	1084	1065	1065	- 1 75
800	Thomson T.P.	840	821	821	- 2 26
650	ACCOR	675	679	680	+ 0 74
765	Air Liquide	745	745	745	....
655	Alcatel-Alsthom	622	625	627	+ 0 80
1570	Als.Superm.	1565	1590	1590	+ 1 60
255	A L S P I	253	256	249	- 1 58
535	AGF Sté Centrale	530	534	533	+ 0 57
1090	Axa (ex Cie Midi)	1102	1106	1110	+ 0 73
138	Balip	147 90	147	148 20	+ 0 20
65	Bail-Equipem.	85 60	65	76 50	- 10 6
695	Bail Investiss.	705	705	705	....
425	Bancaire	435	439	436 60	+ 0 37
645	Bazar H.-V.	643	643	642	- 0 16
1190	Berger (M)	1220	....	....	....
380	Bertrand Faure	380	375	375	- 1 32
1090	Bic	1120	1127	1133	+ 1 16
1090	B.I.P.	1085	1080	1080	- 0 46
140	BIS	147	148	150	+ 2 04
450	B N P (CI)	438 50	442	441 50	+ 0 68
405	Bollore Tech	417	415	420	+ 0 72
2850	Bongrain	2801	2820	2791	- 0 36
435	Bon-Marché	435	435	435	....
595	Bouygues	600	603	601	+ 0 17
83	BP France	83	82 10	82 60	- 0 48
930	B S N	914	915	917	+ 0 33
1120	Canal Plus	1151	1160	1160	+ 0 78
150	Cap Gem.S.	146	145 80	146	- 0 68
197	Carnaudmetalbox	192	192	191 60	- 0 21
2320	Carrefour	2272	2287	2287	+ 0 66
152	Casino	152	151 90	152	....
96	Casino ADP	105	105	104 50	- 0 48
525	Castorama D.I.	533	537	533	....
220	C.C.F.	214	214 50	215 '	+ 0 47
31	CCMC Ly	31	....	....	....
400	C.D.M.E	402	402	399	- 0 75
128	C.E.G.I.D.	141	143	143	+ 1 42
50	Centrest (Ny)	55	55	54	- 1 82
340	C.E.P. Comm.	336 10	336	337	+ 0 27
87	Cerus	83 90	82 80	82 86	- 1 25
1120	Cetelem	1139	1139	1148	+ 0 79
256	CF Int.	259	255	259	....
275	CGI Info	276	278 50	277 50	+ 0 54
910	C G I P	881	885	890	+ 1 02
620	CGP	633	....	....	....
1240	Chargeurs S A	1312	1329	1317	+ 0 38
215	Christian Dior	221	220	223	+ 0 90
490	C I C A (M)	490	....	....	....
265	Ciments franc.	275	273	273	- 0 73
500	Clarins	495	491	491	- 0 81
400	Club Méditer.	394 50	385	385 90	- 2 18
865	Coles	865	851	857	- 0 92
230	Cpt. Entrep.	220	216	216 10	- 1 77
1170	Compt Mod.	1197	1190	1191	- 0 50
265	CPR (Paris Réa.)	267 70	268	267 50	- 0 07
995	Créd. Foncier	993	995	989	+ 0 60

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
335	Crédit Loc France	327	323 10	330	+ 0 92
515	Cr Lyon.(CI)	524	515	520	- 0 76
1250	Credit Nat.	1175	1185	1200	+ 2 13
520	CSEE	510	512	512	+ 0 39
3250	Damart	3325	3375	3360	+ 1 05
360	Dassault Aviation	342	341	341	- 0 29
220	Dassault Electr.	212 90	207 50	207 50	- 2 54
1320	De Dietrich	1350	1350	1350	....
455	Degremont	446 50	450	449	+ 0 56
41	Dév.P.d.C.(Li)	44	44 20	44 20	+ 0 45
81	Dév.R.Sud-Est	82 40	82 60	82 60	+ 0 24
280	D M C	280	285	284	+ 1 43
400	Docks France	382 10	389 50	382 60	+ 0 13
109	Dynaction	106	106	105 20	- 0 75
2060	Eaux (Gle)	2117	2126	2132	+ 0 71
675	E.B.F.	680	680	680	....
420	Ecco	397	396	395 20	- 0 45
335	Elf Aquitaine	333	337 50	340 10	+ 2 13
970	ElfSanofi(ExSanofi)	966	970	968	+ 0 21
230	Erap-Elf (Certif.)	233 80	230	236	+ 0 94
585	Eridania-Beghin	575	571	574	- 0 17
400	Essilor	398	393	397	- 0 25
187	Essil.Int.(DP)	190	190	191	+ 0 53
745	Esso	740	737	739	- 0 14
1460	Eurafrance	1489	1455	1480	- 0 60
480	Euro RSCG	461	459	459	- 0 43
66	Eurodisneyland	65 95	66	66 10	+ 0 23
850	Europe 1	885	878	878	- 0 79
34	Eurotunnel	33 80	33 80	33 80	....
122	Finextel	121 50	120	120	- 1 23
290	Fives Lille	325 90	326	323	- 0 89
615	Fougerolle	618	618	618	....
3600	Fromager. Bel	3615	3600	3575	- 1 11
1650	Gal.Lafayette	1610	1610	1610	....
350	G.A.N.	357	355	355	- 0 56
365	Gascogne (B)	372	379	373 50	+ 0 40
1290	Gaz et Eaux	1300	1320	1330	+ 2 31
550	Geophysique	570	566	572	+ 0 35
675	Groupe André SA	690	691	691	+ 0 14
505	Groupe Cité	491	500	499	+ 1 63
350	GTM-Entrep.	322	324	325	+ 0 93
1430	Guyenne-Gas.	1460	1455	1468	+ 0 55
430	Havas	411	410	415	+ 0 97
235	Idia	234	231	231	- 1 28
350	Imétal	349 50	347	347	- 0 72
143	Immob. Phénix	140 20	140 10	140 10	- 0 07
150	Ingénico	144	145	143	- 0 69
7850	Inst. Mérieux	7720	7790	7760	+ 0 52
420	Interbail	430	428	430	....
390	Intertechnique	429 90	434	440	+ 2 35
925	J. Lefebvre	1005	980	983	- 2 19
485	Klepierre	480	480	480	....
555	Labinal	575	....	....	....
330	Lafarge	308	310	308 20	+ 0 06
91	Lagardère Group.	89 80	89 50	92	+ 2 45
270	Lebon	265	....	....	....
4000	Legrand	4000	4000	4030	+ 0 75
2180	Legrand (DP)	2145	2149	2120	- 1 17
155	Legris Industries	154	154 90	155 30	+ 0 84
730	Locindus	725	720	720	- 0 69
3240	L.V.M.H.	3149	3180	3180	+ 0 98
410	Lyon.Eaux/Dumez	390 10	392	391 50	+ 0 36
37	Majorette Ly	37	....	....	....
290	Mar. Wendel	281 90	283	282 50	+ 0 21
90	Matra-Hachette	98 50	99 10	99 60	+ 1 12
84	Metaleurop	83 90	83 10	82 80	- 1 31
14	Métrologie In.	14	14 10	14	....
199	Michelin	187 10	188 90	186 40	- 0 91
77	Moulinex	82	83 80	83 10	+ 1 34
870	Navig. Mixte	855	858	852	- 0 35
134	Nord-Est	130	128 50	129	- 0 77
290	Nordon (Ny)	278	284	283 90	+ 2 12
55	Olipar	56 50	58 50	56 60	+ 0 18
1010	Oréal	982	990	990	+ 0 81
385	Paribas	388	390	388	....
225	Pechiney Int.	219	219	219	....
285	Pechiney (CIP)	293	292	292	- 0 34
360	Pernod Ricard	355	355	357 50	+ 0 70
600	Peugeot	567	570	570	+ 0 53
790	Plastic-Omn.	834	834	820	- 1 68
225	Poliet Ex.Lamb.Fr.	205	205	210	+ 2 44
875	Primagaz	870	861	861	- 1 03
570	Printemps	585	580	590	+ 0 85
550	Promodès	625	625	629	+ 0 64
255	Radiotechn.	265	264	264	- 0 38
6300	Redoute (La)	6400	6400	6400	....
136	Remy Cointreau	132	137 50	132 90	+ 0 68
520	R. Poulenc CIP	508	510	512	+ 0 79
35	Rochette(La)	38	38	37 95	- 0 13
425	Roussel Uclaf	450	455	450	....
2870	R. Impé.Ly	2955	2962	2995	+ 1 35
130	Sade (Ny)	147 60	150	148	+ 0 27
2420	Sagem	2461	2461	2461	....
495	Saint Gobain	484	483	487 70	+ 0 76
1170	Saint Louis	1140	1150	1152	+ 1 05
1600	Salomon Ly	1540	1530	1530	- 0 65
295	Salvepar (Ny)	290	294 50	295	+ 1 72
1550	S A T	1550	1527	1527	- 1 48
280	Saul. Chât.	275	274	273	- 0 73
735	Saupiquet (Ns)	765	762	761	- 0 52
620	Schneider	602	611	619	+ 2 82
13	SCOA	12 70	12 50	12 55	- 1 18
420	Scor s.a.	445	441	445	....
335	S.E.B.	337 90	333 50	348	+ 2 99
410	Sefimeg	441	430	429 50	- 2 61
130	Selectibanque	132 90	132	132 10	- 0 60
136	Sextant A.	153	153	151	- 1 31
550	S F I M	596	585	590	- 1 01
177	S.G.E.	175 50	175	176	+ 0 28
445	Simco	445 70	443	444	- 0 38
790	Sk. Rossignol	905	910	902	- 0 33
425	Sligos	417	420	416	- 0 24
595	Société Géné.	587	599	589	+ 0 34
39	Sodecco(B)	40	39 50	40	....
72	Sodero(Ny)	75	75	75 90	+ 1 20
1010	Sodexho	998	1000	995	- 0 30
78	Sogenal(Ny)	80	80 10	80 10	+ 0 13
1200	Som-Allib.	1240	1240	1245	+ 0 40
395	SOPHIA	385	394	391	+ 1 56
1020	Sovac	1042	1045	1045	+ 0 29
340	SPEP	346 60	347 50	348 10	+ 0 46
305	Spie-Batignol.	306	308	310	+ 1 64
570	Strafor Facom	509	506	500	- 1 77
270	Suez	261 30	264 50	265 80	+ 1 72
1220	Synthelabo	1226	1230	1221	- 0 41
148	Thomson CSF	144	145 50	145 70	+ 1 18
220	Total	226 40	228 50	228 50	+ 0 93
148	– (certif.)	143 20	147 80	143 60	+ 0 28
600	U.A.P.	499	504	502	+ 0 60
220	U F B Locab.	212	210	210	- 0 94
168	U.G.C. DA (Robur)	176 50	177	175 60	+ 0 06
410	U I C	428	427	427	- 0 23
460	U I F	478	475	475	- 0 63
760	U I S	776	....	....	....
340	Unibail	336 10	336 10	336	- 0 03
720	Valéo	757	765	751	- 0 79
150	Vallourec	154	154 50	154 50	+ 0 32
250	Via Banque	245 10	245	249 50	+ 1 80
240	Worms et Cie	224 50	225	226	+ 0 67
1520	Zodiac	1559	1565	1540	- 1 22
810	Elf Gabon	825	825	811	- 1 70
90	Amax	99 50	102	102 50	+ 3 02
153	Amer. Barrick	165	166 60	168 80	+ 1 09
138	Amer. Express	135 50	137 40	137 50	+ 1 48
300	A.T.T.	300 50	299 80	298	- 0 83
108	Anglo Amer.C.	116 90	116 90	117	+ 0 09
186	Amgold	187	186 70	186 80	- 0 11
225	Banco Santander	216	220	220	+ 1 85
720	B.A.S.F.	720	720	721	+ 0 14
910	Bayer	906	905	902	- 0 33
45	Blenheim Plc	45 50	....	....	....
22	Buffelsfont.	25	25 80	26	+ 4 00
162	Chase Manh.	169	169	169	....
1930	Daimler Benz	1985	....	....	....
76	De Beers	80 70	81	80 50	- 0 25
2180	Deutsche Bank	2182	2186	2210	+ 1 28
1190	Dresdner Bank	1181	1186	1200	+ 1 61
36	Driefontein	38 75	38	37 20	- 4 00
250	Du Pont-Nem.	256 20	262 20	261	+ 1 87
265	Eastman Kodak	275	275	276 30	+ 0 47
7	East Rand	12 80	13 20	12 60	- 1 56
23	Echo Bay	25 55	27 10	27 10	+ 6 07
172	Electrolux	168	162 10	162 10	- 3 51
139	Ericsson	132	....	....	....
315	Exxon Corp.	340	346 40	346	+ 1 76
255	Ford Motor	264	....	....	....
28	Freegold	34 10	33 50	34	- 0 29
10 50	Gencor	11 65	11 75	11 75	+ 0 86
455	Gén. Elect.	480	474 90	474 10	- 1 23
205	Gén. Motors	210	209 20	208 20	- 0 85
325	Géo. Belgique	355 70	354	350	- 1 60
36	Gd. Métropol.	35 30	35 90	35 60	+ 0 85
39	Guinness	37 45	37 20	38	+ 1 47
20	Hanson PLC	20 60	20 40	20 90	+ 1 46
7	Harmony Gold	12 25	13	11 60	- 5 31
390	Hewlett Packard	400	....	....	....
31	Hitachi	31 25	31 85	32	+ 2 40
860	Hoechst	870	878	878	+ 0 92
93	I.C.I.	93 20	93 20	92	- 1 29
250	I.B.M.	292 50	291 50	292 40	- 0 03
405	I.T.T.	402 10	402 60	403 80	+ 0 42
149	Ito Yokado	151 80	153 90	153 90	+ 1 38
48	Matsushita	49 10	49 70	49 70	+ 1 22
270	Mc Donald's	275	279 10	282	+ 2 55
225	Merck	209 70	209 50	210 50	+ 0 38
535	Minnesota M.	550	546	547	- 0 55
36	Mitsubishi	37 40	38 05	38 05	+ 1 74
325	Mobil corp.	353 90	354 30	355 60	+ 0 48
330	Morgan J.P.	336	....	....	....
4020	Nestlé	4020	4030	3999	- 0 52
126	Norsk Hydro	123 50	126	122 10	- 1 13
55	OFSIL	71 10	71 10	70 50	- 0 84
1240	Pétrofina	1250	1245	1190	- 4 80
390	Philip Morris	422	421	422 80	+ 0 19
71	Philips	71 10	70 20	70 20	- 1 27
66	Placer Dome	72 60	72 75	73 45	+ 1 17
276	Procter Gamble	276 70	281 70	281 70	+ 1 81
182	Quilmès	181 50	180 50	173 10	- 4 63
13 50	Randfontein	15 75	15 70	15 70	- 0 32
240	Rhone Poul. Rorer	245 50	245 70	247 50	+ 0 81
425	Royal Dutch	451 30	450	451 60	+ 0 07
54	R T Z	54 80	54 10	54 05	- 1 37
14	Saat.& Saatchi	14 50	14 80	14 90	+ 2 76
17	St Helena	22 85	23 20	22	- 3 72
305	Schlumberger	328 50	326 20	327 10	- 0 43
43	Shell transp.	45 60	45 35	45 60	....
2030	Siemens	2050	2070	2078	+ 1 37
180	Sony	182 50	183 10	183 20	+ 0 38
75	Sumitomo Bank	80 50	82 95	83 10	+ 3 23
148	T.D.K.	153 10	154 80	154 80	+ 1 11
59	Telefonica	61	62 40	61 25	+ 0 41
26	Toshiba	26 65	26 90	27	+ 1 31
590	Unilever	584	585	581	- 0 51
260	Uni.Techn.	264 50	259 20	258 60	- 2 23
170	Vaal Reefs	193 50	193	191	- 1 29
940	Volkswagen	963	....	....	....
270	Volvo	283	....	....	....
53	West. Deep.	68 50	67 60	66	- 3 65
445	Xerox Corp.	459 40	....	....	....
105	Yamanouchi	107 80	109 50	110	+ 2 04
4 95	Zambia Cop.	5 50	5 65	5 60	+ 1 82

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	99 60	5 63
10,80% 79/94	100 70	4 49
Emp.Etat 13,4% 83	102 88	1 61
10,26% mars 86	105 50	9 22
OAT 10% 5/2000	112 49	6 90
OAT 9,9% 12/1997	107 75	1 41
OAT 9,8% 1/1996	104 29	0 10
PTT 11,2% 85	106	1 93
CFF 10,25% nov 90	111 15	9 12
CNA 10 % 1979	....	8 60
CNB Bques 5000F	98 40	0 78
CNB Paribas 5000F	98 15	0 78
CNB Suez 5000F	98 25	0 78
CNI 1/82 5000F	98 36	0 78
CNT 9 % 86	....	6 70
CRH 10,90% déc.85	109 30	0 94
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1072	....
Cerus	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	596	....
Ly. Eaux cv 6,5%	765	....
Thoms. cv 9,2% 86	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1461	....
Arbel	376	382
Bains C.Monaco	385	866
B.Hypoth.Europ.	217	....
B.N.P. Intercont.	345	345
Bénédictine	2151	....
Bidermann Internat.	469	....
Blanzy Ouest	900	....
B T P	16 05	16 20
Cambodge	850	....
Carbone Lorraine	279	279
Case Poclain	2 65	....
C.B.C.	247	247
C.E.G.F (Frigor.)	770	....
Centenaire Blanzy	300	....
Caragen	18	....
Champex Ny	14	....
CIC (CIP)	163 40	162

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1000	903 o
C.I.T.R.A.M. (B)	2629	....
Cie Industrielle	3335	....
Cpt Lyon Alemand	291 80	....
Concorde	595	599
Constr.Mét.Prov.	22	....
Crédit Gén.Ind.	110	....
Cr Universel (Cie)	326	....
Darblay	511	....
Delmas Vieljeux	1810	1760
Didot Bottin	575	....
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	257	256 50
Ent.Mag. Paris	3812	....
Eridania-Béghin CI	470	470
Fidei	379	379
Finalens	300	....
F.I.P.P.	44	....
F.N.A.C.	1980	1911
Foncière (Cie)	450	....
Foncina	340 10	....
France I.A.R.D.	399	....
France SA (La)	1600	1600
From. Paul-Renard	2061	....
Gaumont	360	375
Genefim	245	245
Gévelot	447 30	....
G.F.C.	332 10	333
Groupe Victoire	745	....
G.T.I (Transport)	264	....
Immobail	332	330
Immobanque	625	625
Im.Marseillaise	4150	....
Invest.(Sté Cle.)	3000	....
Lille Bonnières	900	....
Locafinancière	480	....
Louis Vuitton	506	584
Louvre	2560	2500
Lucia	225	....
Machines Bull	22	....
Mag.Uniprix	154	....
Métal Déployé	300	....
Mors	42 80	42 80
Navigation (Nle)	150	....
Optorg	330	320
Oréal (CI)	532	539
Origny-Desvroise	500	....
Palais Nouveauté	1070	....
Paluel Marmont	430	....
Parfinance	182	....
Paris France	202	....
Paris Orléans	180	....
Parthena Invest.	243	....
Piper Heidsieck	951	....
Porcher	242 20	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Promodès (CI)	399	....
Publicis	610	....
Rochefortaise	116	....
Rosario	139 20	141 10
Rougier	184	....
S.A.C.E.R.	636	....
S.A.F.A.A.	198	....
S.A.F.I.C Alcan	188 40	....
Saga	345	....
Saint Dominique (F.)	120	....
Salins du Midi	523	520
Savoisienne M.	145	....
Silic	589	593
S.I.P.H.	90	....
S.M.C.I.	50	....
Sofal	470	....
Soffo	168 50	....
Sofiram (ex Saram)	65	....
Sofragi	2210	....
Soudure Autogène	660	660
Sovabail	251	....
Starnl	632	....
Taittinger	2090	2070
Testut-Aequitas	100	....
Tour Eiffel	228	....
Ufiner	1080	....
Vicat	430	410
Viniprix	1676	....
Virax	109	....
Maroc Sté Brasserie	200	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	500	....
Akzo Nv Sico	405	....
Alcan Aluminium	102 20	....
American Brands	195	....
Arbed	241 10	....
Asturienne Mines	84 10	....
Banco Popular Espa.	603	....
B.Reglements Int.	18300	....
Can.Pacifique	69 50	....
Chrysler Corp.	206	....
C I R	2 65	....
Commerzbank	864	....
Dow Chemical	291 40	297 40
Fiat	14 70	....
GBL (Brux Lamb.)	480	....
Gevaert	995	....
Glaxo Holdings Ltd	54 80	....
Goodyear Tire	379	....
Grace and Co (WR)	203	....
Honeywell Inc. Im.	164	....
Johannesburg	65 10	....
Koninklijke Pakhoed	76 95	....
Kubota	24	....
Noranda Mines	70	....
Olivetti priv.	4 35	....
Pfizer Inc.	361	351
Ricoh	21 20	....
Robeco	297 30	306
Rodamco NV	140 20	140 20
Rolinco	292 40	298 50
Saipem	3 86	....
Sema Group	24	....
SKF Aktiebolaget	52	....
Tenneco Inc.	208	....
Toray Ind.	25 70	....
West Rand Cons.	4 20	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	60	....
C G H Cogedator	7	....
Coparex	615	....
Europ. Accum.	77 50	....
Europ Soufres Ind.	8 10	....
Guy Degrenne	265	....
Lecteurs du Monde	238	....
Nicolas	1050	....
Office Cent. Pharma.	830	....
Particip. Perrier	204	....
Rorento N.V.	246	....
St-Gobain-Emballage	1685	....
Schlumberger Ind.	482	....
S.E.P.R.	1392	....
S.M.T. Goupil	0 61	....
S.P.R. act. B	232	....
Waterman	1100	....

SICAV (sélection) 2/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilon	204 05	198 59
Actimonetaire C	30372 47	30372 47
Actimonetaire D	30372 47	30372 47
Améri-gan	7800 90	7500 87
Amplitude	645 17	626 38
Associc	1082 81	1082 81
Atout Futur	424 79	414 43
Auracic	1108 83	1076 53
Avenir Alizes	1751 75	1717 40
Axa Capital	184 32	178 95
Axa Court Terme	8500 21	8500 21
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	925 35	898 40
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg.	774 18	751 63
Axa Europe	126 59	122 90
Axa Investiments	108 76	105 59
Axa NPI	121 68	118 14
Axa Ob.Fr.Extrame	152 12	147 69
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sa.	135 04	131 11
Axa Prem.Ex.Agepre.	124 33	120 71
Axa Sél.Ex.Dr.Séle.	151 19	146 79
Axa Valeurs PEP	123 86	120 25
Cadence 1	1062 81	1041 97
Cadence 2	1069 10	1048 14
Cadence 3	1060 76	1039 96
Capimonetaire	6697 12	6690 43
Capioblig	6907	6771 57
Capitacic	1421 69	1400 68
Coexis	1410 16	1375 77
Comptavalor	3748 54	3742 93
Conventiomo	330 34	329 86
Creditor	449 61	436 51
Credit Mutuel Capital	1355 13	1328 56•
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	710 64	710 64•
Cred.Mut.Ep.Indus.	95 52	92 96
Cred.Mut.Ep.J.	74194 88	74194 88
Cred.Mut.Ep.long.T.	198 88	193 36
Créd.Mut.Ep.Monde	1190 86	1159 01
Cred.Mut.Ep.Quatre	1108 93	1079 25•
Dieze	1382 92	1349 18
Drouot France	849 33	824 59
Drouot Sécurité	238 18	231 24
Ecocic	1081 17	1049 68
Ecupar	127 79	124 07
Ecur Capitalisation	2755 67	2728 39
Ecur. Expansion	512715 79	511947 87
Ecur. Géovaleurs	2342 25	2274 03
Ecur. Investissement	151 97	147 54
Ecur. Monepremière	71702 84	71702 84•
Ecur. Mondiaire	42000 99	42000 99•
Ecur. Trésorerie	2588 84	2588 84
Ecur. Trimestriel	2073 11	2052 58
Elanciel	109 52	106 33
Energie	270 29	268 03
Eparcic	3851 23	3851 23
Eparcourt-Sicav	4580 68	4569 27•
Epargne Associat.	28912 14	28605 71
Epargne Capital	11596 84	11482 02
Epargne Croissance	1732 80	1688 52
Epargne Obligat.	210 89	206 26
Epargne-Unie	1327 33	1294 96
Epargne Valeur	447 72	435 74
Euil Cash capi	8393 66	8393 66•
Eulinvest capi	603 61	586 03•
Eurco Solidarité	1099 62	1088 73
Eurocic Leaders	1008 77	979 39
Eurodyn	1147 66	1119 67
Euro Gan	6066 65	5833 32
Fonsicav	15427 81	15427 81

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-gan	10016 25	9631 01
France Garantie	278 83	278 27
France Obligations	504 59	499 59
Francic	446 88	433 86
Francic Pierre	101 84	98 87
Francic-Regions	1089 70	1057 96
Fructi-Associations	37 50	37 50
Fructi-Capi	45 38	44 71
Fructidor	243 45	239 85
Fructifrance action C	913 05	890 78
Fructifrance action D	892 68	870 91
GAN Rendement	5347 15	5268 13
Gestilion	15846 77	15767 93
Gest.Associations	174 05	170 22
Horizon	1273 48	1236 39
HLM Monétaire	14891 60	14891 60
Indicia	1013 83	993 80•
Indust.Fse.Court.T.	1573 68	1573 68
Interéper	108848 92	108849 44
Interoblig	15098 34	14802 29
Intersélection Fce	496 94	487 20
Japacic	146 68	142 41
Jeunepargne	301 76	297 30
Latitude	2399 42	2395 83
Lion Association	11021 02	11021 02
Lion Institution	31933 85	31854 21
Lionplus	1058 81	1038 05
Lion Trésor	2288 08	2265 43
Lion 20 000	27940 81	27940 81
Livret Bourse Inv.	562 33	545 95
Livret Portefeuil.	714 59	693 78
Méditerranée	172 07	167 08
Mensuel CIC	10177 87	10077 10
Monedan	72855 21	72855 21
Mone.J.	38656 34	38656 34•
Monévalor	43794 C4	43794 64
Mutualité dépôts	14307 71	14279 15
Natio Court Terme	101502 00	101198
Natio Court Terme2	304438 00	304438
Natio-Epargne	18915 03	18727 75
Natio-Ep. Ret.	125 08	121 73
Natio Eparg.Trésor	8304 48	8287 90
Natio-Fran.index	982 15	955 86
Natio-Imm.	1081 02	1052 09
Natio-Inter	1556 09	1514 44
Natio-Monétaire	26927 08	26927 08
Natio-Opportunités	1009 25	982 24
Natio-Patrimoine	1308 09	1273 08
Natio-Perspectives	1036 73	1008 98
Natio-Placements	63128 29	63128 29
Natio-Revenu	1063 08	1052 55
Natio Sécurité	11818 20	11818 20
Natio-Valeurs	865 32	842 16
Nippon-Gan	4840 83	4654 64
Nord Sud Dévelop.	1686 13	1682 76
Obli-Associations	164 42	162 79
Oblicic-Mondial	2749 82	2709 18
Oblicic-Régions	1086 77	1070 71
Oblifutur	3087 18	2992 37
Oblig. tres caté.	187 79	184 42
Oblilion	1477 49	1462 86
Oblisécurité Sicav	13806 12	13805 12
Oracion	1048 48	1033 89
Orvalor	7484 80	7338 04
Paribas Capitalisation	1622 18	1598 21
Paribas Opportunités	126 38	121 23
Paribas Patrimoine	582 54	558 79
Patrimoine Retraite	237	232 35

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pervalor	621 82	609 63
Placement A	1444 02	1415 71•
Placement J	7712 48	7697 09•
Placement M	71666 42	71523 37•
Placement Nord	903 12	885 41•
Plénitude	140 05	135 97
Poste Croissance	23150 75	23127 62
Poste Gestion	70341 88	70341 88
Première Oblig.	11215 43	11204 23
Prévoy. Ecureuil	119 03	117 85
Priv'Associations	31410 09	31410 09
Proficius	1000 70	976 29
Quartz	135 24	131 94
Réalvalor	749 24	734 55
Rentacic	162 13	159 73
Revenus Trimestr.	5431 98	5378 20
Revenu-Vert	1163 41	1136 03
St Honoré Vie & Santé	970 74	926 72
St Honoré Bons du Tr.	11955 87	11896 39
St Honoré Invest.	772 35	737 33
St Honoré Pacifique	599 62	572 43
St Honoré Real	15996 23	15932 50
Sécuricic	1853 50	1853 50
Sécuri-Gan	12553 94	12307 78
Sécurimax	1481 88	1481 88
Sicavdes	730 85	720 05
Sicav Associations	1965 39	1965 39
SFI-CNP Assur.	674 86	655 20
S.G. Fr. opport. C et D	1146 74	1124 25
Sicav 5.000	435 88	424 22
S.I. Est	1321 07	1282 59
Sivafrance	674 53	656 48
Sivam	400 84	390 11
Siverente	223 20	218 82
Sivinter	439 77	428
S.N.I.	1087 74	1056 06
Sogenfrance C et D	1105 76	1084 08
Sogéparge	312 99	306 85
Sogevar	978 48	959 29
Soginter	1296 35	1270 93
Soleil Investissements	592 04	569 27
Solstice	2213 04	2207 52
State Street Act. Eur.	9139 62	8830 55•
State Street Act. Frce	10035 52	9743 22•
St. Str. Act.Japon	10356 77	10008 54
State Street Emer. Mts	11861 47	11291 21•
St.Street OAT Plus	11161 11	10942 26•
Stratégie Actions	829 69	797 78
Stratégie Rendement	1495 39	1448 32
Technocic	891 23	962 36
Techno-Gan	5686 58	5448 63
Thesora	709 13	702 11
Trésor Plus	1381 07	1367 40
Trésor Trimestriel	1051 88	1041 47
Trésoricic	139037 82	139037 82
Trilion	5246	5178 68
Uni-Associations	120 01	120 01•
Uni-Foncier	1208 57	1177 14
Unifrance	570 82	556 90
Uni Régions	1170 61	1142 08
Univar	249 98	249 98•
Univers Actions	1288 19	1237 26
Univers Obligations	1871 09	1825 45
Valorg	2179 07	2176 89
Valreal	56912 71	56884 27
Winterthur St-Honoré	221 59	211 54

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 2/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 506	5 514	5 2	5 7
Ecu	6 593	6 601	....	....
Allemagne (100 dm)	338 520	338 210	327	347
Belgique (100 F)	16 437	16 414	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 860	300 590	290	310
Italie (1000 lires)	3 649	3 634	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 850	87 680	84	92
Gde-Bretagne (1 L)	8 039	8 066	7 6	8 4
Grèce (100 drachmes)	2 528	2 525	2 1	2 8
Suisse (100 f)	366 210	364 670	354	374
Suède (100 krs)	74 100	74 620	70	79
Norvège (100 k)	79 480	79 600	75	84
Autriche (100 sch)	48 117	48 073	46 8	49 8
Espagne (100 pes)	4 758	4 763	4 5	5
Portugal (100 esc)	3 740	3 750	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 337	4 364	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 410	4 419	4 2	4 4

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/2
Or fin (kilo en barre)	58100	58600
Or fin (en lingot)	58200	58500
Napoléon (20f)	333	339
Pièce Fr (10 f)	400	.....
Pièce Suisse (20 f)	331	337
Pièce Latine (20 f)	329	335
Souverain	439	439
Pièce 20 dollars	2100	2095
Pièce 10 dollars	1102 50	1082 50
Pièce 5 dollars	582 50	.....
Pièce 50 pesos	2160	2180
Pièce 10 florins	337	342

CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme Henri Berger,
ses parents,
M. et Mme Fernand Vialle,
son oncle et sa tante,
Les familles Voncken et Thomet,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges BERGER,

survenu le 1er février 1993, à l'âge de quarante-huit ans.

Un hommage civil lui sera rendu le vendredi 5 février, à 8 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin, pavillon Gustave-Roussy, 12, rue Méchain, Paris-14e.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, à 15 h 45, au cimetière Saint-Clair, à Tulle (Corrèze).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les amis de

Georges BERGER,

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 1er février 1993, à l'âge de quarante-huit ans.

Un hommage civil lui sera rendu le vendredi 5 février, à 8 heures, à l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin, pavillon Gustave-Roussy, 12, rue Méchain, Paris-14e.

– La direction
Et le personnel de Virgin
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

M. Georges BERGER,

un de leurs plus précieux et fidèles collaborateurs de la première heure, survenu le lundi 1er février 1993.

Une cérémonie civile lui aura lieu le vendredi 5 février, à 8 heures, à l'amphithéâtre Gustave-Roussy de l'hôpital Cochin.

– Mme Bernard Chaussier,
M. François Chaussier,
Mlle Christine Chaussier,
M. Jean Chaussier,
Mme Eliane Maunoury
et leur fils Thomas,
M. et Mme Pierre Chaussier
et leurs enfants,
M. et Mme Serge Mackowiak
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Quesada,
Mlle Monique Thomas,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Bernard CHAUSSIER,
magistrat honoraire,
docteur en droit,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

le 26 janvier 1993, dans sa soixante-treizième année, à Aix-en-Provence.

Les obsèques ont eu lieu à Aix-en-Provence, dans l'intimité.

32 *bis*, avenue Saint-Jérôme,
13100 Aix-en-Provence.

– Mme Boby Coulon,
son épouse,
M. et Mme Philippe Labro,
M. et Mme Philippe Pontet,
M. et Mme Jean-Louis Lomont,
ses enfants,
Thibault, Alexandra, Bénédicte, Tristan, Clarisse, Jean, Alexandre, Guillaume,
ses petits-enfants,
Ses parents
Et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Boby COULON,

survenu le 1er février 1993, à Besançon.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 février, à 14 h 15, en l'église Saint-Pierre de Besançon.

« Il y a des êtres à travers qui Dieu m'a aimé. »

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, avenue Edouard-Droz,
25000 Besançon.

– Mme Cécile Champion
Et ses enfants
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Mady CHAMPION,
directrice de l'Ecole d'ergothérapie,
à la faculté Paris-XII.

Le service religieux sera célébré le jeudi 4 février 1993, à 13 h 45, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, Paris-5e.

– M. et Mme Maurice Curiel,
François Curiel
et ses filles, Alexandra et Stéphanie,
Sylvie Curiel,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Simone BONN CURIEL,

survenu le 28 janvier 1993,

et remercient les médecins et leur entourage, qui lui ont témoigné des années de dévouement.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

– Saint-Hilaire-du-Rosier (Isère). Paris.

M. et Mme Jean Henry
et leurs enfants,
Mme Raymond Henry
et ses enfants,
Mme Pierrette Vernhes
et ses enfants,
Mme Marc Henry
et ses enfants,
Mme Michèle Henry,
Le colonel (ER) Albert Henry
et son fils,
Les familles Pacaud, Gonzalves, Bellier et Pupat,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude HENRY,

survenu subitement le 1er février 1993, dans sa soixante et unième année.

Ses obsèques seront célébrées, en l'église de Saint-Hilaire-du-Rosier, le mercredi 3 février, à 15 heures.

Les Tigneux,
38840 Saint-Hilaire-du-Rosier.

– M. Marcel Guillaume,
géologue (ER),
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Louis Leclercq,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Adenot, Albert, Croce, Pérols, Sauve et Vilain,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa soixante-quatrième année, de

Mme Marcel GUILLAUME,
née Françoise Leclercq.

La messe sera célébrée le vendredi 5 février 1993, à 15 h 45, en l'église Notre-Dame de Beauregard, à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines).

– Mme Jean-Guillaume Hubin,
son épouse,
M. et Mme Jean-Philippe Hubin,
Constance, Félix et Philippine,
M. et Mme Olivier Mitterrand,
Guillaume, Antigone, Charles-Moïse et Maël,
Mme Sabine Hubin-Paugam,
Saïk et Erwan,
ses enfants et petits-enfants
Mme André Hubin,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Henri Chauvel,
M. Jean-Paul Delorme,
ses belles-sœurs, neveux et nièces,
Les familles Hubin, Bassot, Mallet, Mazel, Tanouarn, Kable et Mestral,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean-Guillaume HUBIN,

survenu le dimanche 31 janvier 1993 en son domicile,

et vous prient de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention à la messe qui sera célébrée le vendredi 5 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique, Paris-7e.

89, quai d'Orsay,
75007 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Bruno et Didier Kahn
ont la douleur de faire part du décès de leur mère

Hilda KAHN,
née Berger,

survenu accidentellement dans son appartement, le 30 janvier 1993.

Les obsèques auront lieu jeudi 4 février, à 13 h 45, au cimetière parisien de Bagneux.

– Nîmes, Châteauneuf-de-Gadagne.

Mme Pierre Maddalena,
Mme Robert Maddalena,
ses enfants et petits-enfants,
Claire, Anne et Robert Maddalena,
ses enfants,
Les familles Lacour,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre MADDALENA,

survenu à l'âge de cinquante-huit ans.

Les obsèques ont eu lieu à Nîmes le lundi 1er février 1993.

– Robert Monteux,
président-directeur général de la société des éditions Air et Cosmos,
Jean-Marie Riche et Albert Ducrocq,
cofondateurs d'Air et Cosmos,
Et toute l'équipe d'Air et Cosmos,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques MORISSET,
cofondateur et administrateur
d'Air et Cosmos,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
médaille de l'Aéronautique,

survenu le 1er février 1993, à Saint-Germain-en-Laye, à l'âge de soixante-huit ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 4 février, à 15 h 45, en l'église de Louveciennes.

– Mme Edilia Perrier,
Mme Carmelina Iemmi,
M. et Mme Christian Perrier,
M. Jean-Claude Perrier,
Virginie et Frédéric Perrier,
M. et Mme Jean-Pierre Pihan,
Marie-Noëlle Pihan,
Toute sa famille et ses amis,

ont la très profonde tristesse de faire part du décès de

M. Georges PERRIER,
avocat au barreau de Nancy,
ancien secrétaire général
de la banque CIC-SNVB,

survenu le 31 janvier 1993, dans sa soixantième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 février, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à Maisons-Alfort (Val-de-Marne). L'inhumation aura lieu au cimetière de Maisons-Alfort.
Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue des Sapins,
54690 Lay-Saint-Christophe.

– Le comité de direction
Et les membres de la Convention psychanalytique
ont le regret d'annoncer le décès de

Léone RICHET,

survenu le 29 janvier 1993, à Caen,

et adressent à sa famille et à ses amis toutes leurs condoléances.

– M. André Vinsot,
son époux,
M. François Vinsot,
Mme Chantal Vinsot,
et son fils Gildas,
M. et Mme Edouard Vinsot,
ses enfants et petits-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André VINSOT,
née Marie-Thérèse Rolland,
avocat honoraire à la cour d'appel,

survenu le 30 janvier 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 4 février, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 90, rue de l'Assomption, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

80, rue de l'Assomption,
75016 Paris.

Remerciements

– Saint-Gingolph (Haute-Savoie).

Les familles Cusin, Fleischman et Mexandeau,
sont encore sous le choc brutal et la douleur qu'elles éprouvent.

Elles redisent toute leur gratitude aux amis fidèles qui les entourent de leur présence, de leurs fleurs, de leurs messages fraternels et de leurs prières au moment où les cendres de

Huguette CUSIN

vont reposer au petit cimetière de Saint-Gingolph.

Gaston Cusin,
La R'veria,
74500 Saint-Gingolph.

– Mme Albert Flon
et ses enfants,
Les familles Flon, Fourneau, Burguet, Adriaenssens,
vous adressent leurs sincères remerciements pour votre présence, vos envois de fleurs et messages, ainsi que les nombreux témoignages d'amitié et de sympathie que vous leur avez adressés lors du décès de

M. Albert FLON,

et vous assurent de leur profonde gratitude.

– La famille de

Gilberte MARQUESTE,
née Arnal,

très émue des marques de sympathie qui lui ont été témoignées, vous adresse ses très sincères remerciements.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée le samedi 6 février 1993, à 11 heures, en l'église Saint-Eloi de Fresnes (Val-de-Marne), à la mémoire de

André VILLETTE,
ancien directeur des Editions ouvrières,
ancien maire de Fresnes,
ancien vice-président
du conseil général du Val-de-Marne,

décédé il y a un an le 2 février 1992.

« Mes yeux voient ton Salut. »

Anniversaires

– Il y a vingt ans disparaissait

André BARSACQ,
directeur du Théâtre de l'Atelier,
metteur en scène et décorateur,

puis,

Elisabeth ALAIN
et
Michel BARSACQ,

ses enfants, nous quittaient à leur tour.

Ceux qui les ont connus et aimés se souviennent.

Mila Barsacq,
ses enfants et petits-enfants.

– Saint-Jean-du-Gard. Genève. Strasbourg. Paris.

Il y a deux ans, le 4 février 1991, disparaissait

Philippe LATHAM.

Il est présent en nous.

– Il y a un an, nous quittait

Mme Mathilde PIEUX-GILÈDE,

à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Ses filles demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée de l'associer dans leurs pensées au souvenir de

M. Louis PIEUX-GILÈDE,
professeur de français au Caire,

décédé en 1975,

et de sa sœur,

Mlle Marie-Claire PIEUX-GILÈDE,
professeur au Caire et à Tunis,

décédée en 1992.

Anne-Marie Pieux-Gilède,
6, boulevard de Québec,
45000 Orléans.
Françoise Lacour,
rue du 8-Mai,
34700 Lodève.

Messes anniversaires

– Pour le vingt-cinquième anniversaire du rappel à Dieu du

professeur René SERS,

une messe sera célébrée à son intention le jeudi 11 février 1993, à 8 h 40, en la chapelle de la Sainte Vierge de l'église de la Trinité, place d'Estienne-d'Orves, à Paris.

Communications diverses

– CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, le jeudi 4 février 1993, à 20 h 30, débat entre R. Darmon, rédacteur en chef de l'édition française du *Jerusalem Post*, D. Shek, porte-parole de l'ambassade d'Israël, et A. Rozenkier, délégué du Mapam en Europe : « Israël entre Hamas et paix ? » Tél. : 42-71-68-19.

– L'Association des juristes berbères organise le samedi 6 février 1993, à 15 heures, au 12, rue Guy-de-la-Brosse, Paris-5e, une conférence-débat sur saint Augustin, avec le professeur Claude Lepelley.

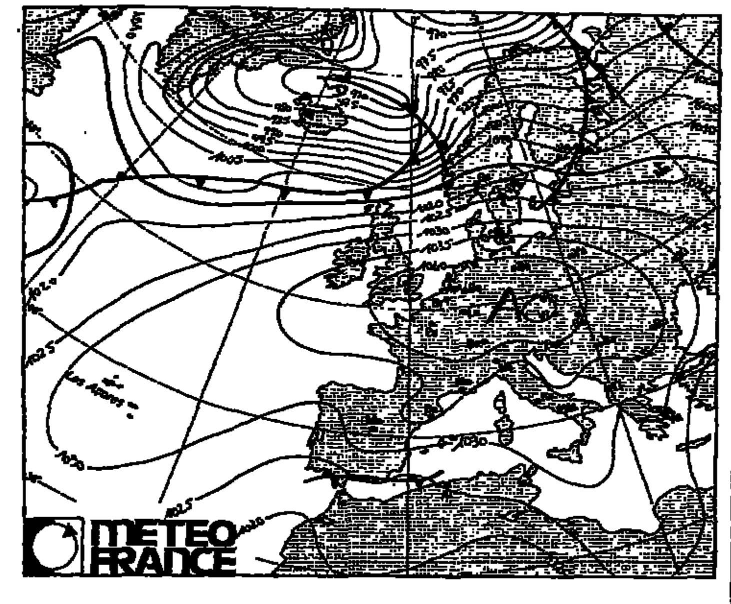
Soutenances de thèses

– M. Philippe Capelle a soutenu sa thèse de doctorat en philosophie à la Sorbonne, lundi 25 janvier 1993, sur « Philosophie et théologie dans la pensée de Martin Heidegger », mention très honorable avec félicitations du jury. Composition du jury : MM. les professeurs J.-F. Marquet, M. Zarader, J. Greisch.

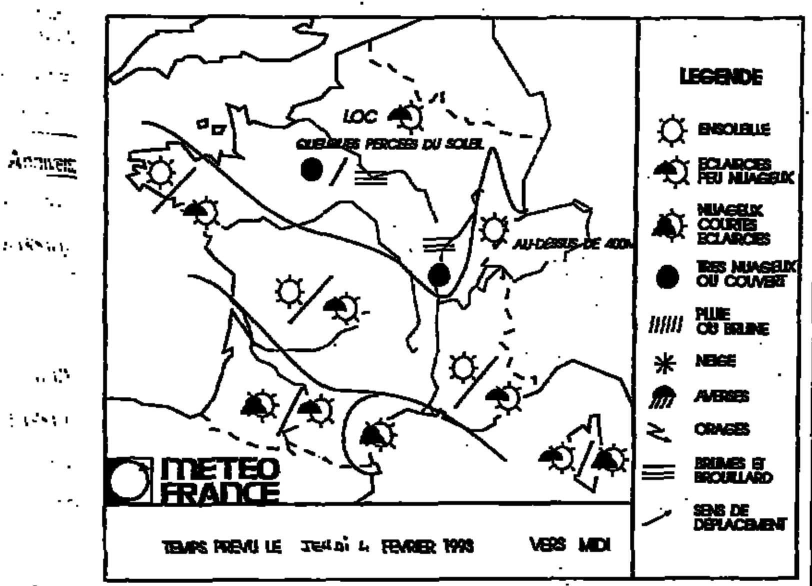
– Odile Felgine soutiendra sa thèse le samedi 6 février 1993, à 9 h 30, salle Louis-Liard, Paris-IV-Sorbonne : « Roger Caillois, raison et vertiges. »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 3 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 4 FÉVRIER 1993

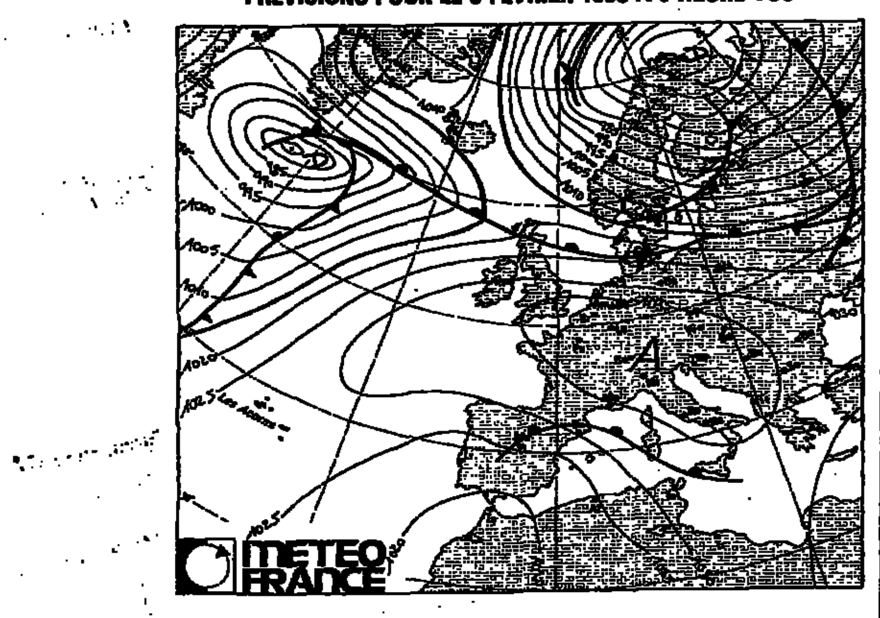


Toujours anticyclonique, peu de soleil entre les remontées nuageuses du Sud-Ouest et les grisailles dans le Nord persistantes. – Sur les régions du Sud-Ouest, de l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, et jusqu'à la Bretagne, il y a déjà beaucoup de nuages dès le lever du jour. Ces nuages vont s'épaissir et s'étendre en cours de journée vers l'est, atteignant la vallée du Rhône. La région Provence-Côte d'Azur ainsi que la Corse resteront peu nuageuses.

Au nord de la Seine, toujours de la grisaille matinale, avec des brouillards parfois givrants, évoluant lentement en nuages bas. Le soleil ne percera que très difficilement, voire pas du tout, comme dans la vallée de la Saône notamment. Quelques trouées plus probables se produiront sur l'extrême Nord, ainsi que sur les sommets, qui seront dégagés au-dessus de 400 mètres.

En ce qui concerne les températures minimales, il y aura quelques gelées dans l'intérieur, localement – 4 degrés dans le Nord-Est. Sur les côtes, elles avoisineront généralement 4 degrés. Quant aux températures maximales, elles seront comprises entre 1 et 5 degrés au nord, là où les grisailles auront été plus tenaces. Dans l'ouest et le sud du pays, il fera plus doux, environ 12 ou 13 degrés, et localement 15 degrés sur le pourtour méditerranéen.

PRÉVISIONS POUR LE 5 FÉVRIER 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 3-2-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-2-1993 à 6 heures TUC et le 3-2-1993 à 6 heures TUC

Ville	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	14	2	D
BIARRITZ	15	3	D
BORDEAUX	13	1	D
BOURGES	4	–1	C
BREST	13	9	D
CAEN	5	1	B
CHERBOURG	5	4	B
CLERMONT-FER.	4	–3	C
DIJON	2	–1	C
GRENOBLE	8	–1	D
LILLE	3	1	B
LIMOGES	14	4	D
LYON	3	1	C
MARSEILLE	13	6	D
NANCY	0	–2	C
NANTES	10	–1	N
NICE	16	7	D
PARIS-MONTS.	5	2	C
PAU	14	1	N
PERPIGNAN	13	6	D
POINTE-A-PITRE	30	21	N
RENNES	7	0	B
ST-ETIENNE	2	–1	C
STRASBOURG	2	–3	C
TOULOUSE	13	0	N
TOURS	6	0	B
ÉTRANGER			
ALGER	18	6	N
AMSTERDAM	4	3	C
ATHÈNES	6	3	D
BANGKOK	31	20	D
BARCELONE	13	3	D
BELGRADE	0	–7	D
BERLIN	1	–2	C
BRUXELLES	2	0	B
COPENHAGUE	2	–3	C
DAKAR	23	17	D
GENÈVE	4	–3	C
HONGKONG	17	13	–
ISTANBUL	4	2	N
JÉRUSALEM	1	–1	*
LE CAIRE	12	7	N
LISBONNE	17	9	D
LONDRES	11	3	B
LOS ANGELES	17	9	D
LUXEMBOURG	–1	–5	D
MADRID	13	0	N
MARRAKECH	15	5	D
MEXICO	20	9	D
MILAN	13	–7	D
MONTRÉAL	–19	–23	*
MOSCOU	3	–5	C
NAIROBI	23	13	–
NEW-DELHI	25	8	D
NEW-YORK	–6	–13	N
OSLO	–	–	–
PALMA	14	5	D
PÉKIN	6	–5	D
RIO-DE-JANEIRO	28	23	–
ROME	14	–2	D
SÉVILLE	18	8	D
SINGAPOUR	30	24	A
STOCKHOLM	3	0	N
SYDNEY	22	23	D
TOKYO	8	2	D
TUNIS	16	1	N
VARSOVIE	–3	–6	C
VENISE	13	–1	D
VIENNE	0	–7	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Eternelle Juliette

ON parlait d'amour, chez Mireille Dumas. D'amour tout simple, d'Amour bêtement majuscule, comme avant Sa Majesté la Libération Sexuelle, avant les sondages exclusifs sur l'âge des premiers rapports et les inaugurations télévisées de distributeurs de préservatifs, comme au temps des chansons, des romans et des légendes, comme au temps de Roméo et Juliette. On parlait d'amour, ce fléau millénaire, d'amours douloureuses, d'amours impossibles, d'amours d'aujourd'hui.

Car les ennemis de l'amour veillent toujours, les mêmes, en gros, depuis les Capulet et les Montaigu. Ils s'appellent aujourd'hui Monsieur le directeur, ou Monseigneur l'évêque, ou la raison d'Etat, ou les convenances, ou l'hypocrisie, ou le vous-n'y-pensez-pas, ce même cortège qui, voici encore vingt-cinq ans, avait escorté vers le suicide une jeune professeur de lettres, Gabrielle Russier, coupable d'aimer un de ses élèves. Ils nichent sur tous les continents, dans les masures et les palais. Mille lettres par an, apprit-on, arrivent à Vérone, porteuses de cette seule adresse : *« Juliette, Vérone »*, comme on écrirait au Père Noël. Mille lettres de Juliette du monde entier, cloîtrées, séquestrées. Une poignée de bénévoles leur répondent avec une touchante application.

Mireille Dumas recevait donc deux Roméo et deux Juliette d'ici et de maintenant. Il y avait là un ancien diplomate français et une jeune artiste-peintre chinoise. En poste à Pékin, il était tombé amoureux d'elle. Elle fut jetée en prison, sommée de le renier, mais deux ans de pressions n'eurent pas raison de leur amour : des manifestations en France, un comité de soutien, firent finalement plier les autorités chinoises. Mais ce cauchemar se déroulait en Chine, songeait-on. Il serait inimaginable en France.

Voire. Philippe et Marie, eux, sont tous deux français. Il était magistrat, elle était prostituée. Il s'éprit d'elle, la recueillit, l'apprivoisa, *« comme le Petit Prince a apprivoisé la fleur »*, raconta-t-il. Mais on ne l'entend pas ainsi, dans la magistrature, qui eut tôt fait de le mettre à la retraite d'office. Depuis quatre ans et demi, le petit prince et sa fleur des rues survivent, de petit boulot en petit boulot. Ils s'aiment encore, plus que jamais, accrochés dans leur dérive. Si vraiment son dossier ne contient qu'un crime d'amour (mais Mireille Dumas laisse ce point dans l'ombre), qu'attend-on pour le réintégrer ? Que leur romance interdite s'achève comme celle de Roméo et Juliette, ou celle de Gabrielle Russier ?

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 3 février

TF 1

20.50 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Spécial jeux.
22.40 Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Pères divorcés en colère.
23.40 Sport : Boxe. Championnat du monde WBC, poids plumes : Paul Hodkinson (Grande-Bretagne)-Ricardo Cepeda (Porto-Rico).
0.45 Divertissement : Le Bébête Show.
0.50 Journal et Météo.
0.55 Série : Mésaventures

FRANCE 2

20.50 ▶ Téléfilm : Pour demain. De Fabrice Cazeneuve.
22.25 ▶ Première ligne. Frontière : le nouveau rideau de fer, documentaire de Michel Honorin.
23.25 Journal et Météo.
23.45 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Hommage à François Reichenbach.

FRANCE 3

20.45 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Espions au-dessus de tout soupçon : des Français au service de Moscou, qui étaient-ils ? Invités : Henri Amouroux, journaliste, membre de l'Institut ; Charles Lederman, avocat, sénateur, ancien résistant ; Thierry Wolton, journaliste, auteur du *Grand Recrutement*.
22.25 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 21.00

20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : Hit Man. ■ Film américain de Roy London (1991).
22.25 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Conte d'hiver. ■■ Film français d'Eric Rohmer (1991).
0.25 Cinéma : Un look d'enfer. □ Film américain de Malcolm Mowbray (1990) (v.o.).

ARTE

20.40 Magazine : Musica Journal. Interview de Gérard Mortier ; Répétition générale de l'opéra *Lucio Silla*, de Mozart ; Extraits de *la Chauve-souris* et de *Zarzuela* ; Interview du compositeur Marius Constant ; Jeu-énigme ; Hubert von Goisern und die Alpinkatzen.
21.10 Danse : La Bayadère. Chorégraphie de Marius Petipa ; mise en scène de Natalia Makarova ; musique de Ludwig Minkus.
23.15 Documentaire : En chemin pour l'Arcadie. La fin d'une utopie, d'Ernst-August Zurhorn.

M 6

20.45 Téléfilm : Le Gourou occidental. De Danièle J. Suissa.
22.25 Téléfilm : Bill Dragon se venge. De Harry Falk.
23.55 Magazine : Vénus.
0.15 Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Ecolo 6.
0.30 Magazine : Nouba.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes.
21.28 Poésie sur parole.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Champ libre-idées ; Eloge du réel.
22.40 Les Nuits magnétiques. Rave, ou la rencontre de l'esprit et du silicium.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Bertrand Levergeois (l'Expulsion de la bête triomphante).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 juillet 1992 lors du Festival de Montpellier) : Œuvres de Corelli, Vivaldi, Bach, Bartok, Bloch, Haydn, Brahms, Dinicu, Lechner, Monteverdi, de Falla, Monk, Ellington, et musique traditionnelle, par le Trio Avodah.
22.00 Concert (donné le 8 août 1992 à Prades) : Quatorze manières de décrire la pluie, variations op. 70, d'Eisler, par Andras Adorjan, flûte, Michel Lethiec, clarinette, Peter Cropper, violon, Pierre-Henri Xuereb, alto, Arto Noras, violoncelle, Jean-François Heisser, piano ; Fantaisie pour violon et piano op. 47, de Schoenberg, par Pierre Amoyal, violon, Jean-Claude Pennetier, piano ; Trio pour clarinette, piano et violoncelle op. 3, de Zemlinski, par Arto Noras, violoncelle, Michel Lethiec, clarinette, Jean-Claude Pennetier, piano.
23.09 Ainsi la nuit. Quintette pour piano et cordes en fa mineur op. 34, de Brahms ; Dichterliebe op. 48, de Schumann ; Don Giovanni, de Mozart (extrait).
0.33 L'Heure bleue.

Jeudi 4 février

TF 1

15.20 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.10 Feuilleton : Santa Barbara.
16.35 Club Dorothée. Huit ça suffit ; Clip ; Jeux.
17.25 Série : Le Miel et les Abeilles.
17.55 Série : Hélène et les garçons.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Gérard Rinaldi.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show.
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Série : Commissaire Moulin, police judiciaire.
22.20 Magazine : L'Amour en danger. Présenté par Jacques Pradel et Catherine Muller. J'ai besoin d'un homme, reportage de Richard Ugolini et Géraldine Rousteau.
23.30 Série : Mike Hammer.
0.30 Journal et Météo.

FRANCE 2

15.20 Variétés : La Chance aux chansons.
15.55 Tiercé, en direct de Vincennes.
16.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.35 Feuilleton : Beaumanoir.
17.00 Magazine : Giga.
18.50 Jeu : Score à battre.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. De Paul Nahon et Bernard Benyamin. Voyage au bout de l'horreur, de Jérôme Bony et Jean-Marie Lemaître ; L'Audience à tout prix, de Nicole Meyer, Michel Kellenberger et Bernard Louvin ; Les Erreurs médicales, de Jean-Marc Seban et Roger Motte.
22.25 Téléfilm : Kaléidoscope. De Jud Taylor.
23.55 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

15.35 Série : La croisière s'amuse.
16.25 Magazine : Zapper n'est pas jouer.
17.55 Magazine : Une pêche d'enfer. Le rock français.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.55 Un livre, un jour.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.50 Cinéma : Coup de torchon. ■■■ Film français de Bertrand Tavernier (1981).
23.00 Journal et Météo.
23.25 Magazine : Pégase. Les avions de montagne ; 24 heures avec un Airbus A-320.
0.20 Téléfilm : Cauchemar. De William Hale.

CANAL PLUS

15.25 Court métrage : Le Vol du frère. De Guillaume Bréaud.
16.00 Cinéma : Double vue. ■ Film franco-britannique de Mark Peploe (1991).
17.30 Documentaire : Les Inventions de la vie nº 2. De Jean-Pierre Cuny. 13. La graine au bois dormant.
18.00 Canaille peluche. Doug.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top. Présenté par Yvan Le Bolloc'h et Bruno Solo. Jeff Healey.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Costa-Gavras.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Cinéma : A la vitesse d'un cheval au galop. ■ Film français de Fabien Onteniente (1991).
21.50 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : Jamais sans ma fille. ■ Film américain de Brian Gilbert (1990).
23.50 Cinéma : Août. ■■ Film français d'Henri Herré (1991).
1.20 Cinéma : Mon ami Washington. □ Film franco-espagnol de Helvio Soto (1984).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Le Récital de toute une vie. Edith Piaf. De Claude-Jean Philippe (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Immendorf/Blixa Bargeld.
19.30 Documentaire : Laurens Van Der Post. Crépuscule d'un aventurier, de Georg Stephan Troller.
20.00 Documentaire : Les Métiers du bois. De Jacqueline Veuve. *Le tavillonneur.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : L'Empire des images. L'UFA, géant berlinois du cinéma, a soixante-quinze ans. Images d'une exposition.
20.42 Document : Mon cinéma du dimanche. De H. C. Blumenberg. *L'histoire de l'Universum-Film Aktiengesellschaft (UFA), « l'usine à rêves » allemande qui sombra avec Berlin en 1945. Films d'auteurs, grands spectacles de divertissement, œuvres de propagande, culte des vedettes, influence réciproque de l'histoire et du cinéma.*
22.30 Documentaire : Goebbels, le patron. De Fred Gehler et Ulrich Kasten. *Le cinéma sous le Troisième Reich.*
23.30 Cinéma : La Comédienne. ■ Film allemand de Siegfried Kühn (1988).

M 6

14.15 Magazine : Destination musique.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Equalizer.
18.25 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.25 Série : Ma sorcière bien-aimée.
19.50 Météo des neiges.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Météo 6.
20.45 Cinéma : Stress. ■ Film français de Jean-Louis Bertucelli (1984).
22.30 Cinéma : La Revanche de Freddy. ■ Film américain de Jack Sholder (1985).
0.05 Informations : Six minutes première heure.
0.15 Magazine : Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Théâtre maghrébin. 4. Le théâtre tunisien.
21.30 Profils perdus. Pierre Dunoyer de Segonzac (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Allô la destinée !
0.05 Du jour au lendemain. Avec François de Cornière (en principe).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 3 février au Concertgebouw d'Amsterdam) : Rhapsodie sur un thème de Paganini pour piano et orchestre op. 43, de Rachmaninov ; Roméo et Juliette, de Prokofiev, par l'Orchestre royal du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Kyung-Wha Chung.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 12 en mi bémol majeur op. 127, de Beethoven ; Cosi fan tutte, ouverture, de Mozart ; Quatuor à cordes nº 3 en si bémol majeur op. 67, de Brahms ; Cosi fan tutte, de Mozart (extrait).
0.33 L'Heure bleue.

Le Monde

La réflexion sur une réforme du mode de scrutin législatif

La commission Vedel propose l'ajout d'une dose de proportionnelle au système majoritaire

La plus grande partie des députés devraient continuer à être élus au scrutin majoritaire d'arrondissement, seul dix pour cent d'entre eux pouvant l'être à la proportionnelle lors du renouvellement de l'Assemblée nationale qui aura lieu après celui de mars. C'est en tout cas la proposition du rapport de la commission présidée par M. Georges Vedel et qui, composée de juristes et de représentants des groupes de l'Assemblée nationale, avait été chargée par le premier ministre de réfléchir à la possibilité d'une réforme du système électoral.

« Le choix d'un mode de scrutin n'est que partiellement lié à une idéologie politique, mais dépend assez largement des avantages et des inconvénients que chacun des secteurs des forces politiques peut attendre de l'option qui doit être apportée. » Ce constat lucide de la commission constituée autour de M. Georges Vedel pour examiner la nécessité et la possibilité de modifier la manière dont sont élus les députés explique qu'elle ne soit pas parvenue à dégager un réel consensus entre toutes les formations politiques. Les communistes et les écologistes continuent à réclamer une proportionnelle pratiquement intégrale. Les partis dits de « de gouvernement » – le PS, le RPR et l'UDF – maintiennent leur demande d'une préservation de l'essentiel du système majoritaire.

Contrairement aux souhaits de certains, un mixage de ces deux systèmes n'est pas réellement envisageable. C'est là un des grands apports de cette commission qui a mêlé, grâce à sa composition, la réflexion théorique à l'analyse concrète. Elle a, en effet, constaté qu'il existe une opposition de principe entre les tenants des deux thèses, et qu'un mariage des deux principes risquerait de *« cumuler les inconvénients des deux modes concurrents »*. Aussi elle prévient dans son rapport *« qu'une solution parfaite du problème posé est probablement hors de portée et qu'il faut se résigner à une bonne dose d'empirisme et probablement de compromis »*. Etant elle-même partagée, elle a estimé n'être pas *« en mesure de trancher pour l'une ou l'autre des positions »*, une fois constaté *« qu'une réforme substituant au scrutin majoritaire la représentation proportionnelle, dans l'une ou l'autre de ses versions, ne rallierait pas une majorité et qu'au contraire, si l'on se borne à une alternative, le mode de scrutin actuel, dont nul ne soutient qu'il est parfait, serait préféré »*.

Faudrait-il alors ne rien faire? La commission ne le pense pas. Pour elle, en effet, la non représentation au Parlement de forces politiques qui ne peuvent s'y faire élire par le système actuel peut favoriser *« des modes d'expression moins pacifiques que le vote »* et altérer *« la confiance dans le principe démocratique »*. Elle constate aussi que *« le vote change de signification dans l'esprit de l'électeur »*, celui-ci ne cherchant plus à indiquer la majorité ayant sa préférence, mais à émettre *« un vote à l'essai sans véritable engagement »*. Sans trancher le point de savoir si cela n'est qu'une *« parenthèse »*, elle se sent incitée à ne pas *« privilégier les modes de scrutin qui ont tendance à pérenniser les divisions de l'esprit public »*. Constatant qu'il n'était pas de sa compétence d'étudier la possibilité d'un Sénat composé à la proportionnelle et d'une Assemblée nationale élue au scrutin majoritaire, elle en arrive donc à la nécessité pour elle de proposer un simple aménagement du mode d'élection des députés.

La recherche d'un compromis

Un *« compromis »* lui paraît, en effet, possible qui, partant du système actuel, le corrigerait afin de *« donner une représentation à des opinions et à des forces politiques dont l'existence et l'importance ne sont pas niables »*. Mais pour la commission, il ne peut être que l'objet *« d'une négociation essentiellement politique »*, elle-même ne pouvant qu' *« essayer d'indiquer le chemin sur lesquels il peut se situer »*. Elle ajoute qui lui paraît possible, compte tenu des rôles différents que doivent jouer la majorité et *« la non majorité »*, celle-ci pouvant être diverse, à l'Assemblée nationale. Il s'agit donc de *« trouver un système qui, sans priver le parti ou la coalition majoritaire des avantages que lui assure le scrutin, offre des sièges au sein de la non-majorité à des forces politiques dont l'entrée dans la vie parlementaire ne serait pas possible sans un correctif apporté au scrutin majoritaire »*.

Les contraintes constitutionnelles, historiques et culturelles conduisent la commission à penser que la seule possibilité est *« un mode de scrutin qui, pour la plupart des sièges de l'Assemblée nationale, résulte du vote selon le scrutin uninominal majoritaire à deux tours, mais qui, pour une part non négligeable, superpose à cette attribution une élection à la proportionnelle »*. Elle envisage que cette part soit de 10 % des sièges, mais les représentants de la droite en son sein ont refusé que cela soit permis par une augmentation du nombre de députés, ce qui oblige à un redécoupage de l'ensemble des circonscriptions.

Elle propose deux systèmes aux résultats concrets bien différents. Dans le premier, les électeurs ne glissent dans l'urne qu'un seul bulletin, chaque candidat ayant la possibilité de signifier son adhésion à une formation politique. La globalisation des voix ainsi recueillies indirectement par chaque parti serait faite au niveau national, mais seuls ceux ayant été « défavorisés » par le système majoritaire auraient droit à des élus à la proportionnelle. Dans le second, qui semble avoir la préférence de la majorité de la commission, les électeurs votent deux fois : une pour choisir le député de leur circonscription ; une autre pour indiquer le parti ayant leur préférence. Mais alors toutes les formations profitent de la proportionnelle, ce qui désavantage les « petites ». Dans les deux cas la commission souhaite que nul ne puisse être à la fois candidat dans une circonscription et sur la liste nationale de son parti, afin qu'il n'y ait pas « d'élus-battus ».

Sans sortir de la mission précise qui lui a été confiée, cette commission a fait des propositions *« connexes »* à une réforme du mode de scrutin. Ainsi son rapport préconise que, sans que le système électoral soit inscrit dans la Constitution, ses *« éléments fondamentaux »* ne puissent *« être adoptés qu'à la majorité des deux tiers des suffrages exprimés à l'Assemblée nationale »*. De plus il ne pourrait être modifié à moins d'un an du renouvellement de l'Assemblée. Le texte de M. Vedel préconise aussi que le découpage des circonscriptions soit revu après chaque recensement général de la population et que le projet que proposerait le gouvernement au Parlement soit préparé *« au vu des propositions »* d'une commission *« indépendante »* composée de magistrats et d'experts en démographie, géographie et sciences politiques.

THIERRY BRÉHIER

Renvoyé devant le tribunal correctionnel

M. Jean-Michel Boucheron devrait passer en jugement après les élections de mars

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, présidée par M. Guy Joly, a rendu vendredi 29 janvier un arrêt de renvoi devant le tribunal correctionnel de M. Jean-Michel Boucheron, député (non inscrit) de la Charente, ancien maire (PS) d'Angoulême, et de M. Michel Gabaude, ingénieur commercial (*le Monde* daté 31 janvier-1er février). Elle a également décerné un mandat d'arrêt international contre le député de la Charente, actuellement en fuite en Argentine. Ce premier dossier étant bouclé (deux autres affaires sont à l'instruction à Bordeaux), il devrait conduire à l'ouverture d'un procès en correctionnelle pour lequel, dans les milieux judiciaires, on avance la date probable du mois de mai, soit après les élections législatives.

L'instruction menée à Paris par le juge Guy Joly, président de la troisième chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, concerne la Société de coordination, de commerce et d'assistance (SCCA) et la Société d'études, de pilotage et de coordination (SEPC), deux bureaux d'études dirigés par M. Michel Gabaude, dont la seule activité était la fausse facturation au profit notamment de M. Jean-Michel Boucheron, alors maire (PS) d'Angoulême.

Dans son arrêt de renvoi, la chambre d'accusation a retenu, à l'encontre de M. Boucheron, les chefs d'inculpation *« de complicité de faux en écriture de commerce et complicité d'usage de faux en écriture de commerce, recel d'abus de biens sociaux et d'usage de faux, trafic d'influence et ingérence »*. Sur le délit de faux en écriture de commerce et usage reproché à M. Gabaude et de complicité de ces délits retenu contre M. Boucheron, les trois magistrats soulignent qu'*« il résulte de l'information, et notamment des aveux des intéressés, qu'à l'instigation et au profit essentiel de M. Boucheron M. Gabaude a fabriqué des fausses factures à en-tête de SCCA, dont il a fait usage en les livrant au commerce juridique par leur remise à des chefs d'entreprise qui les ont acceptées et payées »*.

A propos de l'inculpation de recel d'abus de biens sociaux et d'usage de faux en écriture de commerce, les magistrats relèvent que M. Gabaude *« a retiré du compte bancaire de SCCA les fonds correspondant à son activité de fausse facturation et qu'il en a remis une part importante à M. Boucheron, tout en s'en appropriant une fraction »* et que ces faits constituent donc bien le délit qui leur est reproché. Ils précisent également que les sommes obtenues par M. Boucheron à l'aide du délit d'abus de biens sociaux et d'usage de faux en écriture de commerce ne sauraient être d'un montant *« inférieur à 746 000 francs »*.

Une « officine de trafic d'influence »

La chambre d'accusation a en revanche abandonné l'inculpation générale de corruption au profit de celle de trafic d'influence. *« Si des chefs d'entreprise ont accepté de payer des sommes importantes, calculées au prorata des marchés, sur la simple remise de factures non causées, c'est qu'à l'évidence ils avaient reçu des offres ou des promesses d'intervention en leur faveur »*, indique l'arrêt de renvoi. Mais, précise-t-il, *« à défaut d'avoir mis en lumière l'existence d'un pacte de corruption (...) permettant de relier les versements opérés par les chefs d'entreprise concernés à des actes relevant des fonctions électives de M. Boucheron, l'information a révélé qu'en fait M. Gabaude animait, sous couvert de SCCA, une officine de trafic d'influence »*.

A ce sujet, l'arrêt fait référence à deux déclarations des inculpés devant le juge, reconnaissant eux-mêmes les faits : *« J'estime que le système de fausse facturation impliquait, qu'on le veuille ou non, un trafic d'influence »*, observait M. Boucheron, lors d'une audience le 26 février 1992. *« Je reconnais que je faisais parfois des pressions sur les entreprises en ce sens que je pouvais exercer une influence sur elle dans le secteur des marchés »*, indiquait de son côté M. Gabaude. La chambre d'accusation a donc estimé nécessaire de requalifier le délit, en soulignant qu' *« il existe contre MM. Boucheron et Gabaude des charges constitutives du délit de trafic d'influence, prévu par l'article 178 du code pénal, texte incriminant ce cas particulier de corruption »*.

Examinant enfin le délit d'ingérence dont l'ancien maire d'Angoulême se serait rendu coupable dans le dossier de l'affermage du service de l'eau de la ville au profit de la Compagnie générale des eaux (CGE), les trois magistrats notent que cette inculpation est fondée, dans la mesure où l'enquête a révélé des *« raisons plausibles de soupçonner les inculpés d'avoir tenté de dissimuler sous l'habillage juridique d'un contrat de travail fictif* [M. Boucheron a été quelques mois salarié de la SEPC] *un intéressement de M. Boucheron aux ressources tirées de l'exploitation par CGE du service de l'eau d'Angoulême »*.

Contrairement aux autres inculpés de ce dossier, MM. Boucheron et Gabaude sont exclus par la chambre d'accusation du bénéfice des dispositions d'amnistie contenues dans les lois du 20 juillet 1988 et du 15 janvier 1990, en considérant que les actes qui leur sont reprochés ont été accomplis *« à des fins d'enrichissement personnel »*, et non pas pour le financement direct ou indirect des partis politiques ou des campagnes électorales.

Constatant que M. Boucheron a *« mis à profit l'immunité et l'inviolabilité que lui conférait son statut de parlementaire pour prendre la fuite en se réfugiant dans un pays étranger »*, la chambre d'accusation estime qu'il y a lieu de suivre les réquisitions du procureur général et de délivrer un mandat d'arrêt contre le député de la Charente.

P. R.-D.

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Arts-Spectacles » folioté 27 à 36

Le numéro du « Monde » daté 3 février 1993 a été tiré à 481 299 exemplaires.

□ **Bosnie-Herzégovine : 30 000 victimes de viols, selon une commission bosniaque.** – Le nombre des victimes des viols systématiques pratiqués par des soldats serbes en Bosnie-Herzégovine est estimé à 30 000, a affirmé, mardi 2 février, Mme Azra Smajovic, membre d'une commission sur les crimes de guerre mise en place par le gouvernement bosniaque et qui a basé son enquête sur les témoignages de femmes libérées. Les victimes de viols sont généralement détenues jusqu'à ce que leur grossesse soit trop avancée pour qu'elles puissent avorter. Selon Mme Smajovic, les viols commis par des soldats de l'armée bosniaque sont des faits isolés, une *« conséquence marginale de la guerre »*, et seraient punis s'ils étaient découverts. – *(AFP.)*

La crise de l'édition

Licenciements et changement d'orientation chez Critérion

Après avoir été mises en sommeil, fin décembre 1992, les éditions Critérion vont être restructurées. Cette petite maison de littérature générale appartenant au groupe Médias- Participation vient d'être vidée de son équipe par ses propriétaires, pour des raisons *« économiques et financières »*. Critérion sera désormais dirigée par Jean-Marie Dumont, directeur général des éditions Fleurus.

Contrôlées par le groupe Médias-Participation (ex-groupe Ampère), qui comprend notamment les éditions Mame, les éditions Fleurus sont spécialisées dans la littérature enfantine et les guides pratiques. Leur directeur envisage de *« conserver une production intéressante et originale »* sous la bannière de Critérion, en sortant une quinzaine de titres par an. La ligne éditoriale consistera à privilégier les essais et les ouvrages historiques.

Réactivées, en 1990, par Médias-Participation, les éditions Critérion étaient dirigées, jusqu'en décembre, par Roger de Bazelaire. La maison avait misé sur la littérature, publiant, à ses débuts, 60 % de textes littéraires, dont un tiers d'étrangers. Dès la mi-1992, des déboires commerciaux avaient contraints les responsables de Critérion à réduire leur équipe et leur production étrangère.

A l'automne, les pertes étaient encore importantes, mais Roger de Bazelaire estime qu'une maison de création récente doit bénéficier d'un certain temps pour faire ses preuves. *« Nous commencions à avoir des fonds éditoriaux et des contrats qui nous auraient permis de vivre à un rythme plus serein »*, affirme-t-il, tout en dénonçant *« une décision capitaliste, très loin du problème éditorial réel »*.

R. R.

Après le meurtre de quatre personnes

L'ONU interrompt son aide par voie routière à l'Afghanistan

Au lendemain de l'assassinat de quatre de ses membres près de Jalalabad (*le Monde* du 3 février), les Nations unies ont décidé, mardi 2 février, d'interrompre leur aide par la route dans le sud et l'est de l'Afghanistan. Leur personnel international a également été retiré de Jalalabad. Toutefois, l'aide par voie aérienne se poursuit. D'autre part, le Pakistan a entrepris d'évacuer mercredi la plupart de son personnel diplomatique de Kaboul, à la suite de nouveaux tirs qui ont endommagé son ambassade. – *(AFP.)*

(Lire, page 4, l'article de notre envoyé spécial Jean-Pierre Clerc.)

« Le Monde des livres » : « les Lieux de mémoire »

Entreprise sous la direction de Pierre Nora au début des années 80, la série des *Lieux de mémoire* s'achève avec trois gros volumes consacrés aux « France ». Une nouvelle histoire de France, pendant contemporain de celles de Michelet ou de Lavisse, mais aussi réflexion critique sur une mémoire nationale bouleversée et sur le rôle civique des historiens. Entretien avec Pierre Nora, analyse de Jacques Le Goff et le point de vue d'un historien anglais, Stefan Collini.





RAYMOND DEPARDON/MAGNUM



CLAUDINE NOUGARET

Depuis le 3 février, le cinéma Saint-André-des-Arts à Paris et plusieurs salles en régions présentent l'intégrale des films de Raymond Depardon (sur notre photo en tournage au Niger). Simultanément paraît un livre, conçu par Depardon et Frédéric Sabouraud, consacré au travail de réalisateur de celui qui fut d'abord reconnu comme un grand reporter-photographe. Depuis le 26 janvier, une exposition «Depardon cinéaste» est présentée à la FNAC Etoile. Juste hommage à un personnage à part, qui, avec discrétion, audace et opiniâtreté, a inventé une nouvelle façon de regarder.

LE TERRITOIRE DEPARDON

EN PRINCIPE, tout était clair. Il y avait la photo de reportage et la photo d'art, le documentaire et le cinéma de fiction. Un bonhomme pas faraud, fils de paysan de Villefranche-sur-Saône monté à Paris et engagé comme grouillot chez un photographe, allait bousculer le paysage. Raymond Depardon «planque» devant le domicile des vedettes, s'ennuie souvent sur le perron de l'Elysée, fréquente les champs de bataille, invente au service de ses pairs un style nouveau d'agence photographique. A l'occasion, il n'hésite pas à se servir d'une caméra. Peu à peu, sans lâcher le boîtier, il partage sa vie entre images fixes et images animées.

D'autres avant lui (Cartier-Bresson, Robert Frank, Agnès Varda, et William Klein...), chacun à sa façon, s'étaient colletés aux deux techniques. Mais ce qu'a fait Depardon, et dont témoigne l'intégrale (1) des films rassemblés sous l'égide du ministère des affaires étrangères et montrés en France avant de partir voyager à travers le monde, est unique (2). Un film, parmi les dix-neuf présentés, pourrait être la métaphore de ce travail singulier. Le 14 décembre 1980, Raymond Depardon filme l'hommage des New-Yorkais à John Lennon, assassiné la veille. *10 minutes de silence pour John Lennon* consiste en un unique plan-séquence circulaire. Le cinéaste pivote sur lui-même, filme la foule muette, prostrée; la caméra, insistante, scrute les regards, en quête de douleur, de complicité ou de colère, avant de diriger son objectif vers le ciel.

Pas plus qu'il n'y a de coupes dans ce plan, il n'y a de césure entre les différentes étapes de sa carrière, entre les genres différents qu'il a abordés. Dans ce court métrage comme dans sa vie, il s'est construit une attitude à lui, noyé dans la foule et en même temps en son centre, créant son espace et imposant son point de vue. Les images, attentives à l'intime, au détail, au trivial, se chargent d'émotion et de sens grâce à la durée, pour s'élargir à une signification plus vaste.

Onze ans plus tôt, Raymond Depardon avait réalisé le premier des films présentés par la rétrospective. A Prague, au sein d'une équipe de télévision classique, il «couvrait» les funérailles de Ian Palach qui venait de s'immoler par le feu pour protester contre l'invasion de son pays par les troupes soviétiques. Son reportage, toujours bouleversant, enregistre au plus juste l'émotion de la foule; et, surtout, la force de cette minute de silence absolue respectée par toute une ville soudain figée. Témoignage sur le vif, ce reportage relevait encore de la photo de presse (*«Heureusement que les feux de circulation changeaient de couleur*, reconnaît Depardon, *le public aurait pu croire que j'avais filmé une vue fixe»)*, représentait alors le meilleur de la télévision. Aujourd'hui, dans une salle et sur grand écran, c'est déjà du cinéma.

Pas à pas, du Tchad au Yémen, de la salle de rédaction du *Matin* à l'asile psychiatrique de San-Clemente, d'un village indien nommé Piparsod à un commissariat de police parisien, de New-York au urgences de l'Hôtel-Dieu, Depardon a multiplié les expériences. Certaines ont eu grand écho, tels les interviews de Françoise Claustre, otage des rebelles du Tibesti (*Tchad 2* et *3*), le portrait de Giscard *(50,81 %)*, celui de la naissance d'un quotidien (*Numéro Zéro*) ou ceux de ses confrères photographes *(Reporters)*, et bien sûr *Faits divers* et *Urgences*. D'autres sont plus secrets, plus introvertis, comme l'anti-exotique *Tibesti Too*, où il apprend que filmer le désert, c'est encore filmer les humains, ou l'autobiographique *les Années-Déclic*, et *le Petit Navire*, miracle de sincérité à vif. Pratiquement tous sont placés sous le signe du métissage. Depardon a continué à faire de la photo, souvent en même temps (comment choisir entre *San-Clemente*-le film et *San-Clemente*-le livre?). Il a tourné des publicités, mis son savoir-faire de cameraman à disposition d'un autre cinéaste, approché précautionneusement la fiction (*Empty Quarter. Une femme en Afrique, Une histoire très simple, la Captive du désert*), inventé d'autres va-et-vient entre film, photo et texte (par exemple *Empty Quarter* et le livre *les Fiancées de Saïgon*, ou *Contacts*, le bien nommé), a mis son imagination au service d'Amnesty International *(Cartagena)*.

Au-delà de la qualité de chaque moment, l'intégrale des films et le livre *Depardon/Cinéma* sont passionnants parce qu'ils dessinent le contour du «territoire Depardon», dont les balises sont faciles à repérer : le désert africain, harmonique de son enfance paysanne et la ville qui l'intrigue et l'inquiète; le désir de voyage et le désir qui naît en voyage; le pouvoir, ou plus exactement ce qu'on appelait naguère les appareils idéologiques d'Etat, police, médias, psychiatrie, justice, face auxquels il exerce une essentielle fonction de vigilance démocratique (sans esprit de système, comme en témoigne la vision des flics véhiculée par *Faits divers*). Murs et espace, donc. Mais la tonalité commune à tous ses films est aussi significative. Soulignée par sa propre voix un peu rauque, incertaine, semblant parfois à bout de souffle, elle est celle de la confidence.

Qu'il montre un parti toubou attaqué par l'armée régulière tchadienne *(l'Embuscade)*, un chauffeur de bus terrassé par le stress *(Urgences)* ou lui-même, seul, assis dans le désert et soliloquant sur les détresses et les caresses du désert *(le Petit Navire)*, c'est le même ton, proche, sans effet, à bonne distance. Le cinéma de cet «homme d'images» par excellence est aux antipodes de ce qu'on appelle le «cinéma d'images», avec ses stridences tape-à-l'œil. En faisant confiance à son regard, à son éthique, à ceux qu'il filme, à ceux avec qui il travaille (notamment Claudine Nougaret, devenue sa preneuse de son habituelle, les monteurs José Pinheiro, Olivier Froux et Roger Ikhlef, la productrice Pascale Dauman), aux spectateurs aussi, Depardon a pu s'approcher de la fiction, si naturellement mensongère, sans perdre ses repères de vérité.

Par prudence, il n'a laissé jusqu'à présent qu'un seul personnage entrer dans ce nouveau cadre (Françoise Prenant dans *Empty Quarter*; Sandrine Bonnaire dans *la Captive du désert*). Il lui faudra aller plus loin. Tenter, par exemple, d'adapter une belle et terrible nouvelle de Le Clézio, *la Ronde*. Pas encore de dialogue, mais plusieurs protagonistes dans le champ. *La Ronde*, histoire banale et meurtrière d'un monde forclos, s'achève tragiquement. La ronde de Raymond Depardon est, à chaque tournage, plus ouverte sur le monde. *(Lire pages 28 et 29 l'entretien avec Raymond Depardon.)*

JEAN-MICHEL FRODON

★ *Depardon/Cinéma*, de Raymond Depardon et Frédéric Sabouraud. Edité par *les Cahiers du cinéma* et le ministère des affaires étrangères. 176 pages. 149 F. *San-Clemente* est édité par le Centre national de la photo, et *les Fiancées de Saïgon* par *les Cahiers du cinéma*.

(1) Un seul film manque à cette intégrale, *50,81 %*, consacré à la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing en 1974, et aussitôt interdit *(lire pages 28 et 29 l'article de Michel Guerrin)*.

(2) Durant les dix-huit prochains mois, ses films voyageront à Prague, Madrid, Le Caire, Santiago, Tunis, Budapest, Bogota, Montevideo, Hanoï, Saïgon, Québec, Montréal...

ENTRETIEN AVEC RAYMOND DEPARDON

LES OBJECTIFS D'UN HOMME D'IMAGES

Photographe, documentariste, cinéaste de fiction, Raymond Depardon est un artiste complet, témoin engagé de son temps, portraitiste méticuleux des êtres, des pays, des âmes. De longtemps reconnu, il peut prendre son temps et imaginer pour chacun de ses projets ce qu'il appelle un « dispositif approprié » et qu'on pourrait appeler « le style Depardon ».

« Comment définiriez-vous votre travail de cinéaste ?

– Je ne sais pas. Je suis seulement sûr de ne pas faire des « films de photographe ». Je suis tiraillé entre trois familles de films : le documentaire, la fiction, et quelque chose de plus intime, ce que Pasolini appelait des *appunti*, des sortes de carnets de notes filmés dont il faut inventer la forme et qui sont très exigeants. Par ailleurs, je reste photographe, en essayant de trouver des échos entre une activité et l'autre. Par exemple, en ce moment, j'ai une bourse pour travailler sur le monde rural en photo, je cherche la clé pour en parler aussi au cinéma.

» Bien sûr, je me sers de mon apprentissage photo pour le cinéma. Quand je suis derrière une caméra, je deviens très dur, impitoyable. Parce que je n'arrête pas les prises. Jean Rouch me demande souvent : *« Pourquoi tu ne coupes pas ? Moi, j'aurais arrêté ici. »* Lorsque je fais un documentaire, j'aime continuer à tourner, les gens attendent, et je filme ce malaise, qui est le « bout » de la situation. Exercice que je n'ai pas vraiment réussi à maîtriser pour la fiction, peut-être est-ce impossible de retrouver cette sensation. Cette attitude vient de la photo, on fait un premier cliché, le déclic rassure le sujet, ensuite, on attend, et il évolue. A ce moment, tout dépend de mon « placement », de mon jeu de jambes, comme sur un ring face à un adversaire.

– Réaliser des films de fiction, c'est une façon de s'éloigner de la réalité ?

– Le réel n'est pas tout. Je cherche des voies pour m'en éloigner un peu, ou l'approcher d'une autre manière. Avant de réaliser *la Captive du désert*, j'avais peur. Mais, lorsqu'on réalise un film de fiction, on a un plan de travail. Tandis que, comme documentariste, on ne sait pas ce qui va se passer, il faut être sans cesse sur le qui-vive. Un photographe est en permanence stressé à l'idée de rater le bon moment, la poignée de main, le geste du pape, la reine qui glisse sur une flaque. La fiction est plus confortable, plus rassurante.

» Dans ce domaine aussi, mon expérience de photographe me sert. J'avais peur de diriger pour la première fois une actrice, Sandrine Bonnaire, et je me suis aperçu que je faisais ça depuis toujours. Les photos d'actualité, c'est presque toujours de la mise en scène. Et on apprend à identifier le geste juste.

– Vous vous sentez prêt à aller plus loin, dans le domaine de la fiction ?

– J'avance doucement, trop doucement. J'ai du mal à écrire, surtout les dialogues, sans doute parce que je suis très attentif aux paroles dans la vie. La nouvelle de Le Clézio, *la Ronde*, que je vais adapter, comporte très peu de paroles. Affronter une construction dramatique inventée par un autre m'aide à progresser. Quand je tourne un documentaire, je ne me pose pas de questions de style, de savoir si le champ/contrechamp est admissible. J'essaie juste de trouver ma distance. Mais on ne peut pas esquiver les questions de style lorsqu'on tourne une fiction.

– Vos films donnent l'impression qu'ils dépendent moins des éléments classiques – le sujet, le scénario, les acteurs – que du dispositif de mise en scène inventé à chaque fois.

– Trouver un dispositif approprié à chaque projet est ce qu'il y a de plus difficile. C'est pourquoi je reste souvent longtemps sans tourner. Mes photos me font vivre, je peux attendre. Je travaille avec des équipes réduites au minimum, le tandem avec Claudine Nougaret au son est une bonne solution. Mais il faut beaucoup d'autres ingrédients, adaptés à chaque situation. *San Clemente*, par exemple, a pu exister grâce au dispositif (Depardon à la caméra, la photographe Sophie Ristelhueber promue coréalisatrice et preneuse de son) : *a priori*, filmer un asile psychiatrique, c'est à la fois banal et dangereux. Avant de commencer, je me disais que je devrais avoir une opinion, un discours sur la psychiatrie. Et je me demandais comment résoudre le problème supplémentaire posé par la langue, puisqu'on tournerait en Italie. Finalement, le dispositif a permis de passer outre ces obstacles. J'ai revu le film récemment, il me semble qu'il trouve naturellement une forme, un contenu et un mouvement, un peu comme un ballet, alors qu'il ne se passe pas grand-chose.

– *A contrario*, les films qui traduisent un malaise, comme *Piparsod* ou *New-York, NY*, correspondent à un échec du dispositif ?

– Sans doute. Pour *Piparsod (lire l'encadré ci-dessous)*, j'étais l'horrible Occidental qui débarquait en Inde, alors que les deux autres, le réalisateur indien et l'ethnologue, étaient déjà chez eux. Mais il me semblait que j'avais autant le droit de filmer qu'un autre, l'Inde n'appartient à personne, ni aux Indiens, ni aux ethnologues, c'est une partie du monde. Je me suis retrouvé pris au piège de l'exotisme, qui me passionne et m'inquiète. Je le retrouve toujours sur mon chemin, depuis qu'on m'a envoyé, à dix-huit ans, en reportage en Afrique, et que j'ai découvert mon attirance pour ces lieux, les hôtels, les palmiers, les tropiques, le rêve de rencontrer la femme de sa vie en voyage...

» Depuis, je ne cesse de remettre à l'épreuve cette question de l'exotisme. Dans le désert, tout allait bien, j'ai eu l'impression de retrouver ce que je connaissais à la campagne, en France. En Inde, rien. New-York, les grandes villes, c'est encore autre chose. Cela fait plus de trente ans que j'habite Paris, mais très peu de temps que j'ai commencé à m'y intégrer, à m'y sentir chez moi. New-York m'attire, j'y vais souvent, mais c'est compliqué de faire un film là-bas, ou alors trop facile tellement on y a déjà pris d'images. Il faudra que j'y retourne, mais je n'ai pas trouvé le dispositif. Il faut que je parte un peu pour y réfléchir... dans le désert.

– Vous construisez toujours vos films à partir d'un lieu ?

– L'unité de lieu m'a beaucoup servi, en particulier pour décrire des institutions, comme dans *San Clemente*, *Faits divers* ou *Urgences*. Il faudrait trouver autre chose. Mais je veux encore utiliser ce cadre pour deux projets qui me tiennent à cœur depuis longtemps : le Palais de justice et le dépôt. Filmer au Palais de justice pose beaucoup de problèmes administratifs, sans parler du secret de l'instruction. J'attends depuis plusieurs années, je patienterai autant qu'il faudra.

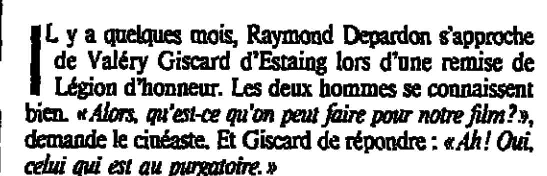
» Depuis que je suis entré dans la pièce où sont interrogés les suspects, je ne vois plus Paris de la même

« 50,81 % », GISCARD ET LA PRÉSIDENTIELLE DE 1974

UN FILM AU PURGATOIRE

En 1974, pendant la bataille présidentielle, Raymond Depardon réalisait un film sur la campagne de Valéry Giscard d'Estaing, « 50,81 % », coproduit par... Valéry Giscard d'Estaing. Effrayé par le ton de ce documentaire, l'ancien président de la République s'est toujours refusé à l'exploitation commerciale de ce qui est devenu le film-culte de quelques happy few.

Photogramme du film : « 50,81 % ». Valéry Giscard d'Estaing pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 1974.



IL y a quelques mois, Raymond Depardon s'approche de Valéry Giscard d'Estaing lors d'une remise de Légion d'honneur. Les deux hommes se connaissent bien. *« Alors, qu'est-ce qu'on peut faire pour notre film ? »*, demande le cinéaste. Et Giscard de répondre : *« Ah ! Oui, celui qui est au purgatoire. »*

« Leur » film, c'est *50,81 %*, documentaire d'une heure et demie consacré à la campagne présidentielle de Giscard, en 1974, et dont le titre, trouvé par l'homme politique, fait référence à son score électoral du second tour. Près de vingt ans après, le film n'est toujours pas sorti. L'ancien président, coproducteur, a toujours refusé sa distribution. Une poignée d'amis et de journalistes, quelques hommes politiques, ont pu apprécier ce qui est en passe de devenir un film-culte.

Giscard et Depardon s'étaient rencontrés dans un avion Falcon, entre Paris et Clermont-Ferrand, le 8 avril 1974. Le premier allait annoncer sa candidature à la présidence de la République en direct de son fief de Chamalières ; le second, directeur de l'agence Gamma, allait photographier l'événement pour *l'Express*. Au retour, Giscard se détend et se confie, parle de chasse, de voyages, de son désir de découvrir le monde. Les deux hommes sablent le champagne. *« De belles scènes de cinéma-vérité »*, pense Depardon. D'où l'idée de faire un film *« en montrant ces moments-là, ceux que personne ne voit jamais »*. Il propose au ministre des finances de l'époque de tourner un documentaire sur sa campagne : *« Je lui ai parlé du film que Leacock avait consacré à l'élection de John Kennedy. Ça l'a séduit, il voulait garder un document pour l'Histoire »*.

Deux jours après, Giscard se fait projeter le *Ian Pallach* de Depardon, afin de se faire une idée sur le cinéaste. Il avance 100 000 francs pour le tournage. Le film, en couleurs, coûtera un peu plus de 350 000 francs. Depardon peut joindre la secrétaire de Giscard quand il le désire. Mais si ce dernier ne craint pas l'image, *« il avait très peur du son »*, se souvient Depardon, qui a le plus grand mal à lui faire accepter un micro. Surtout, l'auteur et son « acteur principal » n'ont pas le même regard. *« J'espère que vous prenez bien les discours »*, s'inquiète Giscard, qui souhaite un film de campagne. Depardon, lui, veut faire un film de Depardon.

Les discours ne le passionnent guère, l'intérêt est ailleurs. Mais où ? Après le premier tour, le cinéaste confie son inquiétude au candidat : si le film continue ainsi, il se réduira à un long plagiat de ce qui se fait à l'ORTF. Giscard accepte alors de laisser la caméra filmer quelques scènes que tout journal télévisé considérait alors comme mineures : des riens, des situations conviviales ou privées. Mais aussi des conciliabules, réunions plus ou moins stratégiques où la caméra n'a, d'ordinaire, jamais droit de cité.

Trois plans-séquences feront de ce film un long métrage comme on en n'avait jamais réalisé en France : dans une voiture, sur la route de Perpignan, Giscard se repeigne et devise sur la qualité des fruits et légumes. Dans son bureau de campagne, le candidat explique à son état-major comment gagner le second tour. Quelques secondes après son élection, Giscard découvre à la télévision les commentaires de circonstance : agacé par d'Ornano (un fidèle), il passe à un feuilleton américain...

Sur le moment, Depardon n'y voit que du feu. *« Il ne se passe rien »*, dit-il dépité. En fait, il se passe tout, la caméra amplifie et transforme le quotidien le plus banal en récit passionnant et comique. Après avoir visionné les rushes, et beaucoup discuté avec son monteur, Bruno Zincône, Raymond Depardon se rend compte qu'il tient un film.

manière. Je passe à vélo sur l'île de la Cité et je sais que, dans ce bâtiment, il y a une petite pièce, banale, où est assis un monsieur, le substitut du procureur. Il représente la société, face à un présumé coupable, ou un coupable, qui a «fait quelque chose de mal». Cet endroit m'apparaît comme l'arbre sous lequel les vieux, en Afrique, jugent les affaires de la communauté, ou comme le chêne de saint Louis. C'est vraiment le centre secret de la cité. Voilà ce que je voudrais montrer, ce dont je voudrais garder la mémoire.

– On vous a laissé assister à des interrogatoires?

– Oui, mais sans matériel. J'ai écouté la parole, la valeur de la parole. Lorsque j'ai commencé à faire des films, venant de l'image, je sous-estimais l'importance du son. J'ai découvert que l'image donne rarement de l'émotion. On le voit bien en regardant Sarajevo à la télévision : les images sont souvent impressionnantes, mais pas émouvantes. Alors que les paroles, à la fois si fortes et si fragiles, ne sont pas spectaculaires, il faut écouter avec attention pour s'apercevoir de ce qui se joue de grave. Elles commandent la réalisation. Pour rester attentif à la voix, et capter la gestuelle des gens, il faut être immobile, pas question de zoomer ou de faire des mouvements de caméra. Dans une situation pareille, je reste sans bouger, pendant des heures, jusqu'à devenir comme... un abat-jour.

» Il ne s'agit pas de disparaître, je ne veux pas de caméra cachée, mais il me semble que, depuis que je fais de la photo, je possède cette capacité de devenir un peu transparent. A cause de cela, Giscard ou Claude Perdriel (le directeur du *Matin* filmé dans *Numéros Zéro*) ont été surpris, et pas très contents, lorsqu'ils se sont découverts à l'écran.

– En visionnant la totalité de vos films, on voit que vous cultivez cette capacité à devenir transparent, mais en même temps que vous affirmez de plus en plus votre place d'auteur.

– J'ai cette obsession d'être à la fois «*observant*» et participant. Dans les années 60, très militantes, il fallait avoir un point de vue, cette obligation m'a un peu gêné à l'époque. Les photographes se proclamaient témoins engagés, ils cherchaient à avoir une influence à travers leurs images. On s'est aperçu depuis que c'était plus compliqué, plus ambigu. Depuis, la télé a supplanté la photo comme principal fournisseur d'images, elle est donc plus souvent attaquée, tandis que la photo retrouvait un statut plus noble, alors qu'elle est toujours aussi ambiguë.

» Il me semble correct de signaler sa propre place, le cinéma y amène assez logiquement. La première fois que j'ai fait un film, le monteur m'a demandé, après avoir vu les rushes : *«Qu'est-ce que tu veux faire?»* J'ai répondu : *«Mais je ne veux rien, voilà, les images sont là, c'est fini.»* Une attitude typique de la démission des photographes : ils livrent les images et c'est tout. Au cinéma, on doit se confronter à un début et à une fin, à un discours.

– Il vous faut donc recourir à l'écriture.

– C'est la même histoire. A l'époque de l'affaire Claustre, je retournais au Tchad avec les magazines où étaient publiées mes photos, je les montrais à Françoise Claustre, à Hissène Habré, à Goukouni Oueddeï, et il fallait assumer ce qui était écrit à côté de mes images, les légendes et les articles. Ce n'était pas toujours évident... Ensuite, j'ai découvert des réflexions sur le rapport entre photo et texte. Barthes, par exemple, explique bien comment une légende peut soit ancrer l'image dans la matérialité des faits (la date, le lieu, le nom des gens, etc.), soit, au contraire, servir de relais, pour emmener l'image ailleurs.

» *Correspondances new-yorkaises* (1) m'a donné l'occasion d'écrire mes propres légendes. Au cinéma, ce jeu entre captation du réel et départs vers d'autres directions était encore plus naturel. J'ai été influencé par un cinéaste comme Chris Marker, qui faisait un film avec une caméra Bolex à ressort, donc limitée à des plans de trente secondes, et un texte.

– Si on vous l'avait proposé, seriez-vous allé filmer les récents événements en Somalie?

– J'aurais plutôt eu envie de filmer les journalistes là-bas. La vérité est que je ne sais plus, aujourd'hui, comment il faut aller en Somalie. Avec un gros appareil format 20-25 en couleurs? Avec du noir et blanc pour faire des portraits? Une petite caméra? Un Leica? Une caméra 35 mm? Je vais retourner en Afrique réaliser un film que je considère plutôt comme faisant partie de mes «carnets de notes», mais qui traitera de la même question. Il s'appelle *Comment ça va avec la douleur?*

» Lorsque j'étais au Tchad, les combattants toubous ne me disaient pas : *«Bonjour, comment ça va?»*, ils avaient cette étrange expression en me croisant : *«Alors Depardon, comment ça va avec la douleur?»* En regardant la télévision, je me disais que la douleur en Bosnie n'était pas la même qu'en Somalie, à Sarajevo, c'est Dostoïevski, c'est notre douleur, alors que la douleur africaine, qui est peut-être la plus grande de toutes, ne se traduit pas de la même manière.

– Il faut partir au loin pour voir cela?

– Pas forcément. Je suis triste parce qu'on vient de me refuser les moyens, pourtant très modestes, de réaliser un projet de petit film improvisé, à Paris, *le Reporter amoureux*. Il s'agissait de filmer un journaliste, Jean Hatzfeld, qui a été blessé à Sarajevo. Je voulais montrer son retour en France, et la confrontation entre ce qu'on se dit lorsqu'on est loin, en reportage – qu'on va changer de vie en rentrant, – et comment on est repris par la routine. Puis on rencontre des collègues, les «pousse-au-crime» qui donnent envie de repartir, c'est l'appel de la forêt. Et on s'en va à nouveau, sans avoir rien changé. Je voulais tourner des conversations, dans des cafés, avec Hatzfeld et ses amis, et des rencontres avec des filles, que j'avais ajoutées, des actrices, c'était la part de fiction.

– Une nouvelle variation autour de ce thème, qui mêle voyage et séduction, déjà présent dans Empty Quarter et *Une histoire très simple*, et le livre *les Fiancées de Saïgon*.

– C'est une vieille histoire, qui a connu de curieuses bifurcations. En 1979, j'avais écrit un scénario sur ce sujet, l'histoire d'un type qui rencontre une jeune fille, et essaie de la convaincre de partir en voyage avec lui. La première fois, il lui propose d'aller dans le désert. Comme elle ne veut pas, au second rendez-vous, il dit qu'il va réaliser un film de fiction dont elle sera la vedette. Elle refusait encore, et ainsi de suite...

» Quelqu'un m'avait suggéré de faire jouer le rôle masculin par Jean-Luc Godard. Je lui ai envoyé le scénario, il a accepté, mais je n'ai jamais trouvé de producteur. Du coup m'est venue l'idée de tourner un film sur Godard, il était d'accord, et nous sommes partis ensemble pour Los Angeles. J'ai filmé l'arrivée de nuit, par le hublot. Ensuite un plan-séquence : Tom Luddy, l'assistant de Coppola, était venu nous attendre sur la passerelle, Jean-Luc avait un sac en plastique minable pour tout bagage, j'ai filmé leurs deux mains tenant ce sac, dans les couloirs interminables, j'ai fini par remonter sur eux deux qui marchent de dos, puis on attend les valises devant le tapis roulant, et celle de Jean-Luc n'y est pas, elle est perdue, lui et Luddy vont voir un type de la TWA dans sa cabine, Jean-Luc dit : *«J'ai pas ma valise»*, et l'employé répond : *«Ben, notez votre nom.»* Et c'est tout.

» Sur le trottoir, Jean-Luc Godard m'a dit : *«Appelez-moi demain»*; le lendemain il m'a informé qu'il avait changé d'avis, qu'il ne voulait plus que je le filme. Il a eu peur que je lui vole des choses, que je fasse le paparazzi. A cette époque, il ne s'était pratiquement pas filmé lui-même... J'espère utiliser ce plan un jour, j'ai beaucoup d'images inemployées.

– Ce sera un travail de montage.

– Oui, le montage, c'est essentiel, tout ne s'arrête pas à la prise de vues. C'est le moment du dialogue avec le monteur, qui est le premier spectateur des images. Il m'est arrivé, parce que j'étais fatigué ou de mauvaise humeur, de m'ennuyer derrière la caméra, d'avoir l'impression qu'il ne se passait rien dans le cadre. Forcément, je retrouve cette impression en visionnant, mais le monteur a un regard neuf. On discute, on va en projection. Je n'aime pas les nouvelles techniques de montage virtuel, en vidéo. On est seul, il n'y a plus d'échanges.

» La grande coupure aujourd'hui, parmi les gens qui font des images en mouvement, se situe entre les «argentiques» et les «numériques», ceux de la pellicule et ceux de la vidéo. Moi, je suis argentique. A cause de la durée et de la qualité de conservation des images, mais surtout du rapport différent, entre les gens et avec le matériel, qu'impliquent les deux supports.

– Dans le livre Depardon/Cinéma, votre monteur, Roger Ikhlef, dit : «Allez savoir si le rêve secret de Raymond Depardon n'est pas de faire... du film hollywoodien.»

– Il n'a pas tort. *Lawrence d'Arabie*, les westerns, les films épiques, ce sont des rêves d'enfance. Ces films-là nous ont fait aimer le cinéma, nous ont donné cette faim de pellicule. Il ne faut pas cisailler dans le cinéma. Quand j'ai tourné *la Captive du désert*, j'ai cru que j'aurais un fauteuil avec mon nom, que je pourrais papoter avec Sandrine Bonnaire pendant que les autres prépareraient le plan... Evidemment, ce n'est jamais arrivé, nous étions une petite équipe, et on n'arrêtait pas.

» Hollywood, c'est seulement une autre méthode, un autre dispositif, assez dédramatisé, où l'angoisse est déplacée. Une autre forme de contrainte, à l'intérieur de laquelle certains ont trouvé une autre forme de liberté. Regardez *Cléopâtre*, de Mankiewicz, toute cette armada de figurants, ces décors fabuleux... Et pour quoi? Pour mieux se concentrer sur une seule personne. C'est magnifique. Moi, si je pouvais utiliser ce système, je m'en servirais comme Antonioni à la fin de *Profession reporter*. Pour sortir par la fenêtre.»

Propos recueillis par
JEAN-MICHEL FRODON

(1) Publié par *Libération* et les Editions de l'étoile en 1981.

S'il pouvait voir ce film, l'observateur politique se délecterait des piques contre l'UDR de Chirac et du «ton» Giscard (échange avec Roger Chinaud : *«Montceau-les-Mines, les gens qui lisent le journal voient bien que c'est un truc où il y a des travailleurs, n'est-ce pas?»*). D'autres seront frappés par l'incroyable solitude du candidat. Giscard seul face à la caméra et aux journalistes, au milieu de la foule, sans protocole ni service d'ordre. Giscard seul face à sa «bande» (Poniatowski, Chinaud, d'Ornano, Stoléru). Giscard bon enfant, décontracté, calme, presque fugueur. *«Il était comme un étudiant qui avait réussi un beau coup»*, se souvient Depardon.

Deux mois après, le nouveau président de la République découvre le film. Il rit beaucoup mais, à la sortie, lâche : *«C'est très violent.»* Il souhaite que certains passages soient atténués et demande si on peut ajouter une musique de Mahler – qu'il aime beaucoup. *«Juste quelques détails»*, se dit Depardon, rassuré. Mais les plans-séquences rendent les coupes difficiles. Surtout, les vraies raisons du blocage sont ailleurs. *«Ce qui le gênait, c'est sa mauvaise humeur contre d'Ornano»*, pense Depardon. Mais aussi ses fautes de français : *«Pour la première fois, un homme politique s'est entendu parler à l'écran comme il parle dans la vie.»*

Giscard visionnera quatre fois le film. Fin 1974, il ne répond plus aux lettres de Depardon. *«Je m'interrogeais*, dit ce dernier, *mon film était-il mauvais? Etait-il trop dur?»* Leacock aux Etats-Unis, Jean Rouch en France le rassurent. Pour se changer les idées, il part en reportage au Tchad, sur les traces d'une ethnologue française, prise en otage par les rebelles d'Hissène Habré (*«J'avais appris l'info en accompagnant Giscard en avion»*), en ramène un film-témoignage poignant de Françoise Claustre qui fera l'objet de la quasi-totalité d'un journal de TF 1. Giscard se dira agacé par le scoop de Depardon. Mais quand le cinéaste disparaîtra pendant huit mois au Tchad, donné pour mort par des journaux, le président interviendra...

En 1977, par avocats interposés, les deux hommes tombent d'accord sur un protocole : l'unique copie 35 mm – sous-titrée en anglais selon la volonté de Giscard – est donnée à la Fondation des sciences politiques et le film doit être projeté à la télévision. Il ne l'a pas été. Depuis, les chemins de Depardon et de Giscard se sont parfois croisés, comme lors de la campagne présidentielle de 1988. *50,81 %* est toujours au purgatoire. Jusqu'à quand? Pour certains, Giscard acceptera la sortie du film quand il se retirera du jeu politique. A lire la presse, l'heure n'est pas encore venue.

MICHEL GUERRIN

Le piège de l'exotisme

En 1982, Raymond Depardon participait à un film collectif sur l'Inde : trois réalisateurs, l'Indien Aktar Mirza, l'ethnologue spécialiste de la région Jean-Luc Chambard, et lui qui ne connaissait rien du pays partaient filmer un village, Piparsod. Le film qu'en a ramené Depardon, «Piparsod 3», est la trace d'un échec. Alors qu'il s'était senti chez lui dès son arrivée au Tibesti, il s'est soudain retrouvé extérieur, pris au piège du voyeurisme et de l'exotisme. Cette expérience fut pour lui l'occasion d'une interrogation sur son travail, poursuivie dans ses réponses lors d'un débat organisé après la projection du film durant le Festival du réel à Beaubourg en 1982.

par Raymond Depardon

«DANS cette expérience, je suis le plus agresseur de tous. Il aurait fallu que je reste six mois. J'étais seul, face à un environnement étranger qui avait tendance à être envahissant : rappelez-vous la scène où les enfants s'agglutinent devant la caméra. Je ne connaissais pas le pays, je ne parlais pas la langue, j'étais donc très extérieur à ces gens.

» C'est pourquoi je voulais montrer ce qu'un cameraman français peut faire en Inde, dans ces conditions. C'est mon échec que je montre, c'est-à-dire l'impuissance de quelqu'un qui est totalement étranger à ce qu'il filme. Pour moi, cela ne veut rien dire de faire un documentaire comme celui-ci. Je n'irai plus tourner en Inde. Que peut-on faire dans un pays exotique? Il faut faire attention au piège du documentaire. Filmer les fêtes, l'exotisme... le documentaire risque de rester dans un ghetto. Il ne filme que ce qui apparaît en surface, les choses qui arrivent très ou trop facilement devant la caméra.

» Dans le cinéma direct, le réalisateur ne dirige pas le film, c'est pourquoi c'est beaucoup plus riche. Mais il y a deux situations possibles. Mes premiers films, *Numéro zéro* et *Reporters*, étaient du cinéma direct, je n'intervenais pas, mais je connaissais les choses de l'intérieur. Filmer quelque chose qui m'est extérieur, c'est autre chose. Comment ne pas intervenir? Il faut filmer avec une caméra observante et placer ensuite, au montage, des sous-titres qui traduiront ce qu'on n'a pas pu comprendre durant le tournage.

» Ce que j'ai montré aujourd'hui n'est pas un film. C'est un *workshop*. Il n'est pas certain que ce film sera vu autrement que comme un essai. Devant mon impuissance au direct, je me suis rabattu sur le visuel. L'Inde a un rythme très lent, cela m'a permis d'utiliser une optique fixe. J'ai filmé ce qui était beau à voir. Ce film pose une question : comment faire un film intéressant dans un pays qui n'est pas le sien? Je n'ai eu aucune préparation intérieure, alors que mes autres films étaient l'expression d'une frustration que j'avais en moi. Peut-on faire du direct sans cette frustration intérieure?» ■

RAYMOND DEPARDON/MAGNUM

CINÉMA

RÉTROSPECTIVE CANADA AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

TRAVELLING ATLANTIQUE PACIFIQUE

Du 3 février au 7 juin, le Centre Georges-Pompidou présente « Les cinémas du Canada », au cours d'une des plus vastes rétrospectives jamais organisée sur ce thème : cent quarante-cinq films couvrant soixante-cinq ans de cinéma. Hormis une brève heure de gloire québécoise dans les années 70, l'Europe connaît surtout la tradition documentaire ou expérimentale du cinéma canadien, et son cinéma d'animation. Cette tradition a autant nourri que contrarié la genèse d'un cinéma de fiction, plus récent, et économiquement plus incertain, à la croisée de l'héritage européen et du modèle hollywoodien. Présentant un très complet survol historique, le panorama de Beaubourg lève aussi le voile sur une génération montante de cinéastes atypiques et novateurs au moment même où quelque chose a commencé de changer dans le cinéma canadien.

TORONTO

correspondance

IL n'y a pas un cinéma mais, comme l'indique le titre de la rétrospective de Beaubourg, plusieurs cinémas au Canada. Cette pluralité est reflétée par la programmation divisée en cinq sections : l'Ontario (du 3 février au 8 mars), les Prairies (du 24 au 29 mars), les Provinces atlantiques (du 31 mars au 5 avril), la Côte ouest (du 7 au 12 avril) et enfin le Québec (du 14 avril au 7 juin) qui, fort d'une tradition plus ancienne, plus cohérente, et sans doute aussi du fait de sa francophonie, est le morceau de choix de la programmation avec soixante-treize longs-métrages.

Le cinéma canadien a grandi dans le cadre d'une institution, l'Office national du film (ONF, appelé National Film Board chez les anglophones), représenté dans la rétrospective par trente longs-métrages, plus d'une centaine de films d'animation et de nombreux documentaires. L'office est une société de production et de distribution, employant des cinéastes indépendants mais disposant également d'une écurie de « cinéastes maison ». Il se distingue ainsi de Téléfilm Canada, organisme de financement qui ne touche pas à la production, mais lui fournit des fonds (vingt-quatre longs-métrages financés en 1991-1992, soit la majorité des films produits).

Si les premiers films canadiens ont été réalisés dès 1898 par un fermier du Manitoba, James Freer, et si la rétrospective propose trois titres datant des années 10, 20 et 30, la date fondatrice du cinéma canadien moderne reste celle de la création de l'ONF, en 1939. L'année précédente, John Grierson, leader de l'école anglaise de documentaire (le Canada était encore une colonie britannique), venait visiter le pays afin de conseiller le gouvernement sur une nouvelle politique du cinéma. En dix-huit mois, il avait écrit son rapport, établi une législation et était devenu le premier directeur de l'ONF.

L'influence de Grierson sera immense. Elle est à l'origine de la dépendance canadienne vis-à-vis des Etats-Unis dans le domaine de la fiction, car il a dissuadé les autorités de prendre des mesures protectionnistes. Concentrant ses efforts sur le documentaire, il a contribué à marginaliser une industrie naissante, et notamment sa structure de distribution et d'exploitation. L'Office est longtemps demeuré une enclave anglaise : en 1949, soit en dix ans, soixante-dix films avaient été produits en anglais, quatre en français...

Jusqu'à la mort de Duplessis, en 1959, le cinéma de « la Belle Province », à un moment où l'Eglise fournit la moitié du corps enseignant, est dominé par les préoccupations religieuses. Le clergé est devenu une force non négligeable dans la production de longs-métrages. *Le Père Chopin* (1944), de Fédor Ozep, est l'exemple type, avec *Un homme et son péché* (1948) et *le Curé du village* (1949), tous deux de Paul Gury, des productions de cette époque : des drames ruraux où la ville intervient comme facteur de désintégration des valeurs familiales.

Lorsque commence, à la fin des années 50, la « révolution tranquille » québécoise, la commission Massey-Levesque a déjà publié un rapport sur *le Développement national des arts, lettres et sciences*, destiné à encourager l'intervention de l'Etat dans les sphères culturelles pour lutter contre *« l'invasion américaine »*. Parallèlement, un groupe de cinéphiles et de théoriciens rejoignent les rangs de l'ONF, parmi lesquels Claude Jutra, Michel Brault, Gilles Carle et Pierre Perrault. Comme les cinéastes de la nouvelle vague, ils claquent la porte des studios pour partir à la rencontre des gens et les écouter. Le Québec commence de s'approprier son histoire. Ce « cinéma direct » est un acte politique : tout un peuple revendique sur l'écran son droit à la parole.

1963 est l'année du grand tournant avec la création de l'Association professionnelle des cinéastes du Québec. La même année, Pierre Perrault tourne son œuvre majeure, *Pour la suite du monde*. Afin de recevoir l'agrément de l'ONF, il invente un prétexte, un certain type de pêche abandonnée depuis trente ans dans l'île-aux-Coudres. Le film ne traitera pas de la pêche mais s'attardera sur les hommes : un mode de vie, une façon de l'exprimer avec des mots, un dialecte et des gestes, c'est-à-dire une forme propre de parole. En 1963 toujours, Claude Jutra « officialise » la transition entre la tradition documentaire et la fiction avec *A tout prendre*. Dialogues improvisés, caméra à l'épaule et éclairages naturels : il réalise une œuvre autobiographique, où il joue son propre rôle, racontant son histoire d'amour déçu avec une jeune Haïtienne en même temps qu'il révèle son homosexualité. Un autre de ses films, *Mon oncle Antoine* (1971), est arrivé premier sur la liste des dix meilleurs films canadiens, toutes époques et origines confondues.

Gilles Carle a, lui aussi, commencé sa carrière à l'ONF. On connaît surtout en France *la Vraie Nature de Bernadette* (1972), sans doute son plus beau film, et sa collaboration pendant plusieurs années avec Carole Laure, la plus « française » des actrices québécoises (*la Mort d'un bûcheron*, 1973, *la Tête de Normande Saint-Onge*, 1975). Mais, sorti en 1965, *la Vie heureuse de Léopold Z* est l'exemple du documentaire (dé)tourné au nez et à la barbe de l'ONF : Carle pirate un reportage sur le déneigement de Montréal pour raconter, avec une formidable drôlerie, l'éprouvante journée du débonnaire Léopold Z. Tremblay, qui doit faire face à une série de mésaventures avant de retrouver sa famille à la messe de Noël.

Cette époque est aussi celle de l'essor d'un courant féminin, sinon féministe, caractérisé par son irrespect envers la tradition réaliste. Une étape-clé est le tournage, en 1971, de *la Vie rêvée*, de Mireille Dansereau, premier film de fiction réalisé par une femme au Québec. En français ou en anglais, elles seront nombreuses à suivre cette voie, dont Sandy Wilson (*My American Cousin*, en 1985), Anne Wheeler (*Loyalties*, 1986), Cynthia Scott (*Company of Strangers*, 1991) Léa Pool (*Anne Trister* et un magnifique *Rispondetemi* dans le film collectif *Montréal vu par...*, 1991, auquel a également participé Patricia Rozema avec une fable linguistique, *Desperanto*). Le Canada est un des rares pays au monde où le cinéma réalisé par des femmes n'a jamais été victime de l'ostracisme. En témoigne le film le plus ancien proposé par la rétrospective, *Back to God's Country* (1919), dont Nell Shipman n'est pas seulement la scénariste et l'actrice, mais aussi, selon plusieurs témoignages, la réalisatrice, bien qu'il soit attribué à David M. Hartford. Curieux mélodrame, qui est au Canada ce que *Naissance d'une nation* a été aux Etats-Unis, célébrant l'union de la femme avec la nature menacée par l'homme et la civilisation. Elle finira sa carrière aux Etats-Unis, comme Mary Pickford, autre célèbre Canadienne adoptée par Hollywood.

En pleine effervescence au Québec, le cinéma est en revanche plutôt morose côté Canada anglais. Le héros de *Nobody Wawed Goodbye*, de Don Owen (1963), confie à un jeune Québécois son désarroi devant l'absence de toute référence culturelle anglophone. A l'absence de sentiment national s'ajoute le peu d'intérêt du public pour « son » cinéma. La plupart des films anglophones de cette époque explorent indéfiniment le rejet des valeurs culturelles dominantes par des adolescents rebelles, mais incapables de trouver un exutoire à leur révolte. Ainsi *Nobody Wawed Goodbye*, ou *Going Down the Road*, de Don Shebib (1970) qui étaient, à l'origine, des projets de courts-métrages : l'un sur la délinquance juvénile, l'autre sur le départ de deux habitants des provinces maritimes pour la grande ville.

Même tendance dans des films comme *A Married Couple*, d'Allan King (1969), ou *Wedding in White*, de William Furet (1972). Au déferlement d'optimisme et de détermination *made in USA*, ils opposent un contre-mythe, autour d'un héros masculin, passif et rêveur, souvent aux prises avec des femmes plus mûres que lui ou simplement mieux intégrées au tissu social (*The Ernie Game*, de Don Owen, 1967). Le plus souvent, le public a opposé une sorte de dédain à ces films.

Tout change avec les années 80, et la gloire soudaine de deux figures de proue, Denys Arcand et David Cronenberg – qui ont tous deux commencé leur carrière bien avant, chacun dans un style clairement influencé par leurs cultures respectives. Arcand a réalisé son premier long-métrage, *Seul ou avec d'autres*, en 1962. Bientôt en rebellion ouverte contre le pouvoir de l'ONF, il sera censuré par lui en 1970, pour un documentaire, *On est au coton*, à la suite de pressions du syndicat du textile. Passé à la fiction avec *la Maudite Galette* (1972) et *Réjeanne Padovani* (1974), Arcand illustrera ensuite ses tribulations avec la censure dans *Gina* (1975). Attentif depuis toujours aux problèmes politiques et sociologiques, il s'en inspire pour son grand succès, *le Déclin de l'empire américain* (1986), suivi de *Jésus de Montréal* (1989), nouveau succès public et critique.

En pleine lune de miel avec le public québécois, Denys Arcand vient pourtant de commettre le pire des adultères : tourner un film en anglais. En adaptant *Unidentified Human Remains and the True Nature of Love*, une pièce de Brad Fraser, il se met à dos une bonne partie de « son » opinion publique. D'autant que, sans son autorisation, une publicité télévisée du gouvernement en faveur de l'unité nationale le montre vantant les mérites du ski en Colombie britannique. Réponse de l'intéressé, attaqué de toute part : *« A mon tour, et sans illusion, je voudrais faire savoir à tous ceux que la chose pourrait par hasard intéresser que l'unité canadienne n'est pas du tout une de mes priorités, et que l'hiver prochain, comme beaucoup de skieurs québécois, je serai probablement en Autriche ou au Colorado, cela porte moins à conséquence. »*

L'enclave française se sent menacée, le moindre signe de « trahison » y est pris très au sérieux. Pourtant le premier film coproduit par le Québec et l'Ontario vient d'être réalisé. Sur le modèle de *Paris vu par...*, qui servit jadis de carte de visite à la nouvelle vague française, *Montréal vu par...* réunit quatre metteurs en scène québécois (Denys Arcand, Michel Brault, Jacques Leduc et Léa Pool) et deux cinéastes de l'Ontario, Atom Egoyan et Patricia Rozema. Mieux, les anglophones sont partis tourner à Montréal en français, tandis qu'Arcand tournait en Ontario avec une équipe essentiellement anglophone composée de fidèles d'Egoyan et de Rozema.



DANIEL KIEFFER

Denys Arcand (le Québec).

Sous la botte d'Hollywood

BIEN des commentateurs, même parmi les plus modérés, considèrent que le Canada est devenu une colonie américaine. Dans le domaine du cinéma, 97 % des bénéfices sont empochés par des compagnies de distribution américaines et réinvestis dans leur industrie. Les films nationaux attirent moins de 5 % du public. Si une cinématographie existe encore, on le doit à des auteurs enrageants de voir confisquer leurs écrans, leur culture et leur imaginaire, et forcés d'*« adopter des méthodes de guérilla pour financer et réaliser leurs films »*, comme le dit Piers Handling, codirecteur du Festival des festivals de Toronto et de la Cinémathèque Ontario. Les institutions culturelles sont désemparées, abandonnées à elles-mêmes par un pouvoir qui a fait de son allégeance aux Etats-Unis la clé de voûte de sa « politique culturelle ».

Cette dépendance n'est pas nouvelle. Dès 1924, le Motion Picture Exhibitors and Distributors of Canada, filiale du Syndicat des distributeurs et exploitants américains, était chargé de défendre les intérêts sur place des Etats-Unis. Déjà, le Canada était verticalement intégré au marché américain, et devait le rester. Les Américains avaient compris avant tout le monde que leurs exportations bénéficieraient du développement de leur industrie cinématographique : *« Plus nous vendons de films, plus nous vendons de voitures, de chapeaux, de phonographes »*, déclarait alors Herbert Hoover.

Après un premier essai avorté dans les années 30, le gouvernement canadien a tenté, en 1947, d'imposer des quotas et le réinvestissement d'une partie des profits des majors dans la production nationale. Il en résulta la création du Canadian Cooperation Project, parfaite illustration des illusions et de l'hypocrisie du système : il stipulait en effet que les Américains viendraient tourner leurs films au Canada à condition que les Canadiens soient mentionnés dans les films. Grâce à cette audacieuse réforme, dans New York Confidential, de Russel Rouse, en 1955, la réplique « Ils attrapèrent Louis Engleday à Detroit » fut remplacée par *« Ils attrapèrent Louis Engleday en route pour le Canada »*...

En 1987, Flora Mac Donald, alors ministre des communications, reconnaissait que *« pas moins de sept ministres depuis la seconde guerre mondiale avaient tenté de parvenir à une solution négociée, qui pourrait garantir la présence de films canadiens sur les écrans canadiens. Aucun n'y est parvenu »*. Flora Mac Donald savait de quoi elle parlait. Sa proposition de loi favorisant le réinvestissement de 7 % des revenus des majors au Canada dans l'industrie canadienne (ce qui aurait signifié vingt longs-métrages de plus produits chaque année) a été la dernière tentative avortée d'une longue série. Après un houleux tête-à-tête avec Jack Valenti, président de l'Association des majors, immédiatement suivi d'une intervention personnelle de Ronald Reagan auprès du premier ministre canadien Brian Mulroney, le gouvernement renonçait à cette proposition de loi. La menace était claire : pas de ratification par le Sénat américain du traité de libre-échange entre les Etats-Unis et le Canada si ce dernier persistait dans ses absurdes tentations protectionnistes.

Les conséquences industrielles et culturelles de ces renoncements répétés sont d'autant plus néfastes que ce même gouvernement fédéral, si prompt à céder aux pressions américaines, est aussi celui qui finance 90 % de l'industrie cinématographique, par l'intermédiaire de Téléfilm Canada. Curieuse politique qui considère que les films canadiens ont besoin d'être subventionnés pour exister, mais les livre à une compétition déloyale sur un marché dominé par une industrie étrangère.

Politique qui vient de retrouver un semblant de cohérence, mais dans le mauvais sens, avec les coupes budgétaires annoncées par le gouvernement conservateur au mois de décembre dernier. En réduisant de 10 % les fonds des organismes culturels, notamment Téléfilm, pour les deux années à venir, cette décision hypothèque encore plus sérieusement l'avenir du cinéma national.

C. B.

Agenda

JEUDI 4 FÉVRIER

14 h 30 : Des alchimistes (1991) de Heidi Blomkvist/11 mn ; Sam and Me (1990) de Deepa Mehta/94 mn. Durée totale : 105 mn. **17 h 30** : Voisins (1952) de Norman McLaren/8 mn ; The Bloody Brood (1959) de Julian Roffman/70 mn. Durée totale : 78 mn. **20 h 30** : Métamorphoses (1975) de Barry Greenwald/11 mn ; Wedding in White (1972) de William Fruet/103 mn. Durée totale : 114 mn.

VENDREDI 5 FÉVRIER

14 h 30 : Diplôme, diplôme (1987) de George Geersten/14 mn ; Brown Bread Sandwiches (1989) de Carlo Liconti/90 mn. Durée totale : 104 mn. **17 h 30** : Pas de deux (1968) de Norman McLaren/13 mn ; A Married Couple (1968) d'Allan King/96 mn. Durée totale : 109 mn. **20 h 30** : Caninabis (1979) de Kaj Pindal/10 mn ; Vidéodrome (1981) de David Cronenberg/89 mn. Durée totale : 99 mn.

SAMEDI 6 FÉVRIER

14 h 30 : Capital P (1991) de Stephen Barnes/4 mn ; Faux semblants (1988) de David Cronenberg/115 mn. Durée totale : 119 mn. **17 h 30** : Paradis (1984) d'Ishu Patel/15 mn ; Roadkill (1989) de Bruce McDonald/85 mn. Durée totale : 100 mn. **20 h 30** : George et Rosemarie (1987) d'Alison Snowden et David Fine/9 mn ; Family Viewing (1986) d'Atom Egoyan/86 mn. Durée totale : 95 mn.

DIMANCHE 7 FÉVRIER

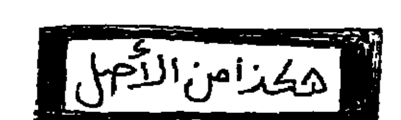
14 h 30 : Emergency Numbers (1984) de John Weldon/2 mn ; The Adjuster (1990) d'Atom Egoyan/102 mn. Durée totale : 104 mn. **17 h 30** : Ici votre musée (1979) de Lynn Smith/13 mn ; Le Chant des sirènes (1986) de Patricia Rozema/82 mn. Durée totale : 95 mn. **20 h 30** : Livraison spéciale (1978) de John Weldon et Eunice Macaulay/7 mn ; Outrageous ! (1977) de Richard Benner/96 mn. Durée totale : 103 mn.

LUNDI 8 FÉVRIER

14 h 30 : Message de propagande (1974) de Barrie Nelson/13 mn ; The Only Thing You Know (1970) de Clarke MacKey/82 mn. Durée totale : 95 mn. **17 h 30** : En quête d'un pays (1989) de Robert Doucet/8 mn ; Where the Spirit Lives (1988) de Bruce Pittman/97 mn. Durée totale : 105 mn. **20 h 30** : La Rue (1976) de Caroline Leaf/10 mn ; Alligator Shoes (1980) de Clay Borris/99 mn. Durée toale : 109 mn.

★ Centre Georges-Pompidou, salle Garance. Programme enregistré sur tél. : 42-78-37-29.

Sauf mention contraire, tous les films sont présentés en version originale avec sous-titres français.



Si Denys Arcand a longtemps bénéficié du soutien de «sa» communauté, rien de tel pour David Cronenberg, natif de Toronto, qui, dès son premier film, a eu la presse canadienne contre lui. Dans son œuvre, singulière et cohérente, on croise des personnages paranoïaques, aliénés, étrangers à eux-mêmes (des Canadiens ?).

Les organisateurs de la rétrospective ont retenu *Vidéodrome* (1982) et *Faux-Semblant* (1988), films centrés sur la manipulation et les troubles de l'identité. Chez Cronenberg, la société conspire contre l'individu, et la technologie dont elle s'arme, en particulier celle des images, rejoint les obsessions d'un autre cinéaste anglophone important, Atom Egoyan (*Family Viewing*, 1986 ; *Speaking Parts*, 1988 ; *The Adjuster*, 1991).

Ce dernier appartient à ce qu'on a appelé, faute de mieux, la nouvelle vague canadienne, dont la première victoire est d'avoir, enfin, trouvé un public si l'on en croit l'affluence aux festivals de Montréal, Toronto ou Vancouver. Sans faire partie d'une école, sans s'apparenter à aucun genre, ils ont en commun une ironie légère et pessimiste, une certaine excentricité et un goût prononcé pour la subversion. Enfants de McLuhan nourris au flot continu déversé par les satellites et le câble américains, tous sont préoccupés par le statut de l'image et le mensonge des apparences.

En tête viennent donc Egoyan, auquel le Festival de La Rochelle rendait hommage l'année dernière (la Galerie du Jeu de Paume s'apprête à le recevoir en septembre), et Patricia Rozema, dont *le Chant des sirènes*, un des plus gros succès commerciaux et critiques au Canada, a souffert d'une distribution défaillante à Paris. L'Ontario, dont ils sont originaires, est certainement la plus gâtée des provinces anglophones : avec le Québec, elle partage 89 % des fonds de Téléfilm Canada. Grâce aussi à un gouvernement provincial qui soutient son industrie, Toronto abrite une communauté cinématographique très unie, qui travaille sous les auspices du Canadian Film Center (une véritable Villa Médicis du cinéma, fondée par Norman Jewison), de la Cinémathèque Ontario, et du Festival des festivals (le «Cannes de l'Amérique du Nord», qui se tient chaque année en septembre).

Cette communauté a ses figures de proue, comme Bruce McDonald (*Roadkill* et *Highway 61*, tous deux grands favoris du public canadien) ou Don McKellar, scénariste et acteur de ces deux films et réalisateur de *Blue*, avec David Cronenberg (sélectionné au prochain Festival de Berlin). Il y a encore le chef opérateur Peter Mettler, qui signe le très beau *The Top of His Head*, inspiré de son passé de cinéaste expérimental, et John Greyson, qui a fait ses armes dans la vidéo et dans le documentaire avec, en particulier, le très remarqué *Moscow Does not Believe in Queers* sur la vie des homosexuels en Union soviétique. Avec *Urinal*, il mêle les genres (documentaire, reconstitution historique, animation) pour une enquête loufoque sur la drague dans les urinoirs de Toronto. Son nouveau film, en cours de finition, *Zéro Patience*, est une comédie musicale et militante sur le sida.

Moins prolifiques, les autres provinces ont cependant développé des cinématographies dites «régionales», ancrées dans l'histoire de leur terre et de leur peuple, généralement très «couleur locale». Les provinces atlantiques présentent ainsi Bill MacGillivray, avec le très remarqué *Life Classes* (1987), ou encore *Stations* (1983) interprété par Mike Jones, qui a récemment réalisé *Secret Nations* (1992), qualifié de *JFK* canadien : on y démontre que le rattachement de Terre-Neuve au Canada en 1949 fut le résultat d'une gigantesque fraude électorale. Ce film renoue avec la meilleure tradition politique du cinéma québécois (on se souvient du film *les Ordres*, de Michel Brault en 1975).

A Vancouver, surnommée l'«Hollywood du Nord», les majors américaines ont élu domicile. Seuls quelques résistants tentent de subsister. Cette province sera peut-être le berceau d'un nouveau cinéma, issu de l'immigration chinoise venue de Hong-Kong – le chinois est devenu la troisième langue la plus parlée au Canada. Un premier long-métrage mettant en scène la vie de cette communauté confrontée aux mœurs occidentales est en préparation, réalisée par la très jeune Mina Chum.

Les cinéastes les plus inattendus, et parmi les plus intéressants, sont originaires de la région des Prairies. Ce sont les membres du Winnipeg Film Group. Fondée en 1974 à Winnipeg, au cœur d'un immense pays plat (– 30° l'hiver, un été caniculaire), cette association révélait en 1980 le premier des siens, John Paisz.

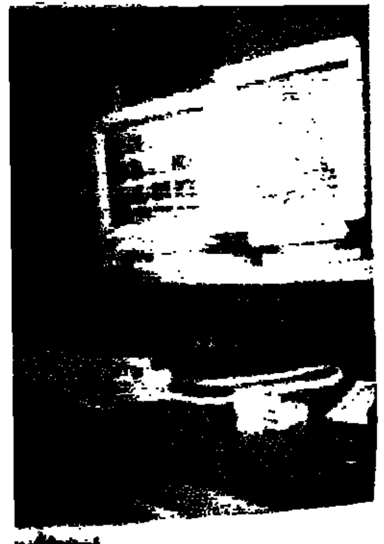
Réunissant trois courts-métrages sous le titre *The Three Worlds of Nick*, où il interprète le rôle principal, Paisz réussit un étonnant exercice de style – on pense parfois à Jacques Tati, – qui pastiche le Technicolor des années 50, le film noir et le film d'espionnage. Ce sera l'ébauche de *Crime Wawe* (1986), sorte de *Barton Fink* échevelé qui raconte le calvaire d'un jeune scénariste (John Paisz lui-même), s'escrimant à réaliser le meilleur film noir en couleurs jamais tourné. Cette satire farfelue fut qualifiée de *«réponse des Prairies à Douglas Sirk et Andy Warhol»*.

Sur les traces de John Paisz, Guy Maddin, avec *Tales of The Gimli Hospital*, *Archangel* et *Careful*, s'est forgé une solide réputation en Amérique du Nord (où Scorsese l'a pris sous son aile), mêlant cinéma primitif et recyclage du moderne brouillage audiovisuel. Les Indiens, actifs dans le documentaire et la vidéo, sont en revanche bien mal représentés dans la fiction, et donc presque absents de la rétrospective – sinon par le travail, attentif, d'Arthur Lamothe (*Equinoxe*, 1986), un des rares cinéastes à avoir consacré son œuvre aux Amérindiens. Le très ambivalent *Clear Cut*, de Richard Bugajski (1992), est absent de la manifestation. Dommage, son effroyable violence et son discours ambigu auraient mérité un peu de controverse.

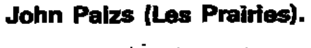
Les provinces anglophones ont créé un cinéma nomade, que rien ne retient et rien ne définit, qui foule un territoire sans repères, à la fois précaire et libre. La tradition québécoise, plus sédentaire, leur a servi de phare. Comme le dit Srinivas Krishna (dont on s'étonne que le film *Masala* ne soit pas programmé dans la rétrospective) : *«J'invente avec mon film le public qui viendra le voir, et qui n'existe peut-être pas encore.»*

CAROLINE BENJO

★ Renseignements, tél. : 44-78-12-33. Le Centre Pompidou publie, à l'occasion de la rétrospective, un ouvrage très complet, et richement illustré, *les Cinémas du Canada*, sous la direction de Sylvain Garrel et André Paquet, 284 pages, 300 F. Durant toute la rétrospective, une exposition de 33 photos de Daniel Kieffer (voir ses clichés ci-dessous) est présentée chaque jour à la Galerie Garance du Centre.






John Paizs (Les Prairies).


DANIEL KIEFFER

Atom Egoyan (L'Ontario).

THÉATRE

« LES ENFANTS DU PARADIS » MIS EN SCENE AUX ETATS-UNIS

GARANCE VERSION AMÉRICAINE

Une troupe franco-américaine installée à Minneapolis, le Théâtre de la Jeune Lune, a tenté et réussi un pari que beaucoup avaient imaginé : adapter pour le théâtre le chef-d'œuvre de Marcel Carné. La pièce, intitulée «les Enfants du Paradis, le tournage d'un rêve», a été élogieusement saluée l'an passé par la critique américaine au point d'être reprise ces jours-ci sur la Côte est, au théâtre de l'université de Yale. Un succès aussi inattendu que réjouissant dont les principaux protagonistes racontent la genèse.

NEWHAVEN (Connecticut)

de notre envoyé spécial

GUIDÉS par des figurants, les spectateurs du parterre rejoignent la coulisse et se rassemblent sur la scène. Atmosphère de carnaval. Un beau hâbleur aborde une jeune femme : *«Vous avez souri. Ne dites pas non, vous avez souri...»*. Elle passe, il la poursuit. Un homme – un notable – se fait voler sa montre-gousset. Il en accuse la jeune femme (qui porte un nom de fleur), elle proteste. La maréchaussée demande s'il y a un témoin. *«Oui, moi»*, lance, du haut d'une estrade, un jeune homme triste, maquillé en Pierrot. Il mime le forfait, Garance, la jeune femme, est libérée, le rideau de scène se lève, les spectateurs sur le plateau se retournent : depuis un bon quart d'heure, ils étaient des passants sur le Boulevard du Crime ! Encore éberlués, ils regagnent leurs places, applaudis par ceux du balcon – les «enfants du Paradis».

Présenté pour une dizaine de jours au prestigieux Yale Repertory Theatre et monté par le Théâtre de la Jeune Lune, une troupe franco-américaine basée depuis près de dix ans à Minneapolis (Minnesota), *les Enfants du Paradis : le tournage d'un rêve* est une aventure follement téméraire. Aborder par le théâtre un des plus grands classiques du cinéma (qui lui-même traitait du théâtre) est déjà ambitieux ; vouloir, par la même occasion, tracer un portrait de la France (et du rôle de l'artiste) sous l'Occupation est encore plus casse-cou.

L'entreprise est passionnante. Tous les protagonistes du film sont là : Carné, Prévert, Arletty, Brasseur, Barrault, Casarès, Marcel Herrand, le décorateur Alexandre Trauner, le compositeur Joseph Kosma, mais aussi Françoise Rosay, l'amie de Carné, qui choisit, elle, de s'exiler aux Etats-Unis avec son mari Jacques Feyder. Carné et Prévert sont les personnages centraux du premier acte (l'ensemble du spectacle dure trois heures et comporte pas moins de vingt-trois rôles). Il est presque entièrement consacré à l'écriture du film (Prévert : *«Il me faut au moins* un *meurtre !»*), à sa préparation et au tournage. Il mêle les scènes reprises directement du film de Carné et les différentes prises d'une même scène (les difficultés de Casarès). Le deuxième acte pose le problème de l'engagement individuel (politique ou affectif), de la collaboration, de l'épuration. Il appartient à Le Vigan (que Pierre Renoir remplacera dans le rôle de Jericho) et surtout à Arletty.

«Au départ, nous voulions simplement adapter le film de Prévert et Carné», dit Dominique Ferrand, metteur en scène, co-auteur et interprète du rôle de Carné. *«Beaucoup y avaient pensé avant nous, la famille Prévert a toujours refusé d'en donner l'autorisation. Le fait que* les Enfants du Paradis *ait été tourné pendant la guerre nous intriguait aussi. A travers les documents d'époque, les biographies, les mémoires des acteurs, nous avons perçu dans l'entreprise des contradictions extraordinaires. Nous sentions bien qu'il y avait là un potentiel dramatique, sans pouvoir pour autant le dégager vraiment.»*

Le déclic viendra de la polémique, il y a deux ans, autour du National Endowment for the Arts et des projets de loi sur la pornographie dans le domaine de l'art. *«Tout à coup, il nous a paru intéressant, sinon essentiel, de resituer le rôle de l'artiste en période de trouble.» «Nous avions décidé*, ajoute Vincent Gracieux, chef-décorateur et interprète du rôle de Prévert, *que dès que nous aurions un théâtre à nous, ce serait notre premier spectacle, celui qui définirait notre action, qui donnerait le ton.»*

Dès sa formation, le Théâtre de la Jeune Lune fut franco-américain. Deux des quatre directeurs artistiques – Barbara Berlovitz-Desbois (Françoise Rosay) et Robert Rosen (Jean-Louis Barrault) – sont du Midwest, les deux autres – Ferrand et Gracieux – sont Français. *«Bob et Barbara sont des amis d'enfance*, explique Ferrand. *Vincent et moi nous sommes rencontrés en 1965 et avons fait du théâtre amateur.» «Surtout*, ajoute Gracieux, *nous sommes passés tous les quatre par l'école de Jacques Lecoq à Paris. Nous n'avions pas besoin de tout expliquer pour nous comprendre.»*

La compagnie est créée en 1978 à Paris, présente *le Songe d'une nuit d'été* au Festival d'Angers, puis, dès 1979, décide de passer six mois de l'année à Minneapolis *«parce que Bob et Barbara en sont originaires, mais aussi parce que c'est une des grandes capitales régionales sur le plan culturel»*. Dans un premier temps, la troupe de la Jeune Lune se place sous l'égide du principal théâtre de la ville, le Tyrone Guthrie, jouant un peu le rôle de la salle Gémier par rapport à Chaillot. En 1984, elle décide de s'installer définitivement à Minneapolis. *«Nous ressentions de plus en plus fortement comme un abandon de la part du ministère de la culture*, dit Vincent Gracieux. *Peut-être la notion de troupe passait-elle de mode ? Toujours est-il que Paris nous semblait devenir une ville de producteurs, à l'image de New-York et de Londres. Jouer chaque année, comme beaucoup de jeunes compagnies, le quitte-ou-double à Avignon nous paraissait de plus en plus invivable. Minneapolis, dont l'ambiance, plus sereine, est teintée d'une solidarité presque villageoise, nous offrait une plus grande sécurité dans le travail.»*

Au fil des ans, la Jeune Lune monte aussi bien Shakespeare et Molière que Pavel Kohout, Arnold Wesker ou des spectacles écrits par des membres, sinon l'ensemble, de la troupe : *les Enfants du Paradis*, mais aussi *1929*, sur la grande dépression, ou *1789 : la Révolution française*. *«Assez différent de celui d'Ariane Mnouchkine, bien que traitant surtout de l'utopie, notre spectacle nous a valu une petite subvention de la France sur le budget du Bicentenaire.»* Aujourd'hui, les trois quarts de leurs productions sont des créations. *«Nous nous sommes assez vite détournés des auteurs contemporains*, explique Ferrand. *En raison de la pression économique, sensible à Broadway plus qu'ailleurs, les auteurs américains n'écrivent aujourd'hui que pour un nombre limité d'acteurs. Nous avons fait appel à des auteurs français, mais ils avaient du mal à cerner la société américaine – les contradictions internes à la société française sont très différentes.»*

«Nous sommes devenus, poursuit Vincent Gracieux, *auteurs par manque d'auteurs – et par la nécessité d'employer à plein temps une vraie troupe.»* Ferrand : *«Nous avons tous été très influencés par les années 70. Nous étions toujours fourrés chez Peter Brook ou chez Ariane Mnouchkine, nous avons participé à des ateliers de travail à la Cartoucherie – et notre compagnie s'en rapproche sans aucun doute.»* Gracieux : *«Mais nous avons aussi travaillé pendant cinq ou six ans dans un théâtre de Minneapolis presque jumeau des Bouffes du Nord. Il s'est avéré trop petit pour nous.»*

Aujourd'hui, la Jeune Lune a *son* espace – un théâtre de cinq cents places, aménagé dans un hangar classé monument historique au centre de Minneapolis. *«Un mélange de Bouffes du Nord et de Cartoucherie*, reconnaît Ferrand, *mais en même temps très moderne, avec une superstructure métallique, très forte, très haute – et totalement mobile.»* Coût de l'opération : 3 millions de dollars. La Jeune Lune a disposé au départ d'un prix de 500 000 dollars décerné par le National Endowment for the Arts (sur l'enveloppe des «projets spéciaux», le plus souvent consacrée à la restauration d'immeubles et monuments anciens). Quatre ou cinq grandes fondations ont participé plus tard à l'aventure *«et, très vite*, dit Ferrand, *nous avons dépassé notre objectif financier. Nous avons donc doublé la taille du projet – et tout l'argent était en banque avant même que les travaux soient commencés, chose presque inédite dans l'histoire de la construction des théâtres aux Etats-Unis»*. Conséquence directe, selon Ferrand : un regain de vitalité pour l'ensemble des jeunes compagnies de Minneapolis. Et pour la troupe, la reconnaissance des grands médias américains – *Newsweek* tient *les Enfants du Paradis* pour l'une des meilleures créations théâtrales de l'année 92 – et d'un public plus large.

HENRI BÉHAR

CINEMA

Tous les films nouveaux

Abracadabra

de Harry Cleven,
avec Philippe Volter, Clémentine Célarié, Thierry Frémont, Thierry Van Werveke.
Franco-belge (1 h 20).

Sorti de prison le temps d'assister à l'enterrement de sa mère, un voleur illusioniste et amoureux essaie de résister à la tentation de nouveaux tours de magie délictueux.

Reflet Médicis Logos, salle Louis-Jouvet. 5e (43-54-42-34).

Chérie, j'ai agrandi le bébé

de Randal Kleiser,
avec Rick Moranis, Marcia Strassman, Lloyd Bridges, Robert Oliveri, John Shea.
Américain (1 h 32).

Le savant loufoque de *Chérie j'ai rétréci les gosses* revient perpétrer la bêtise annoncée par le titre, avec la kyrielle de gags et d'effets spéciaux correspondants.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82).
VF : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; U. G. C. Danton, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, handicapés, dolby, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 36-65-71-44).

Les Contes sauvages

de Gérald Calderon
et Jean-Charles Cuttoli,
texte de Françoise Giroud
dit par Nathalie Baye. 2288,
Français (1 h 30).

En hommage à Frédéric Rossif, grand spécialiste du genre, un montage d'images d'animaux sauvages, filmés dans des régions reculées de l'ex-URSS.

Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Gobelins (ex Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

Héros malgré lui

de Stephen Frears,
avec Dustin Hoffman, Geena Davis, Andy Garcia, Joan Cusack.
Américain (1 h 58).

Par hasard, un minable combinard sauve de la mort tous les passagers d'un avion, mais un autre est traité en héros à sa place : une fable (im) morale sur les illusions médiatiques et la crédulité des foules.

VO : Gaumont Les Halles, dolby, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49) ; U. G. C. Odéon, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 36-65-75-08) ; U. G. C. Normandie, dolby, 8e (45-63-16-16 36-65-70-82) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20) ; U. G. C. Maillot, 17e (40-68-00-16 36-65-70-61).
VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (42-36-83-93 36-65-70-23) ; U. G. C. Montparnasse, dolby, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 36-65-70-18) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; U. G. C. Gobelins, dolby, 13e (45-61-94-95 36-65-70-45) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, handicapés, dolby, 18e (45-22-47-94).

Manganinnie

de John Honey,
avec Mawuyul Yanthalawuy, Anna Ralph, Philip Hinton, Elaine Mangan, Buruminy Dhamarrandji.
Australien (1 h 32).

Comment, en Tasmanie et en 1830, une petite fille de colons blancs vécut plusieurs mois en compagnie de la dernière aborigène authentique de l'île, et découvrit ainsi un autre mode de vie, condamné à disparaître.

VF : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

Tango

de Patrice Leconte,
avec Philippe Noiret, Richard Bohringer, Thierry Lhermitte, Miou-Miou, Judith Godrèche, Carole Bouquet.
Français (1 h 28).

Un mari irrascible ayant spectaculairement assassiné son épouse infidèle est recruté par un amoureux transi et son oncle mysogine afin de règler définitivement une affaire de cœur restée en suspens.

Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (43-59-92-82) ; U. G. C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-81) ; U. G. C. Opéra, dolby, 9e (45-74-95-40 36-65-70-44) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 36-65-71-33) ; U. G. C. Lyon Bastille, dolby, 12e (43-43-01-59 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex Fauvette bis), dolby, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (45-22-47-94).

Sélection

Arizona Dream

d'Emir Kusturica,
avec Johnny Depp, Jerry Lewis, Faye Dunaway, Lili Taylor, Vincent Gallo, Paulina Porizkova.
Américano-français.

Kusturica bricole une étrange machine volante faite de tendresse et d'humour, de souvenirs de cinéma et d'un regard écarquillé sur l'Amérique d'aujourd'hui, de lyrisme généreux et d'onirisme sans apprêt. Et fait décoller les salles.

VO : Forum Horizon, handicapés, dolby, 1er (45-08-57-57 36-65-70-83) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 36-65-70-43) ; U. G. C. Danton, dolby, 6e (42-25-10-30 36-65-70-68) ; U. G. C. Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (45-62-20-40 36-65-70-88) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41) ; U. G. C. Convention, 15e (45-74-93-40 36-65-70-47).
VF : U. G. C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94 36-65-70-14).

Bhumika

de Shyam Benegal,
avec Smita Patil, Anant Nag, Amrish Puri, Naseeruddin Shah, Sulabha Deshpande, Amol Palekar.
Indien (2 h 22).

Benegal épouse toutes les règles du grand mélo indien, et les magnifie pour mieux les transformer en pamphlet contre l'oppression, et en superbe portrait de femme, superbement interprétée par Smita Patil.

VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Et la vie continue

d'Abbas Kiarostami,
avec Farhad Kheradmand, Puya Paevar, les habitants de Roudbar, Rostamabad.
Iranien (1 h 31).

A la recherche de deux enfants dans les décombres de l'Iran, un père et son fils rencontrent la vie même, c'est tout simple, c'est une merveille.

VO : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Finzan

de Cheick Oumar Sissoko,
avec Diarrah Sanogo, Oumar Namory Keita, Balla Moussa Keita, Koti, Sadou Toure, Hélène Diarra.
Malien (1 h 47).

Un pamphlet contre l'oppression traditionnelle des femmes en Afrique qui est aussi la chronique d'un village, émouvante, subtile et drôle.

VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

Maris et femmes

de Woody Allen,
avec Woody Allen, Mia Farrow, Judy Davis, Sydney Pollack, Juliette Lewis, Liam Neeson.
Américain (1 h 47).

Entre humour très drôle et virulente noirceur, Woody Allen réussit le double tour de force de transformer une composition théâtrale en vrai et grand cinéma, et de refléter tout un chacun au miroir de ses personnages habituels.

VO : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 36-65-70-67) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 36-65-70-64) ; U. G. C. Triomphe, handicapés, dolby, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20).

Les Nuits fauves

de Cyril Collard,
avec Cyril Collard, Romane Bohringer, Carlos Lopez, Corine Blue, Claude Winter, René- Marc Bini.
Français (2 h 10).
Interdit – 12 ans.

Surtout pas un film « sur » (l'amour, le sida, la vie moderne, le cinéma, etc.), mais un film avec, avec rage et tendresse, avec appétit et confusion, et avec des gens, vrais.

Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; U. G. C. Triomphe, 8e (45-74-93-50 36-65-70-76) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

Qiu Ju une femme chinoise

de Zhang Yimou,
avec Gong Li, Lei Lao Sheng, Ge Zhi Jun, Liu Pei Qi, Yang Liu Chun.
Chinois (1 h 40).

De la quête obstinée d'une jeune paysanne pour la reconnaissance de son bon-droit, Zhang fait le fil rouge d'une fable ironique et subtile, occasion de découvrir une Chine à ras de terre, simple et inconnue, et bon prétexte pour passer un moment avec la toujours aussi belle Gong Li.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38).

Reprises

Le Charme discret de la bourgeoisie

de Luis Bunuel,
avec Fernando Rey, Paul Frankeur, Stéphane Audran, Bulle Ogier, Jean-Pierre Cassel, Julien Bertheau.
Français, 1972 (1 h 40).

A cloche-pied sur la frontière entre réalisme et onirisme, une charge furieuse et hilarantre contre les conformismes et les hypocrisies des « gens bien ».

Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

Les Diaboliques

de Henri-Georges Clouzot,
avec Simone Signoret, Véra Clouzot, Paul Meurisse, Charles Vanel, Pierre Larquey, Noël Roquevert.
Français, 1954, noir et blanc (1 h 56).

A sa sortie en 1954, Clouzot demandait à ses spectateurs de ne rien révéler de l'intrigue du film. Conservons donc le secret sur cette sombre et réjouissante machination, sommet du film noir « à la française ».

Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

Festivals

Prisonniers de l'image

L'univers carcéral est au centre d'une rétrospective et de débats organisés au cinéma l'Entrepôt (Paris 14e) en collaboration avec le ministère de la justice. Programmation captivante regroupant une trentaine de documentaires et de fictions, dans des genres très variés : du film noir (*les Criminels*, de Joseph Losey) à la comédie (*Une belle fille comme moi*, de François Truffaut, *Down by Law*, de Jim Jarmusch) en passant par le réquisitoire contre le milieu pénitentiaire (*Deux hommes dans la ville*, de José Giovanni) ou les grandes évasions (*le Trou*, de Jacques Becker, *l'Evadé d'Alcatraz*, de Don Siegel, *Runaway train*, d'Andrei Konchalovsky).

Jusqu'au 16 février. Tél. : 46-40-78-38.

Premiers films à Annonay

A l'occasion de son dixième anniversaire, le Festival ardéchois d'Annonay, consacré aux premières œuvres, présente, en plus de la compétition de films inédits, une rétrospective des longs métrages « originels » de dix grands réalisateurs dont *Citizen Kane*, d'Orson Welles, *Pather Panchali*, de Satyajit Ray, *Trains étroitements surveillés*, de Jiri Menzel, et *l'Enfance nue*, de Maurice Pialat. Sont également prévus une sélection de films sur le thème de la jeunesse, et un hommage à Claude Miller.

Du 5 au 16 février. Tél. : 75-33-11-77.

Corbeil scandinave

Les pays scandinaves ont un savoir-faire reconnu et apprécié dans le domaine du cinéma pour les jeunes publics . Ils sont à l'honneur de la quatorzième édition du Festival du film pour enfants de Corbeil-Essonnes, avec une soixantaine de fictions, films d'animation et documentaires.

Jusqu'au 27 février. Tél. : 64-96-38-68.

Séances spéciales

L'expressionnisme à l'écran

Le Goethe Institut propose six grandes pages du cinéma expressionniste allemand de 1916 à 1924 : *Homonculus*, d'Otto Rippert, *Algol*, d'Hans Werckmeister, *le Golem*, de Paul Wegener, *Nosferatu*, de Murnau, *le Montreur d'ombres*, d'Arthur Robison et *les Mains d'Orlac*, de Robert Wiene.

Les 8, 9 et 11 février, à 18 h 30 et 20 h 30. Tél. : 44-43-92-30.

Amateurs de couleurs

Spécialiste néo-zélandais du cinéma d'animation et inventeur d'une technique permettant d'appliquer directement la peinture sur la pellicule, Len Lye est mort aux *Etats-Unis en 1980*. La Cinémathèque française lui rend hommage pour la première du nouveau cycle intitulé « Cabinet d'amateurs », qui, un lundi par mois, proposera des regards différents sur le cinéma. Autour du thème de la couleur, quinze films dont plusieurs d'Alexandre Alexeïef, complètent ce premier programme.

Le 8 février, à partir de 18 h 30, au Palais de Tokyo. Tél. : 47-04-24-24.

La sélection « Cinéma » a été établie par Jean-Michel Frodon.

Les entrées à Paris

Malgré les dix titres apparus sur les écrans le 27 janvier, cette semaine aura fait exception à la règle qui veut que les périodes embouteillées soient peu profitables au box-office : le gros succès des *Visiteurs*, suivis dans leur voyage à travers le temps par plus de 165 000 amateurs sur 42 écrans, a balayé cet obstacle. La comédie de Jean-Marie Poiré prend aisément l'avantage sur l'autre film français de la semaine, *l'Instinct de l'ange*, qui peine à décoller avec seulement 14 000 spectateurs dans une beaucoup plus modeste combinaison de dix salles.

D'autres « couples » étaient en rivalité cette semaine : en arrivage direct d'Avoriaz, *Braindead* fortifié par son grand prix prend l'avantage à près de 14 000 entrées sur *Dr. Rictus* qui se contente de 9 000 patients. Chez les Américains, *Jeux d'adultes*, servi par ses 22 salles et une forte campagne publicitaire devance aisément *l'Œil public*, alors que, côté britannique, *Peter's Friends* accueille 32 000 convives tandis que *Orlando* doit se contenter d'à peine 7 000 voyageurs spacio-temporels.

« Locomotive » de ce début d'année, *Dracula* a de quoi se faire du mauvais sang : en perdant encore 45 % de ses spectateurs en troisième semaine, le film de Coppola dépasse certes les 500 000 entrées, mais ne semble plus capable d'atteindre le million de tickets que laissait escompter son démarrage tonitruant. Un peu décevant également est le résultat des *Experts* qui, en quatrième semaine, n'attire que 20 000 curieux. Encore, avec 200 000 entrées au total, Robert Redford acteur a-t-il apparamment plus de succès que Robert Redford réalisateur, son *Et au milieu coule une rivière* étant en voie d'assèchement prématuré.

Tout va bien en revanche pour *Arizona Dream* qui, embarquant encore près de 30 000 candidats au vol planant en quatrième semaine malgré la durée du périple, atteint les 160 000 spectateurs.

★ Source des chiffres : *le Film français*.



THEATRE

Spectacles nouveaux

Double Quartet

de Jean-Marc Padovani
et Enzo Cormann,
avec Valérie Aubert, Enzo Cormann, Jean-Jacques Fdida, Pierre Tiboum Guignon, Magali Magne, Jean-Marc Padovani, Yves Rousseau et Franck Tortiller.

Quand la musique se mêle de faire du théâtre, et réciproquement.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Le 8 février, 21 heures. Tél. : 43-28-36-36. De 50 F à 110 F.

Fais-moi une scène d'humour

Par ces temps gris, un spectacle comique par jour.

Beaumord Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, 4e. Les 8 et 9 février, 20 h 30 (et les 10, 11 et 12). Tél. : 42-71-26-16.

Héritage

de Ruth et Augustus Goetz,
d'après Henry James,
mise en scène de Gildas Bourdet,
avec Jean-Pierre Cassel, Marianne Epin, Christiane Minazzoli, Michel Voïta, Claire Deluca, Danielle Minazzoli, Sylviane Goudal, Pascal Nawojski et Marianne Lewandowski.

L'amour et l'argent, les affres de la bourgeoisie, les équivoques familiales. La finesse de Henry James, l'âcreté de Gildas Bourdet.

Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, 9e. A partir du 4 février. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 15 heures, dimanche à 15 h 30. Tél. : 48-74-25-37. De 130 F à 220 F.

La Mouette

d'Anton Tchekhov,
mise en scène de Michel Fagadau,
avec Danièle Lebrun, Michael Lonsdale, Michel Robin, Christine Citti, Michel Fagadau, Gaston Vacchia, Suzy Rambaud, Nicolas Vaude, Pascale Nilsen et Jean-Michel Kindt.

Les Tchekhov vont par trois : trois *Cerisaie* et trois *Mouette* : l'une à Nice, l'autre à Lyon, et voici celle du TBB.

Théâtre, 60, rue de la Belle-Feuille, 92000 Boulogne. A partir du 4 février. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 46-03-60-44. 130 F et 160 F.

Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles

de Molière,
mise en scène de Jean-Luc Boutté,
avec Catherine Samie, Yves Gasc, Claude Mathieu, Thierry Hancisse, Geneviève Casile, Catherine Sauval, Didier Bienaimé, Eric Frey, Isabelle Gardien, Anne Kessler, Jean-Pierre Michael et Igor Tyczka.

La Comédie-Française reste la maison de Molière, mais pas son musée.

Comédie-Française, place Colette, 1er. Les 6 et 7 février, 20 h 30 (et les 11, 12, 14, 16, 17, 20, 23, 24 et 28 fév). Tél. : 40-15-00-15. De 45 F à 160 F.

Voyage au bout de la nuit

d'après Louis-Ferdinand Céline,
mise en scène de Barnabé Perrotey
et François Wastiaux,
avec Barnabé Perrotey
et François Wastiaux.

Après *les Carabiniers* de Jean-Luc Godard, la troupe s'attaque à Céline C'est toujours à propos de la guerre, mais c'est plus ambigu.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Les 4, 5, 6, 8 et 9 février, 21 heures ; le 7, 17 heures (et les 11 et 12). Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 95 F.

Paris

Cabaret Karl Valentin ; Fantaisie Kafka

de Jean-Louis Besson
et Jean Jourdheuil,
mise en scène de Jean Jourdheuil
et Jean-François Peyret,
avec François Chattot, Anne Durand, Michel Kullmann et Stéphane Leach.

On peut voir dans la même soirée les clowneries corrosives de Karl Valentin, puis les « fantaisies » noires de Kafka.

Maison de la culture, 1, bd Lénine 93000 Bobigny. Du mardi au samedi à 20 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 48-31-11-45. 95 F et 130 F.

Cache-cache avec la mort

de Mikhaïl Volokhov,
mise en scène de Bernard Sobel,
avec Denis Lavant et Hugues Quester.

Comme des enfants, deux hommes jouent à qui a commis le plus de crimes affreux. Mais peut-être disent-ils la vérité, en partie ou entièrement.

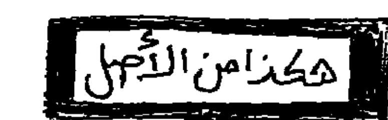
Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. De 25 F à 110 F.

Calderon

de Pier Paolo Pasolini,
mise en scène de Stanislas Nordey,
avec Gaël Baron, Massimo Bellini, Sarah Chaumette, Philippe Chardel, Cécile Cholet, Valérie Druguet, Olivier Dupuy.







LA SÉLECTIO

DE LA SEMAINE



« On ne badine pas avec l'amour », mise en scène de Jean-Pierre Vincent au Théâtre des Amandiers.

La lucidité désespérée d'un poète, traduite par la poésie lumineuse d'un jeune homme.

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, 93000 Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 45. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 42-43-17-17. De 40 F à 100 F.

Le Chasseur de lions

de Javier Tomeo,
mise en scène
de Jean-Jacques Préau,
avec Charles Berling.

Un humour perfide sur la vague désespérée au fil du téléphone. Le spectacle s'arrête à la Bastille, mais reprend à Sceaux, à l'ancienne mairie à partir du 9 février. (46-61-19-03.)

Bastille, 76, rue de la Roquette, 11e. Du mercredi au samedi à 19 h 30. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. De 55 F à 100 F.
Dernière représentation le 7 février.

Désir sous les ormes

d'Eugène O'Neill,
mise en scène de Matthias Langhoff,
avec Evelyne Didi, Clovis Cornillac, Jean-Marc Stehlé, Pierre Meunier, Gilles Privat, Emilien Tessier, Andrew More et Alain Cuny (voix off).

Un drame biblico-paysan, un mélo sauvage, une tragédie américaine, les blessures du dépaysement. L'un des plus beaux spectacles de Matthias Langhoff, et des acteurs splendides.

Théâtre des Amandiers, 7 av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 46-14-7000. De 25 F à 130 F.

Les Fausses Confidences

de Marivaux,
mise en scène de Christian Rist
assisté de Denis Podalydès,
avec Michel Ambert, Simon Bakhouche, Nathalie Baye, Jean-Yves Berteloot, Didier Bezace, Cécile Bruna, Alain Mottet, Denis Podalydès, Emmanuel Quatra et Andréa Retz-Rouyet.

Créé à Sète, le spectacle s'installe à Paris. On y voit une Nathalie Baye inattendue.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. 100 F et 140 F.

Filumena Marturano

d'Eduardo de Filippo,
mise en scène de Marcel Maréchal,
avec Françoise Fabian, Marcel Maréchal, Dora Doll, Angelo Bardi, Dominique Bluzet, Michel Demiautte, Edmonde Franchi, Marianne Groves, Moussa Maaskri, Mathias Maréchal et Mama Prassinos.

Comment entrer dans le rang quand on est une ancienne prostituée illettrée, comment se faire épouser par le père d'un des trois fils... Le père c'est Marcel Maréchal, égoïste, charmeur, elle c'est Françoise Fabian, digne, farouche, et émouvante.

Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée samedi à 14 h 30, dimanche à 15 heures. Tél. : 47-27-81-15. 100 F et 140 F.

L'Homme, la bête et la vertu

de Luigi Pirandello,
mise en scène
de Christian Schiaretti,
avec Laurent Poitrenaux, Loïc Brabant, Catherine Pietri, Arnaud Decarsin, Jean-Philippe Vidal, Cécile Pillet.

Un instituteur, sa femme et un marin. Drôle de trio. Humour sulfureux.

Orangerie, allée d'Honneur du Château de Sceaux, 92000 Sceaux. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 46-61-38-67. De 60 F à 120 F.

Lundi, huit heures

de Jacques Deval,
Georges S. Kaufman
et Edna Ferber,
mise en scène de Régis Santon,
avec Bernard Dhéran, Marc Dudicourt, Paul Barge, Claire Maurier, Marie-France Santon, Anne-Marie Philipe, Gilles Guillot, Dominique Arden.

Caricature acerbe de la bourgeoisie d'avant-guerre et de toujours.

Théâtre Silvia Monfort, 106, rue Brancion, 15e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-31-10-96. 90 F et 120 F.

Macbeth

de William Shakespeare,
mise en scène de Serge Noyelle,
avec Marc Allgeyer, Stéphane Androuin, Marion Coutris, Caspar Hummel, Bettina Köhlke, Hugo Lander, Patrick Moutreuil, Boris Napès, Bernard Poysat, Patrice Pujol, Jean-Claude Renard et Frédéric Serra.

Traversée d'un cauchemar, celui d'un homme incertain dans un monde déglingué. Des images magnifiques, des musiques étonnantes. Un spectacle insolite.

Théâtre, 3, rue Sadi-Carnot., 92000 Châtillon. Du mardi au samedi à 20 heures. Tél. : 46-57-22-11. De 50 F à 90 F.

Marie

d'Isaac Babel,
mise en scène de Bernard Sobel,
avec Serge Merlin, Clotilde Debayser, Muriel Picquart, Aurélien Recoing, Jean Badin, Ulla Baugué, Jean-Pierre Bagot, Xavier Guittet, Maxime Leroux, Mikhaïl Volokhov.

Le chaos d'une société toute neuve qui essaie de s'enraciner sur les ruines d'un empire. A Moscou, dans les années 20...

Théâtre, 41, av des Grésillons, 92000 Gennevilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 47-93-26-30. De 25 F à 110 F.

Master Class

de David Pownall,
mise en scène
de Michel Vuillermoz,
avec Michel Vuillermoz, Jean-Pol Dubois, Philippe Faure et Patrick Ligardes.

Prokofiev, Chostakovitch, Staline et Jdanov : étrange quatuor autour d'un piano.

Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93000 Aubervilliers. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. De 70 F à 120 F.

Mortadela

d'Alfedo Arias,
mise en scène de l'auteur,
avec Haydée Alba, Didier Guedj, Marilu Marini, Adriana Pegueroles, Pilar Rebollar, Alma Rosa, Jacinta, Martine Lepage, Oscar Sisto, Frédérico et Andréa.

Voyage dans les rues de Buenos Aires, voyage dans les années 50, dans les souvenirs enchantés d'Alfredo Arias.

Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, 14e. Du mardi au vendredi à 21 heures, le samedi à 18 heures et 21 h 15. Matinée dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-22-77-74. De 90 F à 200 F.

La Nuit juste avant les forêts

de Bernard-Marie Koltès,
mise en scène de Michel Didym,
avec Daniel Martin.

Dans la jungle des villes, un homme dialogue avec sa solitude.

Cité internationale, 21, bd Jourdan, 14e. Du jeudi au samedi à 20 h 45. Tél. : 45-89-38-69. De 55 F à 95 F.
Dernière représentation le 6 février.

On ne badine pas avec l'amour

d'Alfred de Musset,
mise en scène
de Jean-Pierre Vincent,
avec Emmanuelle Béart, Claude Bouchery, Isabelle Carré, Eric Elmosnino, Pierre Forget, Madeleine Marion, Jean-Paul Muel, Nicolas Pignon, Pascal Rambert, Franck Bonnet, Jean-Charles Borrel, Pauline Famelart, Olivier Perrin, Jacques Pszenica et Antoine Tsaoussis.

Portrait d'un monde à l'image de la France vichyssoise. Portrait d'une jeunesse qui ne sait pas composer, ni avec l'amour, ni avec la mort.

Théâtre des Amandiers, 7, av. Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 h 30. Tél. : 46-14-70-00. De 25 F à 130 F.

Opéra équestre

de Bartabas,
mise en scène de l'auteur.

Des hommes, des femmes, un violon, des musiques qui dialoguent, et les chevaux, bien entendu, beaux comme des rois.

Théâtre équestre Zingaro, 176, av. Jean-Jaurès, 93000 Aubervilliers. Du jeudi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 h 30. Tél. : 44-59-79-99. Durée : 2 heures. 120 F et 180 F.

Pour un oui, pour un non

de Nathalie Sarraute,
mise en scène de Francis Frappat,
avec Nathalie Fillion, Gilbert Desveaux et François Grosjean.

Les mots peuvent être meurtriers, pour ce qu'ils dissimulent d'affolement. La subtilité grinçante de Nathalie Sarraute.

L'Européen, 5, rue Biot, 17e. Du mardi au samedi à 21 heures. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 42-27-26-81.

Rachat

d'après Friedrich Gorenstein,
mise en scène de Josanne Rousseau,
avec Didier Sauvegrain, Albert Delpy Claire-Marie Magen, Jean-Luc Debattice Josanne Rousseau et Eddy Sheff (accordéon).

Mémoires d'un temps que l'on espérait fini à jamais. Un texte superbement grave et tonique.

Théâtre du Rond-Point Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt, 8e. Du mardi au samedi à 19 heures. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 42-56-60-70. De 60 F à 120 F.

Le Repos du septième jour

de Paul Claudel,
mise en scène de Jean Bollery,
avec Emmanual Dechartre, Jean Bollery, Reine Bartève.

La Chine transposée dans le lyrisme claudélien.

Théâtre 14 - Jean-Marie Serreau, 20, av. Marc-Sangnier, 14e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 17 heures. Tél. : 45-45-49-77. De 55 F à 110 F.

La Tempête

de William Shakespeare,
mise en scène
de Mario Gonzales.

La dernière pièce de Shakespeare, dit-on. Une féerie amère, par un poète des planches, des masques, du corps.

Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, 12e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 16 heures. Tél. : 43-28-36-36. De 50 F à 110 F.

Terra incognita

de Georges Lavaudant,
mise en scène de l'auteur,
avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Louis Beyler, David Bursztein, Christophe Delachaux, Mara Hernandez, Sergio Lagunas, Sylvie Orcier, Annie Perret, Patrick Pineau, Fernando Rubio Banos, Marie-Paule Trystram, Mario Cesarin Diaz, Ambrozio Enrique Partida Ayala et Albert Tovi (musiciens).

Carnets de notes, impressions du Mexique, témoignages d'un irrépressible amour pour un pays.

Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Du mercredi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à 15 heures. Tél. : 44-41-36-36. De 30 F à 150 F.
Dernière représentation le 7 février.

Un soir au bout du monde

de Tom Novembre
et Charlélie Couture,
mise en scène de Pierre-Loup Rajot,
avec Tom Novembre et Jerry Lipkins (pianiste).

Après le théâtre du Musée Grévin, après une tournée en France, Tom Novembre revient, et prête à des personnages étranges autant que pittoresques, sa longue silhouette à la Jouvet et son ironie flegmatique.

Renaissance, 20, bd Saint-Martin, 10e. Du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 44-63-05-00. De 120 F à 160 F.

Régions

Le Belvédère

d'Odön von Horvath, et

la Tonnelle

d'Hermann Ungar,
Mises en scène d'Agathe Alexis.

Pour inaugurer sa direction à la tête du centre dramatique, Agathe Alexis frappe fort avec deux auteurs dont le monde impitoyable correspond à son talent.

Studio-Théâtre, Pl. Foch, 62400 Béthune. Du jeudi au samedi à 20 h 30, le Belvédère. Le 9 février, 20 h 30 (et les 11, 12, 13, 16, 18 et 19 fév), La Tonnelle. Tél. : 21-56-96-95. 65 F et 85 F.

Dans la jungle des villes

de Bertolt Brecht,
mise en scène
de Gilles Bouillon,
avec Loïc Houdré, Philippe Du Janerand, Gérard Hardy, Catherine Fourty.

De terrains vagues en quais, de port d'infortune en terres coloniales, les voyages d'un anti-héros. Une pièce du « jeune » Brecht.

Théâtre Louis-Jouvet, 12, rue Léonard-de-Vinci, 37000 Tours. Du mardi au samedi à 20 heures, le jeudi à 19 heures. Tél. : 47-64-48-64.

Harriet

de Jean-Pierre Sarrazac,
mise en scène
de Claude Yersin,
avec Féodor Atkine, Catherine Gandois, Hélène Gay, Lionel Prével, Yves Kerboul et Alain Peyen.

Strindberg et ses créatures, réelles ou imaginaires.

Nouveau Théâtre, 12, pl. Imbach, 49000 Angers. Les 3, 5 et 6 février, 20 h 30 ; le 4, 19 h 30 ; le 7, 17 heures (et les 17, 18, 19, 20 et 21 fév). Tél. : 41-87-80-80. 70 F et 95 F.

Terres promises

de Roland Fichet,
mise en scène
de Robert Cantarella,
avec Christophe Bruault, Claire-Ingrid Cottanceau, Luc-Antoine Diquero, Serge Le Lay, Annie Lucas, Jean-Michel Noiret, Fabienne Rocaboy, Germain Christian, Anne Baudoux, Rozenn Fournier, Daniel Chasle (batterie), Michel Ménager (guitare) et Bruno Radin (clavier).

Cinq personnages errant dans un labyrinthe, se déchirent, se retrouvent, se reconnaissent.

Le Grand Huit-Théâtre national de Bretagne, 1, rue Hoche, 35000 Rennes. Le mercredi à 19 heures, du jeudi au samedi à 20 h 30. Tél. : 99-30-88-88. De 50 F à 100 F.
Dernière représentation le 6 février.

La sélection « Théâtre »
a été établie par :
Colette Godard.

DANSE

Paris

Catherine Diverrès

Tauride

Diverrès en révolte contre la bêtise et la violence des hommes, leur amour de la guerre. De la Grèce antique à la Yougoslavie contemporaine...

Théâtre de la Ville, du 9 au 13 février, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. 85 F et 130 F.

Paco Decina

Ciro esposito fu Vincenzo

Une création, que le chorégraphe tente de définir comme *« une iconographie du possible, un entrelacs d'histoires parallèles, un mélange de gens... »*

Théâtre de la Bastille, du 4 au 13 février, à 21 heures. Tél. : 43-57-42-14. 100 F.

Ballet Moïsseiev

Bon pied bon œil, Igor Moïsseiev, 87 ans, a choisi pour sa ville préférée un florilège de ses plus grands succès : la *Danse des Partisans* (1947), *Un jour sur un navire, les Patineurs...*

Palais des Sports, jusqu'au 21 février, les mardi, vendredi et samedi à 20 h 30, matinée le mercredi à 14 heures, le samedi à 15 heures, le dimanche à 14 heures et 17 h 30. Tél. : 44-68-69-70. De 75 F à 225 F.

Angers

Bouvier/Obadia

Welcome to Paradise

Un des plus beaux duos de la danse contemporaine, enfin présenté dans le nouveau « home » de L'Esquisse.

Théâtre Chanzy, le 4 février, à 19 h 30, les 5 et 6, à 20 h 30, le 7 à 17 heures. Tél. : 41-87-80-80. 95 F. Et à Nantes, Onyx, le 23 février, à 21 heures. Tél. : 40-69-50-50. 100 F.

Vaulx-en-Velin

Maryse Delente

Giselle ou le mensonge romantique

Une originale et attachante « relecture » d'un ballet célébrissime. Pour son 10e anniversaire, le Centre culturel Charlie-Chaplin organise parallèlement une exposition « Carnets de danse », une rencontre autour du thème « La création en danse » (le 12 février), et Delente proposera une autre pièce, *Manana* (du 16 au 19 février).

Centre culturel Charlie-Chaplin, les 9, 11, 12 et 13 février, à 20 h 30, le 10, à 19 h 30. Tél. : 72-04-81-18. 70 F.

Strasbourg

Autoportraits

Trois solos, trois chorégraphes en leur miroir : Georges Appaix dans *le Conte du tailleur*, Louis Ziegler dans *la Recherche de la vérité*, Madeleine Chiche dans *Autoportrait sans titre*.

Pôle Sud, le 9 février, à 20 h 30. Tél. : 88-39-23-40. 100 F.

Saint-Médard-en-Jalles

Jean Gaudin

Les Paupières rebelles

Une création inspirée de *On achève bien les chevaux* (le livre et le film).

IDDAC, les 4 et 5 février, à 21 heures. Tél. : 56-05-09-53.

Lyon

Nederlands Dans Theater

No more Play, Sarabande, Sechs Tanze, Petite mort, Falling Angels

Une troupe excellente, au service de cinq pièces de son maître Jiri Kylian, qui mêle à des dosages divers néo-classicisme et modernité.

Maison de la Danse, les 9, 11, 12 et 13 février, à 20 h 30, le 10 à 19 h 30. Tél. : 78-75-88-88. 120 F et 150 F.

Nantes

Claude Brumachon

Nina ou la Voleuse d'esprit

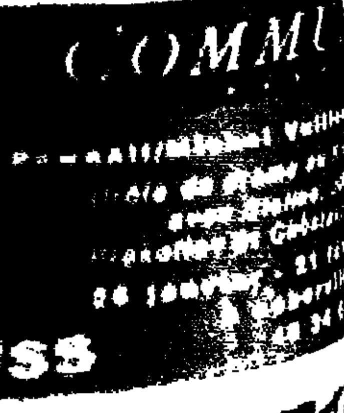
Dans le cadre d'une exposition sur l'avant-garde russe, un « déambulatoire » proposant duos, solos ou trios inspirés par les tableaux (Kandinsky, Malevitch, etc.) et par les Ballets russes de Diaghilev.

Musée des Beaux-Arts, du 8 au 13 février, à 19 h 30, 20 h 30 et 22 h 30. Tél. : 40-69-50-50. 100 F.

La sélection « Danse »
a été établie par :
Sylvie de Nussac.









LA SÉLECTION

MUSIQUE

Classique

Mercredi 3 février

Mendelssohn

Elijah
Soile Isokoski (*soprano*),
Monica Groop (mezzo-soprano),
John Mark Ainsley (ténor),
Petteri Salomaa (basse),
La Chapelle royale,
Collegium Vocale de Gand,
Orchestre des Champs-Elysées,
Philippe Herreweghe (direction).
Le 2 février, Herreweghe et ses troupes étaient à La Rochelle pour donner *Elijah*, un grand oratorio néoclassique composé par Mendelssohn en pleine « agitation » romantique. L'Orchestre des Champs-Elysées rentre au bercail.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Bononcini

Cantates
Sonate pour violoncelle et continuo

Scarlatti

Cantate

Caldara

Cantate
Sonate a tre op. 1 n° 5
Gérard Lesne (contralto),
Il Seminario Musicale.
Il en a fait du chemin, Lesne, depuis l'époque où il chantait, de sa voix androgyne, dans un groupe de rock. C'était, il y a longtemps déjà, avant que Klaus Nomi ne se fasse entendre. Du rock, il est passé à la musique savante, à l'interprétation d'œuvres vénérables.

Auditorium du Louvre (le 3, 20 h 30 ; le 4, 12 h 30). Tél. : 40-20-52-29. De 4 F à 160 F.

Jeudi 4

Fauré

Ballade pour piano et orchestre

Ravel

Concerto pour piano et orchestre

Rachmaninov

Concerto pour piano et orchestre n° 3
Jean-Philippe Collard (piano),
Orchestre symphonique français,
Laurent Petitgirard (direction).
Ce n'est plus un programme de concert, c'est un marathon. De la *Ballade* de Fauré redoutable pour la mémoire, au *Troisième* de Rachmaninov, Everest pianistique, en passant par le *Concerto en sol* de Ravel, difficile pour la mémoire et pour les doigts, Jean-Philippe Collard, en forme olympique ces temps-ci, va nous promener dans des esthétiques assez contradictoires. Elles se retrouvent sur un point : la glorification du piano.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. 50 F.

Massenet

Werther
Laurence Dale (Werther),
Béatrice Uria-Monzon (Charlotte),
René Massis (Albert),
Maîtrise école régionale
Nord-Pas-de-Calais,
Orchestre national de Lille,
Jean-Claude Casadesus (direction).
Fêté à Lille dans sa version scénique, ce *Werther* de belle tenue musicale monte à Paris, sans décor, sans mise en scène. Laurence Dale y est un Werther d'autant plus bouleversant qu'il n'en fait pas des tonnes.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 50 F à 390 F.

Samedi 6

Gluck

Iphigénie en Tauride
Martine Dupuy (Iphigénie),
Donald Kaasch (Pylade),
François Le Roux (Oreste),
Jean-Philippe Laffont (Thoas),
Chœur et orchestre philharmonique
de Radio-France,
Roberto Abbado (direction).
Les grandes tragédies de Gluck n'ont pas encore trouvé chez les baroqueux de chanteurs dont le format vocal soit réellement convaincant. Ceux réunis par Radio-France ont du coffre, il n'est pas certain qu'ils aient le style requis.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 heures. Tél. : 49-52-50-50. De 70 F à 190 F.

Veracini

Sonate pour violon et piano

R. Strauss

Sonate pour violon et piano op. 18

Janacek

Sonate pour violon et piano

Chostakovitch

Préludes

Zimbalist

Fantaisie pour le Coq d'or
Alexandre Brussilovsky (violon),
Igor Lazko (piano).
Vainqueur du Concours Long-Thibaud, il y a vingt ans, Alexandre Brussilovsky fut interdit d'estrade en Union soviétique, peu après son retour d'une tournée française. Il lui était reproché de ne pas avoir su empêcher la défection du pianiste Mikhaïl Rudy. Il vit maintenant en France, où il s'est taillé une solide réputation.

Salle André-Marchal, 20 h 30. 100 F.

Manoury

Prélude de la Nuit du sortilège, création

Murail

Dynamique des fluides

Goubaïdoulina

Stimmen, Verstummen
Orchestre national de France,
David Robertson (direction).
En quelques mois, David Robertson aura visité la France des orchestres. Voici le patron de l'Ensemble InterContemporain à la tête du National pour un programme franco-russe contemporain. En ouverture, une création de Manoury.

Maison de Radio-France, 20 heures. Tél. : 42-30-15-16.

Dimanche 7

R. Strauss

Sonate pour violoncelle et piano

Brahms

Sonate pour violoncelle et piano op. 38
Alain Meunier (violoncelle),
Hélène Grimaud (piano).
Alain Meunier vient d'enregistrer les *Suites pour violoncelle seul* de Bach, dont un extrait splendide a été diffusé, en avant-première, sur France-Musique. Hélène Grimaud est l'une des pianistes françaises qui parcourent le monde. Tous deux sont passionnés de musique de chambre.

Théâtre des Champs-Elysées, 11 heures. Tél. : 49-52-50-50. 90 F.

Firsova

Tristia

Lenot

Concerto pour piano et orchestre, création

Silvestrov

Méditation pour violoncelle et orchestre
Elena Vassilieva (soprano),
Dominique My (piano),
Alexander Rudin (violoncelle),
Orchestre philharmonique
de Radio-France,
Wojciech Michniewski (direction).
Radio-France fête les compositeurs russes et les confronte à la création hexagonale. *Le Concerto pour piano et orchestre* de Lenot est attendu.

Maison de Radio-France, 18 heures. Tél. : 42-30-15-16.

Lundi 8

Brahms

Quatuor pour piano et cordes op. 25
Quintette pour clarinette et cordes
Régis Pasquier (violon),
Bruno Pasquier (alto),
Arto Noras (violoncelle),
Philippe Bianconi (piano),
Michel Lethiec (clarinette),
Quatuor Lindsay.
L'équipe qui organise le Festival de Prades se produit à Paris. Michel Lethiec, clarinettiste et directeur artistique du festival, est évidemment le soliste de ce concert exceptionnel.

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30. Tél. : 49-52-50-50. De 40 F à 290 F.

Schumann

Novelettes
Eric Lesage (piano).
Vainqueur du Concours Schumann de Zwickau en Allemagne, Eric Lesage se présente au public parisien dans un programme Schumann. Logique. Mais ce jeune pianiste n'a choisi ni les *Kreisleriana* ni le *Carnaval*, il leur a préféré les *Novelettes*. L'une des grandes œuvres de Schumann presque jamais jouée dans son intégralité. Pour une fois, on n'entendra pas les seules *Première* et *Huitième*.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 12 h 45. Tél. : 40-28-28-40. 40 F.

Messiaen

Un vitrail et des oiseaux
Poèmes pour Mi

Boulez

Dérive 2

Carter

Concerto pour hautbois et orchestre
Maria Ewing (soprano),
Pierre-Laurent Aimard (piano),
Laszlo Hadady (hautbois),
Philharmonia Orchestra,
Ensemble InterContemporain,
Pierre Boulez (direction).
Après avoir fait équipe avec l'Orchestre de Paris et l'Ensemble orchestral de Paris, l'Ensemble InterContemporain se produit maintenant avec l'Orchestre Philharmonia de Londres.

Châtelet. Théâtre musical de Paris, 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40. De 70 F à 200 F.

Brahms

Concerto pour piano et orchestre n° 1
Symphonie n° 3
Maurizio Pollini (piano),
Orchestre philharmonique de Berlin,
Claudio Abbado (direction).
L'événement symphonique de la saison se double d'une belle entreprise. Le groupe LVMH a décidé de financer l'achat de mille places qui seront distribuées aux étudiants des conservatoires parisiens et de prêter pour une longue durée un stradivarius à Maxim Vengerov. Pour le reste on ne peut que regretter que le prix des places soit si élevé, mais l'organisateur de ces concerts n'est pas subventionné. Alors, il faut payer le vrai prix, ou peu s'en faut : LVMH sponsorise.

Salle Pleyel, 20 h 30. Tél. : 45-63-88-73. De 170 F à 950 F.
Et le 9 fév. à 20 h 30 : « Ouverture tragique », « Concerto pour violon et orchestre » et la « Symphonie n° 3 » de Brahms, avec Maxim Vengerov (violon).

Mardi 9

Stravinsky

Dumbarton Oaks

Mozart

Concerto pour violon et orchestre KV 218

Girard

Pour la paix

Schubert

Symphonie n° 5
Frédéric Pelassy (violon),
Daniel Arrignon (hautbois),
Ensemble orchestral de Paris,
Bruno Poindefert (direction).
A sa sortie du Conservatoire de Paris, Bruno Poindefert pouvait se targuer d'avoir obtenu sept premiers prix. Pianiste, trompettiste, musicologue, ce jeune musicien a finalement opté pour la direction d'orchestre. Un choix sanctionné par un prix à Besançon, en 1986. L'année suivante, il a été le seul lauréat d'un concours de chef d'orchestre assistant organisé par la direction de la musique. Autant de dons ne devraient pas passer inaperçus dans les années à venir.

Salle Gaveau, 20 h 30. Tél. : 49-53-05-07. De 150 F à 250 F.

Mozart

Ascanio in Alba
Arthur Stefanovicz (Ascanio),
Eva Meier-Godlewska (Venere),
Gwendolyne Bradley (Fauno),
Alasdair Elliott (Aceste),
Priti Coles (Silvia),
Ensemble Mosaïques,
Ensemble Cantatio,
Christophe Coin (direction),
Pierre-Alexandre Jauffret (mise en scène).
Après les Indes galantes de Rameau, l'Opéra-Comique propose *Ascanio in Alba*, de Mozart, par une équipe dirigée par Christophe Coin.

Opéra-Comique. Salle Favart, 19 h 30. Tél. : 42-86-88-83. De 40 F à 430 F.

Bordeaux

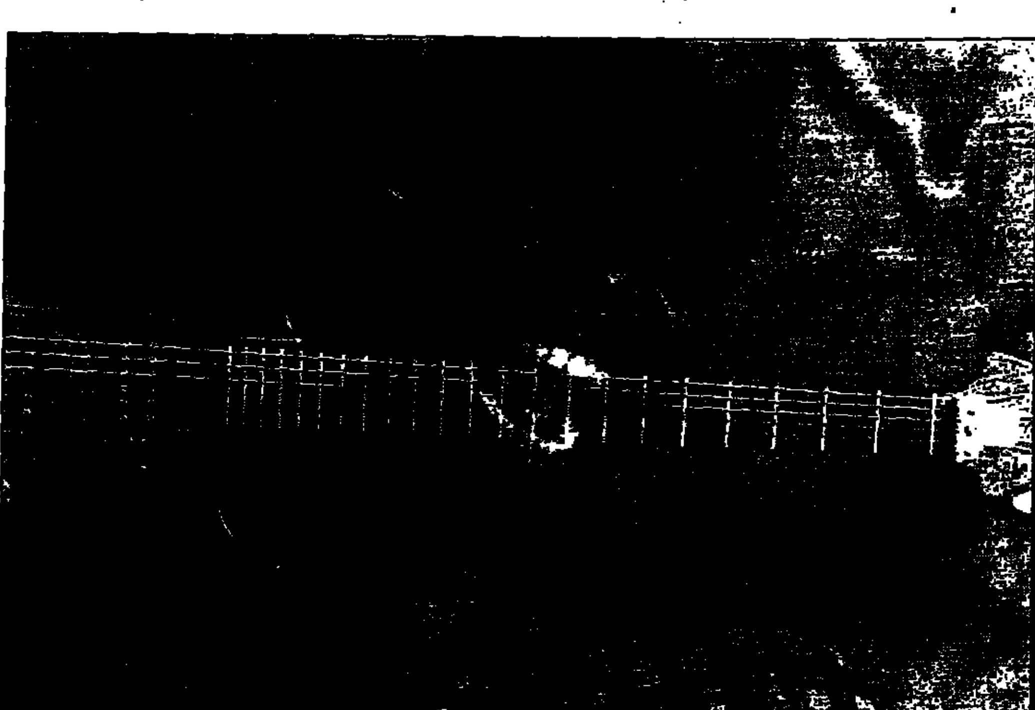
Tchaïkovski

Concerto pour piano et orchestre n° 1

Mahler

Symphonie n° 9
Ivo Pogorelich (piano),
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine,
Yutaka Sado (direction).
Pogorelich vient de publier deux disques en tout point admirables chez Deutsche Grammophon. Le premier est consacré à des opus tardifs de Brahms (son de bronze, concentration expressive gouldienne), le second à Scarlatti (son argenté, fulgurances à la Horowitz).

Les 4 et 5. Palais des sports, 20 h 30. Tél. : 56-52-75-21. De 80 F à 95 F.



AKWA BETOTE

Lapiro de M'Banga au New Morning.

Jazz

Bill Frisell Band

Le plus atypique des *shouters* basques (Benat Achiary), le plus suave des altistes free (Daunik Lazro), le moins cinglé des violoncellistes fous (Didier Petit), le plus médiatique des marginaux entreprenants (Bill Frisell), c'est tout un programme. Soirée d'autre musique, d'autre scène, d'autre spectacle, d'autres sons. Une seule certitude : ne correspond en aucun point à quelque idée préalable qu'on puisse s'en faire.

Le 4. Ivry-sur-Seine. Théâtre, 20 h 30. Tél. : 46-70-21-55. 110 F.

Michel Portal
Nguyen Lê
Jon Christensen

Tous les trois ans, tous les cinq ans, tous les six mois, on monte en graine un type ou un groupe qui jouerait sur ses brisées, qu'il aurait inspiré et qui volerait de ses propres ailes. C'est vrai. Michel Portal a donné plus d'idées en musique que cent autres réunis. Il est allé en chercher en des recoins plus bizarres que tout autre, en lui-même aussi avec plus d'audace. Il ne défigure jamais les idées. Il les passe. Mais, c'est là le *hic*, Portal est Portal. Et si doués qu'ils soient, ses émules et ses concurrents n'arrivent jamais entièrement à un point crucial, inaccessible : être Portal. Il faut dire que ce n'est pas de tout repos. Aux anches et au bandonéon, il joue avec des partenaires de sensibilités et d'histoires proches, donc différentes (Nguyen Lê, Jean-François Jenny-Clark, Jon Cristensen, Aldo Romano quartet).

Le 5. Auditorium des Halles, 21 heures. Tél. : 40-28-28-40. 100 F.

Rock

Jesus Jones

Parmi les groupes qui ont exploré les passerelles entre rock et dance music, Jesus Jones est celui qui y a mis le plus d'intelligence et de roublardise. Ce qui leur a permis de survivre, même si leur dernier album laisse une impression de sur-place.

Le 3. Rex Club, 23 heures. Tél. : 45-08-93-89.

Cowboy Mouth

Emmené par un batteur échappé de chez Erskine Caldwell (grand gaillard en salopette de jean capable d'assommer un bœuf), Cow-boy Mouth pratique un rock extrêmement conservateur en y mettant une folie, un amour du désordre qui font de leurs concerts des moments d'incertitude absolue.

Le 3. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Rock pour les Restaurants du Cœur

Quatre soirées à la Cigale pour les Restaurants du cœur : on entendra un échantillon plus que représentatif du rock français, des alternatifs de Dirty District aux nouvelles tribus (Malka Family, Human Spirit, les Coquines) avec aussi du rap (Soon E. MC, MC Solaar) et du vrai rock (Kingsnakes, Chihuahua).

Du 4 au 7. La Cigale. 19 heures. Tél. : 42-23-15-15. 125 F.

Marc Ribot et Shrek

Marc Ribot est guitariste rebelle aux normes, que ce soient celles du jazz, du rock ou de la musique contemporaine. Il peut accompagner Elvis Costello ou exécuter John Zorn. Ce n'est pas un musicien facile, ce qui ne l'empêche pas d'être parfois gratifiant.

Le 6. Passage du Nord-Ouest, 19 heures. Tél. : 47-70-81-47.

Tournée

Noir Désir

Les quatre hommes en noir ont atteint avec *Tostaky*, leur dernier album, une espèce d'état de grâce. Ils remplissent les salles de spectateurs anciens et récents et les soumettent à une série d'électrochocs que certains peuvent juger salutaires.

Le 5 février, Lorient, salle des Arcs. Le 6, Le Mans, le Forum. Le 8, Angers, Salle Jean-Vilar. Les 9 et 10, Rennes, la Cité.

Chanson

Georges Chelon

Georges Chelon n'a pas totalement disparu de la scène de la chanson française. Eternel sentimental qui sait tourner de jolies mélodies et de belles poésies amoureuses.

Les 3, 4, 5, 6 et 9. Tourtour, 22 h 15. Tél. : 48-87-82-48.

Arthur H

Un des meilleurs spectacles du moment mené de main de maître par Arthur et ses compagnons du Bachibouzouk Band. Humour, mélanges musicaux savants (percussions brésiliennes et ondes Martenot, cuivres, piano et cristal Baschet) pour un vrai spectacle de music-hall sous un superbe chapiteau des années 20.

Les 3, 4, 5, 6 et 9, 20 h 30 ; le 7, 17 heures. Parc de la Villette. Tél. : 42-40-76-10. Location Fnac, Virgin. De 120 F à 150 F.

Pierre Perret

Pierre Perret, dans tout son classicisme, inventif, tranquille promeneur des rues de Paris, n'est jamais si heureux que quand il se replonge dans la complicité des mots avec son public.

Les 3, 4, 5, 6 et 9, 20 h 30 ; le 7, 16 heures. Casino de Paris. Tél. : 49-95-99-99. De 140 F à 230 F.

Petru Guelfucci

Pierre Guelfucci invente une chanson corse, où les polyphonies de l'île affleurent en toute beauté. Voix ample, façon montagnard, délicatesse du regard, comme les chanteurs de charme, Guelfucci, qui est aussi apiculteur (*lire en page « disques »*), respire la *Méditerranée*.

Les 5 et 6. Théâtre de la Ville, 18 heures. Tél. : 42-74-22-77.

Eurofolies de Marne-la-Vallée

Ouverture des Eurofolies de Marne-la-Vallée, sous les auspices de Jean-Louis Foulquier, père fondateur des Francofolies de La Rochelle (de Montréal, de Blageovgrad...). L'initiative est porteuse d'espoir. De là à marier, même de loin et pour un soir, Gotainer le franchouillard et les BelgoZaïroises des Zap Mama...

Jusqu'au 13 février. Noisy-le-Grand. Espace Michel-Simon, 21 heures. Tél. : 49-31-02-02.

Tournée

Zucchero

L'Italien qui se croit né dans le Mississippi a émergé dans la droite ligne des *cantautori* (les auteurs-compositeurs-interprètes) italiens, Zucchero possède l'énergie, la voix et la présence en scène. Il va casser encore un peu plus sa voix, avec la prodigalité qu'on lui connaît.

Le 4 février, Toulouse, Palais des sports. Le 6, Paris, le Zénith. Le 7, Amnéville-Metz, Centre Galaxie. Le 8, Strasbourg, Palais des congrès.

Musiques du monde

Adrien Politi
Lucia Abonizio
Juan José Mosalini

Un trio de choix pour un tango assez sophistiqué, mélodique et agréable à entendre, d'autant qu'il est joué par trois musiciens qui y ont la foi et savent entretenir la saveur d'un genre qui aime aussi les petites formations, la guitare, le piano, autant que le bandonéon.

Le 4. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Samira Toufic

Chrétienne libanaise, une des plus célèbres chanteuses du Moyen-Orient, Samira Toufic « la bédouine » vient pour la première fois en France, après avoir parcouru le monde entier (sur la scène ou par le cinéma). Voix superbe et esprit du kitsch.

Le 4. Palais des Sports, 20 h 30. Tél. : 44-68-69-70. De 100 F à 600 F.

Lapiro de M'Banga

Le Camerounais, porte-parole des gamins des rues, du parler *pidgin* et des « sauveteurs », les petits voyous gardiens de voitures ou marchands ambulants des rues de Yaoundé, s'est mis la moitié du Cameroun à dos en prenant position contre l'opération « villes mortes » menée par les opposants du président Bya. Il se refait aujourd'hui une santé musicale en France (un album chez Libel bleu/Indigo). Lapiro a la langue bien pendue, la guitare agile, et il reste une des grandes stars de la musique d'Afrique de l'Ouest.

Le 6. New Morning, 21 heures. Tél. : 45-23-51-41.

Elza Soares

Une éternelle « sambiste » de l'école Mocidade Indépendente de Padre Miguel de Rio pour animer le premier de la série parisienne de carnavals brésiliens (celui-ci est organisé par le comité de solidarité France-Brésil). Elza Soares est née dans la favela de Agua Santa, elle chante depuis 1960 et continue d'aimer le peuple, la samba et le carnaval par dessus tout.

Le 6 février à partir de 22 heures. La Mutualité. 130 F-150 F. Loc. Fnac, librairie l'Harmattan, 16, rue des Ecoles 75005. Le 19 février, 21 heures, au New-Morning. Tél.: 45-23-51-41.

Le Golem

Théâtre musical, autour de la légende du Golem, un immense humanoïde d'argile créé au XVI[e] siècle par le rabbin Löw pour défendre le ghetto de Prague. Avec l'ensemble Klezmirim (giatu Pietro Marazza à l'accordéon) Marcelle Sirignano au violon, Michele Fedrigotti au piano, Luigi Negretti au violoncelle. Spectacle en français, italien, yiddish et allemand.

Les 3, 4, 5, 6 et 9, 20 h 30 ; le 7, 17 heures. Théâtre du Rond-Point-Renaud-Barrault. Le 7 à 11 heures : table ronde sur le Golem : entrée libre. Tél. : 42-56-60-70. De 110 F à 140 F.

Tournée

Salif Keita

Le griot malin dans ses exercices de modernité tranquille. Salif à la voix d'or a du mal à trouver le bon souffle, entre l'époque africaine des Ambassadeurs et son récent passage en Californie (l'album Amen chez Mango/Island).

Le 5 février, Rouen, le Trianon Transatlantique. Le 6, Le Havre, Espace culturel de la Pointe de Caux.

La sélection « Classique » a été établie par Alain Lompech.
« Jazz » : Francis Marmande.
« Rock » : Thomas Sotinel.
« Chanson » et « Musiques du monde » : Véronique Mortaigne.



ARTS

Nouvelles expositions

Apollinaire, critique d'art

Paris fut, au début de ce siècle, un des hauts lieux de l'art et de la modernité naissante. Dans ce tourbillon, cet afflux de peintres de tous horizons, la critique de Guillaume Apollinaire tentait de mettre en valeur les créateurs : il écrivit sur Picasso dès 1905, sur Matisse deux ans plus tard, défendit Braque contre l'avis des peintres du Salon... Mais il savait aussi regarder l'art primitif, ou les humoristes. Portrait d'un guetteur sensible.

Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. Tél. : 42-33-82-50. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 12 h 45 à 18 h 30. Du 4 février au 9 mai. 30 F.

Alberto Giacometti

Quarante et un dessins, deux aquarelles, une occasion rêvée de voir Giacometti, sous un jour que beaucoup ne lui connaissaient pas : les œuvres montrées ici le sont pour la première fois à Paris. A découvrir donc les études de nus, les portraits de ses proches, et de très rares paysages.

Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Tél. : 45-63-13-19. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 h 30 à 18 heures, samedi de 14 heures à 18 h 30. Du 4 février au 20 mars.

Paris

Pierre Buraglio,

Pierre Buraglio vient de terminer la commande passée pour la décoration de la chapelle Saint-Symphorien, qui sera inaugurée le 29 janvier. L'ombre (ou la lumière) de Matisse plane sur cette intervention sobre et dépouillée, un vitrail par ci, une plaque émaillée par là, qui redonne vie à l'un des plus anciens lieux de culte de la capitale.

Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6e. Tél. : 42-76-67-00. Ouverture de la chapelle le mardi et jeudi de 13 heures à 17 heures

Cappiello

Collaborateur du journal *le Rire*, dans un siècle finissant, Cappiello, affichiste aujourd'hui mondialement célèbre, mais aussi caricaturiste de la vie mondaine parisienne, popularisa les figures de Jean Jaurès, de Marcel Proust ou d'Alphonse Allais. Souvenir d'un grand portraitiste, en 92 dessins et des croquis pour le théâtre.

Fondation Mona Bismarck, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Tél. : 47-23-38-88. Tous les jours sauf dimanche, lundi et jours fériés de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 février.

Collection Rinaco Moscou

Une collection d'artistes russes contemporains, autrefois bannis par l'art officiel du réalisme socialiste.

Caisse des dépôts et consignations, 56, rue Jacob, Paris 6e. Tél. : 40-49-94-63. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 18 h 15. Jusqu'au 24 avril.

Coop Himmelblau

Le groupe autrichien, après avoir cassé la baraque, s'est mis à jouer au ma-jong avec ce qui restait de poutres. Inutile ici de s'interroger sur l'architecture, dont l'idée même est définitivement mise à plat. Inutile de lui substituer la notion de sculpture, qui n'est pas censée être le propos de Coop Himmelblau. Reste à se nourrir d'une poésie destructrice, et l'intérêt tout intellectuel, mais réel, de découvrir ici le paroxysme des démarches « déconstructivistes » qui hantent les lendemains du post-modernisme.

Centre Georges-Pompidou, 1er sous-sol, petite salle, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 12 avril.

Corps crucifiés

A l'automne 1932, Pablo Picasso s'empara de la crucifixion du retable d'Issenheim, peinte par Grünewald, et en donna son interprétation en treize dessins saisissants. Les voici exposés en bonne compagnie : Francis Bacon, Otto Dix, Willem De Kooning, Antonio Saura ou Graham Sutherland se sont essayés, avec d'autres, à analyser leur fascination pour le vieux châtiment.

Musée Picasso, Hôtel Salé - 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Tél. : 42-71-25-21. Tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 12 heures (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 heures à 18 heures (indiv. et group. adult.), dimanche de 9 h 30 à 18 heures. Jusqu'au 1er mars. 32 F, 20 F dim.

Découvertes 93

Quatre-vingt-quinze galeries venues de douze pays exposent cent cinquante jeunes (au moins dans l'âme) artistes. Un panorama sympathique de la création contemporaine, incluant cette année la photographie, qui permet de trouver des grands noms à prix réduit. On préférera cependant chercher du côté des moins cotés, et faire, on l'espère, quelques découvertes.

Grand Palais, av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower, Paris 8e. Tél. : 42-25-99-00. Tous les jours de 12 heures à 19 h 30, samedi et dimanche de 10 heures à 19 h 30, nocturne vendredi jusqu'à 23 heures. Jusqu'au 8 février. 50 F.

Daniel Dezeuze

75 dessins récents et torrides de Daniel Dezeuze illustrent « la vie amoureuse des plantes ». De Buffon à Matisse, le végétal a su capter les regards et inspirer le style : fidèle aux grilles d'analyse héritées de Supports/Surfaces, Dezeuze expose des dessins nervurés, humides de sève, et frais comme la rosée.

Centre Georges-Pompidou, salle d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 44-78-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 4 avril.

Figures du moderne

450 œuvres d'une des plus importantes tendances de l'art du XXe siècle, souvent évoquée, mais mal connue sous nos climats. De *Die Brücke*, à Dresde puis à Berlin, au *Blaue Reiter* de Munich, c'est tout un pan de l'art moderne qui surgit, avec les figures de Kandinsky, Marc, Schmitt-Rottluff et bien d'autres. La plus belle et la plus intéressante exposition de ce début d'année.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 40-70-11-10. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30, samedi et dimanche jusqu'à 19 heures. Jusqu'au 14 mars. 40 F (comprenant l'ensemble des expositions).

L'Art sacré en France

Le terme « art sacré » évoque autant les affligeantes imageries saint-sulpiciennes que les actes fervents d'un Rouault, la fougue de Matisse et le dévouement du Père Couturier. Deux expositions, l'une couvrant l'entre-deux-guerres, l'autre la période contemporaine, devraient permettre de faire un point sur cet aspect très particulier de l'art du XXe siècle.

Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22, rue de la Belle-Feuille, Boulogne-Billancourt, 92100. Tél. : 47-12-77-95. Tous les jours sauf dimanche de 9 heures à 21 heures. Jusqu'au 31 mars.

Les Chemins de l'après-Aalto

Treize équipes de Finlandais contemporains font découvrir, à travers leurs travaux, l'influence d'un maître, mort en 1976, que l'on croyait sans véritable postérité. L'exposition est à rapprocher de celle récemment présentée à Bordeaux, *En contact avec Aalto*, qui tournait principalement autour de deux œuvres de l'architecte, et que l'on doit retrouver prochainement à Strasbourg.

Institut finlandais, 60, rue des Ecoles, Paris 6e. Tél. : 40-51-89-09. Tous les jours sauf lundi de 14 heures à 19 heures, jeudi jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 13 février.

Zhang Peili

Un artiste peintre, photographe, et « vidéaste », quoi de plus banal aujourd'hui ? Sauf que celui-ci exerce en Chine populaire, où il est né il y a trente-cinq ans. Olivier Kaeppelin l'y a découvert et nous montre un univers étrange fait de tableaux, de films et d'objets que seuls des gants permettent d'appréhender.

Théâtre du Rond-Point, 2, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Tél. : 42-56-60-70. Tous les jours de 12 heures à 20 heures, dimanche et lundi de 12 heures à 18 heures et jusqu'à 22 heures les soirs de représentation. Jusqu'au 7 mars.

Alain Valtat

Passer de la peinture à la sculpture, sans abandonner la couleur, bien au contraire, ni le geste, ce qui est plus délicat. Valtat néglige le pinceau au profit des IPN et les tôles froissées, non sans lyrisme pour réaliser un hommage lumineux et chaleureux au bon Prométhée, un maître enviable.

Atelier du CREAC, 8, rue Lamartine, Paris 9e. Tél. : 42-82-01-63. Tous les jours sauf dimanche de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 13 février.

Vision d'Océanie

Parmis les arts dits « primitifs », les surréalistes ont privilégié ceux qui venaient de la zone Pacifique. Vincent Bounoure, qui fut un familier d'André Breton, a préparé cette exposition pour le Musée Dapper, traditionnellement tourné vers l'Afrique. Soixante-dix pièces renvoyant plutôt à un imaginaire occidental qu'à une réalité ethnologique (mais pourquoi pas ?) représentent les trois bassins de civilisation de ce continent émietté sur un océan-Mélanésie, Micronésie, Polynésie.

Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo, Paris 16e. Tél. : 45-00-01-50. Tous les jours de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 15 mars. 15 F.



Exposition Kandinsky à la galerie Cahiers d'art.

D.R.

Galeries

Roseline Granet

Lorsque l'on entend le mot « sculpture », l'idée de pesanteur s'impose immédiatement. Sauf chez Roseline Granet, dont les personnages bondissants tentent tous d'échapper à cette pénible condition. On retrouvera cet immense bonheur dans *l'Etreinte*, ou *les Heureux Amants*, mais aussi dans ses échelles ou ses arbres abritant une étrange population et dans un *Hibou* frileusement recroquevillé.

Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot, Paris 6e. Tél. : 43-54-78-41. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.

Michel Guillet

Michel Guillet fait partie d'une jeune génération d'artistes qui démontre la vitalité de l'abstraction géométrique aujourd'hui. Les reliefs de la série *Probable* sont construits comme des espaces ouverts, aux angles subtilement pervertis, voire remplacés par des courbes qui élargissent le champ de notre perception.

Galerie Lahumière, 88, bd de Courcelles, Paris 17e. Tél. : 47-63-03-95. Tous les jours sauf samedi et dimanche de 9 h 30 à 18 h 30, samedi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 27 février.

Kandinsky

Il y a maintenant cinquante-huit ans, la revue *Cahiers d'art* organisait une exposition de Kandinsky à Paris. Le local mythique de la rue du Dragon récidive à l'occasion de la publication par Christian Derouet et Nina Ivanoff des correspondances de l'artiste avec Zervos et Kojève dans les *Cahiers du Musée national d'art moderne*. Un retour sur le passé exceptionnel et un apport important à la diffusion des archives de Kandinsky.

Galerie Cahiers d'art, 14, rue du Dragon, Paris 6e. Tél. : 45-48-76-73. Tous les jours sauf dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30, samedi jusqu'à 18 heures. Jusqu'au 12 février.

Jérôme Mesnager

Depuis dix ans, d'étranges silhouettes blanches hantent les vieux murs : on en trouvait même, du temps qu'elles étaient visibles, dans les anciennes carrières de Paris, et dans bien d'autres endroits inaccessibles. Peu d'artistes ont autant de raisons que Jérôme Mesnager de dialoguer avec les antiques peintres de la préhistoire, qui savaient eux aussi semer leurs figures énigmatiques sur les parois les plus reculées.

Galerie Etienne Sassi, 14 av. Matignon, Paris 8e. Tél. : 42-25-59-29. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures, samedi de 14 h 30 à 19 heures. Egalement à la galerie Loft, tél. : 46-33-18-90. Jusqu'au 27 février.

François Morellet

L'une des questions les plus stimulantes que se posent les artistes géométriques depuis quarante ans tourne autour de la place du hasard dans leur œuvre. Morellet cherche l'aléatoire dans l'annuaire du Maine-et-Loire qui détermine la succession d'une série d'angles droits colorés, voire lumineux. Un grand moment qui démontre que la rigueur, poussée dans ses retranchements, peut confiner au baroque, l'humour en plus.

Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Tél. : 48-06-92-23. Tous les jours sauf dimanche et lundi de 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.

Régions

Bordeaux

Wolfgang Laib

Laib butine à à Bordeaux et construit deux murs de cire d'abeille : une œuvre exceptionnelle par ses dimensions, spatiales et métaphysiques, qui va obturer l'arche centrale de la grande nef du CAPC. Contraste absolu avec les peintures des figuratifs des années 80, de Barcelo à Schnabel en passant par Combas, tirées des collections du musée, qui sont exposées au même moment.

CAPC Musée d'art contemporain - Entrepôt, 7, rue Ferrère, 33000. Tél. : 56-44-16-35. Tous les jours sauf lundi de 11 heures à 19 heures, mercredi jusqu'à 22 heures. Jusqu'au 28 février.

Chartres

L'Œuvre gravé de Goya

Caprices, Désastres de la guerre, Tauromachie, Disparates... 218 gravures de Goya, appartenant aux collections de la Fondation Juan March de Madrid, sont présentées à Chartres. A voir d'urgence, pour se souvenir avec ce diable d'homme que « le sommeil de la raison engendre les monstres ».

Musée des Beaux-Arts de Chartres, 29, cloître Notre-Dame, 28000. Tél. : 37-36-41-39. Tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 1er mars.

Cherbourg

Gérard Schneider

Grand oublié des rétrospectives consacrées aux années 50 moins on l'associait pourtant à l'époque à Soulages et Hartung, Gérard Schneider est à redécouvrir pour son expression plane et violente, qui en faisait un des rares Européens à pouvoir rivaliser d'expressivité avec les grands abstraits américains tout en conservant un sens de la composition des plus classiques.

Galeries du Théâtre, centre culturel de Cherbourg, rue Vastel, 50100. Tél. : 33-44-35-72. Tous les jours sauf lundi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 février.

Dieppe

Jacques-Emile Blanche

A l'occasion du cinquantième anniversaire de la mort de Jacques-Emile Blanche, le Musée de Dieppe consacre un petit hommage à ce peintre habituellement considéré comme un portraitiste mondain. Certains détails (le noir du bonnet de l'*Enfant couché* par exemple) et quelques remarquables natures mortes valent pourtant bien le voyage, surtout s'il est complété par une visite à la collection J.-E. Blanche du Musée de Rouen.

Château-musée, rue de Chastes, 76200. Tél. : 35-84-19-76. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, dimanche jusqu'à 18 heures. Jusqu'au 30 avril. 10 F.

La Roche-sur-Yon

Claes Oldenburg

L'un des plus drôles parmi les ténors du pop-art américain expose vingt-cinq ans de travaux réalisés en série, les « multiples », nés à l'époque où il tenait une boutique à New-York et où il vendait des petits objets fabriqués et peints à la main. Bel hommage à celui qui sut faire entrer les profiterolles au musée.

Musée municipal, rue Jean-Jaurès, 85000. Tél. : 51-47-48-50. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, dimanche de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 8 mars.

Limoges

Douglas Huebler

Un 31 décembre, en 1973, Douglas Huebler photographia une jeune fille, souriante et dénudée. Il pressa le bouton très précisément 1/8e de seconde avant minuit. L'ouverture de l'appareil étant réglée au quart de seconde, la prise de vue fut achevée l'année suivante. Le temps et l'espace analysés par un artiste précurseur, tellement pillé aujourd'hui que tout le monde voudrait l'oublier. Ce serait dommage : dans sa catégorie, il reste un des seuls à faire preuve d'humour et de talent.

FRAC Limousin, impasse des Charentes, 87100. Tél. : 55-77-08-98. Tous les jours sauf dimanche, jours fériés et mardi de 14 heures à 19 heures. Nocturne les 15 février et 10 mars jusqu'à 21 heures. Jusqu'au 15 mars.

Montbéliard

Eric Dalbis

Durant son séjour à la Villa Médicis à Rome, en 1991-1992, Eric Dalbis a poursuivi son patient travail : successions de couches de peinture à l'huile, dans la lignée des Rothko, Ryman, Marden, mais dont les couleurs douces et lumineuses sont proches de Pontormo et des maniéristes.

Centre d'art contemporain, Musée du château des ducs de Wurtemberg, 25200. Tél. : 81-94-43-21. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 21 février.

Mouans-Sartoux

Face à face

Le *Carré noir* de Malevitch fut considéré comme une icône. Il fallait bien qu'un jour soient confrontées ces vénérables images avec leurs descendantes modernes, de cette abstraction géométrique que l'on dit concrète. C'est chose faite, avec une vingtaine d' œuvres, d'Albers, Honneger, Federle et bien d'autres, qui entament un dialogue avec Antoine, Nicolas, Basile et tous les saints de la vieille Russie.

Espace de l'art concret, château de Mouans-Sartoux, 06370. Tél. : 93-75-71-50. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 7 mars.

Nantes

L'Avant-garde russe

Une grande et belle exposition qui met l'accent sur la première période de l'avant-garde russe et, surtout, montre des œuvres parfaitement inconnues, tirées des réserves des musées de province de l'ex-Union soviétique où elles dormaient à l'abri des regards staliniens.

Musée des Beaux-Arts, 10, rue Georges-Clemenceau, 44000. Tél. : 40-41-65-65. Tous les jours sauf mardi de 10 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 h 45, dimanche de 11 heures à 17 heures, nocturne vendredi jusqu'à 21 heures. Visites-conférences : 40-41-91-25. Jusqu'au 18 avril.

Troyes

Leopold Survage

Un des événements de ce début d'année : Survage n'avait pas bénéficié d'une rétrospective depuis près d'un quart de siècle. Y est en particulier montré un ensemble significatif des *Rythmes colorés*, études réalisées avant la première guerre mondiale en vue de monter un dessin animé abstrait. C'est donc à la redécouverte d'un grand précurseur que nous sommes ici conviés.

Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10000. Tél. : 25-80-57-30. Tous les jours sauf mardi de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 15 mars.

Vence

Le Grand Emerveillement pour le Sud

La lumière de Méditerranée leur a brûlé les yeux, mais les a rendus clairvoyants. Delacroix, Van Gogh et Matisse l'ont éprouvé. On connaît moins le « grand émerveillement pour le Sud » de Dubuffet, Soulages ou Martin Barré, ou celui des indigènes que sont Noël Dolla, Alain Clément, Claude Viallat et bien d'autres.

Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06140. Tél. : 93-24-24-23. Tous les jours de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 mars.

Villeneuve-d'Ascq

Henri Laurens

On l'attendait depuis quarante ans : la grande rétrospective Henri Laurens rassemble plus de 160 œuvres majeures d'un des grands sculpteurs du siècle, lié à Braque, Picasso, Matisse, ou Léger. Il fut, avec Archipenko, un de ceux qui surent donner au cubisme une troisième dimension. Une exposition copieuse, accompagnée d'un catalogue à la documentation exemplaire.

Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59650. Tél. : 20-05-42-46. Tous les jours sauf mardi de 9 heures à 18 heures. Jusqu'au 12 avril. 25 F.

La sélection « Arts » a été établie par : Harry Bellet

« Architecture » : Frédéric Edelmann

« Photo » : Michel Guerrin

LA SÉLECTION DE LA SEMAINE

DISQUES

Classique

Anton Bruckner

Quintette à cordes
Melos Quartett, Enrique Santiago (alto)

Ce quintette est une charnière singulière entre les quatre premières symphonies et les cinq dernières : Bruckner était un compositeur de grandes machines, religieuses et symphoniques. Il n'aurait sans doute pas songé à œuvrer pour un genre aussi intime sans la commande que lui passa en 1878 Josef Hellmesberger, premier violon du quatuor homonyme. L'œuvre est sévère, un peu empesée par manque de vrais contrastes dynamiques entre ses quatre mouvements. Le Melos Quartett, augmenté d'un second alto, y met de la grandeur tragique, un poids sonore quasi-symphonique avec, par-ci par-là, de très légers fléchissements dans l'intonation. L'*adagio* est une merveille, avec ses batteries mozartiennes, ses citations wagnériennes, et son long accord parfait indéfiniment décliné à la fin, comme au début de l'*Or du Rhin*.

1 CD Harmonia mundi 901421.

Klaus Huber

Pièces de musique de chambre
Andreas Jaggi (ténor), Lukas Rasfleud (voix d'enfant), Jean-Luc Menet (flûte), Elisa Agudiez (piano), Ensemble Alternance, Arturo Tamayo (direction)

La personnalité de Klaus Huber, né en 1924, avait éclaté quand le Festival Musica de Strasbourg avait programmé, sous la direction de Tamayo, l'oratorio *Humilé-Asservi-Abandonné-Méprisé*. Sur des textes d'Ernesto Cardenal, un compositeur suisse nourri de Pérotin et des grands mystiques, se porte là au secours de l'humanité souffrante. Le disque magnifique que propose aujourd'hui le même Tamayo contient la pièce qui a fait germer la forêt : *Grain de Sénévé*, pour voix d'enfants et quatre instruments solistes, qui cite Bach dans un sommet de spiritualité. Il y a aussi, avec des œuvres plus anciennes, l'extraordinaire *Feuilles d'ombre* pour piano et clarinette basse (1975), poème presque silencieux dédié à Merek Kopelent, à l'époque où le musicien tchèque était interdit d'exécution dans son pays. La pièce, par l'économie des timbres et l'efficacité foudroyante de leur surgissement, rappelle le dernier Nono.

1 CD Gullys SA (Suisse) GLY 5201.

A. R.

Demachy

Pièces de violes en tablature
Jonathan Dunford (basse de viole)

Pièces de violes en manuscrit

Musique européenne du XVIIe siècle
Jonathan Dunford (basse de viole)

Il serait dommage que le retour de la viole de gambe au premier plan de l'actualité de l'interprétation musicale ne profite qu'aux stars qui ont amplifié ce *revival* (Savall et Kuijken). Américain, né en 1959, Jonathan Dunford est allé se perfectionner, à Bâle, auprès de Savall. Comme son maître, il s'est à son tour mis à enseigner (au CNR de Strasbourg, notamment). Comme son maître, il cherche des manuscrits dans les meilleures bibliothèques européennes afin d'élargir sans cesse un répertoire qui n'est souvent accessible que sous cette forme.

Et le répertoire de la viole est passionnant, aussi captivant qu'un instrument qui imite la voix humaine dont il a les couleurs changeantes lorsqu'il est joué à l'aide de l'archet ; qui évoque la harpe ou le luth lorsque l'exécutant pince ses cordes. Et puis, il y a la noblesse, cette intériorité que la viole de gambe induit chez le compositeur, chez celui qui joue et celui qui écoute, jusque dans les pièces de danse dont les compositeurs usaient dans leurs suites. Aucun instrument autre que la viole de gambe n'idéalise ainsi le matériau musical, ne donne l'apparence de la distance alors même que la viole semble évacuer la dimension de la représentation publique au profit de la rêverie. Jonathan Dunford joue avec une telle perfection d'intonation, ses coups d'archets ont une telle légèreté, ses phrasés sont si variés, son jeu captive tant qu'on en perd toute notion du temps.

(1) 1 CD Adda 581 296 et (2) 1 CD Adda 581 256.

A. Lo.

Jazz

Jeanne Lee

Natural Affinities

Pour Jeanne Lee, le risque évidemment, c'est de prêter le flanc à la pensée cornichon (le grain de la voix, l'essentiel, l'urgence, l'itération, la *« poésie »* et autres fadaises). Mais ce risque, elle le court depuis trente ans sans grand risque. Curieux qu'elle n'ait jamais intégré les circuits nobles de l'art contemporain. Ce n'est pas faute d'efforts chez ses desservants appliqués. Jeanne Lee reste noire, la voix pure, plutôt dans l'échange (avec Dave Holland ou Gunter Hampel) que dans la promotion. Les textes se succèdent selon affinités naturelles, Mingus, Lao Tse, etc. Le sentiment d'étrangeté ne bronche pas. C'est la voix nue, entre récitatif et chant – pas à mi-chemin, dans l'entre-deux.

1 CD OWL 070. Distribué par Melody.

Galliano/Capon

Blues sur Seine

L'un, Jean-Charles Capon, persiste et signe au violoncelle, dans les zones du jazz contemporain. L'autre, Richard Galliano, réinvente l'accordéon à touches (Cavagnolo et Titano Victoria). Le premier phrase comme il se doit, le second *swingue* comme il respire. Le blues est l'âme choisie . On se déprend très vite d'un sentiment de monotonie. Chaque chanson (après avoir dit « thème » on dit « pièce » aujourd'hui) a son interprétation juste, insolite, familière, comme une guirlande faite à Paris. Qui reste, quoi qu'on dise, la plus belle des villes parisiennes (la Seine, ce fleuve).

1 CD la Lichère LLL 177.

F.M.



Le compositeur suisse Klaus Huber.

D.R.

Rock

Johan Asherton

The Night Forlorn

Evitons la mesquinerie du débat « un artiste français peut-il s'exprimer en anglais ? ». Qu'importe si Johan Asherton n'est qu'un pseudonyme. Le bonhomme maîtrise parfaitement la langue de Huysmans et de Mallarmé, comme le prouve un recueil de poésie récemment publié *(Cendres amères)*, mais il chante dans celle de Syd Barrett et Marc Bolan car son imaginaire musical se nourrit passionnément et jusqu'au mimétisme d'un certain rock anglo-saxon. Il serait d'autant plus vain de s'en plaindre qu'on tient avec *The Night Forlorn* un des plus beaux disques du moment, tous genres, toutes langues confondues, le troisième de Johan Asherton.

Fin 1987, *God's Clown* baignait dans le recueillement acoustique d'un dandy *late sixties*. Trois ans plus tard, un producteur américain (Jeff Eyrich) dynamisait *Precious*, deuxième opus aux ambiances plus variées. Mais l'intimisme sied mieux sans doute à ce nostalgique impénitent. Il en appelle aujourd'hui aux grands neurasthéniques du folk américain, Tim Buckley, Tim Hardin ou Townes Van Zandt (qui lui a soufflé le titre du disque), et surtout à l'élégance fragile de Nick Drake, le troubadour dépressif de Cambridge. Le magnifique dépouillement de l'album évoque irrésistiblement la beauté frémissante, la légèreté des arrangements de *Five Leaves Left* ou *Bryter Layter*. Une guitare sèche, la subtilité de la rythmique tenue par John Greaves et Pip Pyle, musiciens de Canterbury, familiers de la nébuleuse Soft Machine, et un quatuor hétérodoxe (violoncelle, alto, hautbois, cor) accompagnent d'un soyeux raffinement la visite nocturne de ces jardins secrets. La tristesse murmurée de *Vineyards of Soul, Sad Waltz* ou *Evangeline* se drape dans des mélodies de velours pourpre. Entre lucidité introspective et symbolisme, Johan Asherton cultive ses fleurs de spleen.

1 CD Fnac Music 592139.

S. D.

Les Wampas

Simple et Tendre

C'est facile de se moquer, comme le disent les Wampas. Ce disque est bruyant, pas très propre, assez dérangé, dérangeant. Mais il faut aller au-delà de ces apparences, et arriver au cœur des Wampas, il est pur et – conformément à la législation sur l'étiquetage des produits – simple et tendre.

Didier Wampas, le chanteur du groupe, a toujours été un individu d'exception, capable d'un abandon, d'une absence d'affectation rarissimes dans le rock français. Cette fois, il a réussi à mettre des mots sur sa voix, à raconter des histoires simples et mystiques, à inventer une version rock, urbaine et ascétique du fou chantant. Derrière, les Wampas avec un nouveau guitariste et un bassiste emprunté au groupe texan Shoulders, font un boucan de tous les diables, d'une naïveté irréprochable. Il savent aussi varier leurs effets, faire de la musique, se laisser porter par des idées, bref arrêter de « faire du rock » pour se mettre à jouer des chansons.

On l'aura compris, *Simple et Tendre* est une réussite rare sous nos longitudes, un disque qui marche tout seul, sans les béquilles qu'apportent le souvenir de concerts ou la sympathie qu'inspire un groupe.

RCA-BMG 74321126342.

T.S.

Chanson

Jacques Prévert

Jacques Canetti
présente Jacques Prévert

Après le coffret en six volumes consacré à Jacques Prévert et à ses interprètes (INA/Polygram) publié à la fin de l'an passé (« le Monde Arts et spectacles » du 17 décembre 1992), voici six autres CD de chansons du poète, regroupées, cette fois, par le producteur Jacques Canetti – au passage, regrettons l'indigence des livrets. Voici l'occasion d'écouter les interprétations de Mouloudji (volume 5), celles, superbes et récentes (1991) de Catherine Sauvage (volume 3 intitulé *Démons et Merveilles*, grand prix de l'Académie Charles-Cros en 1992, qui contient notamment un superbe *On frappe* sur une musique de Joseph Kosma). Il y a aussi un album florilège de quinze titres panachés (volume 1), avec une mosaïque d'interprètes tels Francis Lemarque, Magali Noël, Marianne Oswald ou Philippe Léotard. Le volume 4 est consacré au texte intégral de *la Femme acéphale*, dit et chanté par la comédienne Sarah Boreo.

En 1975, Jacques Canetti décide Prévert à lui confier des chansons encore inédites. Douze d'entre elles sont mises en musiques par le guitariste classique Sebastian Maroto, et chantées par sa femme, Zette. Ces *Chansons pour Zette* (volume 6) demeurent un drôle d'objet musical, mélange d'accordéon parisien et d'accents andalous, dominé par la voix toute en inflexions profondes, modulées, jusqu'à l'agacement, par Zette. Enfin, superbe, Prévert dit du Prévert (volume 2). Dans cet enregistrement qui date de 1970, Prévert déclame en toute liberté, de sa voix grave, précipitée par l'urgence, sur des accords de guitare de Henri Crolla.

6 CD Jacques Canetti 108352, 102572, 103072, 108972, 109512, 109332. Distribués par Musidisc. Vendus séparément.

V. Mo.

Musiques du monde

Soledad Bravo

Chants du Venezuela

Les aléas de la mode font parfois oublier les richesses musicales d'un pays, d'un continent. Soledad Bravo est une merveilleuse chanteuse sud-américaine, qui explore le répertoire de l'Amérique hispanique et populaire avec le même bonheur que ses aînés, l'Argentine Mercedes Sosa, ou la Chilienne Violeta Parra. Née en Espagne en 1943 dans une famille anti-franquiste et séfarade, qui a trouvé refuge au Venezuela en 1950, Soledad Bravo chante avec la force, la conviction commune à la grande famille des révoltés de l'Amérique, mais aussi de l'Espagne pauvre et généreuse. Ces chansons métisses, au parfum d'Andalousie, d'Afrique, berceuses, plaintes de veillées funèbres ou chants de travail des *peones*, sont accompagnés au *cuatro* (petite guitare à quatre cordes), à la *bandola* (une mandoline jouée avec un plectre), à la harpe. Enveloppant la tradition comme une mère son enfant, Soledad Bravo porte sur le monde ce regard critique, grave, mais si optimiste, qui fait la joie de l'Amérique latine résistante.

1 CD Buda Records 92544. Distribué par Adès.

V. Mo.

L'itinéraire de Pietru Guelfucci

Une nouvelle chanson corse

SERMANO est un village haut perché, entre maquis et chênes-lièges, de la région de Corte, où, naguère, l'on cultivait le blé en terrasses. Pietru (Pierre) Guelfucci y possède une centaine de ruches. L'été, le miel. L'hiver, la farine de châtaignes pour la *polenta*. En toutes saisons, la *pagjella*, le *chjame'e rispondi*, ces très anciens chants polyphoniques à « répons » redécouverts par les militants corses au milieu des années 70. Tableau idyllique de ce chanteur-apiculteur auquel les salles parisiennes se sont ouvertes et qui peaufine en attendant les techniques de récolte de la gelée royale (1).

L'histoire artistique de Guelfucci commence en 1973. Jean-Paul Poletti et Minigale, agissant alors pour le compte de la maison de la culture d'Ajaccio, montent à Sermano, où les oncles du jeune Pierre comptent parmi les derniers interprètes de la tradition corse. De cette rencontre au sommet naîtra Canta U Populu Corsu, le groupe qui portera le renouveau de la tradition et la chanson corse sur les fonts baptismaux pendant plus de dix ans. Aussi informel hier que le sont aujourd'hui les Nouvelles Polyphonies corses, Canta U Populu Corsu a permis l'émergence d'une culture musicale locale, divisée en familles concurrentes, un instant fédérées par le musicien Hector Zazou, Patrizia Poli et Jean-Paul Poletti dans les *Nouvelles polyphonies*. La variété : I Muvrini (un bel album chez Island l'an passé), Patrizia Poli (un contre-exemple emphatique et dégoulinant de synthétiseurs, *Zarra*, chez Phonogram à l'automne dernier). La polyphonie : précieuse et sophistiquée (A Fileta, *Ab Eternu*, album soigné chez Saravah/Adda), ample et rude (Tevagna, *A Capella*, de bonne tenue, chez Silex/Auvidis), féminine et révolutionnaire (Donnisulena, *Per Agata*, chez Silex/Auvidis, un peu décevant alors que le groupe, cinq femmes aux voix superbes, est si séduisant en scène).

Presque tous – y compris Guelfucci – ont fait leurs premiers pas discographiques sous le label Ricordu, qui a longtemps tenu le haut du pavé sur l'île, avant de subir une vague, massive, d'infidélités continentales de la part de chanteurs désireux de déborder les frontières naturelles de leur art. Après une expérience malheureuse d'auto-production (*S'O Chjodu l'Occhji* : les cassettes insulaires étaient défectueuses), Guelfucci lie son sort à celui de l'« autre » label corse, Olivi Music. De là est né *Corsica*, dont les douze titres ouvrent les chemins d'une chanson corse intelligente, mélodiquement soignée et où se retrouvent les bases de la polyphonie : voix lancée, pliée à demande, phrases et respirations amples, arrangements sobres. Les textes – la Corse, *« un lieu de tendresse qui embaume mon cœur »*, les enfants de Roumanie, la chasse au sanglier, le blé, les bœufs d'antan, l'amour sensuel – sont signés de Guelfucci, mais aussi des poètes corses Jacques Fusina ou Jacques Thiers (à écouter le très beau *Acqua Viva*, dont Patrizia Poli a composé la musique).

Pierre Guelfucci ne renie rien de son passé d'adolescent fanatique des Beatles ou de Ferré, ni de ses sympathies pour Cabrel ou Balavoine. Mais il s'est surtout rapproché de ses racines. Le voilà donc embarqué dans Voce di Corsica, un groupe de chanteurs polyphoniques, sortis pour certains de Canta U Populu Corsu, *« de bons montagnards, qui cherchent la puissance, en gardant totalement l'ornementation traditionnelle »*. Le premier album du groupe vient de paraître chez Olivi, tandis que sort chez Ricordu, pris par un notable regain de dynamisme, le très beau disque du jeune groupe Surghjenti, *Sott'a U Turchinu...* (1 CD CDR076). Des chansons sur fond de *pagjella* encore, et dont le musicien grec Costa Papadoukas a signé les arrangements.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

(1) Pietru Guelfucci sera en concert les 5 et 6 février prochains, à 18 heures, au Théâtre de la Ville. Tél. : 42-74-22-77.

★ Pietru Guelfucci, *Corsica*. 1 CD Olivi Music 870010 distribué par Socadisc. Voce di Corsica, *Polyphonies*. 1 CD Olivi Music OLC966 distribué par Sony Music.

